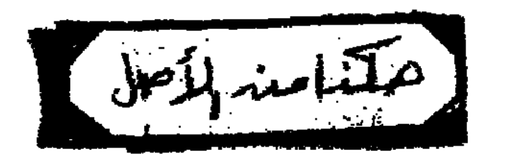


DERNIÈRE ÉDITION

Le Monde

Fondateur : Hubert Beuve-Méry — Directeur : André Laurens

QUARANTE ET UNIÈME ANNÉE — Nº 12169 — 6 F — DIMANCHE 11-LUNDI 12 MARS 1984

5, rue des Italiens 75427 Paris Cedex 09 — Tél. : 246-72-23

M. Mitterrand et sa base

Les socialistes demandent au pouvoir d'être plus clair et plus ferme

M. Valéry Giscard d'Estaing continue de soliloquer. Observant qu'après trois ans de pouvoir de gauche la France arrive *« vers le milieu du gué »*, l'ancien président de la République affirme, dans le *Figaro Magazine* du samedi 10 mars : *« Le problème, pour moi, c'est de savoir si elle a envie de faire l'autre moitié du chemin, d'atteindre la rive. »*

M. François Mitterrand pourrait dire exactement la même chose, car, pour lui, le « problème » est le même. Il en a conscience. Si tel n'avait pas encore été le cas, les mouvements contestataires qui traduisent aujourd'hui le mécontentement de l'électorat de gauche, avec une ampleur sans précédent depuis 1981, l'auraient rappelé aux réa6 lités. Et puisque le temps lui est désormais mesuré, jusqu'aux élections législatives du printemps 1986, [redacted] de nouveaux moyens de convaincre l'opinion de renouveler sa confiance en la majorité.

Faute de recettes-miracles, M. Mitterrand, qui paraît parfois quelque peu déçu des résultats obtenus quand il suit les conseils des experts officiels, est enclin à se retourner vers les militants de base, du moins à écouter attentivement leurs réflexions. Au Pré-Saint-Gervais, où il a déjeuné vendredi 9 mars, sur l'invitation du maire socialiste de la ville, M. Marcel Debarge, ancien secrétaire d'Etat, membre du comité directeur du PS, il a rencontré une dizaine d'hommes et de femmes de terrain qui lui ont, justement, exprimé avec franchise ce que l'on pense de l'action du gouvernement dans cette banlieue ouvrière qu'est la Seine-Saint-Denis.

Pour paraître *« plus crédible »*, le gouvernement, selon eux, doit *« s'exprimer avec plus de clarté et plus d'autorité »*.

ALAIN ROLLAT.

(Lire la suite page 9.)

Coup de colère en Espagne

M. Mauroy tente, à Madrid, de rétablir l'image de la France gravement atteinte par l'incident du golfe de Gascogne

M. Mauroy n'a pas de chance. Il comptait passer un weed-end paisible et agréable à Madrid. Il affronte une énorme *bronca*, comme celles qui se déclenchent dans les arènes espagnoles quand le matador est vraiment très mauvais.

M. Mauroy était invité, depuis plusieurs semaines, par le maire de la capitale espagnole : M. Tierno Galvan, un homme courtois, raffiné et cultivé, au demeurant un excellent maire socialiste. Il devait assister aux manifestations organisées par la direction de la Fédération des villes jumelées. Il doit faire face à l'exaspération d'une opinion espagnole choquée par le mitraillage, le mercredi 7 mars, d'un bateau de pêche basque dans le golfe de Gascogne. Il doit donner des « explications » réclamées par M. Felipe Gonzalez, chef du gouvernement de Madrid. Celles que me gouvernement français a déjà fournies pour expliquer l'intervention musclée d'un aviso français contre deux chalutiers espagnols sont pour le moment jugées *« inacceptables »* et *« insuffisantes »* par Madrid.

La tâche de M Mauroy est difficile. La préfecture maritime de Brest persiste et signe. Elle a précisé que l'incident de mercredi dans le golfe de Gascogne n'était pas une bavure. La préfecture a reçu pour mission *« d'arrêter coûte que coûte les bateaux contrevenants »*. Le tir, au canon et à la mitrailleuse, de l'aviso *Lieutenant-de-Vaisseau-Lavallée* a fait neuf blessés à bord du chalutier d'Ondarroa, le *Valle-de-Achondo*. L'un des blessés, Manuel Fernando, a dû être amputé d'une jambe. Le tir de semonce se voulait exemplaire et dissuasif. Il est très dur, et manifestement excessif. Il risque en tout cas de coûter cher à la diplomatie française.

« C'est un « coup dur » pour les relations entre la France et l'Espagne », a déclaré un Felipe Gonzalez crispé, vendredi soir. En effet. Le climat des rapports, toujours délicats et souvent passionnels, entre Paris et Madrid était franchement détestable au début de cette année. Deux raisons principales : l'Espagne accusait la France de ne rien faire pour faciliter son adhésion au Marché commun, et d'agir d'autre part avec timidité dans la lutte contre le terrorisme basque. Les éditoriaux de la presse madrilène, même modérée, étaient virulents, et l'on pouvait parler de véritable campagne anti française.

Surprise. Le ciel virait soudainement au bleu à la mi-janvier. Au moment d'une visite à Madrid de Mme Danielle Mitterrand, venue remettre solennellement un vieux manuscrit de l'écrivain Perez Galdos aux souverains espagnols, les dirigeants de Madrid affirmaient leur optimisme : la France, présidente de la Communauté européenne jusqu'en juin, avait décidé de favoriser l'adhésion de l'Espagne au Marché commun. En outre, des mesures de police étaient prises contre un certain nombre de militants de l'ETA résidant au Pays basque français.

Avec la France, l'opinion espagnole passe aisément d'un excès d'amertume à un excès d'enthousiasme. Après les brocards, la célébration de la « nouvelle amitié ». Tout est remis en question avec l'incident du golfe de Gascogne, qui amplifie, pour les dirigeants espagnols, la déception suscitée par la proposition faite à l'instigation de la France d'un délai de dix ans pour l'intégration effective de l'agriculture espagnole dans la Communauté. *« Inadmissible ! »*, dit-on encore à Madrid. L'escalade terroriste de part et d'autre des Pyrénées n'est pas faite non plus pour détendre des relations en dents de scie.

Le rouge est de nouveau mis à Madrid. L'excès appelle l'excès.

MARCEL NIEDERGANG.

(Lire la suite page 6.)

L'irrésistible Gary Hart

A la veille des élections primaires du 13 mars, qui joueront un rôle déterminant pour la désignation du candidat démocrate à la Maison Blanche Gary Hart continue son ascension surprenante dans les sondages.

De notre correspondant

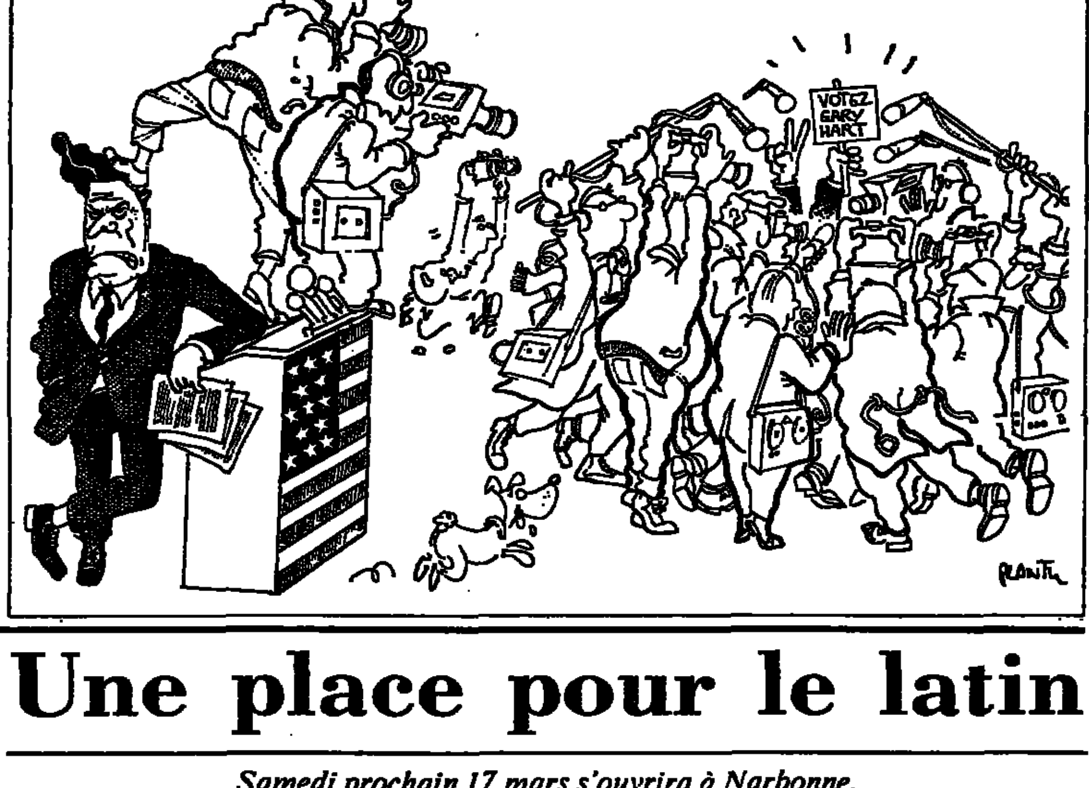
Washington. — L'attachée de presse, qui se devrait normalement de connaître tous les prénoms des journalistes et l'âge de leurs enfants, ne s'y retrouve plus. A chaque escale du gros porteur fraîchement affrété par le sénateur Hart, il en monte un paquet de plus, essouflés et trahis par l'étiquette de leur attaché-case estampillée *« Campagne Mondale 84 »*.

Ces « nouveaux » sont souvent des gloires de la presse américaine auxquelles était revenue, de droit, la couverture du candidat démocrate hier le mieux placé. Moins célèbres, les « anciens » n'avaient eu que la part du pauvre et accueillent maintenant leurs confrères, la superbe blessée, avec une goguenarde bienveillance : *« Tu viens de passer six mois sur Mondale ? Ho, là, là ! Mon pauvre vieux ! Enfin, je vais t'expliquer ! »*

Expliquer ? C'est ce à quoi s'acharnent chaînes de télévision et journaux posant chaque jour la question : *« Qui est Gary Hart ? »* et répondant à tout coup qu'il *« brouille les frontières entre libéraux et conservateurs »*. L'explication est un peu mince, mais rien ne saurait faciliter davantage la tâche au sénateur du Colorado.

BERNARD GUETTA.

(Lire la suite page 7.)



Une place pour le latin

Samedi prochain 17 mars s'ouvrira à Narbonne, jadis capitale de la Provincia Romana, d'où la Provence tire son nom, l'assemblée générale élargie de l'Association pour la défense du latin.

Défendre le latin : cette ambition peut paraître anachronique en un temps où s'informatise le langage, où s'américanise la culture. A quoi bon perdre des années à apprendre une langue morte — relativement difficile, — alors qu'il serait tellement plus utile, et sans doute tout autant formateur, de se familiariser avec les modes d'expression d'immenses masses humaines, comme la Chine ou le monde arabe ?

Personne ou presque, à vrai dire, n'imagine que le latin et le grec pourraient retrouver dans la formation des jeunes Français, la place prépondérante qu'ils occupaient autrefois, même si une certaine reprise se manifeste ces temps-ci, et si l'extension considérable de la scolarisation fait qu'en nombres absolu il y a sans doute plus de jeunes qui étudient les langues classiques qu'autrefois. Car ces constatations doivent être aussitôt corrigées par une autre : on étudie ces langues moins longtemps et, à de rares exceptions près, beaucoup moins à fond, Ce qu'on voudrait seulement dire ici, c'est pourquoi il paraît tout de même nécessaire de conserver au latin une petite place, et même un peu plus.

Georges Pompidou y voyait un remède contre le flou de la pensée. Citant son ami Senghor, il rappelait qu'en latin il faut toujours un sujet, un verbe et un complément : *Hubertus amat Leopoldum.* C'est aussi un remède contre le verbiage : la déclinaison et l'absence d'article donnent à la langue de Cicéron et de César une concision, une précision sans égales.

ANDRÉ FONTAINE.

(Lire la suite page 11.)

AU JOUR LE JOUR — Hussard

M. Jacques Chirac vient d'être promu lieutenant-colonel dans la réserve. En cas de guerre, le maire de la capitale pourra donc commander un régiment dans la région militaire... de Paris.

Cette promotion de l'ancien élève officier de l'école de cavalerie de Saumur, connu pour ses campagnes politiques menées à la hussarde, est amplement justifiée. N'était-il pas déjà, dans les rêves de ses amis et les cauchemars de ses adversaires, en réserve de la République ?

BRUNO FRAPPAT.

Dates

RENDEZ-VOUS

Dimanche 11 mars. — *Colombie :* élections législatives.

12 mars. — *Lausanne :* ouverture du « congrès de réconciliation » libanais.
Canada : visite officielle du roi Juan Carlos d'Espagne.
Moscou : Reprise des conversations sinosoviétique.
Bruxelles : Conseils des ministres de la CEE (économie, finances, affaires étrangères et agriculture).

13 mars. — *Bruxelles :* assemblée extraordinaire des organisations professionnelles de la CEE.

14 mars. — *Vienne :* visite du chef de l'Etat yougoslave.
Etats-Unis : tenue de cinq « primaires ».

15 mars. — *Paris :* visite du ministre mexicain des affaires étrangères.

16 mars. — *Vienne : reprise* des négociations sur la réduction des forces conventionnelles (MBFR).
Afrique australe : signature du « pacte de non-agression » en l'Afrique du Sud et la Mozambique.
Pologne : ouverture de la conférence du Parti (POUP).

SPORTS

Lundi 12. — Tennis : tournoi de Metz (jusqu'au 18) ; Football : coupe d'Afrique des nations (jusqu'au 18).

Mardi 13. — Basket-ball : finale de la coupe d'Europe des vainqueurs de coupe.

Mercredi 14. — Motocyclisme : moto-cross de Bercy (jusqu'au 15) ; Cyclisme : arrivée de Paris-Nice.

Jeudi 15. — Basket-ball : finale de la coupe Korac à Paris (E.B. Orthez-E.R. Belgrade).

Samedi 17. — Football : huitièmes de finale aller de la coupe de France ; Rugby : Tournoi des cinq nations (Ecosse-France ; Angleterre-Pays-de-Galles).

LES TARIFS DU MONDE À L'ÉTRANGER

Algérie, 3 DA ; Maroc, 6 dir. ; Tunisie, 550 m. ; Allemagne, 2,50 DM ; Autriche, 20 sch. ; Belgique, 36 fr. ; Canada, 1,50 $; Côte-d'Ivoire, 450 F CFA ; Danemark, 7,50 Kr. ; Espagne, 150 pes. ; E.-U., 110 c. ; G.-B., 55 p. ; Grèce, 75 dr. ; Irlande, 85 p. ; Italie, 1 800 L ; Liban, 475 P. ; Libye, 0,350 DL ; Luxembourg, 35 f. ; Norvège, 10,00 kr. ; Pays-Bas, 2,50 fl. ; Portugal, 100 esc. ; Sénégal, 450 F CFA ; Suède, 9,00 kr. ; Suisse, 1,70 f. ; Yougoslavie, 182 nd.

5, RUE DES ITALIENS
75427 PARIS CEDEX 09
Télex MONDPAR 650572 F
C.C.P. 4207 - 23 PARIS
Tél. : 246-72-23

Le Monde

Service des Abonnements
5, rue des Italiens
75427 PARIS CEDEX 09
C.C.P. Paris 4207-23

ABONNEMENTS

	3 mois	6 mois	9 mois	12 mois
FRANCE	341 F	605 F	859 F	1 080 F
TOUS PAYS ÉTRANGERS PAR VOIE NORMALE	661 F	1 245 F	1 819 F	2 360 F
ÉTRANGER (par messageries)				
I. – BELGIQUE-LUXEMBOURG PAYS-BAS	381 F	685 F	979 F	1 240 F
II. – SUISSE, TUNISIE	454 F	830 F	1 197 F	1 530 F

Par voie aérienne
Tarif sur demande.

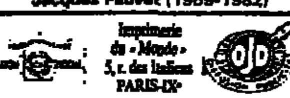
Les abonnés qui paient par chèque postal (trois volets) voudront bien joindre ce chèque à leur demande.

Changements d'adresse définitifs ou provisoires (deux semaines ou plus) : nos abonnés sont invités à formuler leur demande une semaine au moins avant leur départ.

Joindre la dernière bande d'envoi à toute correspondance.

Veuillez avoir l'obligeance de rédiger tous les noms propres en capitales d'imprimerie.

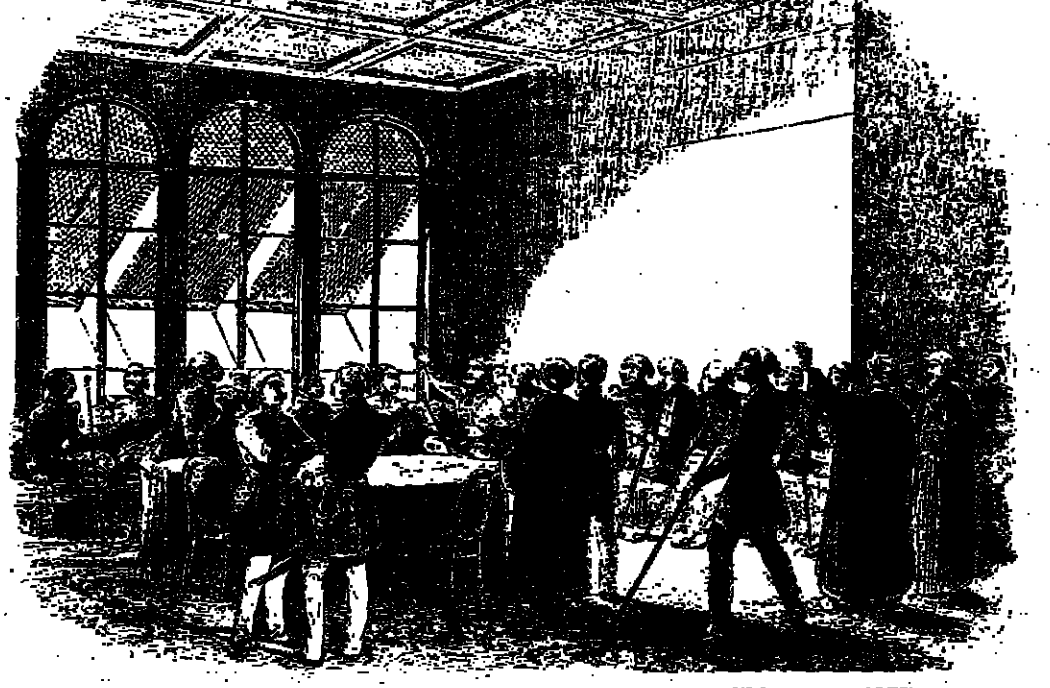
Edité par la S.A.R.L. *le Monde*
Gérant :
André Laurens, directeur de la publication
Anciens directeurs :
Hubert Beuve-Méry (1944-1969)
Jacques Fauvet (1969-1982)



Commission paritaire des journaux et publications, nº 57 437
ISSN : 0395 - 2037

IL Y A SOIXANTE ANS, L'ABOLITION DU CALIFAT

« Père des Turcs » contre « Commandeur des croyants »



Le Divan, gouvernement de la Sublime Porte à Constantinople (*l'Illustration*, 1853).

D'Istanbul jusqu'au dernier village anatolien en passant par la toute nouvelle capitale Ankara (alors Angora), la Turquie est en proie à l'agitation en cette fin d'hiver de l'année 1924. Deux conceptions de l'avenir s'y affrontent autour du destin d'un aimable quinquagénaire à l'élégance surannée : Abdul Medjid. Pourquoi tant de remous autour de cet homme modeste qui aime tant tailler ses rosiers ? Quel ombrage cet aristocrate discret, amateur de théologie et de miniatures persanes, saurait-il porter au grand Mustapha Kemal, premier président de la toute jeune République turque ?

C'est qu'Abdul Medjid est loin d'être un citoyen ordinaire. Il est le *« Commandeur des croyants »*, de ces quelque 350 millions d'hommes qui cinq fois le jour se prosternent en direction de La Mecque en invoquant le nom d'Allah. Il est le cousin germain des quatre derniers *« Grands Seigneurs »* qui ont régné sur l'Empire ottoman, de l'Adriatique à l'océan Indien, de la Tripolitaine à l'Arménie. Il a lui-même été choisi, après l'abolition du sultanat le 1er novembre 1922, pour succéder à son parent Mehmet VI dans l'un de ses titres les plus prestigieux, *celui de « calife »*.

Titre ou fonction ? C'est là l'une des données du problème. Calife, qu'est-ce à dire, en effet ? Pour l'esprit européen, le vocable renvoie immanquablement à la gloire d'un Haroun al-Rachid, aussi puissant et plus magnifique en son palais de Bagdad que son contemporain Charlemagne.

Pour un musulman, le califat évoque des images plus contrastées. Celle, tout d'abord, des quatre premiers *« successeurs »* du Prophète : Abu Bakr, Omar, Othman et Ali, choisis parmi la petite communauté de Médine. Ceux-là sont les *rashidun*, les califes qui ont marché *« dans la voie droite »*. Tous avaient connu Mahomet, dont ils étaient par ailleurs les parents ou les alliés ; témoins des années difficiles, ils avaient été les compagnons des premiers succès, jusqu'à la mort du Prophète en 632. Ils avaient aussi été les acteurs, parfois les jouets, des premiers déchirements de l'islam : Ali, assassiné en l'an 40 de l'hégire, était ainsi devenu le premier *« imam »* des chiites.

Tout autre est l'image des califes Omeyyades, qui se sont succédé pendant un siècle à Damas, ou des Abbassides, qui ont régné un demi-millénaire à Bagdad. Ce furent, en réalité, des rois — rois musulmans, sans doute, mais seigneurs au temporel bien davantage qu'au spirituel.

Le grand Baybars, qui entendait asseoir solidement la jeune dynastie des Mamelouks, fut assez subtil pour attirer au Caire, en 1261, un vague parent du dernier Abbasside tué trois ans plus tôt par les Mongols dans sa capitale des bords du Tigre. Ce fantôme de calife n'avait qu'une raison d'être : légitimer le sultan d'Egypte. Al Hakim et ses successeurs s'acquittèrent de cette fonction jusqu'en 1517, date à laquelle le sultan ottoman Selim Ier s'empara du Caire... et du lointain rejeton des califes de Bagdad.

Un bouclier contre l'Occident

Mais le Grand Seigneur d'Istanbul, maître de la Méditerranée orientale et de la mer Noire, souverain des Balkans, de l'Asie Mineure, de l'Arabie et de l'Egypte, n'avait que faire de l'onction d'un pâle fonctionnaire. Il l'emmena donc, sans *excessifs ménagements*, dans sa capitale ; et il ne fut plus question du califat ! Ou, plutôt, il n'en fut plus question que comme d'un titre parmi tant d'autres que portait déjà *« l'Ombre de Dieu sur la terre »*, en son sérail de Topkapi. L'appellation n'était d'ailleurs pas protégée ! Bien d'autres princes musulmans, de haute ou moyenne volée, avaient choisi de se dénommer eux aussi *« calife »*. Ainsi, durant ce seul XVIe siècle qui vit, avec Soliman, l'apogée des Ottomans, Tunis, Fès et Delhi étaient-elles, outre Istanbul, *« sièges de califat »*.

Ce n'est que lorsque le déclin commença de s'accélérer, au XVIIIe siècle, que la Sublime Porte jugea opportun de revigorer le titre. Elle estima pouvoir s'en faire un bouclier face aux prétentions des puissances européennes. Ce n'est donc nullement une coïncidence si le traité de Kutchuk-Kaïnardji, qui mit fin en 1774 à la première guerre russo-turque, est à la fois le premier document diplomatique où un sultan est dénommé *« souverain calife de la religion mahométane »* et le coup d'envoi de l'interminable *« question d'Orient »*. Ce texte, en effet, consacrait à la fois la perte par Abdul Hamid Ier de tous ses territoires situés au nord de la mer Noire et la reconnaissance (provisoire) par Saint-Pétersbourg d'un maintien de l'autorité religieuse de *« l'imam des croyants »* sur les nouveaux sujets musulmans de la Grande Catherine.

L'affirmation de ce magistère spirituel n'empêcha nullement, au cours des cent cinquante années qui suivirent, le démembrement de *« l'homme malade de l'Europe »*. Elle n'en fut pas moins entérinée dans son principe en Occident — sans doute en raison du parallèle, faux mais familier, qu'elle semblait établir entre califat et papauté.

La Constitution de 1876 déclarait : *« Le sultan, en tant que calife, est le protecteur de la religion musulmane. »* Bien que cette charte, d'inspiration libérale, n'ait pas été appliquée durant plus de trente années du règne de l'autocrate Abdul Hamid, le *« Grand Saigneur »* — comme l'appela Anatole France — fit grand cas de cette dignité. L'habile souverain s'efforça de provoquer chez les musulmans une confusion entre le fait califal et l'aspiration naissante à ce *« panislamisme »* qui allait être, au siècle suivant, l'une des sources tant de l'éveil anticolonialiste que du nationalisme arabe.

L'institution, pourtant, devait révéler les limites de son rayonnement en 1914, lorsque l'appel à la guerre sainte lancé par Mehmet V n'empêcha pas les croyants des Indes et des pays arabes de combattre au côté de l'Angleterre les empires centraux alliés de la Turquie.

Tout le reste — la défaite de 1918, l'occupation de la majeure partie du territoire et de sa capitale par les vainqueurs, le démembrement de l'Empire et du pays lui-même contenu dans le traité de Sèvres (1920), le sursaut patriotique tisonné par Mustapha Kemal, l'atroce guerre gagnée contre les Grecs en 1922, la reconnaissance, enfin, par le traité de Lausanne en 1923, de la souveraineté et de l'indépendance de la Turquie, — tout cela appartient déjà à l'actualité.

Mais l'histoire ? Que faire de l'histoire lorsqu'elle pèse du poids de six siècles de tradition ottomane ? Telle était bien la question que Mustapha Kemal s'était posée avant la révolution des *« Jeunes Turcs »* de 1908, lorsque, modeste capitaine à l'état-major de l'armée des Balkans, il fréquentait, dans sa Salonique natale, les réunions du comité *« Union et Progrès »*. A la différence de ses compagnons d'alors, les Enver, les Talat, les Djemal, il avait aussitôt trouvé une réponse nette : un legs aussi pesant, il importait naturellement de le mettre sous le boisseau. Son agnosticisme, son anticléricalisme, l'avaient aidé à mieux situer la source de tous les maux : l'islam lui-même.

Des « prêtres crasseux »

Mustapha Kemal n'avait pas de mots assez durs pour fustiger ces *« générations de prêtres crasseux et ignares »*, ces *« fainéants »* qui *« sucent la moelle du peuple »* et *« sapent à sa base l'énergie de la nation »*. Pour l'islam, ajoutait-il, des milliers de paysans turcs ont, jadis et naguère, perdu la vie *« dans les déserts torrides du Nedjd ou du Yémen »* et sur *« les champs de bataille de Syrie, d'Irak, d'Egypte et de Tripolitaine »*. Les choix *et de Tripolitaine »*. Les choix étaient désormais simples : *« La révélation passée ou la liberté future » ;* la *« stagnation »* ou la *« civilisation » ;* la poursuite de l'*« épisode ottoman »* ou la *« République nationale turque »*.

En fez et redingote

De ce point de vue, le 3 mars 1924 est, pour Mustapha Kemal, un jour décisif. Il y a déjà eu, certes, des moments délicieux dans la vie de ce lutteur : sa nomination en mai 1919 par Mehmet VI comme gouverneur des provinces de l'Est en vue d'y... mater l'effervescence nationaliste consécutive à la défaite ; sa désignation à l'unanimité, le 24 avril 1920, comme président du comité exécutif de la première *« grande Assemblée nationale »*, réunie à Ankara ; l'échec, l'été 1920, de l'*« armée du calife »* lancée contre lui ; l'abolition en 1922 du sultanat et le départ ignominieux de Mehmet VI pour San-Remo ; enfin la proclamation, le 29 octobre 1923, d'une *« République autoritaire »* dont il avait été élu président.

Mais il restait cette épine dans le talon du *« Ghazi »* (le *« Victorieux »*) : le califat. Car Abdul Medjid avait beau n'être pas un *intrigant, il n'en attirait pas moins* autour de lui, par un tropisme très compréhensible, tant les nostalgiques de l'ancien régime que d'ex-compagnons de route de Mustapha Kemal désormais jaloux de sa gloire ou impatients de sa férule.

Le chef de l'Etat avait, d'abord, cherché à rogner les ailes du calife. Il avait amputé d'un bon quart la liste civile d'Abdul Medjid. Celui-ci s'était vu interdire toute solennité. Au lieu de se rendre au *selamlik*, la grande prière du vendredi, monté sur un blanc palefroi et accompagné de lanciers en dolman bleu soutaché de jaune, le Commandeur des croyants dut se déplacer en limousine et sans apparat. Au lieu du manteau et du turban — traditionnels depuis l'entrée de Mehmet le Conquérant dans Constantinople — le calife ne put porter en public que le fez et la redingote. Le palais dut même remiser le caïque doré qui, avec ses vingt rameurs, emmenait parfois son hôte illustre jusqu'aux mosquées de Scutari sur la rive asiatique du Bosphore. Par ce biais tout oriental, en ternissant le prestige de l'homme, le Ghazi ruina peu à peu le crédit de l'institution.

A bord du Simplon-Express

Pour contrer l'agitation des oulémas, des hodjas, des derviches, des cheikhs et autres influents religieux, Mustapha Kemal mobilisa les comités patriotiques organisés après la défaite de 1918 et transformés depuis lors en cellules locales de son Parti du peuple.

Il ne restait plus qu'à trouver l'occasion de trancher. Elle fut fournie par la publication dans des journaux d'Istanbul d'une lettre de l'Aga Khan, chef de la secte ismaïlienne et dirigeant de la Ligue des musulmans de l'Inde, qui protestait contre les empiètements de la République sur les prérogatives du chef spirituel de la communauté islamique. Mustapha Kemal fustigea violemment cette démarche d'un *« agent notoire de l'Intelligence Service »*.

Le 1er mars 1924, le Ghazi demandait à l'Assemblée de *« dégager la foi musulmane de toute ingérence politique »*. Le lendemain, un député de Smyrne demandait la suppression du califat. Le lundi 3, cette motion était adoptée à l'unanimité des présents. Les opposants, religieux et tenants d'une monarchie constitutionnelle, avaient compris qu'il ne serait pas sain pour eux de se mettre en travers de la volonté du Ghazi sur ce sujet et s'étaient éloignés d'Ankara !

Le 4 mars, quelques heures avant l'aube, plusieurs véhicules officiels se présentèrent devant la palais de Dolmabahce. Des policiers embarquèrent l'ex-calife, son fils, deux de ses épouses et quelques serviteurs. Le cortège se dirigea vers la frontière bulgare où l'attendait une rame spéciale du Simplon-Express. Le 7, le souverain déchu arrivait en Suisse. De là, il lança une convocation pour un *« grand congrès religieux interislamique »*. Mais nul ne se souciait plus d'Abdul Medjid.

La Turquie, épuisée par dix années d'épreuves et reconnaissante au Ghazi de lui avoir rendu la tranquillité quotidienne, demeura de marbre. Aux Indes, où un mouvement pour la *« défense du califat »* était actif depuis le début des années 20, l'expulsion d'Abdul Medjid fit plutôt retomber la fièvre « ultramontaine » et contribua à orienter les musulmans vers le combat anti-colonial au coté des Hindous.

A Jérusalem, cependant, dès le 6 mars, des religieux palestiniens proclamèrent comme calife Hussein, chérif de La Mecque (gardien des Lieux saints) et roi du Hedjaz, par la grâce de Londres, depuis 1916. La présence de ses fils Fayçal et Abdullah sur les trônes d'Irak et de Transjordanie aurait dû faciliter sa confirmation à travers l'Islam. Mais là mesure heurta le voisin roi du Nedjd, Ibn Saoud, qui, le 13 octobre 1924, chassa Hussein de son trône. Le futur souverain de l'Arabie favorisa la tenue, en juillet 1926, d'un congrès islamique à La Mecque ; il n'en sortit rien. Au Caire, où le roi Fouad d'Egypte était aussi sur les rangs, une assemblée de docteurs de la foi n'avait pas davantage abouti en mars 1926.

L'idée panislamique avec laquelle jouait le califat déclinant se heurtait clairement, désormais, à la poussée des nationalismes et aussi à une certaine maturation du sentiment laïque. C'est la fragile *« Ligue des Etats arabes »* qui allait sortir de toute cette agitation, en 1944.

Quant à la Turquie, elle devait poursuivre, non sans reculs mais sans excessives convulsions, sa sécularisation. Et lorsque, en *1935*, chaque citoyen dut prendre un nom *« civil »*, le Parlement baptisa *« Ataturk »* (*« Père des Turcs »*) celui à qui ses parents avaient fièrement conféré à sa naissance, en 1881, l'une des appellations du Prophète : Mustapha, *« élu »* de Dieu.

JEAN-PIERRE CLERC.

LE SULTAN ET SON HAREM

Un fantasme d'Occident

De notre correspondant

Ankara. — *« Mon très cher Vizir,*

Je vous prie de demander à votre femme et à votre fille de garder bien secrète l'identité de ma favorite. Que personne ne la connaisse. Pour nous, nous n'en avons parlé à personne.

Et maintenant, auriez-vous la gentillesse de demander aux vôtres de m'amener ma cariyé. Si elle vient, aujourd'hui ou demain, qu'elle passe du côté des bains. Car ceux-ci sont peu fréquentés. L'autre porte est toujours encombrée d'aghas. Or il n'y a personne aux bains qui sont fermés et ne sont ouverts que lorsqu'il y a des invités. Et, si par hasard, on demande aux vôtres à propos de notre femme, si elle est vierge ou veuve, qu'elles disent l'ignorer. Vous leur transmettrez cette consigne, je vous en supplie. »

Cette lettre est aujourd'hui classée sous le numéro 7019 dans les archives du palais de Topkapi, jadis demeure des sultans ottomans. Elle porte la signature de Mustapha-III, l'empereur « tout-puissant » qui régna entre 1747 et 1774. Celui-ci « supplie » son vizir à propos d'une affaire de cœur.

Les sultans ottomans, maîtres absolus d'un immense empire, n'étaient pas souverains dans leur propre harem. Leurs liaisons amoureuses étaient moins aisées, contrairement à la légende, que celles de leurs écuyers, qui eux, au moins, pouvaient prendre quatre femmes à la fois sans demander l'avis de quiconque.

Telles sont les conclusions, surprenantes, de l'architecte et historienne turque Mualla Unhagger, chargée depuis dix ans de la restauration de la section du ha*ram du palais de Topkapi. Elle* est catégorique : les sultans ne pouvaient pas inviter dans leur couche n'importe laquelle des centaines de femmes de leur harem. De plus, ils ne pouvaient épouser sans autorisation coutumière aucune de ces cariyé.

Dans une interview au quotidien *Cumhuriyet*, Mme Unhagger, s'appuyant sur les dispositions architecturales révélatrices du palais, et sur des documents puisés dans ses archives, révèle que le respect des prescriptions était si strict que le sultan lui-même ne pouvait pas entrer à sa guise dans son harem. Celui-ci était composé de trois secteurs : d'abord, le secteur réservé au sultan lui-même, et ensuite, celui de la validé (mère) du sultan, la personnalité dominante du harem, et enfin, le domaine des cariyé. L'accès dans chacun d'entre eux était assuré par trois portes différentes, devant lesquelles les aghas du harem, eunuques du sultan, originaires d'Afrique noire, montaient la garde en permanence.

Mme Unhagger a découvert au cours de ses travaux de restauration, des passages secrets entre les secteurs du sultan et de la validé sultane. Aucun, en revanche, ne conduisait aux cariyé, les « belles prisonnières » du palais. Celles-ci, quatre cents en moyenne, étaient surtout choisies en raison de leur intelligence et de leurs talents en art ou en musique, la beauté n'étant pas le premier critère. Chaque cariyé restait au harem environ neuf ans pour y recevoir une formation. La plupart d'entre elles étaient ensuite données en mariage aux hauts dignitaires, des vizirs ou des pachas, les plus malchanceuses demeurant au palais comme servantes ou confidentes de la validé sultane.

Cette dernière choisissait seule les cariyé dignes du sultan qui en était réduit aux seules candidates envoyées par sa mère. Sauf exceptions — il y a eu très peu de sultans multipliant les rencontres, — l'empereur ottoman ne connaissait, en fin de compte, que six ou huit femmes, soit beaucoup moins que le moindre Casanova de cet Occident dont le harem a nourri les fantasmes.

ARTUR UNSAL.

Étranger

Relance de la coopération militaire soviéto-indienne

A l'issue de la visite du ministre soviétique de la défense, M. Oustinov, à New-Delhi, l'URSS s'est engagée, vendredi 9 mars, à livrer des armements perfectionnés à l'Inde. La nature et le montant de ces livraisons n'ont pas été indiqués, mais elles comprendraient le nouveau chasseur-bombardier Mig-29, des missiles sol-air et, peut-être, des chars, des sous-marins et des croiseurs, enfin un système électronique de surveillance pour la marine indienne. Bien que souhaitant s'équiper de la façon la plus moderne, les Indiens, lors du voyage de leur ministre de la défense à Moscou, l'été dernier, furent surpris que les Soviétiques leur offrent une gamme étendue d'équipements militaires sophistiqués.

Les livraisons auxquelles va procéder Moscou seront « prioritaires » et effectuées « avec un grand sens de l'urgence », indique-t-on à New-Delhi, ajoutant qu'elles sont destinées à « faire face aux menaces croissantes » dans la région de l'océan Indien. L'argument avancé par les Indiens est qu'elles sont destinées à contrebalancer la fourniture de F-16 au Pakistan, qui a fait suite au rétablissement de l'aide économique et militaire américaine à ce pays, consécutive à l'intervention soviétique en Afghanistan. C'est le même souci qui avait conduit New-Delhi à commander à la France une quarantaine de Mirage 2000, dont les premiers exemplaires doivent être livrés cette année.

L'Inde semble également appréhender que les Etats-Unis bénéficient de points d'appui au Pakistan pour leur force de déploiement rapide au Proche-Orient et renforcent leur présence dans l'océan Indien à partir de la base de Diégo-Garcia, au sud de Sri-Lanka. Mme Gandhi n'a de cesse de dénoncer la « militarisation croissante » dans la région, mais semble adresser des critiques plus vives aux Etats-Unis qu'aux autres pays.

En outre, d'un point de vue indien, les offres soviétiques présentent un double avantage. L'Inde a la possibilité de payer ses achats à l'aide de ses ventes à l'URSS, et, de fait, les échanges entre les deux pays connaissent une forte augmentation. D'autre part, Moscou lui propose de fabriquer certains matériels, y compris électroniques, et même d'acheter des composants de Mig réalisés dans les usines indiennes. L'URSS accepte ainsi l'une des conditons auxquelles sont conduits de se plier les industriels occidentaux en quête de marchés civils ou militaires en Inde. On ignore, pour le moment, si après s'être tourné vers un appareil comme le Mig-29 les Indiens renonceront à leur option sur plus d'une centaine de Mirage 2000 supplémentaires, dont ils pourraient construire certains éléments, ou demanderont seulement à revoir les termes du marché.

Quoi qu'il en soit, il ne fait guère de doute que l'accord soviéto-indien ravive la course aux armements en Asie du Sud. Les nouvelles livraisons soviétiques — le dernier contrat, de 2,5 milliards de dollars, date de 1981 — vont accentuer la suprématie déjà écrasante de l'Inde sur ses voisins, si l'on excepte la Chine, qui s'en inquiète toutefois dans la mesure où cela fait aujourd'hui le jeu de l'URSS. Ce n'est pas un hasard si, en visite cette semaine au Pakistan, le président chinois, M. Li Xiannian, a une nouvelle fois « sincèrement » appelé Islamabad et New-Delhi à normaliser leurs relations et souligné que Pékin aussi souhaitait développer des relations amicales avec l'Inde.

Après avoir paru ces dernières années très soucieux de diversifier leurs approvisionnements en armements en se tournant vers les pays occidentaux, notamment la France, les Indiens ne sont-ils pas en train de faire à nouveau de l'URSS leur premier partenaire dans ce domaine ? Au-delà de son importance militaire et géostratégique, le nouvel accord soviéto-indien a d'évidentes conséquences politiques. L'Inde, qui assure la présidence du Mouvement des pays non-alignés, aura plus de mal à convaincre ses amis occidentaux qu'elle n'est pas l'alliée privilégiée de l'URSS en Asie du Sud. Mais il est vrai que cette coopération est largement approuvée par l'opinion indienne, qui y voit un gage de sécurité, et même d'indépendance.

LE CONFLIT DU LIBAN

Les chrétiens non maronites demandent à être représentés à la conférence de réconciliation nationale

Beyrouth et ses environs ont connu, le vendredi 9 mars, une nouvelle flambée de violence, en particulier sur la ligne de démarcation entre les deux secteurs de la capitale, à trois jours de l'ouverture de la conférence de réconciliation nationale libanaise. Le départ pour Lausanne du ministre des affaires étrangères, M. Elie Salem, paraît indiquer que la réunion aura lieu malgré les sérieuses divergences qui subsistent entre les parties concernées, y compris sur le contenu de l'ordre du jour.

Le médiateur saoudien, M. Rafic Hariri, s'est entretenu successivement avec les chefs de l'opposition à Beyrouth et le ministre syrien des affaires étrangères à Damas, avant de se rendre le même jour à Ryad pour présenter au roi Fahd d'Arabie Saoudite un rapport détaillé sur les résultats de ses contacts.

Le président Amine Gemayel a eu, pour sa part, un long entretien téléphonique avec le chef de la diplomatie syrienne. On croit savoir que la conversation a porté sur l'augmentation du nombre de représentants libanais à la conférence de Lausanne. En effet, le patriarche grec orthodoxe d'Antioche et du reste de l'Orient, Mgr Agnatios IV Hakim, a déploré vendredi que les chrétiens soient uniquement représentés par des maronites. Une délégation parlementaire représentant trois autres confessions, grecque-orthodoxe, grecque-catholique et arménienne, s'est entretenue à ce sujet avec le président Gemayel.

En revanche, les Forces libanaises (milice chrétienne) estiment qu'elles « *ne sont concernées ni par les travaux ni par les résultats* » de la conférence de Lausanne. Le porte-parole de cette milice, M. Naoum Farah, a précisé néanmoins que si les décisions prises par la conférence s'avéraient insatisfaisantes, les Forces libanaises s'en tiendraient à une « *opposition politique loyale et constructive* » au régime du président Gemayel.

L'organisation Jihad islamique a, une nouvelle fois, menacé vendredi de continuer ses attaques contre les intérêts français au Liban si le gouvernement de Paris ne retirait pas immédiatement ses troupes. Dans un communiqué, cette organisation a revendiqué trois opérations qui auraient eu lieu vendredi, à l'aube, contre l'ambassade de France et deux positions militaires sur la ligne de démarcation séparant les deux secteurs de la capitale. A l'ambassade de France, on indique ne pas être au courant d'une attaque sur la chancellerie. Cependant, un journaliste libanais qui se rendait à son bureau a été tué à proximité de l'ambassade par un tir de roquettes.

M. Laurent Fabius en visite en Israël

Tel-Aviv *(AFP)*. — M. Laurent Fabius, ministre français de l'industrie et de la recherche, est attendu, ce samedi 10 mars à Tel-Aviv, pour une visite officielle de trois jours, la première de ce niveau depuis le début de la guerre du Liban.

On insiste, de part et d'autre, sur l'« *importance* » de cette visite, dans le cadre de la normalisation des relations israélo-françaises ouverte par le voyage en Israël, il y a deux ans, du président Mitterrand, comme sur ses retombées attendues dans le domaine de la coopération technologique et scientifique.

M. Fabius, qui est l'invité du ministre israélien de l'industrie et du commerce, M. Gideon Patt, rencontrera le lundi 12 mars le premier ministre, M. Shamir, et plusieurs membres du gouvernement. Mardi, il doit s'entretenir avec des personnalités du Parti travailliste, dont le chef de l'opposition, M. Shimon Pérès.

Sur le plan scientifique, la visite prévoit des rencontres avec de nombreux chercheurs et universitaires, notamment au célèbre institut scientifique Weizman, près de Tel-Aviv, et au « Technion » de l'université de Haïfa.

Paris et Jérusalem souhaiteraient notamment développer leurs contributions privées et leur mécénat scientifique, pour compléter la coopération d'État à Etat déjà relativement développée. La France est le cinquième fournisseur d'Israël (403 millions de dollars en 1983, contre 365 en 1982), son troisième client européen (279 millions de dollars, contre 257 en 1982) et son quatrième mondial.

De Genève à Lausanne

La réunion à Lausanne, lundi prochain 12 mars, du Congrès de réconciliation nationale libanais sera la deuxième de cet organisme qui regroupe neuf personnalités libanaises. Une première réunion de ce Congrès — sans précédent dans l'histoire du Liban — s'était tenue à Genève du 31 octobre au 4 novembre derniers.

La conférence s'était ouverte dans une atmosphère extrêmement froide. Personne ne s'était salué, et aucun applaudissement n'avait suivi le discours du président Gemayel, prononcé dans un silence total et dans l'indifférence apparente de MM. Walid Joumblatt, leader druze, et l'un des dirigeants de l'opposition armée au président Gemayel, et Abdel Hamil Khaddam, ministre syrien des affaires étrangères, présent à titre d'observateur.

Enfin, un incident jugé révélateur par les observateur, avait également marqué cette première conférence : M. Walid Joumblatt et l'ex-président de la République, M. Soleiman Frangié, étaient arrivés au Congrès porteurs d'un pistolet, dont ils avaient accepté de se dessaisir après de longs conciliabules et après avoir reçu des assurances que leurs adversaires n'étaient pas armés.

A l'issue de cette conférence, un communiqué commun soulignait un accord, notamment, sur l'arabité du Liban, l'évacuation des troupes israéliennes et le principe d'une discussion sur les projets de réformes établis par les participants dans tous les domaines (politique, économique et social).

L'affirmation de l'arabité du Liban avait été récusée ensuite par les Forces libanaises (partis conservateurs chrétiens).

Les participants avaient chargé le président Gemayel d'obtenir l'annulation de l'accord israélo-libanais du 17 mai, préalable à la reprise des travaux de la conférence. S'étant heurté au refus du président Reagan d'abord, à celui des Syriens ensuite, le chef de l'Etat n'a pu convoquer une nouvelle réunion des parties antagonistes. Cet échec avait favorisé la reprise de la guerre civile. La récente visite à Damas du président Gemayel et l'abrogation de l'accord du 17 mai ont permis la reprise du dialogue.

LA PRÉPARATION DU CONSEIL EUROPÉEN

Les trois derniers conseils des ministres des Dix se réunissent à Bruxelles

Dimanche 11 mars s'ouvre, à Bruxelles, le dernier conseil des ministres de l'agriculture des Dix avant le sommet des 19 et 20 mars prochains. Cette réunion durera jusqu'à mardi. A partir de lundi matin siégeront également dans la capitale belge deux autres réunions : celle des ministres des affaires étrangères et celle des ministres de l'économie et des finances.

Les ministres de l'agriculture doivent notamment réexaminer, dimanche, les propositions de la RFA sur le démantèlement des montants compensatoires demandé par la France. Leurs collègues de l'économie et des finances feront le point, lundi, sur la coopération monétaire au sein de la CEE. Quant aux ministres des affaires étrangères des Dix, ils auront, outre les séances de travail de caractère formel, consacrées à une ultime préparation du conseil européen des 19 et 20 mars, une réunion plus informelle, lundi après-midi, à Val-Duchesse. Mardi après-midi, à l'issue de leurs travaux, sera donnée une conférence de presse.

Après la présidence française du conseil européen (*le Monde* du 8 mars), la Commission des Communautés a, elle aussi, démenti les rumeurs selon lesquelles, devant la persistance de certains blocages essentiels, le sommet pourrait être reporté à une date ultérieure.

LA GUERRE DU GOLFE

Les Irakiens n'ont pas réussi à déloger les Iraniens des îles Majnoun

De violents combats se poursuivaient, ce samedi matin 10 mars, pour la quatrième journée consécutive, autour des îles Majnoun, au sud du front irako-iranien.

Selon Téhéran, plus de deux mille soldats irakiens ont été tués ou blessés au cours de ces batailles. Les forces iraniennes n'ont pu être délogées de ces îles, entourées de marécages.

Vendredi, l'Iran a accusé une fois de plus l'Irak d'avoir fait usage d'armes chimiques au cours des combats à Majnoun. « *Des dizaines de nos combattants ont été blessés* », indique un communiqué. Téhéran soutient que ces dernières semaines un millier de soldats ont été atteints, dont plusieurs très grièvement. Ils sont, dans leur quasi-totalité, soignés dans des hôpitaux iraniens. Cinq ont été envoyés en Suède et dix en Autriche ; trois parmi ces derniers sont morts de leurs blessures.

A la suite d'une décision prise par le secrétaire général des Nations unies, M. Perez de Cuellar, un groupe d'experts en armes chimiques se rend ce week-end à Téhéran pour enquêter sur les accusations formulées par le gouvernement iranien.

Celles-ci « *ne sont pas fondées* », a déclaré M. Chadli Klibi, secrétaire général de la Ligue arabe. A l'issue d'un entretien qu'il a eu jeudi à Paris avec M. Claude Cheysson, M. Klibi a suggéré que le conseil européen de Bruxelles (19-20 mars) « *arrête une action pour engager un processus de paix entre l'Irak et l'Iran* ».

Sur la demande du président irakien, M. Saddam Hussein, la Ligue arabe pourrait organiser très prochainement une réunion extraordinaire au niveau des ministres des affaires étrangères des pays membres.

Les chefs de diplomatie des Etats arabes du Golfe devaient se réunir ce samedi pour rechercher, eux aussi, les moyens de mettre un terme à la guerre du Golfe.

Étranger

ESPAGNE

Un maire socialiste dans la tourmente basque

Les élections du 26 février au Pays basque espagnol ont montré, avec une désolante évidence que 15 % des votants expriment, comme en 1980, leur accord avec les terroristes de l'ETA. L'équation « Felipe Gonzalez égale Franco » a même progressé de deux points autour de Saint-Sébastien. Il n'est pas facile d'être socialiste, à la tête d'une municipalité où les irréductibles sont aussi actifs et nombreux.

De notre correspondant

Saint-Sébastien. — « *Comment suis-je arrivé là ? Mon parti avait besoin, je crois, d'une personne d'un naturel placide pour occuper un tel poste. Comme, de plus, je suis originaire de la région, il semblait que je pouvais parfaitement faire l'affaire. Cela dit, j'avoue que la tâche est plus difficile que je ne l'imaginais au départ.* » À entendre M. José-Maria Gurrutxaga, on prend aisément conscience que sa fonction n'est pas de tout repos. Ce n'est pas une sinécure que d'être, à trente-six ans, le premier maire socialiste de l'explosive ville de Renteria, bastion du nationalisme basque pur et dur et des thuriféraires de l'ETA militaire. Depuis son élection à ce poste lors des municipales de 1983, M. Gurrutxaga a le sentiment de combattre en première ligne, dans une guerre qui n'ose pas dire son nom.

Le maire se serait sans doute bien passé de la renommée particulière qu'a acquise sa ville en Espagne. Il ne se passe pas de mois, voire de semaine, sans que l'on y parle de grèves générales, de manifestations violentes et de barricades, le tout orchestré par les partisans de la coalition Herri Batasuna, proche de l'ETA militaire. La dernière fois, c'était en février, après l'assassinat au Pays basque français, par le GAL (Groupe antiterroriste de libération), de deux réfugiés membres présumés de l'ETA. Trois camions français furent renversés et brûlèrent durant des heures sur la route nationale qui traverse la ville, sans que la police intervienne. La routine, en somme, à Renteria.

La ville, il est vrai, ne respire pas la quiétude et la joie de vivre l'a abandonnée. A une dizaine de kilomètres à l'est de Saint-Sébastien, ce n'est qu'une désespérante enfilade de HLM aux murs sales qui se regardent en chiens de faïence, avec le linge qui pend aux fenêtres et le piaillement incessant des gosses, dans un nuage de bruyante pollution. Avec ses quarante-cinq mille habitants, ce n'est qu'une terne ville-dortoir, où les plus fortunés travaillent dans les industries de la région, tandis que les autres, c'est-à-dire 23 % de la population active (un des taux les plus élevés de la province) se retrouvent sans emploi. Le chômage touche particulièrement les jeunes, ce qui ne peut que favoriser la radicalisation. Rien d'étonnant, dans ces conditions, si Renteria subit tout autant les affres de la délinquance de droit commun que celles de la violence politique.

MENAGER

Accusé d'« espagnolisme »

Aux élections municipales de 1979, c'est un maire appartenant à Herri Batasuna, M. Sabino Olaizola, qui avait été élu, grâce à l'appui du PNV (Parti nationaliste basque). Renteria était alors devenue la « zone libérée » des nationalistes les plus radicaux, qui semblaient y faire la loi. Leur domination était d'autant plus complète que le chef de la police municipale, la seule présente dans la ville, apparaissait très lié au maire. La garde civile, particulièrement peu appréciée dans la population, et dont la caserne, située dans le centre de la ville, prenait de plus en plus l'aspect d'un camp retranché, avait abandonné les lieux en 1979. Elle aurait dû être remplacée par la police nationale, censée prendre à sa charge les villes de plus de vingt mille habitants. Renteria l'attend toujours.

Et puis M. Gurrutxaga est arrivé à la municipalité, un peu comme un empêcheur de manifester en rond. Né à Saint-Sébastien, de parents militants nationalistes, le nouveau maire était tout aussi basque que les plus « basquisants », davantage, même, qu'une bonne partie de ses administrés, dans cette ville constituée pour près de la moitié d'immigrants venus du reste du pays. Mais, revenus de leur surprise, les nationalistes les plus radicaux n'en décidèrent pas moins de rendre la vie impossible à cet « espagnoliste » venu briser leur monopole.

« *L'électorat de Renteria n'est pas plus radical qu'un autre,* observe M. Gurrutxaga. *Aux élections régionales du 26 février dernier, nous avons obtenu 35 % des suffrages, alors que Herri Batasuna n'en a totalisé que 21 %. Faute de dominer les urnes, ses militants ont décidé de dominer la rue. Et ils y sont parvenus en imposant ici le règne de la peur.* » Peur de l'affrontement physique avec le « noyau dur » de la coalition et surtout, sous-jacente, peur de la possible réaction des « autres », ceux qui manient le pistolet et dont l'ombre se profile derrière les casseurs. Trois personnes n'ont-elles pas été assassinées à Renteria par l'ETA depuis l'arrivée de M. Gurrutxaga à la mairie ?

Des insultes et des œufs

C'est ce qui explique, par exemple, qu'un appel à la grève générale lancé par une coalition qui représente 21 % de l'électorat mais désavoué par toutes les autres formations politiques, permette de paralyser complètement la ville. « *C'est toujours le même scénario,* affirme M. Gurrutxaga. *De petits commandos de trois à quatre personnes se déplacent de bar en bar, de magasin en magasin pour contraindre les propriétaires à fermer leurs volets. Ceux qui refusent savent que leurs vitres seront brisées, en signe d'avertissement. Personne ne se hasarde généralement à courir un risque plus sérieux.* »

Le PSOE (Parti socialiste ouvrier espagnol) est devenu l'une des cibles favorites des trublions de Renteria. Son siège, la maison du peuple, a été endommagé à deux reprises. Lors de la première session du conseil municipal qui suivit les élections de 1983, des manisfestants sympathisants de Herri Batasuna obligèrent à suspendre la séance en lançant des œufs sur les conseillers socialistes. « *Le siège du PSOE est devenu l'un des objectifs obligés de toutes les manifestations,* affirme M. Gurrutxaga. *Après avoir renversé et brûlé quelques véhicules sur la route nationale, ce qui est particulièrement facile puisqu'elle passe dans le centre de la ville, on défile devant la maison du peuple en proférant des insultes ou en jetant des pierres.* »

Le 20 décembre dernier, la campagne contre le maire a monté d'un cran. Dans la soirée, un groupe de jeunes gens masqués a fait irruption à la maison du peuple. Ils ont saccagé tout le matériel, détruit chaises et tables, avant de monter à l'étage supérieure, où M. Gurrutxaga s'était réfugié. Le maire a été renversé et roué de coups. Les lunettes brisées, le visage ensanglanté, il a finalement pu s'enfuir à l'extérieur. Ses assaillants l'ont poursuivi sur toute la longueur de la rue principale, sans que personne ose intervenir. « *Les gens fermaient précipitamment leurs portes en me voyant arriver,* affirme M. Gurrutxaga, *et les automobilistes accéléraient dès que je m'approchais de leur véhicule pour chercher du secours.* » Depuis ce jour, il ne se promène plus dans les rues de Renteria qu'en compagnie de quelques camarades musclés.

Qui sont les responsables de cette escalade de violence ? Dans la promiscuité malsaine de cette ville où chacun se connaît, nombreux sont ceux qui pourraient répondre, avec noms et prénoms, à une telle question. Mais chacun préfère « ne pas savoir » : les « autres », eux aussi, risquent de vous connaître. Passer à leurs yeux pour un délateur peut parfois signifier une véritable condamnation à mort, prononcée, dans un style kafkaïen, par un tribunal invisible, qui ne se soucie ni de défense, ni d'appel.

M. Gurrutxaga ne cache pas son pessimisme : la situation à Renteria, et dans d'autres villes semblables du Pays basque, n'est-elle pas réellement sans issue ? S'agit-il simplement de rétablir une fois pour toute la loi et l'ordre comme on l'entend affirmer à Madrid ? Ou n'a-t-on pas affaire à un problème bien plus complexe, qui ne se résume pas aux excès de quelques casseurs ? Si la coalition Herri Batasuna, à Renteria, domine la rue par la menace, on ne peut toutefois oublier que, dans le secret de l'isoloir, un électeur sur cinq se prononce en sa faveur.

S'agit-il pour autant d'un vote d'appui implicite à l'ETA militaire ? Il n'est guère aisé de distinguer les motivations profondes de ce vote de rejet, qui englobe tout autant les laissés-pour-compte de la crise économique que les jusqu'au-boutistes du nationalisme. Après quarante ans d'une répression plus implacable ici que dans le reste du pays, comment faire comprendre aux irréductibles et à leurs apologistes que les méthodes d'hier ont perdu toute justification ? Vu depuis Renteria, le problème basque paraît inextricable.

THIERRY MALINIAK.

TÉMOIGNAGE

La longue marche du KGB en Iran

Les anciens communistes du Toudeh et du PDAI réfugiés en Occident parlent et écrivent. Un journaliste iranien recense quelques-uns de ces témoignages. Ils révèlent que Iouri Andropov et son KGB se sont beaucoup intéressés à Téhéran.

L'histoire des rapports entre Moscou et l'Iran est longue et complexe. Trois échecs successifs du Parti communiste iranien (Toudeh) ont, il est vrai, fait affluer en URSS près de 60 000 militants ; 15 000 d'entre eux, originaires de l'Azerbaïdjan iranien, s'enfuirent après décembre 1947 dans la république soviétique du même nom pour échapper à l'assaut furieux lancé contre leur région par l'armée de Téhéran. Une seconde vague déferla après l'attentat manqué contre le chah en 1959, lorsque le Toudeh fut mis hors la loi par le Parlement. Enfin, après la chute de Mossadegh, en août 1953, plus de 20 000 Iraniens cherchèrent à nouveau refuge en URSS.

Les cadres du Parti — notamment les membres de son comité central — furent « *recyclés* » en Union soviétique ou en Europe de l'Est, recevant une formation propre à les rendre « *opérationnels* » dès leur retour en Iran. Andropov, qui allait être un jour appelé — mais brièvement — au poste suprême, a joué dès 1958 un rôle important auprès de cette émigration, provenant à la fois du Toudeh et du PDAI (Parti démocratique de l'Azerbaïdjan iranien), formation qui tenta, il y a trente-sept ans, de fonder une république autonome et de la rattacher au grand voisin.

C'est Geidar Aliev, étroitement mêlé à cette tentative, qui intéressa Iouri Andropov aux affaires iraniennes. Le futur secrétaire général, né en Ossétie du Nord, aurait d'ailleurs fort bien pu parler le farsi qui est encore en usage dans cette région. Responsable des relations avec les partis frères au secrétariat du comité central, il créa, dès 1959, une station de radio qui, à partir de Sofia, diffusait la propagande des communistes iraniens en plusieurs langues de l'empire et chargea le colonel Hadjiev, premier secrétaire de l'ambassade soviétique en Bulgarie, de contrôler leur orthodoxie idéologique.

Le « couple Andropov-Aliev »

L'activité de Iouri Andropov et de Geidar Aliev est retracée par un ancien officier de l'armée du chah, M. Ghalian, réfugié politique lui-même, qui passa vingt-cinq ans en URSS. « *Andropov,* écrit-il, *s'occupa ensuite de créer d'autres radios clandestines en persan azari et kurde, dont la Voie nationale de l'Iran, installée à Moscou et dirigée alors par M. Mizani, qui devait, en mai 1983, être arrêté à Téhéran avec plusieurs membres du Toudeh.* » Le futur maître du Kremlin contrôlait par ailleurs les publications communistes, telles *Mardom* (le Peuple), organe central du Toudeh, et le *Journal de l'Azerbaïdjan,* qui continuent à paraître régulièrement à ce jour.

Dès cette époque, Moscou attachait une grande importance à la formation des futurs cadres d'un Iran communiste. Entre 1958 et 1964, Andropov et Aliev envoyèrent un grand nombre d'entre eux se perfectionner, d'abord en Chine et à Cuba, puis en Syrie, au Liban et en Libye. Sa spécialisation convenait parfaitement à Aliev. Il était, en effet, originaire d'Iran et était né à Nakhjavan en 1923, dans une famille chiite. Maîtrisant parfaitement, outre le farsi, le turc et l'arabe, il avait commencé sa carrière dans le KGB comme sous-lieutenant (1941-1946) et contrôlé le séparatisme du PDAI à Tabriz avant d'assurer la fuite en URSS des militants menacés. A ce titre, il était devenu l'intermédiaire obligé entre les deux partis iraniens et le comité central soviétique.

Lorsque, en 1967, Iouri Andropov prit la tête du KGB, il nomma Aliev à la direction de l'organisation en Azerbaïdjan soviétique. Le patron et son subordonné jouèrent alors un rôle décisif dans la désignation des membres du comité central du Toudeh. A l'époque, le secrétaire général en était Radmaneche, qui, selon le docteur Jahanchahlou, ancien secrétaire général adjoint du PDAI, était un « *un intellectuel modéré et indocile* » (1). Il fut aisément évincé et remplacé par « *un vieil aristocrate bien tranquille* », le prince Kajar Eskandri (2). En fait, une potiche cachant mal les deux hommes de confiance du KGB, Kambakhch et Kianouri.

Le second, secrétaire général, frappé par la répression de l'imam, est une personnalité connue. On se souvient moins du premier, qui est mort en 1977. Formé dès l'enfance en URSS, il y était devenu, à vingt-cinq ans, lieutenant-pilote, ce qui lui valut d'être soupçonné d'espionnage lorsqu'il servit dans l'aviation de son pays. Soupçon fondé selon un témoin qui le crédite dès cette époque de « *solides relations avec le KGB* » (3). Le docteur Jahanchahlou est encore plus explicite : « *Il portait,* raconte-t-il, *pendant toute la tentative de création d'une république autonome, son uniforme soviétique et était à tu et à toi avec l'ambassadeur d'URSS et les officiers soviétiques à Téhéran* » (4).

Beau-frère de Kambakhch, Kianouri jouissait lui aussi d'un traitement de faveur dès les années 40. Les deux « hommes sûrs » de Moscou en Iran s'appuyaient, au sein du comité central, sur MM. Tabari, Mizani et Ghodvé pour former « *une majorité solide liée au KGB* » (5).



« Nos ayatollahs »

Contrôlant aussi étroitement le parti frère, la centrale d'espionnage soviétique tenta, par son entremise, de prendre contact avec un opposant au chah dont nul, à l'époque, ne devinait le prodigieux destin. L'ayatollah Khomeiny était alors réfugié dans la ville sainte irakienne de Nadjav. Un officier du PDAI, le général Panahian, fut chargé par Aliev d'établir ce contact par l'intermédiaire du général Timour Bakhtiar. Ce dernier, après avoir dirigé la SAVAK, était devenu un opposant au chah et avait, lui aussi, cherché refuge en Irak. Il connaissait bien le dignitaire religieux (6). La mission fut exécutée, et c'est le parti Toudeh qui publia le premier, à Leipzig, les textes incendiaires de Khomeiny contre le régime impérial. Mais des agents de la SAVAK assassinèrent le général Bakhtiar. L'ayatollah Khoeinina prit le relais. L'actuel vice-président du Parlement iranien effectuait à l'époque de nombreux voyages entre Nadjav et Leipzig.

Par ailleurs, selon la même source, un autre religieux, l'hodjatoleslam Doai, secrétaire de Khomeiny, eut affaire à plusieurs agents iraniens du KGB et reçut en 1974, après accord d'Andropov, la responsabilité de la section persane de Radio-Bagdad. Il est aujourd'hui chargé du grand quotidien iranien *Ettelaat.*

En fait, les avances du KGB en direction du clergé chiite ont une longue histoire. L'un des premiers agents de ce qui était encore la Guépéou en Iran (1926-1928), Georges Sergueievitch Agavekev, transfuge en France l'année suivante, a raconté au quotidien *le Matin* (du 26 au 30 octobre 1930) comment il procédait : « *Notre agent à Qom parlait aussi bien farsi qu'un natif de la ville sainte. Il avait ses entrées chez les religieux et nous étions au courant par lui de l'activité, d'ailleurs efficace, des collègues anglais auprès des mollahs. Maintenant, nous aussi nous avons nos ayatollahs.* » Il est vrai que, familier de la réalité iranienne, Aliev connaissait l'importance du clergé chiite. Il avait, pour le gagner à sa cause, fait venir à Tabriz l'« *imam du vendredi* » de Bakou (Azerbaïdjan soviétique). Le dignitaire religieux, excellent orateur, rallia des étudiants en théologie aux thèses du PDAI. Les habitants de Tabriz le surnommèrent l'« *imam rouge* » non seulement en raison de ses convictions, mais parce qu'ils voyaient dans sa face rubiconde l'indice d'un penchant pour l'alcool (7). Lorsque survint la révolution iranienne, les Soviétiques placèrent Kianouri à la tête du Toudeh en raison du fait qu'il s'agissait du petit-fils de l'ayatollah Nouri, que Khomeiny tenait en haute estime.

Si l'on en croit l'ancien secrétaire du Toudeh, Radmaneche, mort récemment en RDA, et dont d'anciens camarades rapportent les propos, Iouri Andropov contrôlait directement le parti, *via* Kianouri, à partir de 1978. Pourtant, la nomination de ce dernier avait vivement mécontenté beaucoup de cadres, qui allèrent jusqu'à quitter le parti. Ils révèlent aujourd'hui les dessous de leurs longues années d'exil.

PARVIZ NAGHIBI.

1) *Nous et les étrangers,* par le docteur Jahanchahlou, médecin et ancien adjoint au secrétaire du Parti démocratique de l'Azerbaïdjan iranien (PDAI), publié en RFA, 1982, p. 218.

2) *Ibid,* p. 289.

3) Dr Kechavarz, *J'accuse,* 1979, Genève.

4) *Op. cit.* à la note 1, p. 310.

5) Dr Kechavarz, *op. cit.,* p. 28.

6) Ghazian, *in* revue *Kaveh,* automne 1983, Munich, p. 52.

7) *Revue persane,* organe du FLI, 12 janvier 1983.

Nouvelle Mercedes 190 D. Autant 190 que Diesel.

La Diesel 190 arrive sur le marché.
Et c'est un évènement.
N'est pas 190 qui veut.
Diesel Mercedes non plus.

Avec la 190 D de Mercedes, voici donc proposé le cocktail détonant d'une 190 et d'un Diesel Mercedes. Faites le tour de la voiture. Beauté et ligne compacte sont au rendez-vous. Montez à bord. Comme on pouvait s'y attendre, les bonnes surprises succèdent aux bonnes surprises.

Tout d'abord, Mercedes a imposé le silence à son diesel. Fibre de verre et matière synthétique isolent le moteur et la boîte de vitesses. Avec ce carénage anti-bruits, les décibels sont en chute libre. Et la 190D est considérée comme l'un des diesels les plus silencieux du monde.

Route de velours.

Autre bonne surprise, le plaisir de conduire. La D est une 190 à part entière. Une 190 qui se moque de la pluie et du mauvais temps. A son volant, vous éprouvez la même stupéfiante tenue de route que sur le modèle à essence. Pour vous et vos passagers, c'est route de velours. Sollicitez l'accélérateur. Prenez les courbes avec élan. La 190D n'a rien d'une voiture de [illegible]. Pas besoin de turbo pour lui donner des ailes. Sous le pied, vous avez du vif-argent.

Avec son moteur 2 litres entièrement nouveau, vous passez de 0 à 100 km/h en 18". Et vous atteignez 160 km/h (sur circuit) sans crier gare.

Pilotez précis. Faufilez-vous en ville. La direction à démultiplication variable se soumet à votre bon vouloir. Et la boîte 4, 5 vitesses ou automatique se joue de toutes les difficultés.

Étonnante sobriété.

Une autre bonne surprise vous attend. La 190D est d'une étonnante sobriété*. Elle ne consomme que 5 litres de gazole aux 100 à 90 km/h. Une performance pour un moteur aussi puissant.

En plus, la 190D prend soin de l'environnement. Son taux de pollution est bien inférieur à celui d'une voiture à essence. Difficile d'être plus exigeant.

Diesel homogène, fruit d'une irremplaçable expérience, la 190D n'oublie pas qu'elle est aussi 100 % Mercedes.

100 % Mercedes.

Sécurité oblige. Comme sur toutes les Mercedes, l'habitacle hautement rigide possède des zones d'absorption à déformation contrôlée. L'ABS* assure en toutes circonstances un freinage efficace et un contrôle précis de la trajectoire.

Et le dispositif Airbag* incorporé au volant augmente encore votre sécurité.

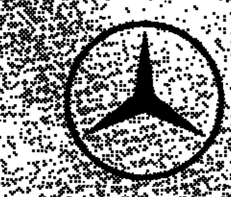
Et puis le confort est de la partie. Sensation profonde de bien-être, aménagement raffiné de l'habitacle, qualité des finitions : tout Mercedes est là, concentré pour votre bonheur.

Il y a peut-être d'autres diesels sur le marché. Mais ce ne sont pas des Mercedes. Et encore moins des 190. Avec la 190D, vous découvrez avec passion la version diesel d'un pur-sang. Le Diesel Mercedes au sommet de sa forme n'a jamais eu autant d'attraits.

** Mercedes 190D BVS. Consommations normes UTAC : 5,0 l à 90 km/h, [illegible] l à 120 km/h, [illegible] en parcours urbain.*

** ABS et Airbag en option.*

Mercedes-Benz Financement : un financement personnalisé.



Mercedes-Benz



Étranger

RFA

Le syndicat de la métallurgie lance une série de grèves d'avertissement pour la semaine de trente-cinq heures

Correspondance

Bonn. – A l'appel du syndicat IG Metall (2,5 millions de membres) une série de grèves d'avertissement doit affecter la métallurgie, dans la région de la Ruhr. Elles sont destinées à appuyer les revendications syndicales sur la semaine de trente-cinq heures. Dès lundi 12 mars, deux mille cinq cents ouvriers doivent cesser le travail entre 6 heures et 8 heures dans une dizaine d'entreprises de Gelsenkirchen. D'autres mouvements sont prévus les jours suivants dans plusieurs autres villes. Le chômage dans la Ruhr a atteint en janvier un nouveau taux record (11,2 % – soit une augmentation de 8 % par rapport à janvier 1982). Gelsenkirchen, avec un taux de 15 %, est l'une des villes les plus touchées.

Ces premières grèves d'avertissement surviennent alors que les négociations sur le renouvellement des conventions salariales et la réduction de la durée du travail sont dans une impasse totale. En début de semaine le porte-parole d'IG Metall à Francfort avait indiqué que, après l'échec de la quatrième série de pourparlers, il était temps pour les syndicats *« d'argumenter en démontrant leur force »*.

Appuyé par le gouvernement, le patronat ouest-allemand refuse toute concession sur la réduction de la durée hebdomadaire du travail, officiellement fixée à quarante heures. L'Union des syndicats allemands, le *DGB*, réclame la semaine de trente-cinq heures sans diminution de salaire, seul moyen, estime-t-elle, de lutter efficacement contre le chômage. Bien qu'à plusieurs reprises certaines fédérations syndicales aient laissé entendre qu'elles étaient prêtes à négocier un calendrier, le patronat s'est montré totalement inflexible, faisant valoir qu'il y allait de la compétitivité des entreprises et de la reprise de l'économie.

Le gouvernement propose de réduire le temps de travail en instaurant un système de préretraite à cinquante-huit ans. Au cours d'une réunion jeudi à Bonn, les ministres de l'économie, des finances et du travail se sont mis d'accord sur les termes d'un projet de loi qui sera déposé au Bundestag. Les préretraités toucheraient au minimum 65 % de leur dernier salaire, le gouvernement y participant pour 35 %. Les syndicats jugent totalement insuffisant ce système, qui ne créerait, selon eux, que peu d'emplois nouveaux.

Les grèves d'avertissement prévues dans la Ruhr permettront de tester la combativité d'IG Metall dont les troupes semblent encore peu prêtes à se lancer dans un mouvement dur. Selon un sondage publié par l'institut EMNID, 35 % seulement des membres des syndicats sont favorables à une grève pour appuyer la revendication des trente-cinq heures, 49 % se prononçant contre. Sur l'ensemble des salariés, 27 % seulement tiennent pour justifiée la position des syndicats.

HENRI DE BRESSON.

RÉUNIS A LUXEMBOURG

Les dirigeants des partis socialistes de la Communauté ont adopté un manifeste électoral qui met l'accent sur la lutte contre le chômage

De notre correspondante

Luxembourg. – Les partis socialistes de la Communauté européenne ont lancé, vendredi 9 mars, leur campagne pour les élections européennes. A l'issue de leur treizième congrès, les délégués ont adopté à l'unanimité un manifeste qui servira de plate-forme électorale commune aux différents partis, et dont le point central est la lutte contre le chômage.

C'est la première fois qu'un tel pari est lancé, a souligné M. Joop den Uyl, président de l'Union des PS de la Communauté. Le projet adopté vendredi rassemble les textes d'orientation sur la réforme de la politique agricole commune, l'identité de la CEE, l'industrie, les relations avec le tiers-monde et la sécurité européenne.

Les socialistes européens estiment que les douze millions de chômeurs de la Communauté (et, ajoutent-ils, les millions de femmes qui ont droit au travail au même titre que les hommes) ne peuvent trouver ou retrouver un emploi que par la réduction de la durée du travail. Aussi proposent-ils d'aller progressivement, et après concertation, vers la semaine de trente-cinq heures, qui devrait être étendue à l'ensemble des secteurs, en 1987 au plus tard.

Travail, paix et liberté : tel est le mot d'ordre choisi par l'union des PS européens. A l'image du Parlement, les socialistes demandent la mise en œuvre d'un *« pacte de l'emploi »* permettant de créer de nouveaux postes dans les secteurs public et privé. Par ailleurs, leur manifeste accorde la priorité aux investissements publics, qui doivent accélérer la relance économique.

Au cours de son intervention, M. Lionel Jospin, premier secrétaire du PS, a précisé que la solution de Jacques Chirac visant à mettre l'un des partenaires communautaires – le Royaume-Uni – en congé de l'Europe (*le Monde* du 10 mars) ne permettrait pas de sortir la Communauté de son immobilisme. *« Jacques Chirac traite mal ses amis politiques »*, a-t-il constaté. Pour M. Jospin, chacun doit prendre ses responsabilités mais, à huit jours du conseil européen de Bruxelles, aucune garantie n'est donnée pour éviter l'échec.

« Il n'y a pas d'Europe socialiste, mais un socialisme européen », a ajouté le premier secrétaire du PS. *« Le monde a besoin d'une Europe unie. »* Celle-ci, qui a su créer un réseau social sans pareil, a été mise sur la défensive par la crise économique, et elle n'a pas su saisir l'occasion de créer des industries d'avenir. Seule une politique de relance concertée permettra de sortir de cette impasse, et les socialistes seuls pourraient y aboutir, a estimé M. Jospin, qui a également souligné que l'Europe porte une lourde responsabilité en matière de sécurité.

Les « méthodes libyennes » de la France

Les délégations britannique et danoise avaient semé quelque trouble en proposant trente-cinq amendements avant de souscrire au manifeste. Elles s'en sont distanciées sur le problème de l'extension des compétences du Parlement européen. M. Guerra, vice-premier ministre espagnol, n'a pas manqué, par ailleurs, d'interpeller M. Jospin sur l'incident naval, qui oppose actuellement Paris et Madrid. Le premier secrétaire du PS a répondu que la France avait agi dans le cadre de la légalité et après avertissements répétés. Ce qui n'a pas empêché le bras droit du premier ministre espagnol de comparer la démarche française aux méthodes utilisées par la Libye du colonel Kadhafi...

DANIÈLE FONCK.

Etats-Unis : L'irrésistible Gary Hart

L'homme qui fait mentir les sondages

Les directeurs de la plupart des instituts de sondage américains ont encore l'oreille basse : alors qu'ils monnayent fort cher leurs services, ils ont été incapables de prévoir le phénomène Gary Hart en général, et l'imposante victoire remportée par le sénateur du Colorado, lors des élections primaires du 28 février dernier, dans le New-Hampshire.

Cet échec des industriels du sondage n'a rien de surprenant. Ce n'est pas le premier et ce ne sera sans doute pas le dernier. Le plus étonnant, cependant, c'est que le même Gary Hart avait imposé aux mêmes sondeurs un cuisant camouflet il y a déjà huit ans, lorsqu'il réussit à imposer le sénateur McGovern comme candidat à la présidence à un parti démocrate dont l'establishment était plus qu'hostile.

Gary Hart, contrairement à ce que certains voudraient faire croire, n'est pas un extra-terrestre récemment descendu parmi nous. C'est, au contraire, un vieux routier de la politique, un vrai professionnel, qui a toujours su, jusqu'à présent, compenser une absence chronique de moyens financiers par un remarquable sens de l'organisation et un flair politique exceptionnel. A quarante-sept ans, après tout, on n'est plus exactement un chérubin. Aux Etats-Unis comme ailleurs, on ne se retrouve pas deux fois élu sénateur par inadvertance. Walter Mondale, après tout, n'a pas tout à fait tort d'enrager : *« On dit qu'il est jeune ! On dit que je suis vieux ! Pourtant, il a quarante-sept ans et je n'en ai que cinquante-six. La différence n'est pas énorme. »* Mais M. Mondale oublie une chose : il n'est pas facile de se débarrasser d'une image lorsqu'elle vous colle à la peau, et les différences d'âge ne se comptent pas qu'en nombre d'années.

C'est en 1971 que les professionnels de la politique commencent à entendre parler d'un jeune Gary Hart, avocat à Denver, dans les montagnes du Colorado, opposé à la guerre du Vietnam et fervent écologiste comme la grande majorité de sa génération. C'est, dit-on, ce *« doux radical »* que le sénateur McGovern a choisi pour diriger sa folle campagne. Et tous de souhaiter *« bien du plaisir »* à ces deux illuminés... Assez vite, cependant, Gary Hart impose le respect. Son candidat n'a pas d'argent, toutes les contributions traditionnelles étant drainées par la « machine » démocrate, favorable, dans son ensemble, à Edmund Muskie ? Qu'à cela ne tienne ! Gary Hart crée le « McGovern ford President Club », dont la cotisation est de 10 dollars par mois. Dès le début de 1972, 100 000 dollars arrivent ainsi chaque mois dans les caisses du sénateur pacifiste.

Un « petit Hitler »

Autre problème à résoudre : McGovern ne peut pas compter sur une organisation électorale nationale, qui coûte une fortune. Qu'à cela ne tienne ! Gary Hart va avoir recours à la décentralisation : sur la base du volontariat, il crée une multitude de quartiers généraux sur tout le territoire et leur accorde une grande autonomie au lieu de les soumettre aux ordres de l'état major de Washington. Cette souplesse, outre qu'elle favorise l'initiative et le dynamisme, va se révéler très payante dans les élections primaires qui constituent autant de cas particuliers que ne peuvent pas toujours résoudre les chefs d'orchestre anonymes installés dans la capitale fédérale.

Mais la « saga » McGovern a sa contrepartie. Si le sénateur du Dakota du Sud réussit bien à s'assurer l'investiture démocrate au premier tour de scrutin de la convention de Miami en juillet 1972, il échoue piteusement dans sa lutte contre Richard Nixon. Avocat d'une seule cause – la guerre du Vietnam – McGovern commença à perdre sa crédibilité lorsqu'il dût se débarrasser de son colistier Thomas Eagleton, après avoir tenté pendant plus d'une longue semaine de nier que ce dernier fût un dépressif chronique.

Quelle fut la responsabilité de Gary Hart dans le fiasco final de McGovern ? Il n'est pas possible de l'établir aujourd'hui. Le sénateur du Dakota du Sud est toujours resté discret sur ce point. Gary Hart aussi, même dans le livre qu'il a consacré à la campagne électorale de 1972, se contentant de laisser entendre que choisissant d'axer sa campagne uniquement sur la lutte contre la guerre du Vietnam, McGovern refusait parlà même de se poser en homme de l'avenir et passait à côté des *« vrais problèmes de demain »*. Quelque explication a bien dû avoir lieu à ce moment-là entre les deux hommes car, pour autant qu'on le sache, ils ont totalement cessé de se voir et ne se portent plus guère d'estime. M. George McGovern vient d'ailleurs d'attaquer très violemment Gary Hart à Boston, le comparant à un *« petit Hitler »* et laissant entendre clairement qu'il lui préfère Walter Mondale.

L'expérience acquise au début des années 70 allait être mise à profit par Gary Hart. Deux ans à peine après l'échec de McGovern, Hart se présente aux élections sénatoriales du Colorado. Appliquant les mêmes méthodes que pour la campagne McGovern, il n'a guère de mal à s'assurer l'investiture démocrate – il défait déjà un homme des syndicats, – puis vient assez facilement à bout du sénateur républicain sortant, Peter Dominick, un fidèle de Nixon, sur un thème quelque peu démagogique : *« Ils ont eu leur chance, maintenant c'est notre tour. »* Et comme Dominick avait essayé de lancer une contre-offensive basée sur le rappel du passé « radical » de Hart, celui-ci fit remarquer qu'il avait peut-être commis *« quelques erreurs dans le passé »*, mais qu'aucun de ses amis n'était en prison. Le scandale du Watergate fit le reste.

Un langage différent

Réélu six ans plus tard – de justesse sans doute, mais réélu, alors qu'en cette fin de règne Carter les sénateurs démocrates tombaient comme des mouches, – Gary Hart a considérablement changé de profil. L'homme n'a pas tourné au conservatisme, certes, mais ce n'est pas non plus le radical d'antan. Un peu en marge du Parti démocrate, il se veut dans le parti, mais se définit déjà comme n'étant ni à droite ni à gauche, mais ailleurs. Les vraies questions, selon lui, ne sont posées ni par les ultra-conservateurs reaganiens ni par les rescapés du New Deal » rooseveltien, qui ont eu le tort de transformer les solutions pragmatiques apportées à la crise des années 30 en une idéologie passe-partout. Hart prend à ce moment-là un peu plus ses distances avec le mouvement syndical et propose toute une série de réformes concernant aussi bien le logement et la réhabilitation des centres villes que l'enseignement, l'assurance-maladie, la protection de l'environnement. Contrairement aux tenants du New Deal, il ne recommande pas une intervention croissante et systématique du fédéral mais cherche souvent à réduire au minimum cette intervention au nom d'une plus grande efficacité.

C'est un langage relativement nouveau dans un Parti démocrate essouflé, laminé par la débâcle Carter. Mais il choque pas encore l'establishment, qui songe plus à survivre qu'à imaginer un nouveau langage et à s'interroger sur les causes de multiples blocages. Quelques mois plus tôt, Walter Mondale n'était-il d'ailleurs pas venu à Denver faire l'éloge du jeune politicien, *« dont la perte au Sénat pourrait*, avait-il dit, *affecter le sort de la nation tout entière »*, rendant en même temps hommage à son *« honnêteté » ? « Gary Hart est un des hommes les plus honnêtes et les plus sensibles que je connaisse parmi ceux qui se consacrent au service public. Il est brillant et particulièrement compétent »*, avait-il aussi déclaré.

Au cours des quatre dernières années, Hart n'a pas cessé de cultiver ce langage différent qui fait sa particularité, cette rupture avec les stéréotypes d'un autre âge. Un peu à la manière d'un Rocard ou de beaucoup d'anciens de 1968, il s'est voulu de plus en plus indépendant d'esprit, intégrant dans son discours les réalités nouvelles au fur et à mesure qu'elles apparaissaient, se méfiant des litanies peut-être généreuses mais irréelles des caciques démocrates, restant toujours à l'écoute des désirs et des frustrations de sa génération.

Il y a manifestement du Kennedy chez cet homme. Non pas du Kennedy mythique, mais du Kennedy habile, flairant parfaitement les crises et les interrogations d'une société, sachant y répondre par avance, sachant brosser un grand dessin et ne pas se contenter de palliatifs dépassés. Ce n'est d'ailleurs pas par hasard que Gary Hart fit ses premières armes en politique, à la fin des années 50, parmi les volontaires de la campagne électorale de « JFK », Et au sortir de Yale, muni de son diplôme de droit, c'est au ministère de la justice, qui était alors dirigé par Robert Kennedy, qu'il se fit engager, avant d'entrer en 1966 au département de l'intérieur, qui s'occupe non pas de la police mais de toutes les questions d'environnement et de protection des richesses naturelles. C'est à la fin des années 70 qu'il ouvrit un cabinet d'avocat à Denver, après avoir, en 1968, participé au début de la campagne de Robert Kennedy, qui devait être vite interrompue par l'assassinat de Los Angeles.

JACQUES AMALRIC.

Coup de colère en Espagne

(Suite de la première page.)

La droite espagnole, trop heureuse de dénoncer ce qu'elle appelle *l'« incroyable faiblesse de la diplomatie espagnole »* et la *« servilité du gouvernement socialiste de Felipe Gonzalez à l'égard du gouvernement socialiste français »*, part en guerre. M. Fraga a demandé l'annulation du voyage de M. Mauroy. Le quotidien *ABC*, conservateur, suggère d'héberger le premier ministre français dans la tour de Los Lujanes, près de la mairie de Madrid, où François Ier avait été retenu captif par Charles Quint. Un éditorialiste de ce même journal affirme carrément : *« La France se fout de notre gueule... »*

D'autres gazettes comparent froidement la canonnade du golfe de Gascogne à l'incident du Boeing sud-coréen abattu par les Soviétiques.

« La France, c'est de la merde... » : la banderole est accrochée à un pont qui surplombe l'autoroute menant à l'aéroport de Barajas. M. Mauroy n'a pas pu ne pas la voir. Une cinquantaine d'étudiants ont lancé des œufs pourris et des excréments sur l'ambassade de France. Une jeune femme a piétiné le drapeau français, avec le sourire. Des voisins ont donné des bouteilles vides aux manifestants pour qu'ils les fracassent contre les locaux français.

Voix timide dans ce concert d'imprécations, celle de M. Moran, ministre espagnol des affaires étrangères, qui déclare : *« La France reste un pays ami... »*

Plus grave : le GAL (Groupe antiterroriste de libération), déjà responsable de plusieurs attentats au Pays basque français, menace d'attaquer des *« objectifs français »* si la France *« continue à mitrailler des pêcheurs espagnols ou accorde le statut de réfugiés politiques à des membres de l'ETA »*. Le GAL, dans un communiqué, précise qu'il s'en prendra *« aux stations de chemin de fer, aux trains, aux gendarmeries et aux bâtiments officiels »*. Un arrêt du Conseil d'Etat français a annulé une décision de l'Office français de protection des réfugiés et apatrides s'opposant au maintien du statut de réfugié politique de cinq Basques espagnols. Un arrêt qui a fait *« l'effet d'une douche froide en Espagne »*, écrit le quotidien *El Pais*.

A Luxembourg, vendredi, M. Jospin a tenté de calmer les esprits à l'occasion d'une réunion de l'Union des partis socialistes de la Communauté européenne. Il a « déploré » que des pêcheurs espagnols aient été blessés au cours de l'incident, qu'il a cependant qualifié *d'« extrêmement grave »*. En vain. M. Alfonso Guerra, vice-président du gouvernement de Madrid, et lieutenant de M. Felipe Gonzalez, a répondu : *« Il arrive que Kadhafi arraisonne des bateaux de pêche. Mais il ne donne pas l'ordre de leur tirer dessus... »*

« Tout ce que nous demandons aux Français, c'est de nous aimer un peu... », écrivait dans un billet humoristique un chroniqueur d'*El Pais*. C'était en janvier. En mars, la requête semble dépassée.

MARCEL NIEDERGANG.

URSS

La réapparition de Mmes Brejnev

Moscou *(AFP)*. – La veuve et la fille de l'ancien secrétaire général du parti Leonid Brejnev ont assisté, à côté de l'épouse de l'actuel chef du parti, M. Tchernenko, à une réception donnée pour les femmes des ambassadeurs accrédités en URSS, à l'occasion de la Journée internationale de la femme. La veuve de Iouri Andropov n'assistait pas à la réception, de même qu'elle n'avait pas été présente lors de la réception donnée en 1983, du vivant de son mari.

La réapparition dans des circonstances officielles de la proche famille de Brejnev semble marquer la fidélité de M. Tchernenko à celui à qui il doit sa carrière.

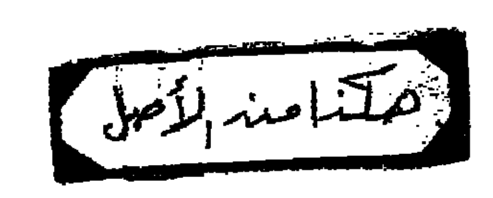
Les épouses des diplomates occidentaux ont aussi relevé la présence de Mme Gorbatchev, *« couverte de bijoux »* : son mari passe à présent pour le second personnage au sein de la hiérarchie.

Chine

- LES RELATIONS AVEC LES PAYS SOCIALISTES. – Un haut fonctionnaire Chinois, spécialiste des questions de politique étrangère, M. Wang Bingnan, effectuera une visite en Union soviétique cette année, a annoncé vendredi 9 mars le quotidien de langue anglaise *China Daily*. Selon des sources est-européennes, cette visite aurait lieu en avril ou mai prochain. On précise de même source que M. Wang visitera également à cette occasion plusieurs pays est-européens parmi lesquels la Hongrie et la Pologne. Il effectuera cette tournée en tant que président de l'Association du peuple chinois pour l'amitié avec les pays étrangers. – *(AFP.)*

Corée du Nord

- DÉCÈS D'UN VICE-PRÉSIDENT. – M. Kim Il, premier vice-président de la Corée du Nord, est décédé, le vendredi 9 mars, au terme d'« une longue maladie », a annoncé, samedi, l'agence de presse nord-coréenne.



A trois jours des très importantes élections « primaires » du mardi 13 mars, Gary Hart poursuit son ascension dans les sondages. Il apparaît, d'ores et déjà, qu'il serait un bien meilleur candidat contre Ronald Reagan que Walter Mondale : selon l'institut Gallup, il battrait le président sortant par 52 % des suffrages contre 43 %, alors que Mondale serait battu par 50 % des suffrages contre 45 %. Un autre sondage, organisé par le quotidien « USA Today, » donne des résultats quelque peu différents mais confirme la montée de Gary Hart : Reagan battrait Hart par 46 % des suffrages contre 40 %, mais Mondale serait défait par 54 % contre 34 %.

La campagne du sénateur démocrate

(Suite de la première page.)

Son objectif, pour l'heure, est de gagner l'une au moins des « primaires » qui se dérouleront mardi 13 mars en Alabama, en Floride et en Georgie. Après avoir fait main basse sur la Nouvelle-Angleterre, il doit, en effet, pour asseoir définitivement sa stature nationale, démontrer sa force dans le Sud, où les démocrates sont conservateurs et où il n'avait encore eu ni le temps ni les moyens de se faire connaître. Plus les rédactions s'interrogent sur lui et moins il a à dépenser en messages publicitaires. Moins elles parviennent à le cataloguer, plus il apparaît « centriste » et promis, en conséquence, à de bons résultats dans ce Sud qui ne s'était rabattu sur M. Mondale qu'après avoir vu lentement s'écrouler la campagne de M. Glenn.

La vague des ralliements

Prenant l'avion en marche, gênée de s'être si lourdement trompée dans ses prédictions et devant rattraper son retard, la presse est ainsi devenue, bon gré mal gré, le premier, pour ne pas dire l'unique, instrument de campagne de M. Hart. Lundi dernier, lorsqu'il atterrit dans la soirée à Atlanta, capitale de la Georgie, il n'y a qu'une poignée de jeunes gens à la descente de l'avion. Fébriles, ils expliquent que d'innombrables nouveaux partisans viennent maintenant proposer leurs services, que la permanence électorale ne désemplit plus et qu'une véritable organisation est en train de se mettre en place. En fait, le carré des premiers partisans est tout simplement débordé par l'ampleur du ralliement et ne peut donc rien organiser du tout en une semaine, ni rassemblement sur les places publiques, ni grande réunion avec les personnalités locales, presques toutes engagées au côté de M. Mondale.

Qu'à cela ne tienne ! L'avion, toutes les deux heures ou trois, se pose dans un aéroport différent. Les cameramen sautent par toutes les issues pour filmer M. Hart au pied de la passerelle, entouré d'une foule de ... gardes du corps, de collaborateurs, de journalistes et de quelques partisans agitant des pancartes en tous sens. Cet équipage se rend ensuite dans le hall d'arrivée et, devant un mur d'affiches électorales, le candidat tient une conférence de presse, toujours à temps pour qu'elle soit retransmise par les télévisions locales dans leurs journaux du soir.

D'abord, cela paraît dérisoire. Mais, vingt-quatre heures après l'arrivée de M. Hart dans le Sud, on apprend qu'il a battu M. Mondale dans le Vermont avec cinquante et un points d'avance. La forêt de caméras s'élargit aussitôt au pied de la passerelle et, d'aéroport en aéroport, le nombre des sympathisants devient de moins en moins symbolique. Cette mécanique est si évidente pour tout le monde que, mardi, en fin d'après-midi, les cent porteurs de pancartes agglutinés sur la piste d'arrivée de Tampa (Floride) lancent en riant aux journalistes : *« Depuis quand êtes-vous si nombreux à le suivre ? »*, et se font clouer le bec par un : *« Et vous, depuis combien de temps le soutenez-vous ? »*

Là-dessus, chacun joue le jeu des interviews télévisées. On préfère, en résumé, M. Hart à M. Mondale parce qu'il a des *« idées nouvelles »* (rares sont ceux qui peuvent en citer une), parce qu'il n'est lié à aucun groupe de pression et surtout pas aux syndicats, qu'il est jeune et plus à même de battre M. Reagan.

Hi ! Gary !

Une heure plus tard, tout ayant été retransmis en direct dans tous les foyers de la région, M. Hart peut se jeter au milieu d'une vraie foule rassemblée à Lakeland pour la « Fête de la fraise ». Dans la nuit qu'illuminent les lumières des manèges, des stands de jeux et des guinguettes à hot dogs, il est immédiatement reconnu – attraction entre les attractions – : *« Hi ! Gary ! »*, lui lancent par dizaines des Américains du pays tout ce qu'il y a de réel, en famille, énormes chapeaux et vêtements aux couleurs acidulés. On le regarde avec attendrissement déguster des fraises et c'est vraiment là, les caméras devenues maintenant folles, le début de la consécration. Sous un premier chapiteau, Gary dit qu'il est un *« étranger »*, un *« homme de l'Ouest »*, mais que la Floride est un admirable, un grand Etat, que les Etats-Unis sont la plus grande nation du monde et que c'est pour cela qu'il leur faut un *« nouveau leadership »* pour affronter le défi du *« futur »*.

Il serre des mains, fait risette à des enfants collants de barbe à papa, récidive sous un second chapiteau et achète des badges qu'une admiratrice tiendra à lui offrir. Un coup d'autobus, l'avion redécolle et Gary, en bras de chemise, remonte les travées pour tendre aux journalistes un énorme cageot de fraises. Chacun se sert. Les photographes mitraillent. Gary disparaît dans les toilettes pour en ressortir vêtu d'un tee-shirt de la « Fête de la fraise ». Pas difficile de deviner ce qu'il y aura le surlendemain à la une des journaux : Gary promouvant la fraise de Floride.

C'est très fort, mais il ne faut pourtant pas s'y tromper : le sénateur Hart n'est pas qu'un maître en relations publiques. Si ce talent-là peut aujourd'hui le servir aussi bien, c'est qu'il a effectivement une vision propre de la situation politique américaine, qu'il a fondé sa candidature sur la conviction que cette vision est juste et que son succès paraît lui donner raison.

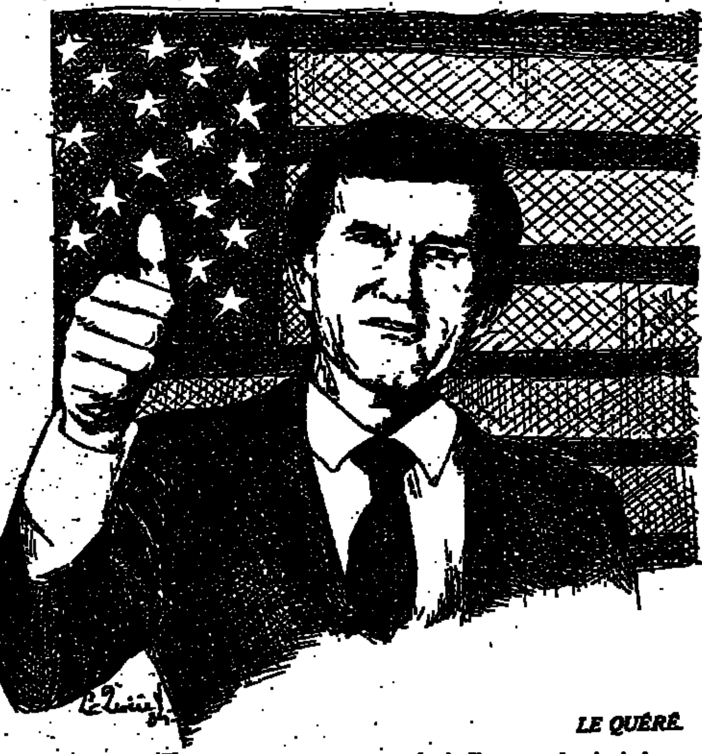
Premier credo de M. Hart : après les assassinats de John Kennedy, de son frère Robert et de Martin Luther King, après la guerre du Vietnam, le Watergate et la récession des années 70, il y a un *« nombre impressionnant d'Américains ressentant une énorme attente d'un homme à même d'exprimer leur idéalisme latent et le désir d'unité nationale sur des objectifs communs »*. A ses yeux, l'élection de M. Carter, démocrate sorti du rang, homme neuf et si profondément moral que ses scrupules l'ont perdu, avait reflété cette attente, tout comme l'avait fait en 1980 – bien qu'il le dise avec prudence – la victoire de M. Reagan qui en avait appelé aux valeurs traditionnelles et à la fierté de l'Amérique.

Second credo : les Etats-Unis vivent un temps de changements aussi profonds que lors de la crise de 1929, en raison, premièrement, de l'imbrication nouvelle et *« irréversible »* de leur économie avec celles du reste du monde, et, deuxièmement, du poids de plus en plus grand pris au détriment des secteurs primaire et secondaire par l'informatique et la haute technologie.

Conclusion : il faut résolument, et les Américains le veulent, se *« tourner vers le futur »*, en rejetant les hommes et les idées *« du passé »*, c'est-à-dire aussi bien MM. Reagan que Mondale. Le premier, en s'appuyant uniquement sur la liberté du marché et la politique du laisser-faire, serait en train de consommer le déclin des industries traditionnelles et de rater le tournant du vingt et unième siècle. De surcroît, sa politique sociale consiste à prendre aux pauvres pour donner aux riches, et sa politique nucléaire marque une volonté de supériorité qui menace le monde d'une apocalypse.

Les « idéologies » au musée !

A l'opposé, en ayant voulu fonder sa candidature sur une coalition axée autour des syndicats et des victimes de M. Reagan (pauvres, noirs, femmes, cols bleus et enseignants) M. Mondale voudrait en revenir à la formule dépassée du new deal. Il se serait ainsi dangereusement lié de plus à des groupes d'intérêts (les syndicats de l'industrie lourde en clair) et condamné à glisser sur la pente protectionniste et en revenir à l'Etat providence que les Etats-Unis n'ont plus les moyens d'entretenir car il n'y a plus assez à partager.



LE QUÉRÉ

Ce qu'il faut aujourd'hui, dit M. Hart, c'est reléguer au musée les *« idéologies »* traditionnelles des conservateurs et des démocrates, et mettre aux commandes la nouvelle génération qui serait également attachée à l'équité sociale et au pragmatisme d'une gestion gouvernementale, avant tout soucieuse de *« résoudre les problèmes »*.

Enfant d'un milieu très modeste, élevé dans la morale religieuse la plus stricte, entré en politique dans le sillage de John et Robert Kennedy, talentueux directeur de campagne de M. McGovern, lorsqu'il avait enthousiasmé en 1972 la jeunesse américaine en tentant d'empêcher la réélection de M. Nixon, élu trois ans plus tard sénateur, M. Hart incarne parfaitement l'Amérique qu'il décrit et croit mûre pour le pouvoir.

Il en a l'idéalisme frustré ; la totale absence de naïveté ; l'ambition de réussite et le goût des solutions nouvelles. Dès son entrée au Sénat, l'ancien adversaire de la guerre au Vietnam avait ainsi rejoint la commission des forces armées pour devenir un spécialiste reconnu des questions militaires. En ce domaine, il est partisan d'un *« gel »* des armements nucléaires, mais essentiellement parce qu'aujourd'hui on ne peut être candidat démocrate sans cela. En fait, il attache beaucoup plus d'importance et de crédit à la non-prolifération, au *« build down »* (la réduction liée à leur modernisation du nombre des armements) et au renforcement des forces conventionnelles qu'il juge dramatiquement insuffisantes pour la défense des intérêts américains de par le monde. En un mot, répète-t-il, le mieux n'est ni le plus ni le moins, mais le meilleur, en fonction d'une analyse des nécessités stratégiques de la fin du vingtième siècle. Au fil de ses prises de position et du livre qu'il a publié l'année dernière (« Une nouvelle démocratie ») d'autres *« idées neuves »* apparaissent comme la nécessité d'une politique industrielle concertée entre l'Etat, le capital et le travail, la création d'un fonds pour les reconversions professionnelles ou une réforme de la fiscalité. Toutes ou presque restent à articuler, sauf l'idée de base : les vieilles recettes des uns ne nous débarrasserons pas des vieilles recettes des autres.

Dans une Amérique qui se méfie des démocrates beaucoup plus qu'elle n'aime M. Reagan, ce mélange de jeunesse, de radicalisme, de rigueur et de formidable professionnalisme politique plaît. La preuve en est qu'avec pour seuls atouts supplémentaires, une silhouette élancée, une souriante timidité, la coupe de cheveux de John Kennedy et une héroïque volonté de ne jamais porter de manteau, M. Hart est arrivé secOd dans l'Iowa puis premier dans le New-Hampshire. Excellent tacticien, il avait concentré tous ses efforts sur ces deux Etats, les deux premiers à voter, et le reste – presse et fraises aidant – ressort de l'effet boule de neige.

Qui est Gary Hart ? Un homme très largement typique d'une génération d'Occidentaux qui avait défrayé la chronique à la fin des années 60 et enterrant sans le savoir l'après-guerre. A-t-il des points faibles ? Deux au moins : d'être trop sûr de son destin et d'avoir voulu dans ses biographies officielles se rajeunir d'un an pour des raisons toujours obscures et que bon nombre de personnes aimeraient bien éclaicir. Obtiendra-t-il l'investiture démocrate contre M. Mondale ? C'est plus que possible même s'il ne remporte pas un triomphe dans le Sud. Pourrait-il alors battre M. Reagan ? Ce ne serait absolument pas impossible.

BERNARD GUETTA.

LE CALENDRIER DE LA SEMAINE

Mardi prochain constituera une date importante dans la course à l'investiture démocrate, puisque ce jour-là seulement auront lieu six élections « primaires ». Dans deux d'entre elles, Gary Hart est déjà nettement favori : Massachusetts et Rhode-Island. Trois autres « primaires » auront lieu dans le Sud : en Alabama, en Géorgie et en Floride. Le sénateur Hart, qui ne recueillait dans ces trois Etats que 1 % des intentions de vote il y a deux semaines, a fait des progrès considérables ; il talonne maintenant Walter Mondale en Alabama et le dépasse en Floride. La dernière « primaire » du « super-mardi » est celle des démocrates vivant à l'étranger, qui votent par correspondance.

Le même jour, des assemblées de militants du parti – « caucus » – chargées de désigner les délégués à la convention démocrate, auront lieu dans quatre Etats : Hawaii, Nevada, Oklahoma et Etat de Washington. Un « caucus » a aussi lieu ce samedi 10 mars dans le Wyoming. Enfin, le samedi 17 mars commenceront des « caucus » dans cinq Etats : Arkansas, Kentucky, Michigan, Mississippi et Caroline du Sud.

Les grandes « primaires » restantes sont celles de l'Illinois (20 mars), de l'Etat de New-York (3 avril), de Pennsylvanie (10 avril) et de Californie (5 juin).

Yougoslavie

AUTEURS D'UN ATTENTAT CONTRE L'AMBASSADEUR DE TURQUIE

Deux Arméniens ont été condamnés à vingt ans de prison

De notre correspondant

Belgrade. – Les deux Arméniens, Haroutioun Levonian, vingt-trois ans, et Raffi Elbekian, vingt ans, accusés d'être les auteurs, le 9 mars 1983, de l'attentat qui a coûté la vie à l'ambassadeur de Turquie en Yougoslavie, M. Galip Balkar, ont été condamnés, vendredi 9 mars, par le tribunal départemental de Belgrade, à vingt ans de prison. Selon la version officielle, les deux Arméniens, une fois leur acte accompli, à l'angle de deux rues du centre de la capitale, avaient pris la fuite ; au cours de celle-ci, ils avaient tué un étudiant et blessé un colonel en retraite, tous deux yougoslaves, qui avaient tenté de s'interposer. Un agent des services de sécurité, par hasard présent sur les lieux, s'était lancé à leur poursuite et avait blessé Levonian. Elbekian avait réussi à s'échapper, mais il devait être pris huit heures plus tard, à une centaine de kilomètres de Belgrade.

Le procès des deux Arméniens, commencé le 6 décembre dernier et le premier intenté en Yougoslavie aux auteurs d'un attentat contre un diplomate étranger, a donné lieu à de nombreux affrontements entre l'accusation et la défense. Selon cette dernière, l'étudiant yougoslave n'avait pas été atteint par une balle tirée par un des Arméniens mais par l'agent de sécurité. La défense a contesté la thèse de l'accusation selon laquelle les deux jeunes gens étaient des terroristes et des assassins. *« Ils doivent être considérés*, a dit l'un de leurs avocats, *comme des patriotes et des soldats sans uniforme pour la défense de leur patrie. »*

La Fédération internationale des droits de l'homme avait dépêché à Belgrade, à la demande du Comité de défense des prisonniers combattants de la cause arménienne, Me Claude Katz, qui ne fut pas autorisé à assister à ce titre, au procès. Au cours d'une conférence de presse, Me Katz a déclaré que l'instruction et le procès étaient entachés de nombreuses irrégularités, soulignant également les contradictions apparues dans les rapports officiels. En outre, des représentants du même Comité ont publié un communiqué dénonçant un *« déni de justice »* qui couvre les auteurs d'une *« bavure policière »*.

PAUL YANKOVITCH.

Grèce

Athènes renonce à rappeler son ambassadeur à Ankara

Le gouvernement grec est revenu, vendredi 9 mars au soir, sur sa décision de rappeler son ambassadeur à Ankara. Le porte-parole du gouvernement d'Athènes avait fait connaître cette décision la veille, après un incident naval survenu en mer Egée (*le Monde* du 10 mars). Athènes affirmait qu'une flottille de la marine turque avait ouvert le feu sur un de ses contre-torpilleurs et ne l'avait manqué que de peu.

Le secrétaire d'Etat grec aux affaires étrangères, M. Yannis Kapsis, a déclaré, vendredi, que le rappel de l'ambassadeur n'était plus justifié après les assurances données par le gouvernement turc selon lesquelles *« il n'y avait pas eu d'intention de créer un incident dangereux »*.

Dans un communiqué, Ankara avait fait savoir que les exercices de tirs auxquels participaient ses destroyers s'étaient déroulés hors des eaux territoriales grecques. Il s'agissait de tirs de fusées éclairantes, de tirs antiaériens et d'un bombardement d'îles se trouvant dans les eaux territoriales turques. Le porte-parole du ministère turc des affaires étrangères avait exprimé l'espoir que *« la Grèce retire ses accusations afin que la situation puisse redevenir normale »*.

A Bruxelles, un conseil spécial de l'OTAN, convoqué vendredi par le secrétaire général, M. Joseph Luns, a lancé aux deux pays un appel à la modération. – *(AFP.)*

Colombie

Elections municipales et cantonales de « mi-parcours »

Bogota *(AFP)*. – Les élections municipales et cantonales qui ont lieu dimanche 11 mars marquent le milieu du mandat du président conservateur Belisario Betancur. Ce scrutin doit pourvoir au renouvellement de huit mille huit cent cinquante-deux conseillers municipaux et de quatre cent vingt et un conseillers des vingt-trois assemblées provinciales du pays.

Les mesures prises par le gouvernement pour contrôler les prix, réduire le déficit de la balance des paiements, l'endettement extérieur (10 milliards de dollars, dettes publique et privée confondues) et la chute des réserves internationales ont suscité une vive inquiétude, qui s'est manifestée par des troubles sociaux.

La popularité de M. Belisario Betancur, d'origine modeste, a résisté, même si sa politique de paix avec la guérilla, qui ensanglante le pays depuis quelques décennies, n'a pas encore produit les résultats qu'il escomptait.

La campagne électorale a été très mouvementée pour des élections régionales. On a dénombré une dizaine de candidats assassinés, conservateurs ou libéraux, ainsi que plusieurs scandales politico-financiers dans lesquels sont compromises des personnalités des deux grands partis.

Les conservateurs, qui n'ont pas la majorité dans le pays, vont unis aux élections, alors que le Parti libéral est divisé par la dissidence de M. Luis Carlos Galan, représentant la tendance dite du « nouveau libéralisme ».

Ce sénateur, âgé de quarante-quatre ans, a été le seul à mener une campagne à l'échelon national. Sa dissidence a affaibli le Parti libéral, qui détenait le pouvoir depuis 1974, et a facilité, en 1982, le succès de M. Betancur, qui avait bénéficié du report de voix de libéraux décidés à ne pas voter pour le candidat libéral « officiel », M. Alfonso Lopez Michelsen. M. Galan espère, cette fois, atteindre le million de voix, ce qui lui donnerait la représentativité qu'il souhaite pour se présenter à la prochaine présidentielle.

Mozambique

- DOUBLEMENT DE L'AIDE FRANÇAISE. – La France accordera une aide de 10 millions de francs au Mozambique en 1984, soit environ le double de celle accordée en 1983, a indiqué, le 8 mars, à Maputo, M. Guy Penne, conseiller de M. Mitterrand pour les affaires africaines et malgaches, au terme d'une visite de deux jours. Sur la route du retour, M. Penne a effectué une brève escale à N'Djamena, au cours de laquelle il s'est entretenu avec le président tchadien, M. Hissène Habré (*AFP*).

Étranger

LES ARMES CHIMIQUES DANS LE CONFLIT DU GOLFE

L'odieux recours à la guerre sans loi

La guerre chimique et biologique a fait son apparition dans le conflit Irak-Iran. C'est une inacceptable aberration. Voici pourquoi.

L'indignation soulevée par l'emploi d'armes chimiques ne sera jamais à la mesure de méthodes particulièrement odieuses et insidieuses qui ont toujours été réprouvées moralement et juridiquement.

Dans un conflit comme celui du Golfe, l'emploi d'armes chimiques est, en général, d'une grande efficacité. Répandu sous forme de liquide, de vapeur ou de gaz, l'agent chimique pénètre dans les abris les mieux protégés, contamine l'air, traverse les vêtements, y compris les caoutchoucs ordinaires, et attaque aussi bien la peau, les yeux que les organes internes. Il peut persister dans l'environnement le temps que l'on souhaite, de quelques heures à plusieurs semaines, rendant ainsi une zone mortelle pour tous ceux qui y pénétreraient.

Les substances les moins dangereuses sont les agents irritants, qui empêchent momentanément toute action, et les incapacitants, qui mettent hors de combat pendant une période dépassant le temps d'exposition.

Une goutte mortelle

L'ère de l'arme chimique en tant que procédé de destruction massive s'est réellement ouverte au cours de la première guerre mondiale avec l'emploi du chlore libéré par de simples fûts et du phosgène, gaz asphyxiant toxique uniquement par voies respiratoires. Le gaz moutarde, également employé alors, semble aujourd'hui dramatiquement d'actualité. Agent vésicant, le gaz moutarde, qui doit son nom à son odeur légèrement piquante, est un liquide huileux, incolore, qui se répand très facilement. Il provoque des sécrétions nasales purulentes, des vomissements, des expectorations abondantes avec des lambeaux de muqueuses trachéales, des éruptions cutanées. La mort survient, après une exposition à de fortes doses, par l'excitation du système nerveux central et les convulsions conséquentes. Ce gaz, qui s'est révélé très efficace en 1917, a de nouveau été employé par l'Italie en 1933 contre les soldats et les civils éthiopiens. Depuis cette époque, les laboratoires militaires ont mis au point d'autres substances, comme les gaz hémotoxiques, qui bloquent la respiration cellulaire, ou les agents neurotoxiques, composés organophosphorés qui perturbent la transmission de l'influx nerveux. La victime perd le contrôle de son activité musculaire générale, rejette de la bave, est prise de nausées. La mort survient par asphyxie, les muscles respiratoires n'étant plus maîtrisés. L'efficacité de ces agents neurotoxiques, notamment de l'agent VX, est particulièrement saisissante : une minuscule goutte, non visible à l'œil, suffit à tuer un homme en quelques instants.

L'emploi de tous ces agents de guerre chimique, mortels ou simplement incapacitants, a été formellement interdit en 1925 par le protocole de Genève. Cet accord international, signé aujourd'hui par une centaine d'Etats, dont l'Irak en 1931 et l'Iran en 1929, a été le premier texte prohibant spécifiquement l'usage d'armes de destruction massive. Ce protocole est venu en réaction aux horreurs de la guerre chimique menée pendant le premier conflit mondial. Il traduit l'idée fondamentale du droit de la guerre : faute de bannir la guerre elle-même, il faut lui fixer des limites dans la barbarie. Ainsi, il y a plus de soixante ans, les nations ont considéré que les méthodes de guerre chimique étaient *« à juste titre condamnées par l'opinion générale du monde civilisé »*.

Rien ne peut justifier l'emploi d'armes chimiques. Il est courant de dire que le protocole de Genève contient seulement une interdiction d'utiliser le premier les armes chimiques et qu'un Etat peut y recourir si lui-même en est victime. Cette position est juridiquement très inconfortable car le protocole de Genève est largement recouvert par la coutume internationale qui établit une prohibition absolue et à laquelle personne ne peut se soustraire. Si les preuves définitives de l'emploi d'armes chimiques sont apportées, issue qui paraît inéluctable, il aura fallu de sérieuses raisons pour que l'Irak viole un accord dont les Etats ont toujours réaffirmé l'importance et affronte le discrédit international qui se devait de retomber sur les autorités irakiennes et sur la cause qu'elles défendent. De tels impératifs sont bien souvent directement ou indirectement d'ordre militaire. Les rares fois où les armes chimiques ont indubitablement été utilisées, il s'agissait soit de stopper une avance de troupes ennemies, incontrôlables par d'autres moyens, soit de déclencher la terreur parmi les populations civiles.

Le contrôle est possible

Dans le cas présent, la question posée sur la provenance des armes employées reste entière et naît d'une évidente inquiétude. Les soupçons qui pèsent sur la Grande-Bretagne sont dépourvus de réels fondements. De plus, on imagine mal le gouvernement britannique prendre le risque politique et diplomatique de se transformer en obscur pourvoyeur d'armes chimiques et contribuer ainsi à l'éclosion de ce type de guerre. A cela s'ajoute le fait que l'armée britannique, en 1955, a détruit ses stocks de gaz moutarde et a fermé l'installation de remplissage des munitions, située à Runcorn. Reste l'hypothèse selon laquelle l'Irak aurait puisé dans des stocks résiduels de la seconde guerre mondiale. Cependant l'éventualité la plus plausible est celle d'une production autonome d'agents chimiques. Le gaz moutarde ne requiert pas de composés organiques ou minéraux rares ni aucune industrie chimique complexe. Celle que possède l'Irak est largement suffisante. Il en va de même pour de nombreux autres pays en développement. Quelques inquiétudes avaient d'ailleurs été timidement formulées lorsque le gouvernement irakien acheta à la Grande-Bretagne, il y a deux ans, des kits individuels de protection contre la guerre chimique.

Aujourd'hui, la réaction de la communauté internationale appelle plusieurs commentaires. D'abord, elle se fonde sur une législation internationale appropriée et qui a fait ses preuves. C'est sur la base de la valeur juridique et de la force morale de l'interdiction, soutenue par de vives inhibitions psychologiques, que les Etats ont bien souvent hésité à recourir aux agents chimiques, ou à persister dans leur emploi. S'il avait fallu attendre que les plénipotentiaires réunis en 1925 s'entendent sur la façon de contrôler cet accord, celui-ci n'aurait jamais vu le jour. Absence d'autant plus regrettable que l'application de ce texte peut parfaitement être vérifiée si les Etats le désirent. L'Assemblée générale des Nations unies l'a montré en instaurant une commission d'enquête au sujet des accusations d'emploi d'armes chimiques en Afghanistan et en Asie du Sud-Est. Bien longtemps avant elle, le Conseil de sécurité des Nations unies a également tenté de mettre en place un dispositif similaire lors de l'affaire de Corée.

Aussi loin que l'on remonte dans l'histoire du protocole, la possibilité d'en contrôler le respect a toujours été examinée, y compris par le conseil de la Société des nations, en 1938, lors du conflit entre le Japon et la Chine. Désormais, les choses devront être facilitées par la résolution 37/98 D, adoptée par l'Assemblée générale des Nations unies, le 13 décembre 1982, et qui a demandé au secrétaire général d'enquêter sur les informations faisant état de violations du protocole de Genève ou du droit coutumier. *Des procédures provisoires* permettant de donner effet immédiat à cette résolution sont en voie d'être établies.

Un traité de désarmement chimique

Il convient de souligner le rôle particulièrement important de la France dans le succès de cette heureuse initiative. Ainsi, la guerre chimique — c'est-à-dire l'emploi de ces armes — est parfaitement saisie par le droit international. Il en va de même pour la guerre biologique, qui consiste en l'usage d'agents pathogènes (bactéries, virus, rickettsies). En période de guerre, une attaque biologique, ne serait-ce que par la panique, pourrait rapidement paralyser tout un pays. Aussi, les Etats se sont-ils entendus en 1972 pour ajouter à l'interdiction d'emploi édictée par le protocole de Genève, celle de les fabriquer, de les stocker, de faire des recherches à d'autres fins que pacifiques et l'obligation de détruire les stocks existants.

Ce traité international de désarmement inclut également les toxines, c'est-à-dire les poisons sécrétés par des microbes, des animaux *ou des plantes*. *La capacité* dévastatrice des toxines est considérablement supérieure au plus puissant des agents chimiques, sans présenter le risque de contagion des agents biologiques. La France, qui a refusé de signer la *convention de 1972*, a *adopté* la même année une loi nationale de portée équivalente. Cependant, après onze années de bouderie, le gouvernement français a décidé de revenir sur son refus et présentera à la prochaine session du Parlement un projet de loi l'autorisant à adhérer à la convention internationale.

Désormais, les Etats concentrent leurs efforts sur l'ultime objectif : la conclusion d'un traité international de désarmement chimique. Lorsque celui-ci sera effectif, les armes biologiques et chimiques seront frappées d'une *interdiction* absolue, tous azimuts. Nous n'en sommes pas là encore puisque l'entente au sein du comité du désarmement de Genève ne s'est pas encore faite. De nombreux problèmes ont été réglés, mais il reste à mettre au point la difficile vérification d'un tel accord, notamment au moyen d'enquêtes sur place puisque le contrôle par satellites en ce domaine ne donne pas de résultats péremptoires.

Il est préférable que ce traité soit conclu à Genève, c'est-à-dire au niveau international plutôt que dans le cadre uniquement européen, comme cela fut proposé à Stockholm. En effet, les négociations européennes ne résoudront pas mieux les difficultés. De plus, elles aboutiront à un résultat plus fragile et plus limité en créant une zone à statut spécial et en écartant tous les Etats du tiers-monde des bénéfices de l'accord.

L'attitude la plus constructive serait d'intensifier les efforts afin de s'accorder au plus tôt sur certains principes du désarmement chimique : déclaration des stocks et des installations, procédures de vérification applicables aux obligations de désarmement, de non-production, etc. Seules l'intransigeance des Etats dans la dénonciation des violations de l'interdiction d'emploi et leur constante volonté de négocier le désarmement chimique peuvent de manière décisive contribuer à lever le danger de guerre chimique.

RICARDO FRAILÉ.

★ Voir notamment : Ricardo Frailé, *la Guerre biologique et chimique, le sort d'une interdiction*, Ed. Economica, 49, rue Héricart 75015 Paris, 245 p., 85 F.; et Daniel Riche, *la Guerre chimique et biologique*, Belfond 300 p., 79 F.

CHINE

M. Bu, chemisier et patron de choc

La Chine redécouvre les vertus qui firent la prospérité des économies capitalistes. Elle donne en exemple un camarade qui, dans la gestion de son entreprise, sous la marque « Deux Hirondelles » s'intéresse aux goûts de la clientèle, tente de vendre ce qu'il produit et lutte contre les tire-au-flanc.

De notre correspondant

Pékin. — Une hirondelle ne fait pas le printemps, mais deux hirondelles peuvent faire le bonheur d'une entreprise, du moins en Chine.

M. Bu Xinsheng, directeur d'une usine de confection de chemises dans le district de Haïyan, province du Zhejiang, était, jusqu'à ces tout derniers jours, un parfait inconnu pour la masse du public chinois. D'un coup, son nom vient de faire le tour du pays, et son exemple d'être recommandé à tous ceux qui veulent *« se lancer hardiment sur la voie des réformes »*.

Pendant vingt ans, la fabrique de confection de chemises *« de propriété collective »*, c'est-à-dire non étatique avait vivoté plutôt mal que bien. Le capital de l'entreprise était si faible qu'il ne suffisait pas à l'achat de ciseaux électriques, et les réserves ne permettraient pas de pourvoir au paiement de pensions aux ouvriers retraités.

Puis vint le 3e plénum du comité central du Parti en décembre 1978. Les responsables chinois étaient invités à s'engager sur la voie des réformes et à prendre leurs distances avec les méthodes maoïstes de naguère. L'heure de M. Bu Xinsheng avait sonné.

Chef d'atelier pendant de nombreuses années, M. Bu (prononcez « Bou ») avait constaté, par sa propre expérience, que l'absence de développement de l'entreprise était due à l'habitude consistant à *« manger à la grande marmite »*, autrement dit à l'égalitarisme. *« Ayant libéré sa pensée »* après le 3e plénum, et devenu sur ces entrefaites directeur de l'usine. Il se fixa un objectif : faire de son usine, en cinq ans, une entreprise de *« première classe »* dans la province et, en dix ans, une entreprise moderne de premier ordre à l'échelle du pays.

La première mesure que prit M. Bu fut de se débarrasser, pour ses approvisionnements et l'écoulement de la production sur le marché, du bureau de vente de l'Etat et de ne dépendre de personne.

Le « goût des consommateurs »

Aussi bien décide-t-il de vendre ses produits par ses propres moyens. Et comme il est un homme *« d'une grande ambition et d'une vision à long terme »*, il s'attaque d'emblée au marché le plus difficile, mais en même temps le plus prometteur, celui de Shanghaï. Il débarque un jour dans la grande métropole côtière avec deux caisses de chemises « Double Hirondelle ». En un clin d'œil, elles trouvent acquéreur. Il renouvelle l'expérience, et, bientôt, la marque « Double Hirondelle » devient célèbre à Shanghaï.

Ce succès le renforce dans l'idée qu'il convient, pour réussir, de tenir compte en priorité du *« goût des consommateurs »*. Il suffisait d'y penser. La variété et le renouvellement rapide des modèles lui paraissent des critères également importants à retenir. A cette fin, il crée un bureau de recherches qui conçoit et expérimente les nouveaux produits. Il est, en effet, convaincu que la tendance du public, dans la Chine moderne d'aujourd'hui, n'est plus d'exiger des vêtements solides, mais des modèles variés et de couleur vive. *« L'époque,* dit-il, *où les gens rapiéçaient leurs vêtements usés est à jamais révolue. »*

Il faut donc suivre avec attention l'évolution du marché. Il envoie ses vendeurs sur le terrain s'informer des goûts de la clientèle, observer dans la rue, dans les magasins quels sont les modèles et les couleurs qui rencontrent le plus de succès. A leur retour à leur usine, ces enquêteurs doivent consigner les informations qu'ils ont recueillies sur des formulaires appropriés. Grâce à ce filet tendu à travers plusieurs provinces, le directeur peut acquérir une bonne connaissance du marché des chemises dans le pays.

Il n'est pas question, en effet, pour ce jeune capitaine d'industrie *« à l'esprit créatif »*, — il a une quarantaine d'années — de s'endormir sur ses lauriers. La clé de la réussite, il sait où elle se trouve. *« Je dois avoir ce que les autres n'ont pas,* dit-il, *je crée du nouveau pendant que les autres se contentent de fabriquer le même produit et, si les autres ma rattraprent, je lance un nouveau modèle. »* On croit rêver : ce n'est pas un grand patron du textile de Hongkong ou de Singapour qui parle, mais le directeur d'une obscure usine de district en Chine communiste.



FRANCHINI.

Encore faut-il, pour augmenter la productivité, stimuler l'ardeur au travail du personnel. Quitte à se faire quelques ennemis — et il n'en manquera pas, — M. Bu manie alternativement en la matière le bâton et la carotte. Au rayon du renforcement de la discipline, il décide de ne plus payer les congés de maladie injustifiés. Gare aux tire-au-flanc qui disparaissent pour un oui ou pour un non. Du coup, l'absentéisme chute de façon impressionnante. De même, les retards et les départs de l'usine avant l'heure sont sanctionnés par des retenues sur le salaire. Il est interdit de fumer et de circuler sans raison dans les ateliers ou de travailler *« en douce »* pour son compte en utilisant le matériel de l'usine.

Au chapitre des récompenses, le directeur pose comme règle de procéder aux nominations en fonction non de l'ancienneté mais de la compétence. Les bons travailleurs se voient accorder la priorité dans la distribution de logements et, à l'occasion d'événements importants de leur vie (mariage, naissance d'un enfant, départ en retraite), l'usine leur remet des cadeaux. Ainsi se développe le sentiment que *« l'entreprise est leur famille »*.

« Autoritaire, totalitaire »

Les méthodes peu orthodoxes du directeur Bu se sont évidemment heurtées à des résistances. Celle, tout d'abord, de l'organisation du Parti du district qui a peu apprécié d'être mise hors du coup par cet élément *« réformiste »*, qui n'était même pas l'un des leurs.

Le resserrement de la discipline et la pression exercée sur la productivité ont entraîné, pour aussi surprenant que cela paraisse, une réaction du comité syndical de l'entreprise. Pour se débarrasser des gêneurs, M. Bu a profité — méthode bien connue — d'un « ajustement » de la direction du syndicat, en juillet 1983. Il a purement et simplement démis de ses fonctions la présidente de l'organisation syndicale. Six mois plus tard, il a récidivé en expulsant de l'usine son vice-président.

A la suite de ces deux affaires, les critiques contre l'« autoritaire » directeur se sont multipliées, et les choses pour lui ont failli mal tourner. Ses méthodes ont été jugées par certains *« non conformes aux principes socialistes »*, et son comportement *« totalitaire »* — un comble ! Saisi du conflit, le comité du Parti de la province a alors envoyé sur place, fin janvier, un groupe d'enquête pour se faire sa propre idée.

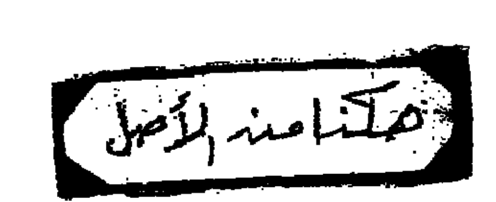
Ses conclusions ne laissent pas place à l'ambiguïté. Certes, le directeur Bu Xinsheng a ses « points faibles », mais nul n'est parfait. La méthode utilisée pour « réajuster » l'équipe syndicale de l'entreprise est, en particulier, « erronée ». Du reste, il a fait une autocritique sur ce point, et la présidente du syndicat a été rétablie dans ses fonctions.

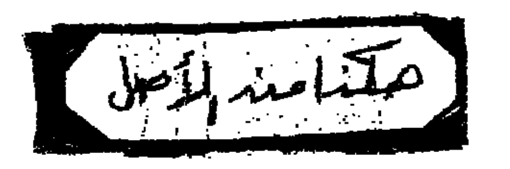
Mais ce problème est « secondaire » par rapport à l'acquis de cette expérience. Le directeur de l'usine de confection de Haïyan a « osé mener des réformes », et les résultats sont là. L'an dernier, l'entreprise a produit plus d'un million de chemises pour une valeur globale de la production de 10,2 millions de yuans (1). C'est 4,3 fois plus qu'en 1978, et les impôts versés à l'Etat se sont élevés à 495 000 yuans, soit 2,6 fois plus que naguère. Entre-temps, le nombre des salariés est passé de cent à six cents, et les travailleurs qui prennent leur retraite touchent désormais, sans problème, une pension.

Ces faits ont convaincu le comité provincial du Parti — et même la commission centrale de consolidation du Parti — de la justesse de la voie suivie. En définitive, Bu Xinsheng est *« pour l'essentiel un bon camarade »*.

MANUEL LUCBERT.

(1) 1 yuan = 3,95 F





DEVANT LE COMITÉ DIRECTEUR DU PARTI

M. Poperen appelle le PS à être «offensif»

Le PS réunit à Paris, samedi 10 et dimanche 11 mars, son comité directeur, qui devra, notamment, établir la liste socialiste pour les élections européennes (*le Monde* du 10 mars).

Dans son rapport au comité directeur, M. Jean Poperen, numéro deux du PS, rappelle d'abord, à propos de l'Europe, que les socialistes considèrent comme *« très importante »* l'échéance du prochain sommet de Bruxelles. *« Ils sont conscients,* poursuit-il, *que (...) l'Europe risque tout simplement de se défaire (...). C'est le résultat de la pratique de gouvernements qui, ne rêvant que de l'Europe des marchands, ont tourné le dos aux initiatives communautaires (...). Aucun des problèmes qui se posent aujourd'hui aux pays industriellement avancés (...) ne sera résolu par un quelconque pays européen dans son seul cadre national : il n'est pas sûr qu'ils aient leur solution dans le cadre européen; il est certain qu'ils n'en ont pas en dehors de lui.*

» Les socialistes ne se décourageront donc en aucun cas d'avancer leurs propositions, mais, quel que soit le résultat de Bruxelles — positif ou non, — ils en tireront la leçon avec éclat.

» Ce sera le premier acte de la campagne politique pour l'Europe (...). Parce que l'Europe est une réponse aux problèmes de notre temps, la campagne pour les élections européennes est inséparable de l'effort mené pour préparer un nouvel essor économique de notre pays. »

Au sujet de la politique de rigueur, le numéro deux du PS estime que *« les deux derniers mois ont confirmé que nous étions bien sur la voie du rétablissement des équilibres (...). Un an après les décisions de mars 1983, les résultats sont là (...). Comme nous l'avons dit clairement à notre congrès de Bourg-en-Bresse (...), nous aurons la réussite si nous continuons de tenir ce cap. Ce qui caractérise ce début d'année 1984, c'est que nous savons maintenant que cette réussite est au bout de notre effort. »*

M. Poperen estime, à propos de la politique industrielle, que *« d'ores et déjà, le meilleur climat nous aide à traiter le grand dossier de la modernisation industrielle »*. Il rappelle, à ce sujet, que les mesures gouvernementales prises en faveur des « zones de reconversion », *« ne sauraient (...) signifier en aucune façon une indifférence aux effets que ne peut manquer d'avoir la poursuite de la politique de rigueur sur l'ensemble du tissu industriel »*.

M. Poperen note ensuite que *« dans l'actuelle conjoncture, qui demeure difficile, il y a quelque logique que des tensions sociales se manifestent »*. A propos du mouvement des routiers, M. Poperen relève que *« la différenciation entre les revendications de la corporation et les intérêts spécifiques des patrons a été un facteur essentiel de la dislocation du mouvement (...). D'autre part, le blocus commença à devenir d'autant plus impopulaire qu'il ne put échapper à sa politisation. En diverses régions, des éléments liés au RPR, voire à l'ancien SAC, se dépensaient pour étendre et durcir l'action des routiers (...). Les dirigeants activistes de la droite, en réserve, guettaient l'occasion que leur offrirait un éventuel chaos (...). En surmontant cette épreuve, le gouvernement a incontestablement marqué un point. Il a démontré tout à la fois mesure, fermeté, maîtrise. »*

Les conditions du succès

M. Poperen aborde ensuite le mouvement des mineurs et celui des fonctionnaires pour estimer que ces mouvements *« méritent d'être considérés par la majorité avec attention. Dans les deux cas, ces mouvements ont été amples et résolus ; mais, à aucun moment, ils n'ont pu être ressentis comme dirigés contre le gouvernement, contre la majorité de gauche »*.

A propos des mineurs, le numéro deux du PS écrit : *« Les mineurs ont exprimé un désaccord, important certes, sur les nécessités de la reconversion industrielle, et pas un socialiste, pas un homme de gauche, ne peut être indifférent à cette expression. Le gouvernement y a puisé des raisons plus fortes encore d'assumer le coût social de cette mutation dont il lui est tout à fait impossible de négliger la nécessité. »*

A propos des fonctionnaires, M. Poperen estime que la journée de grève du 8 mars *« n'est en rien apparue comme une rupture avec le processus de la politique contractuelle. La politique contractuelle (...) passe nécessairement par des phases de tension (...) Si, en l'occurrence, la pression des salariés de la fonction publique, de leurs organisations syndicales, se tournait en déclarations d'hostilité déclarée à l'égard du gouvernement, il y aurait là, à coup sûr, quelque chose de grave. Il ne s'agit pas de cela. Compte-tenu de l'effort demandé depuis un an et demi, aux salariés moyens, et consenti par eux, faudrait-il tenir pour scandaleux qu'ils soient à la recherche de certains apaisements sur l'évolution de leur niveau de vie ? »*

M. Poperen poursuit : *« Si la stabilité de l'emploi en venait à être considérée non comme un droit, que les circonstances aujourd'hui mettent à mal, mais comme un « privilège », comment les organisations syndicales pourraient-elles, à l'avenir, défendre ce droit ? Quel formidable argument serait offert aux éléments les plus rétrogrades du patronat ? Nous ne devons pas relâcher notre attention sur les conditions politiques du succès : c'est-à-dire essentiellement la préservation de nos liens avec les forces sociales qui fondent la majorité de gauche »*.

Le numéro deux du PS estime ensuite, à propos des récentes élections partielles, qu' *« il est permis de constater une certaine stabilisation de la situation de la gauche dans l'opinion, voire l'amorce d'un redressement (...) Nous ne généraliserons pas plus qu'il ne faut les résultats de ces consultations partielles. Mais elles paraissent indiquer une meilleure compréhension, par la partie la plus hésitante de notre électorat, de la politique du gouvernement, et d'autre part, symétriquement, un flottement d'une partie de l'électorat « modéré » devant l'emprise croissante des éléments ultra, et notamment RPR, sur l'opposition. Cette dernière caractéristique a été nettement perçue à l'occasion, en particulier, du débat sur la presse à l'Assemblée nationale. »*

M. Poperen, qui se félicite de la « réussite » du colloque organisé récemment sur l'extrême droite (*le Monde* du 7 mars), poursuit : *« Le retentissement de cette initiative nous rappelle une vérité simple : dans la bataille politique, dans la bataille d'idées, il faut occuper le terrain. On n'est défait que quand on cesse de se battre. Appliquons donc le mot d'ordre offensif de notre congrès : la « reconquête de l'opinion ». Pourrions-nous nous laisser ravir le drapeau de la liberté par ces gens qui prétendent défendre la « liberté de la presse » quand il ne s'agit, pour eux, que de défendre le pouvoir qu'ont les magnats de presse en général, et Hersant en particulier, d'étouffer le pluralisme de la presse, donc la liberté de choix. »*

M. Poperen conclut son rapport en écrivant à propos du débat sur l'école privée : *« Où et en quoi la liberté scolaire est-elle menacée ? Qu'on ne renverse pas les rôles ! (...) Ce qui est en question, ce n'est pas la liberté, c'est le maintien ou non des privilèges donnés par la droite à l'enseignement confessionnel, aux dépens du service public. Si la querelle scolaire a été rouverte, c'est par ceux qui, depuis plus de vingt ans, ont provoqué le déséquilibre aux dépens du service public, contribué à l'affaiblissement de ce service, à ses difficultés (...).*

» C'est par rapport à ces préoccupations que nous avons été attentifs aux négociations engagées par le gouvernement avec les représentants de l'enseignement privé, que nous jugerons de leur aboutissement. (...) En tout cas, qu'il serait singulier que ceux qui se réclament si bruyamment d'une liberté qui n'est pas menacée refusent aux enseignants de leurs établissements la liberté de choix de leur statut !

» On a pu apprécier que, dans la conjoncture présente, les partisans du privé faisaient entendre leur voix plus fort que les autres. S'il en est ainsi, les amis de l'enseignement public, qui sont une foule innombrable, ne doivent s'en prendre qu'à eux-mêmes. Leurs difficultés d'aujourd'hui ne seraient le fruit que d'une trop longue passivité. Faudrait-il s'étonner que les valeurs de la gauche dépérissent si elle-même ne les fait pas vivre ? Quelles que soient les conclusions pratiques des négociations du gouvernement avec l'enseignement privé, les socialistes sont conscients que toutes les conséquences devront être tirées désormais de cette constatation. Et cela ne vaut pas que pour la cause de l'école publique. »

« Les Nouveaux Chouans »

M. PHILIPPE DE VILLIERS SE RETIRE DE L'ALLIANCE POUR UNE NOUVELLE CULTURE

M. Philippe Le Jolis de Villiers, ancien sous-préfet de Vendôme, créateur de la radio libre de Vendée Radio-Alouette, et fondateur de l'Association pour la mise en valeur du château et du pays du Puy-du-Fou, se retire de l'Alliance pour une nouvelle culture, créée en janvier 1983, dont il était le secrétaire général adjoint. Dans une lettre datée du 1er mars, il écrit notamment à la présidente de cette association, Mme Aude de Kerros : *« Non seulement je continue d'ignorer les objectifs et les activités de cette association, mais je la soupçonne d'être composée d'un aggloméral de personnes morales et physiques dont les initiatives n'ont rien de commun. »*

L'Alliance pour une nouvelle culture, dont l'objectif est de *« restaurer dans le domaine culturel un tissu organique en mettant en contact des associations aux buts complémentaires »* et d'être *« le porte-parole pour défendre les libertés des créateurs et des acteurs de la vie culturelle et artistique »*, fonctionne en liaison avec deux autres associations (Art et lumière et l'Association des élus pour la liberté de la culture), selon un système gigogne qui mêle les activités culturelles de certains artistes aux activités politiques de certains élus de l'opposition et de membres de mouvements d'extrême droite (*le Monde* du 3 novembre, « les Nouveaux Chouans »).

[Cette démission de M. Philippe de Villiers s'inscrit dans le déroulement de la « bataille de la culture » qui oppose la droite et la gauche, en Vendée en particulier, et dans la région des Pays de la Loire en général. Au nom des élus socialistes locaux, le maire de La Roche-sur-Yon, M. Jacques Auxiette, a critiqué à plusieurs reprises, notamment au conseil général, les activités politico-culturelles de l'ancien sous-préfet, jugeant *« inadmissible d'utiliser les finances publiques pour satisfaire les préoccupations à caractère idéologique et politique de ces associations »*. Cette décision s'inscrit aussi dans la controverse provoquée au sein de la rédaction de *Libération* par le reportage, contesté, qui avait été consacré à M. Philippe de Villiers au cours de l'opération « Vive la crise! », associant Antenne 2, *Libération* et Le Seuil (*le Monde* du 29 février).]

M. Mitterrand et sa base

(Suite la première page.)

La majorité doit *« mener une bataille idéologique »*, mieux choisir ses thèmes de combat. *« Quand on parle des nouveaux droits des travailleurs,* souligne pour sa part M. Debarge, *c'est une bonne chose, mais ce n'est pas de ça que les travailleurs veulent surtout qu'on parle. C'est de l'emploi, des licenciements, de leur avenir. »* Ce ne sont pas les délégués du PC et du PS qui menaient campagne ensemble, le même jour, à Saint-Nazaire et à Clermont-Ferrand, à propos des nouveaux droits dans l'entreprise, qui diront le contraire. Ce débat-là n'est pas mobilisateur.

Au même moment, en Loire-Atlantique, des militants socialistes, menacés d'exclusion par leur bureau fédéral, font circuler un « appel aux travailleurs », dans lequel ils affirment le *« grand désarroi de nombreux militants ouvriers qui ne peuvent accepter de voir la majorité parlementaire conduire une politique insensée »*. Partout, la base militante du PS commence à crier ouvertement un trouble qu'elle ne peut plus contenir. Ses critiques mettent en cause le gouvernement dans le fond et dans la forme de son action. Au Pré-Saint-Gervais, ses interlocuteurs ont trouvé M. Mitterrand *« réceptif »*, et la conversation a été *« chaleureuse »*. Mais quand il a quitté les lieux, le président de la République était-il plus « avancé » sur les moyens de tirer des conclusions concrètes de tels échanges de vues ?

Les travaux du comité directeur du PS, qui s'est réuni samedi et dimanche à Paris, seront-ils d'une plus grande utilité au président de la République ? *« Appliquons donc le mot d'ordre offensif de notre congrès : la « reconquête de l'opinion »*, déclare M. Jean Poperen. Certes ! Mais le numéro deux du PS ne dit pas, lui non plus, comment atteindre cet objectif. Il se borne à répéter que, face aux *« idées de la droite extrême, qui, de plus en plus, imbibent l'ensemble de la droite »*, la majorité doit *« occuper le terrain »*. N'est-ce pas un peu court ?

Il est vrai que le comité directeur du PS était surtout préoccupé par la nécessité de refaire le terrain perdu dans la « guerre scolaire ». Dans son rapport d'activité, M. Poperen a adopté une ligne moyenne afin de répondre à l'attente des militants laïques, sans pour autant contrarier l'éventuelle conclusion d'un compromis entre le gouvernement et la hiérarchie catholique. Cette option prudente contraste avec l'appel lancé vendredi par soixante-dix-sept militants du PS (dont plusieurs secrétaires fédéraux proches de M. Poperen et de M. Pierre Joxe, président du groupe socialiste de l'Assemblée nationale) en faveur d'une plus grande fermeté à l'égard de l'enseignement catholique. Un appel qui sonne comme un rappel à l'ordre.

Le ministre de l'éducation nationale, M. Alain Savary, ayant recommandé à tout le monde de garder le silence pour ne pas le gêner dans ses négociations, la direction du PS découvre, trop tard, que l'opposition a pu, sans être contredite, accréditer l'idée que la majorité attentait à la liberté de l'enseignement.

Cela dit, M. Poperen pose une bonne question, après avoir souligné que *« les partisans du privé font entendre leur voix plus fort que les autres »*. *« Faudrait-il s'étonner que les valeurs de la gauche dépérissent si elle-même ne les fait pas vivre ? »*

Mais ce « problème-là » n'interpelle-t-il pas tout autant, sinon plus, les militants socialistes eux-mêmes que M. François Mitterrand et le gouvernement ?

En se bornant à le poser et en s'en remettant à l'*exécutif* pour le résoudre, le principal parti de la majorité laisserait à penser en effet, qu'il ne possède plus aucune parcelle de ce pouvoir d'imagination dont il se prévalait naguère auprès de l'opinion.

ALAIN ROLLAT.

La « guerre scolaire »

SOIXANTE-DIX-SEPT MILITANTS DU PS DEMANDENT AU GOUVERNEMENT DE SE MONTRER PLUS FERME

Soixante-dix-sept membres du PS, dont plusieurs premiers secrétaire de fédérations départementales du PS considérés comme proches de MM. Jean Poperen et Pierre Joxe (1), ont rédigé et commencé à diffuser un appel invitant le gouvernement à faire montre d'une plus grande fermeté dans l'affaire de l'école privée.

Les initiateurs de cet appel ont proposé à de nombreux premiers secrétaires de fédérations départementales de s'associer à ce texte, intitulé « Laïques, comptez sur vous même, vous êtes des millions ! », et qui déclare notamment : *« Laïques, nous affirmons solennement que nous ne saurions accepter que, partis d'une position claire —* « l'argent public à l'école publique, l'argent privé à l'école privée », *— nous aboutissions en fait à la pérennisation du* « dualisme scolaire sur fonds publics » ; *ainsi, les lois Debré et Guermeur doivent être abrogées. Nous n'acceptons pas que soient soumis à la négociation les principes qui ont fondé la République : laïcité de l'école, laïcité de l'Etat. Des choix décisifs sont annoncés, ils ne doivent pas se faire sous la pression du conservatisme. Les laïques doivent multiplier les initiatives pour que s'exprime l'attachement profond du pays à la laïcité. »*

(1) Les premiers secrétaires de fédérations départementales qui ont signé ce texte sont MM. Jean-Luc Mélenchon (Essonne), Didier Mattus (Saône-et-Loire), Michel Vernus (Jura), considérés comme proches de M Pierre Joxe, M. Charles Gauthier (Loire-Atlantique), considéré comme proche de M. Jean Poperen, et M. Patrick Sève (Val-de-Marne). Mme Colette Audry, directrice de la publication *Synthèse Flash*, le bulletin bimensuel de M. Poperen, figure également parmi les signataires.

LES JEUNES COMMUNISTES EN CONGRÈS

Faire peur aux patrons pas à la gauche

« C'est le moment, nous passons aux actes ! », avertissent les mille quatre cents Jeunes communistes réunis, du 8 au 11 mars, à Pantin, pour le congrès de leur mouvement, le MJCF. Une banderole, déployée sous l'un des trois grands chapiteaux qui abritent les débats, reprend le slogan, thème du rassemblement.

Quels actes ? Trois cents délégués sont réunis en commission pour discuter sur le thème : « Travailler autrement ». Au micro, les jeunes se succèdent pour rendre compte à leurs camarades, sur un ton de combativité sereine, de leurs expériences de lutte au lycée, au bureau et, surtout, à l'usine. La « sono » vibre du récit des initiatives prises localement par les Jeunes communistes pour combattre l'injustice et réclamer de meilleures conditions de travail dans les entreprises.

Aux chantiers navals de La Ciotat, le cercle Jeunes communistes, au sein duquel milite Laurent, a fait circuler parmi les ouvriers des cahiers de doléances en faveur de l'enrichissement des tâches et de la formatiion. *« Les patrons veulent licencier pour moderniser : c'est contradictoire,* explique l'orateur. *Alors nous leur avons répondu : Modernisation, chiche ! mais donnez-nous une qualification ! »* Laurent croit percevoir dans la jeunesse ouvrière des signes de mobilisation qui justifient le mot d'ordre du congrès. *« Nous nous sommes beaucoup investis dans la victoire de la gauche et ne sous-estimons pas les acquis,* assure, en aparté, M. Pierre Volpini, membre du bureau national du mouvement. *Mais on sent, actuellement, l'impatience monter. »*

Les gradins applaudissent poliment Laurent. Le micro court vers un autre militant. A Saint-Quentin (Aisne), Serge, vingt-deux ans, et ses camarades affirment avoir recueilli trois mille signatures pour qu'une moto française soit construite chez Motobécane. Employé communal, il a trois cartes en poche : celles de la JC, de la CGT et du PCF. Bien sûr, il a ses idées, mais il veut, surtout, agir à partir de situations concrètes, vécues dans les entreprises par ses contemporains. Car Serge a une conviction : *« L'adversaire des jeunes n'est pas la gauche, c'est le patronat. »* En mai 1981, il avait voté pour *« le socialisme aux couleurs de la France »* et il regrette la lenteur du changement. Il appartient à une organisation parce que *« pour gagner »*, selon lui, il faut *« faire peur aux patrons »* et, donc, se montrer en force, d'autant qu'en ce moment, constate-t-il, *« nous sommes écoutés au gouvernement »*.

Militants, les Jeunes communistes se convainquent que, malgré l'individualisme ambiant, la jeunesse ressent le besoin de s'organiser. Certains d'entre eux, comme Pascal, vingt-quatre ans, tourneur à la SNECMA de Corbeil (Essonne), sont issus d'un milieu entièrement communiste. D'autres ont connu la JC lors d'une « boum », d'un match de football, ou au cours d'un stage d'insertion professionnelle. Tous veulent donner une image de sérieux : ils aiment le travail, refusent la drogue et ont soif de culture, de formation, de loisirs et de solidarité. Jeudi soir, leur congrès a discuté sur le thème : *« Comment travaillerons-nous demain ? »*, avec des chercheurs et un cosmonaute soviétique. Dimanche, les Jeunes communistes iront de porte en porte pour collecter des fonds destinés à la construction d'une école au Nicaragua.

PHILIPPE BERNARD.

L'anti-Montand

Yves Montand en a pris pour son grade, jeudi, à Pantin. Dans son long rapport d'ouverture du congrès du Mouvement de la jeunesse communiste (*le Monde* du 9 mars), M. Jacques Perreux, futur secrétaire général du mouvement, a pris le relais d'autres responsables communistes, comme M. Charles Fiterman, qui avait comparé Montand à *« un prêtre défroqué »*.

Contre les communistes, a dit M. Perreux, *« on mobilise même des chanteurs qui n'ont plus leurs jambes et leur cœur de vingt ans et qui renient, comme des bourgeois qui se sont agités pendant leurs universités, le temps où ils étaient généreux »*. *« Cela s'appelle vieillir,* a insisté M. Perreux. *Et Montand; Dupont-Lajoie de la politique, Guy Lux de la philosophie, Madame Soleil de l'économie, parade devant la télé. Enfin, il nous aura tout de même donné une idée pour sortir du chômage : il suffit de faire du théâtre après avoir été sous-préfet... Merci, papy, et à la semaine prochaine ! »*

Montand vieillit, la roue tourne, mais la succession est assurée. *Révolution*, hebdomadaire communiste, a *« rencontré un jeune en lumière »*. *« Une sorte de révolte intacte. Tendre et brutale »*, écrit, haletant, Jean-Claude Lévy (numéro daté 9-15 mars). Qui est cette *« sorte d'enfant de Prévert et Kosma qui n'aurait pas encore mal tourné »*, l'anti-Montand, en somme ? C'est le chanteur Renaud.

De Renaud, il y a quatre ans, M. Lucien Marest, responsable du secteur culturel du PCF, avait fait sa bête noire et interdit qu'il figurât au programme des fêtes organisées par le Parti communiste. *« Dans la vie comme dans le texte »*, déclarait M. Marest dans *Révolution* (6-12 juin 1980), Renaud *« insulte les travailleurs, leurs luttes, leurs organisations »*. A l'époque, ce retour du PCF à un sectarisme culturel précédemment répudié (et pour lequel Renaud n'était qu'un prétexte) avait amené M. François Hincker, ancien membre du comité central, rédacteur en chef adjoint de *Révolution*, à donner sa démission.

Comment Renaud a-t-il mérité le pardon et la faveur des communistes ? Serait-ce en confiant à *Révolution* cette maxime ? *« C'est peut-être mieux,* dit-il, *d'être un fils de bourgeois et de chanter ce que je chante que d'être un fils de prolo et de devenir un chanteur bourgeois. »*

Ainsi, pour les communistes, Renaud, le « prolo » de rêve, à la révolte *« presque trop plébéienne pour être vraie »* — comme l'observe *Révolution*, ébahi ou, quand même, prudent — dément l'ancien ouvrier qui a mal tourné.

P. J.

LE CONSEIL DES MINISTRES CONSACRÉ AUX RESTRUCTURATIONS INDUSTRIELLES SERAIT REPORTÉ

Le conseil des ministres consacré aux restructurations industrielles, prévu pour le 14 mars, serait reporté au 21 mars. Tous les dossiers industriels sur le charbon, les chantiers navals et surtout la sidérurgie et l'automobiles sont, en effet, inachevés.

La dernière réunion du comité supérieur de l'emploi a également prouvé que le volet d'accompagnement social nécessitait de nouveaux examens avant de pouvoir être bouclé.

France

UNE RÉPONSE AUX THÈSES IDÉOLOGIQUES DE L'OPPOSITION

Zeev Sternhell : socialisme n'égale pas fascisme

L'historien Zeev Sternhell a participé, les 3 et 4 mars, au colloque sur « L'extrême droite et ses connivences » organisé à Paris par l'ISER (Institut socialiste d'études et de recherches) et le PS (le Monde du 7 mars). Pendant son séjour à Paris, il a répondu à nos questions sur certaines des thèses idéologiques défendues actuellement par l'opposition.

« Dans son combat contre la gauche, l'opposition soutient volontiers que le socialisme porte en lui le germe du totalitarisme. Le Club de l'Horloge va même jusqu'à soutenir que socialisme égale fascisme. Et il utilise vos ouvrages pour étayer cette thèse, en rappelant par exemple que Marcel Déat fut considéré comme un successeur potentiel de Léon Blum avant de devenir national-socialiste, que Jacques Doriot fut dirigeant communiste avant de fonder le Parti populaire français (PPF), que Mussolini était militant socialiste avant de fonder le Parti fasciste italien, etc. Cette thèse est-elle fondée ?

– C'est une déformation à la fois de mon travail et de la vérité historique. Le fascisme, c'est vrai, est une synthèse de nationalisme et de socialisme, mais la synthèse d'une certaine forme de nationalisme et d'une certaine forme de socialisme. Cette forme de nationalisme, c'est le nationalisme antijacobin, antihumaniste, fermé, dur, le nationalisme pour une collectivité fermée, celui de la terre et des morts, c'est-à-dire un nationalisme auquel ne participent que les hommes portés par une même terre et par le même sang.

» En d'autres termes, pour un Barrès, un Maurras, ou tout autre nationaliste intégral, ni l'émigré juif ni l'émigré arabe, venant, l'un, d'Europe orientale, l'autre, d'Afrique du Nord, ne pourront jamais être Français parce qu'ils n'ont pas le cerveau fait comme le Français, ou, pour prendre l'expression de Drumont, parce qu'ils n'ont pas « *sucé le vin de la patrie* ». Alors que, pour un nationalisme jacobin, le juif de Roumanie ou l'Arabe d'Algérie peut, en vertu d'un choix volontaire et national, devenir Français en accédant à la langue française. Et la forme de socialisme qui peut aboutir au fascisme, c'est, en vérité, une dissidence du socialisme, un refus du *marxisme et du socialisme démocratique*. Le socialisme qui s'articule sur le nationalisme, c'est un socialisme qui refuse la démocratie et les principes de la Révolution de 1789, c'est un socialisme national, pour la nation dans toutes ses classes rassemblées. Doriot est devenu fasciste parce qu'il a refusé le marxisme et Mussolini a refusé la social-démocratie. Ils sont venus du socialisme et ont glissé hors du socialisme.

– Il n'y a donc pas, historiquement, une fatalité qui ferait du socialisme la matrice du fascisme...

– Non. Ce serait dire que les dissidents représentent le mouvement socialiste dans son ensemble, alors qu'ils ont été rejetés de ce mouvement. Pourquoi ont-ils ainsi glissé vers le fascisme ? Parce que ces hommes-là, en France et ailleurs, sont parvenus, dans leur évolution intellectuelle, à la conviction que le socialisme classique, orthodoxe, n'a pas de solution à la crise de la société moderne. J'ai écrit à plusieurs reprises qu'on pourrait écrire l'histoire du fascisme comme l'histoire d'une révision du marxisme, car ces hommes-là sont arrivés à la conclusion que le moteur de l'histoire, ce n'est pas la classe mais la nation. Ils ont alors forgé cette synthèse du socialisme-national.

» Il faut se souvenir que, pendant la dernière décennie du dix-neuvième siècle où ces dissidences interviennent, commence en Europe une croissance économique sans précédent, et cela pose des problèmes au mouvement socialiste – qui fait partie de la matrice marxiste – parce qu'il s'avère qu'on peut résoudre des difficultés sociales par le progrès économique. Le premier partage sépare les socialistes qui restent révolutionnaires et ceux qui acceptent l'idée que la société bourgeoise puisse durer longtemps en acceptant les règles du jeu : le changement ne pourra se faire que par le *suffrage universel*. Ce sont les sociaux-démocrates français et allemands.

» Un deuxième partage sépare ceux qui restent révolutionnaires : ceux qui veulent faire la révolution prolétarienne, la faire avec une avant-garde révolutionnaire professionnelle, ce sont les léninistes et les bolcheviques. Ceux qui veulent faire la révolution en se servant de la force révolutionnaire qu'ils découvrent, la nation, et qui remplace la classe, ceux-là veulent faire la révolution nationale. Ce sont les syndicalistes *révolutionnaires* et les soréliens. Mussolini était de ceux-là. Sorel a toujours très durement critiqué la Révolution de 1789, qu'il considérait comme une révolution bourgeoise et non pas prolétarienne. En fait, les léninistes et les soréliens aboutissent à la même conclusion : le prolétariat ne fera pas la révolution.

» Ce sont donc ces révolutionnaires qui vont dans les deux directions. Le reste, la grande majorité, reste socialiste, démocrate, et se condamne, en fait, à beaucoups d'égards, à l'impuissance parce qu'elle accepte les règles du jeu en démocratie.

Il n'y a pas d'État qui n'intervienne pas

» Dire que le fascisme découle du socialisme et non du nationalisme est donc faux historiquement. La question de savoir s'il n'y aurait pas eu de fascisme sans socialisme est une autre question. On peut dire que, sans socialisme en tant que phénomène historique, il n'y aurait pas eu de fascisme, mais il n'y aurait pas eu non plus de fascisme sans libéralisme ni capitalisme. Il faut dire que le bolchevisme, le léninisme sont une déviation du marxisme, de même que l'histoire du fascisme pourrait être écrite comme l'histoire de la révision du marxisme.

– La droite française, et en particulier le Club de l'Horloge, soutient aussi, aujourd'hui, que le socialisme, le fascisme et le communisme ont en commun une mystique sociale fondée sur le culte et l'efficacité de l'Etat au service de la création d'une société liberticide pour l'individu...

– Vraiment, cela m'étonne parce que quiconque a un peu de culture sait que le marxisme est fondé sur l'idée de la négation de l'Etat. Dans la pensée marxiste, l'Etat doit disparaître – c'est vrai pour les socialistes comme pour les communistes – l'Etat n'est qu'un pis-aller, son existence est temporaire. Mais revenons aux réalités : l'Etat est un instrument qui permet de peser sur les réalités sociales, qui permet de prendre la défense de certaines catégories sociales. Il n'y a pas d'Etat qui n'intervienne pas. Dans la pensée libérale, on dit que l'État n'intervient pas. Mais s'il n'intervient pas, cela veut dire qu'il intervient en faveur de ceux qui sont déjà en position de force et qui n'ont pas besoin de l'intervention de l'Etat. Dans la pensée socialiste, l'État intervient en faveur de ceux qui ont besoin de son intervention. Mais il est faux que la conception socialiste de l'Etat conduise au totalitarisme.

» Le totalitarisme, cela veut dire quoi ? Cela veut dire que tout est politique et que l'Etat intervient dans toutes les parcelles de l'existence humaine, ce qui est d'ailleurs pratiquement impossible, sauf dans un Etat policier. Le socialisme démocratique ne peut pas rêver d'une telle intention parce que, pour lui, l'Etat est un instrument entre les mains des individus, alors que, dans la pensée totalitaire, l'individu n'existe que pour servir la société et l'Etat. Dans la pensée fasciste nazie, l'Etat est une fin en soi, il n'existe que pour servir l'Etat, l'individu disparaît face à la nation ou face à la race.

» Le socialisme et le libéralisme, eux, se rencontrent en ce sens qu'ils affirment la primauté de l'individu face à la collectivité, alors que le *fascisme donne la primauté* à la collectivité. Le socialisme n'a encore jamais produit d'Etat totalitaire.

– Les mêmes idéologues soutiennent que pour les socialistes et les fascistes, l'égalitarisme est un dogme, que face à la société les individus doivent être les plus égaux possible, que cette conception conduit à nier le « droit à la différence », et que, le socialisme, le fascisme et le communisme « ont finalement un ennemi commun : le bourgeois, l'individu attaché aux libertés ». *Qu'en dites-vous ?*

– Je n'ai jamais entendu une chose pareille ! Tout cela s'articule d'une manière extraordinaire. C'est un travail de faussaires intellectuels. On trouve le souci de réduire les inégalités sociales chez les socialistes et les fascistes, mais aucun régime fasciste n'a essayé de réduire les inégalités sociales. Le fascisme est un système élitiste, l'Etat fasciste est en général conduit par un chef. Le droit à la différence ? Jamais, dans la pensée socialiste, il n'y a de syndicat unique, dans la pensée fasciste, oui ! Quel amalgame ! C'est comme si l'on disait que dans le socialisme il n'y a pas de démocratie ! C'est précisément ce qui est important : les socialistes qui ont refusé la liberté sont allés les uns vers le léninisme et le bolchevisme, les autres vers le fascisme ! Quant aux « *bourgeois* » et à « *l'individu attaché aux libertés* », ce sont deux choses tout à fait différentes.

– Que pensez-vous de l'expression « fascisme rouge » utilisée par la droite pour qualifier le Parti communiste ?

– C'est une expression de Drieu La Rochelle, et Brasillach parlait aussi du fascisme « *immense et rouge* ». C'était le thème des années 30 utilisé pour établir un lien entre des régimes qui étaient antilibéraux, antidémocratiques, antisocialistes. A ce sujet, on peut dire que la grande différence entre le totalitarisme communiste et le totalitarisme fasciste, c'est que le fascisme, c'est l'application de la théorie, c'est un système dans lequel la différence entre la théorie et la pratique est la plus faible. Alors que dans le communisme, l'application fausse ou déforme la théorie. La distance entre théorie et pratique est plus grande. C'est pour ça que du totalitarisme communiste on peut battre en retraite, ou essayer de le faire comme en Hongrie, en Tchécoslovaquie. C'est la raison pour laquelle, pour moi, il n'est pas certain qu'il n'y aura pas un changement même en Union soviétique.

Les thèses du Club de l'Horloge

– Savez-vous que les adversaires des socialistes et des communistes se présentent, parfois, en France, comme les « nouveaux républicains » ?

– C'est exactement ce que disaient les fascistes des années 30 : nous sommes les véritables républicains, nous continuons la Révolution. Mussolini se présentait toujours comme le fils du Risorgimento, le continuateur de Mazzini et de Garibaldi. Le Club de l'Horloge se situe dans cette continuité. Il répand des idées qui étaient les idées fascistes de l'entre-deux-guerres. Ce qu'il faut retenir, c'est que le socialisme, lui, se conçoit comme continuateur de 1789 parce qu'il va plus loin. Il cherche à permettre ce que la révolution libérale n'a pas réussi à faire, c'est-à-dire permettre à tous les individus d'atteindre le maximum d'épanouissement.

» Le socialisme cherche à réparer les inégalités sociales. Si vous voulez, la différence entre la social-démocratie (il ne faut pas avoir peur de ce mot qui a été discrédité, c'est un terme technique, cela signifie que le socialisme est tout d'abord démocrate) et le libéralisme, c'est que le libéralisme, c'est la démocratie politique, alors que le socialisme démocratique va au-delà de la démocratie politique vers des formes de démocratie et de justice sociale

– Estimez-vous, comme M. Lionel Jospin, qu'« un des éléments fondamentaux de la connivence entre la droite et l'extrême droite tient à la mort idéologique du gaullisme » ?

– Du gaullisme, il ne reste, en effet, que l'aspect le moins sympathique, une certaine forme de caractère autoritaire.

– Vous avez l'air surpris de l'évolution du débat des idées politiques en France...

– Pour moi, la surprise est de voir jusqu'à quel point ces idées maquillées mordent maintenant sur la droite classique. L'objectif politique est, me semble-t-il, de discréditer toute la gauche, y compris la pensée du libéralisme avancé. Toute l'idée du *welfare state* fout le camp ici ! Tout ce dont le but est de se servir de la puissance collective de la société pour le bien et les besoins de l'individu... Jusqu'ici le consensus républicain de l'affaire Dreyfus n'a tenu que grâce à l'alliance d'une droite libérale et d'un socialisme démocratique.

» Dans un contexte de crise économique et de manque de confiance en soi, les vieilles idées reprennent du poil de la bête. Si le Club de l'Horloge représente l'idéologie de la droite française, cela veut dire qu'il n'y a plus de droite classique ; c'est un fait nouveau et c'est plus grave que Le Pen. La démocratie ne peut être que libérale ou socialiste. »

Propos recueillis par
ALAIN ROLLAT.


CAGNAT.

Né en 1935 en Pologne, professeur de sciences politiques à l'université hébraïque de Jérusalem, membre de l'aile gauche du Parti travailliste israélien, M. Zeev Sternhell enseigne en ce moment aux États-Unis, à l'université de Princeton (New-Jersey). Historien du fascisme en France et en Europe, il est l'auteur de plusieurs ouvrages, notamment *Maurice Barrès et le nationalisme français*, publié en 1972 chez Armand Colin, *la Droite révolutionnaire, 1885-1914*, paru en 1978 aux éditions du Seuil, et *Ni droite ni gauche, l'idéologie fasciste en France*, publié par le Seuil au début de cette année (*le Monde* du 14 janvier).

Repères

Maurice BARRÈS (1862-1923). *Romancier*, auteur de plusieurs ouvrages exaltant l'individualisme puis le nationalisme. Antidreyfusard, élu député boulangiste de Nancy en 1889.

Robert BRASILLACH (1909-1945). Romancier et journaliste. Responsable, notamment, du feuilleton *littéraire de l'Action française*, de Charles Maurras ; engagé dans la politique d'extrême droite à partir de 1934 : rédacteur en chef de *Je suis partout*. Partisant du fascisme, auteur de nombreux articles en faveur de l'Allemagne hitlérienne, fusillé à la Libération.

***Marcel DÉAT** (1894-1955). Dé*puté socialiste en 1932, dissident de la SFIO, fondateur du Rassemblement national populaire, parti collaborateur et fascisant, secrétaire d'État dans le gouvernement de Vichy en 1944, réfugié en Italie à la Libération.

Jacques DORIOT (1898-1945). Secrétaire général de la Jeunesse communiste, député en 1924, maire de Saint-Denis, exclu du Parti communiste en 1934, fondateur du Parti populaire français en 1936, partisan de la collaboration avec l'Allemagne hitlérienne. A combattu *aux côtés des Allemands sur* le front russe.

Pierre DRIEU LA ROCHELLE (1893-1945). Romancier et essayiste. Membre des principaux *mouvements littéraires et politiques* entre 1919 et 1936. Rallié au fascisme et à la collaboration avec enthousiasme puis avec de plus en plus de réticences. Se suicida en 1945.

Edouard DRUMONT (1844-1917). Publiciste catholique, fondateur d'un journal nationaliste et antisémite, *La libre parole*, en 1892, député de 1898 à 1902, antidreyfusard.

Charles MAURRAS (1868-1952). Ecrivain. Son *Enquête sur la monarchie*, publiée en 1900, *après l'affaire Dreyfus*, inaugura le mouvement de l'Action française dont il fut le principal animateur jusqu'en 1944. Partisan d'un « nationalisme intégral », il soutint Mussolini, Franco puis Pétain. Il fut condamné à la réclusion en 1945 mais gracié peu de temps avant sa mort.

Georges SOREL (1847-1922). Publiciste. Partisan d'un socialisme à caractère éthique, syndicaliste révolutionnaire, auteur de *Réflexions sur la violence* (1908), il opposa des perspectives anarcho-syndicalistes au libéralisme et au réformisme démocratiques et dénonça la décadence économique, sociale et morale de la bourgeoisie capitaliste.

LETTRES AU « MONDE »

Des lecteurs nous expliquent leur malaise

Le Monde *reçoit beaucoup de courrier, un courrier souvent critique car on écrit plus pour se plaindre, pour contester, pour accuser, que pour approuver ou féliciter. Ces critiques nous éclairent et nous servent, et il nous arrive de leur faire écho dans le journal.*

Un de nos lecteurs, M. François Goux, nous a écrit longuement à propos de M. Le Pen, mais en dépassant vite ce prétexte. Voici ce qu'il nous dit dans des extraits qui ont particulièrement retenu notre attention :

Est-il permis à un ancien fidèle lecteur du *Monde* – j'ai un peu délaissé la lecture de votre journal depuis 1982 – de donner son opinion d'électeur que je crois classé dans la masse de cadres moyens qui ont voté contre Giscard en 1981 ?

A cinquante-six ans, j'ai souffert de la guerre et exerce la profession de consultant en industrie ; mon activité s'applique plus particulièrement depuis une quinzaine d'années à l'exportation.

La texture politique giscardo-chiraquienne était d'un niveau intellectuel tellement désespérant pour le monde des cadres que le vote de 1981 devenait inéluctable, et je me souviens de deux dîners-débats, consécutifs, où nous fûmes nombreux, en mars de cette année électorale, à le dire à Michel Albert et à Serge Dassault, tous deux extrêmement surpris...

Oui, M. Mitterrand apportait dans ses bagages les communistes, mais ne les avait-il pas « matés » et n'était-il pas seul capable de les maîtriser ?

Je passe sur les déclarations étonnantes, voire inconsidérées, sur les aspects de la crise économique, M. Mauroy contredisant publiquement M. Delors, ce qui paraissait en 1982 assez inquiétant.

Le déroulement des grèves chez Citroën à Aulnay, la position « en pointe » de la CGT, son comportement assez peu démocratique, vu de province, *ont été* inquiétants pour beaucoup.

Dans l'opposition, le marais stagnant dans son inégalable médiocrité ; entendre les Pons, Lecanuet, Gaudin, Veil, Peyrefitte, etc., reste toujours aussi déprimant (...)

J'ai vécu l'occupation allemande dans une famille traquée par la Gestapo ; j'ai ensuite, professionnellement, recueilli les confidences de cadres hongrois et tchécoslovaques vivant sous l'occupation russe, et je m'interroge sur l'envahissement croissant d'une idéologie qui, quoi qu'en disent certains bons apôtres, est raciste, antisémite, et n'a rien à envier à l'Allemagne hitlérienne.

On ne peut, ce n'est qu'un exemple, qu'être surpris et inquiété de l'atonie populaire devant les événements d'Afghanistan, de Pologne, d'Amérique centrale, d'Asie du Sud-Est, quand on se souvient des manifestations anti-américaines à l'époque de la guerre du Vietnam.

Que le capitalisme, et pas seulement américain (...), ait exploité les pays en voie de développement : c'est certain. Que le « soviétisme » agisse de même : on le constate également.

Alors ? A qui confier l'avenir ?

D'un côté la crainte de l'oppression de la finance, en face une société policière qui argumente par l'univers concentrationnaire... Devrai-je, aux prochaines élections importantes, mais ne le sont-elles pas toutes, voter Le Pen, voter Barre, ou m'abstenir ? (...)

N'y *aurait-il pas dans* votre journal une place pour une tribune de lecteurs, provoquée et dirigée par des articles de fond, qui ferait apparaître cette angoisse profonde que l'on ne peut que ressentir si l'on se préoccupe d'un avenir français menacé par un encerclement d'idéologies de l'Est, de l'Ouest, de l'intégrisme islamique (interrogez les Tunisiens).

Le Monde a peut-être perdu des lecteurs parce qu'il représentait autrefois un courant libre, permettait une libre expression dans les périodes graves de la guerre d'Indochine ou d'Algérie, par exemple.

Le Monde d'aujourd'hui paraît étouffé par une classe politique dirigeante *manquant de caractère*, impréparée au combat politique international, au combat économique (la honte du sommet de Versailles), prête à toutes les démissions.

Quand on a lu, dans presque toute la presse, ce qui n'est pas réconfortant, l'absurde encensement d'Andropov, quand on cherche des avis sur la gravité des situations au Liban et au Tchad, une information sur l'origine réelle de l'affaire dite « des avions renifleurs », croyez bien que l'on s'inquiète de la désinformation croissante en France et que l'on prête l'oreille aux Le Pen et autres Montand.

Le journal qui fut le premier organe de presse français lu et commenté en France comme à l'étranger ne peut-il rouvrir ses pages à une information dégagée des influences, plus ou moins télécommandées, dites de gauche ou de droite ?

C'est la question que se pose et vous pose un simple lecteur, simple citoyen, simple électeur d'un pays en grand péril de perdre son indépendance. »

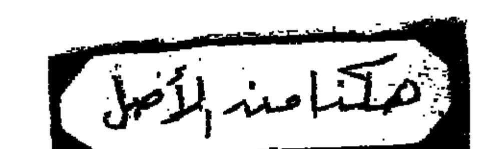
∴

Le Monde n'est pas particulièrement masochiste et s'il publie cette lettre, malgré ce qu'elle a d'excessif *à son égard, c'est parce qu'elle lui* paraît *refléter* l'état d'esprit de certains de ses lecteurs et, au-delà, d'une partie de la société française.

Notre journal n'est – faut-il le préciser ? – ni télécommandé, ni manipulé, ni inféodé. Il reste un lieu d'expression très largement ouvert et il n'a pas de complexe, dans l'univers des médias, sur sa capacité à informer, le plus complètement possible, en particulier sur le Liban, le Tchad ou l'affaire des « *avions renifleurs* ». La question la plus intéressante posée par la lettre de M. Goux n'est pas là.

Elle est dans le malaise personnel qu'exprime ce lecteur et qui n'est pas un phénomène isolé. Elle est dans l'interpellation du *Monde*, qui reflète ce malaise avec toute sa complexité : ses sources, ses blocages, son expression. Notre journal se voit reprocher les désillusions des générations d'après-guerre, l'angoisse que provoque une crise durable après la longue période d'expansion, les déceptions qu'engendre le jeu politique français. C'est beaucoup, mais c'est normal. *Le Monde*, qui a accompagné la modernisation, difficile et souvent tumultueuse, de la société française, continue de jouer ce rôle dans une phase moins dynamique. Il est devenu, aujourd'hui, un miroir moins gratifiant qu'autrefois, parce que les temps ont changé : les idées, ou plutôt les idéaux, sont moins nettes, l'horizon plus bouché. *Le Monde* renvoie à ses lecteurs le reflet de ce qu'ils sont, de la situation dans laquelle ils sont, et ceux-ci accusent le *miroir*. Ils n'ont pas nécessairement tort car le miroir n'est pas neutre : il est actif. Il a donc sa part de responsabilité qu'il veut bien assumer. *Mais* c'est en reflétant la réalité, telle qu'elle est, même si elle déplaît, c'est en refusant de la fuir dans des *échappées séduisantes ou des tentations* passéistes, qu'il permettra à ceux qui le veulent bien de la connaître, de l'analyser et d'agir sur elle, pour la changer.

A. L.



M. Mauroy : un ordre d'engagement de l'arme nucléaire est peu compatible avec une concertation préalable

Un ordre d'engagement de l'arme nucléaire est peu compatible avec une concertation préalable, et nul autre que le président de la République n'est habilité à le donner. C'est en substance ce que répond le premier ministre à M. Francis Palmero, sénateur centriste des Alpes-Maritimes, qui demandait à M. Pierre Mauroy s'il n'existe pas *« un vide juridique à combler »* pour que puisse être fondée la déclaration, le 16 novembre 1983, de M. François Mitterrand selon lequel *« l'engagement nucléaire ne peut reposer que sur la décision d'un seul »*.

« La question de savoir s'il convenait d'expliciter le pouvoir d'engagement nucléaire du président de la République au niveau constitutionnel ou législatif a été examinée à diverses reprises », explique M. Mauroy. *« La nécessité n'en est pas apparue, car aucun vide juridique n'a pu être mis en évidence »*, ajoute-t-il avant de donner quelques précisions sur les textes ou les usages qui pourraient justifier cette décision.

Selon le premier ministre, les attributions du président de la République en matière d'engagement des forces nucléaires résultent, en effet, directement :

1) De la Constitution, qui précise en son article 5 que le président de la République est le garant de l'indépendance nationale, de l'intégrité du territoire, ce qui suppose qu'il dispose des moyens d'assurer cette garantie ;

2) Des lois successives concernant la défense, et notamment la loi du 8 juillet 1983 portant approbation de la loi de programmation militaire 1984-1988, qui, rassemblant indépendance nationale et intégrité du territoire sous le vocable de *« notre sécurité »*, confirme que celle-ci est l'objet primordial de la politique de défense et repose essentiellement sur la dissuasion nucléaire, son *« principe de base »* et son *« fondement »*.

3) Des impératifs de la dissuasion nucléaire dont la crédibilité ne peut être assurée que si, à une menace permanente, peut être opposée une capacité de riposte quasi immédiate et, par conséquent, un ordre d'engagement lui aussi quasi immédiat, c'est-à-dire peu compatible avec une concertation préalable.

« Ces considérations, liées au fait que, de par l'article 15 de la Constitution, le président de la République est le « chef des armées » suffisent à prouver que nul autre que lui n'est habilité à donner l'ordre d'engagement des forces nucléaires. On ne peut donc pas parler de vide juridique. Il convient de souligner que les nations disposant d'un armement nucléaire semblent avoir choisi des solutions comparables. »

En 1964, alors que les premiers bombardiers nucléaires Mirage-IV entraient en service, un décret du 14 janvier avait clairement indiqué que l'ordre de leur engagement, sous couvert du commandement des forces aériennes stratégiques (COFAS), était donné par le président de la République. Depuis, la France a installé des missiles balistiques en Haute-Provence (à partir de 1971) et à bord de sous-marins nucléaires (à partir de 1972). Mais, à ce jour, aucun texte législatif ou réglementaire n'est venu préciser les conditions de leur engagement.

Avant M. Palmero, diverses personnalités se sont émues de cette situation. Ce fut notamment le cas, avant 1981, de M. Edmond Maire, secrétaire général de la CFDT, qui avait ironisé en parlant de *« monarchie nucléaire »* après un propos de M. Valéry Giscard d'Estaing, alors président de la République, qui avait déclaré le 18 novembre 1980 : *« En France, la responsabilité de cette décision et de son exécution dépend du seul président de la République, sans aucun échelon intermédiaire. »*

Plus récemment, dans une libre opinion parue dans *le Monde* du 8 décembre 1983, le président du Comité national d'action pour la défense civile, M. Michel Schneider, avait estimé qu'il fallait résoudre sans tarder le problème constitutionnel.

Une place pour le latin

(Suite de la première page.)

L'art de la version est un moyen privilégié de former, de forcer l'attention, puisqu'en latin tout détail a son sens, et qu'il suffit d'en négliger un pour se méprendre complètement.

C'est donc un art difficile, et qu'on ne maîtrise que lentement, comme celui de l'artisan, mais qui, comme celui-ci donne le goût du travail bien fait. Art de la nuance, aussi : il n'y a pas de traduction à l'identique, pas d'égalités absolues comme celles que recherchent les mathématiques.

Autre avantage, auquel on ne songe pas assez : le latin est une langue morte, si morte que, malgré beaucoup de recherches, fondées notamment sur les jeux de mot, du théâtre comique, bien des doutes subsistent encore quant à la manière dont il était prononcé et parlé. Traduire une langue vivante, c'est prendre appui sur une réalité en mouvement. Le latin, lui, est figé *ad vitam aeternam*, pour toujours. Aucun novateur ne peut prétendre y changer quoi que ce soit : il s'agit donc d'une référence immuable. Dans ce monde qui est à la fois, comme toutes choses, constance et changement, celui qui a fait beaucoup de latin a peut-être moins tendance que d'autres à oublier que l'évidence du changement ne saurait faire perdre de vue celle de la permanence.

Le trésor des adages

Le latin, de surcroît, est une langue dont on mémorise facilement les adages. Notre droit étant l'enfant naturel du droit romain, rien ne remplace pour en retenir les grands principes ceux qui ont été formulés il y a déjà deux mille ans, et qu'il est si difficile le plus souvent de transposer avec autant de force en français : *« Nullum crimen, nulla poena sine lege »* : pas de crime, pas de peine sans loi ; *« Summum jus, summa injuria »* : l'extrême du droit, c'est l'extrême de la violation du droit.

Idem, c'est le cas de le dire, de la grammaire. Celui qui a rabâché la vieille règle du *timeo ne veniat* aura moins que d'autres tendance à oublier le *ne* de rigueur en français après tous les verbes exprimant la crainte. Et que dire des aphorismes des pages roses du Petit Larousse, sinon qu'ils résument en peu de mots le B.A.-Ba d'un bon sens trop souvent négligé ? Combien parmi ceux qui gouvernent oublient-ils, par exemple, cette règle essentielle que *« de minimis non curat praetor »*, que le patron ne doit pas s'occuper des petites choses ?

La maîtrise du latin – comme celle du grec ou de toute autre langue – réserve à celui qui l'a acquise un plaisir à la dimension de l'effort fourni. Le cas n'était pas rare autrefois de ceux qui trouvaient dans la version, voire dans la lecture directe du texte originel, une distraction, une excitation de l'esprit comparables à ce que peut procurer, par exemple, la solution de mots croisés un peu raffinés. Tout texte, de toute façon, perd de sa valeur, sauf rare exception, à ne pas être savouré dans sa langue. Et il n'est pas nécessaire d'être intégriste, ni même très bon latiniste, pour vibrer au grégorien, au *magnificat* ou au *credo* en latin.

Faut-il enfin rappeler que le français n'est qu'une langue latine parmi beaucoup d'autres, et que la connaissance du latin facilite considérablement la compréhension des parlers cousins ? Quelqu'un qui a fait du latin pour de bon accède aisément en quelques semaines à la lecture de l'espagnol ou de l'italien, voire du portugais, même si les parler est évidemment une autre affaire. La nécessité si souvent proclamée de ne pas laisser un sabir anglo-saxon se substituer progressivement aux langages de la vieille Europe – y compris l'anglais véritable, d'une rare densité – crée aux Latins l'obligation de faire front autour de leur commun trésor.

Sans doute a-t-on fait trop de latin, autrefois, au détriment de connaissances plus concrètes, plus vivantes. Il serait pourtant bien dommage qu'il aille rejoindre, dans la trappe scolaire, cette bonne vieille histoire que François Mitterrand – grâces lui en soient rendues – a entrepris, à supposer qu'il ne soit pas trop tard, de ramener à la lumière du jour.

ANDRÉ FONTAINE.

★ BP 37 - 77303 Fontainebleau CEDEX.

LA JOURNÉE INTERNATIONALE DES FEMMES

Des chanteuses à l'Elysée

Aucun message de la part du président de la République. Pas de discours du premier ministre. Pas davantage de grandes déclarations sur les projets du ministère des droits de la femme : la Journée internationale des femmes, en 1984, s'est démarquée de celle des deux années précédentes, qui avaient été l'occasion d'annoncer, à chaque fois, des mesures nouvelles. Devant les journalistes qui s'en étonnaient, Mme Yvette Roudy a admis que les temps n'étaient plus aux grandes réformes législatives : « *Ce n'est pas en sortant un projet de loi tous les mois que l'on change la vie.* » Son ministère s'appliquera surtout à continuer les actions engagées en France et sur le plan européen, dans le domaine notamment de l'emploi, et il veillera à l'application des lois déjà adoptées (remboursement de l'interruption volontaire de grossesse, égalité professionnelle). En attente au Parlement, le projet de loi antisexiste, qui déclenche toujours bien des passions.

Vendredi 9 mars, dans la matinée, le président de la République a reçu une délégation de femmes conduite par Mme Roudy, qui rassemblait les chanteuses Marie-Paule Belle, Nicoletta, Sapho et Maria Farandouri (vedettes le soir même d'un grand spectacle au Zénith, au parc de La Villette), ainsi que Mme Anne Zelinsky, de la Ligue du droit des femmes ; Françoise Pasquier, du Centre de recherches et de réflexion et d'informations féministes ; Claire Poinsignon, directrice de l'agence Femmes-Information ; et Christiane Doré, présidente-directrice générale de la banque Sofinco. Dans l'après-midi, l'épouse du président, Mme Danièle Mitterrand, ainsi que Mme Edwige Avice sont venues au centre Zénith, où, jusqu'à samedi 10 mars, était organisé un colloque sur le thème « Femme et futur », avec différentes expositions et des stands vidéo sur la vie des femmes dans les régions.

Deux nouvelles brochures ont été présentées par Mme Roudy : un guide des associations féminines, publié par le Centre national d'information sur les *droits des femmes,* (prix : 25 F) et une plaquette du ministère des droits de la femme et de celui des affaires sociales et de la solidarité nationale sur la loi sur l'égalité professionnelle entre femmes et hommes.

Dans la soirée, lors du concert, deux nouveaux prix littéraires ont été décernés par Mme Roudy : l'un, le prix George-Sand, destiné à récompenser une œuvre de femme s'adressant aux adultes, a été attribué à Mme Elvire Murail pour son œuvre *l'Escalier C,* publié aux éditions Sylvie Messinger ; l'autre, le prix Alice, qui vise à stimuler la création des femmes dans le domaine de la littérature enfantine, a été décerné à Hélène Ray pour *Je m'appelle Juliette,* publié aux éditions Magnard.

C. Ch.

LES COUPES ORDONNÉES N'AYANT PAS ÉTÉ FAITES

Le film « Mesrine » a été saisi

Le film *Mesrine* a finalement été saisi. En ne tenant aucun compte des jugements du tribunal de Paris leur interdisant, le 24 février, de sortir le film sans qu'ils y aient pratiqué des coupures, ni des arrêts de la cour d'appel qui confirmèrent ces décisions le 7 mars, les producteurs et le réalisateur, M. Henri Génovès, avaient pris le risque d'encourir non seulement l'indignation des personnes mises en cause, mais aussi l'irritation des magistrats.

Pour les faire plier, les trois juges du tribunal qui s'étaient occupés de l'affaire, M. Michel Raynaud, premier vice-président, et ses assesseurs, Mme Huguette Le Foyer de Costil et M. Gérard Pluyette, avaient, le 28 février, condamné les cinéastes à verser des astreintes de 100 000 F par jour à la dernière compagne de Jacques Mesrine, Sylvie Jeanjacquot, et de 50 000 F par jour à M. Henri Lelièvre, l'industriel enlevé en 1979 par le gangster. Mais le film a continué sa carrière dans une série de salles parisiennes alors que les modifications exigées par la justice n'ont pas été pratiquées.

Le 9 mars, ce fut l'explosion. Une cohorte d'avocats se sont présentés de nouveau devant les trois magistrats au nom de la compagne de Mesrine, de M. Lelièvre, de la fille – âgée de six ans – de Charles Bauer (un des compagnons de Mesrine), de M. Charles Petit, conseiller à la Cour de cassation, qui était président des assises en 1978 lorsque sa famille fut séquestrée à son domicile par Mesrine... Tous se sont élevés avec force contre la désinvolture des cinéastes, qui *« bafouent la justice »*.

La procédure était en état pour l'une de ces demandes, sur laquelle le tribunal a statué le jour même. C'était celle de M. Lelièvre. A sa requête, les juges ont ordonné la saisie, *« une telle mesure étant seule susceptible de mettre fin au trouble manifestement illicite subi par une victime particulièrement atteinte, trouble dont le caractère intolérable et choquant a été déjà reconnu par les décisions rendues »*.

Me Lachkar, huissier de justice, à qui M. Lelièvre devait remettre 50 000 F à titre d'avance sur sa rémunération, a été chargé de procéder à la saisie du film, *« au besoin avec l'assistance de la force publique, en toutes mains, en tous lieux, et sous quelque forme qu'il se trouve »*, avec *« la faculté, si besoin est, de se faire assister ou suppléer par tout huissier de son choix, notamment en province »*. Constitué séquestre du négatif et de toutes les copies, Me Lachkar a été autorisé à remettre les bobines aux cinéastes sur lesquelles ceux-ci doivent effectuer les modifications prescrites. Lorsque les coupures auront été effectuées, la société productrice et M. Génovès pourront revenir devant le tribunal afin de demander la main levée de la saisie. Enfin, le tribunal a arrêté à 350 000 F l'astreinte de 50 000 F par jour due à M. Lelièvre.

Deux copies du film avaient déjà été saisies, samedi matin 10 mars, avenue des Champs-Elysées. De nouvelles saisies devaient être opérées dans des salles pendant le week-end.

L'ASSASSINAT DE GÉRARD LEBOVICI : SABRINA MESRINE ENTENDUE

Les policiers de la brigade criminelle chargés de l'enquête sur l'assassinat du producteur de cinéma Gérard Lebovici ont entendu à titre de témoin, le 9 mars, Sabrina Mesrine, la fille de Jacques Mesrine, dont la victime venait de rééditer *l'Instinct de mort* à sa maison d'édition Champ libre. Peu avant sa mort, Gérard Lebovici avait reçu à ses bureaux de la rue Kepler un coup de téléphone d'un homme – et non d'une femme comme on l'avait cru à l'origine – se réclamant de Sabrina Mesrine. A la suite de cet appel, Gérard Lebovici a annulé un rendez-vous professionnel important et s'est rendu au parking de l'avenue Foch, où il a été tué peu après.

Selon certaines constatations, il se rendait peut-être à un rendez-vous avec un certain « François », qui ne serait pas une des relations cinématographiques du producteur. Aussi les enquêteurs continuent-ils de s'intéresser à l'entourage passé des Mesrine. Ne privilégiant cependant aucune piste, ils interrogent systématiquement les relations du producteur. Ils entendront prochainement M. Guy Debord, idéologue « situationniste » critique radical de la « société du spectacle », dont Lébovici était proche.

Faits divers

Clients à l'amende

De notre correspondant

Le Mans. – Les chapardeurs de l'Intermarché de la rue d'Arnage, au Mans – pris en flagrand délit de vol à l'étalage, – ne prenaient plus la direction du commissariat de police : ils étaient conduits dans le bureau du directeur qui, pour éviter la honte d'une plainte, leur proposait de verser une « amende » représentant dix fois le montant du produit volé. Beaucoup de personnes prises sur le fait acceptaient.

Le système fonctionnait sans faille depuis l'ouverture du magasin il y a un an et demi. Jusqu'à ce qu'une étudiante, surprise alors qu'elle tentait de dérober une jupe (valeur 160 F) verse 1 600 F d'« amende » avant d'aller porter plainte au commissariat.

M. Didier Robin, PDG de l'Intermarché, vingt-cinq ans, est encore amer de s'être retrouvé, mardi 6 mars, en garde à vue et menottes aux poignets. « *C'est illégal,* reconnaît-il, *mais on se sent tellement démuni devant ce chapardage, contre lequel la police n'a aucun moyen, qu'on se laisse aller à dépasser les bornes parfois. Je suis allé déposer une seule plainte au début : le temps de prendre ma déposition, je suis resté une heure et demie au commissariat. A mon retour, le voleur était déjà revenu dans le magasin ; confiant, il savait, lui, qu'il resterait impuni, il pouvait recommencer.* » M. Robin a fait ses comptes : le montant de la « démarque », selon l'expression consacrée, dans son magasin a atteint 700 000 F en 1983, soit un peu plus de 1 % du chiffre d'affaires. C'est le montant de son déficit sur l'année et l'équivalent de trois mois de salaires du personnel. « *J'ai mis tout ce que j'ai dans cette entreprise ; et tout ce que je n'ai pas. Ce n'est pas un slogan : on se bat à fond pour être les moins chers. Il faut bien se faire respecter par ceux qui trichent contre le personnel... et les consommateurs !* »

Alors M. Robin et son directeur, M. Claude Fontaine, avaient trouvé ce moyen. « *Bien sûr, les membres du personnel savaient : j'encaissais ces sommes devant eux.* » Au total, M. Robin n'aurait guère récupéré plus de 13 000 F sur les 700 000 F de démarques annoncés. Pour la justice, cela s'appelle une extorsion de fonds par contrainte. Le PDG et son directeur sont placés sous contrôle judiciaire et ont dû verser une caution de 10 000 F. Ils ont repris leurs fonctions et repéré, disent-ils, les voleurs qui sont revenus dans le magasin, un sourire aux lèvres et sous le bras les journaux locaux titrant sur ce cas de justice privée.

ALAIN MACHEFER.

UN JOURNAL ÉPHÉMÈRE DES ÉTUDIANTS DU CFJ

Des « localiers » dans la capitale

Au coin de la rue de l'Ouest, il a connu l'aventure en s'enfuyant devant un dealer susceptible. Il s'est essoufflé au Salon de l'agriculture à suivre la course folle du maire de Paris. Jeudi, il a définitivement craqué devant les yeux verts de la délicieuse porte-parole de Radio-Ado, une cause qui désormais lui tient à cœur. En quatre jours pour réaliser un quotidien de quartier vendu dans les quatorzième et quinzième arrondissements, Bruno Philip, étudiant au Centre de formation des journalistes (CFJ), a découvert les grandeurs et servitudes du professionnel. Les quarante-huit élèves du CFJ, accrédités reporters ou chefs de service, ont, quelques semaines avant leur entrée dans la vie professionnelle réelle, connu les plaisirs et les peines d'une rédaction ordinaire.

Certains hommes politiques des quatorzième et quinzième arrondissement ne leur ont-ils pas quémandé des entretiens ? Ne les a-t-on pas taxé de faire tantôt un *« journal communiste »*, tantôt un *« canard de droite » ?* N'ont-ils pas appris toutes les ficelles d'un métier polyvalent, journaliste le jour, coursier la nuit pour porter les exemplaires de l'imprimerie aux annexes des messageries et courir le dimanche au 10 kilomètres de Paris pour faire connaître leur journal ?

La publication régulière par les étudiants de Columbia d'un journal dans le Bronx était apparue exemplaire aux responsables du CFJ, lors d'un voyage à New-York. Celle, l'année dernière à Langres, d'un hebdomadaire avait été une expérience encourageante. Le coût d'un quotidien de quartier semblait modéré en raison des conditions extrêmement favorables des imprimeries et des messageries, particulièrement compréhensives. L'idée d'un journal local à Paris restant pourtant hasardeuse.

L'esprit local ne souffla pas immédiatement au Forum des farfadets, cette maison des associations du 14e arrondissement où, entre le carnaval des enfants et la vannerie pour les retraités, crépitent pour neuf numéros les machines du *« quotidien Quatorze – quinze »*. *« La guerre scolaire n'aura pas lieu »*, annonçait, mardi, un quotidien encore très national. Le ton pourtant, jeudi, avait changé. De la grève des fonctionnaires on ne retenait que *« ce qui va changer dans notre quartier »*. Les informations politiques envahissaient les pages ; et le hit-parade de la fréquentation des stations de métro, où Montparnasse figurait en troisième place, constituait le scoop du jour. Et une avant-garde s'interrogeait sur la nécessité de maintenir une page entière pour les informations nationales ou internationales.

Les 14e et 15e, soudain mariés par le hasard d'un journal éphémère, ont été quatrillés depuis une semaine : pas un artiste qui ait échappé au portrait-interview ; pas une salle de gymnastique ou un sex-shop, paraît-il désertés, qui n'aient reçu la visite des jeunes enquêteurs. Et si le 8 mars, Journée des femmes, Mme Edwige Avice, ministre socialiste, Nicole de Hauteclocque, député RPR, et une retraitée de soixante quinze ans, ont eu leur papier, ce fut en raison seulement de leur domicile dans ce quartier hybride.

Il y eut chaque jour près d'un millier d'acheteurs et une seule critique émana des marchands de journaux contre un article en faveur des immigrés expulsés de la rue Blomet. Six lecteurs, tous favorables, ont écrit au quotidien. L'un d'eux note *« le manque d'informations plus terre à terre, genre chiens écrasés »*.

Ce lecteur a vu juste : les étudiants de l'école de la rue du Louvre sont très réservés face au contenu habituel des pages locales des journaux régionaux ; pas de candidat en effet pour courir au chevet de Marie-Esther Torrès, qui ne se remet pas du vol de son sac à main. Peu de reporters, dimanche, pour courir les stades du quartier, au grand dam du responsable des sports. On veut à tout prix, même au secrétariat de rédaction, éviter *« le look de la locale »* et les enquêtes, qu'on voudrait plus fouillées, sont à l'évidence plus populaires que les remises de médailles ou les communiqués des associations. *« On a dérapé vers le magazine*, concède Valérie Nataf : *il a été très difficile de définir une information quotidienne locale. »* Et pourtant, dans moins de deux mois, ces jeunes professionnels ont toute chance de trouver du travail plutôt en province qu'à Paris.

NICOLAS BEAU.

En bref

Les suites de l'affaire Boulin

Après l'arrêt de la Cour de cassation désaisissant le 8 février, dans l'intérêt d'une bonne administration de la justice, M. Michel Maestroni, juge d'instruction à Versailles, de l'information contre X... pour meurtre ouverte sur plainte de la famille de Robert Boulin, le dossier a été confié à M. Yves Corneloup, juge d'instruction à Paris.

De son côté, M. Claude Grellier, également juge d'instruction à Paris, a été chargé de l'information ouverte sur plainte du garde des sceaux pour diffamation envers M. Robert Barbat, procureur de la République à Versailles, à propos du texte intitulé : *Requête ouverte à M. le procureur de la République de Versailles* lu en public le 17 janvier par M. Bertrand Boulin, fils du défunt, sur les marches du palais de justice. Ces poursuites visent, outre M. Bertrand Boulin, sa sœur, Mme Fabienne Burgeat et leur mère, Mme Colette Boulin, cosignataires du document.

Un Basque français inculpé d'homicide volontaire

Membre du groupe clandestin basque français Iparetarrak, Gabriel Mouesca, arrêté le 1er mars à Bayonne, a été inculpé d'homicide volontaire et de tentative d'homicide volontaire pour la fusillade de Léon (Landes) où, le 7 août 1983, un gendarme fut tué et un autre blessé alors qu'ils tentaient d'intercepter une voiture occupée par quatre jeunes gens.

Gabriel Mouesca a, de son côté, porté plainte contre X... pour tentative d'assassinat, lors de son interpellation par la police, au cours de laquelle son compagnon, Didier Lafitte, fut tué par un policier.

● *Mère Marie-Pauline condamnée à une amende.* – Le tribunal correctionnel de Périgueux a condamné, le mercredi 7 mars, Mme Aline Deremetz, soixante-seize ans, en religion Mère Marie-Pauline, supérieure des Foyers des pauvres de Notre-Dame de Bourrou (Dordogne), à une amende de 5 000 F pour *« non représentation d'enfants »*. En octobre 1983, Mère Marie-Pauline avait refusé de rendre à l'administration trois petites filles d'une même famille, qu'elle avait en garde, et qu'une décision de justice avait ordonné de confier à un foyer de l'enfance (*le Monde* daté 30-31 octobre 1983).

LE DÉCLIN D'UN VILLAGE MODÈLE

Bonneval-sur-Arc au bord de la faillite

Bonneval. – Il était une fois un beau village de haute Maurienne dans son écrin d'alpages et de glaciers, Bonneval-sur-Arc, qui avait su conserver ses habitants et qui vivait toujours au rythme de ses *bêtes, des foins et de la traite*. On y accueillait le touriste, été comme hiver, mais en douceur. L'écrivain Frison-Roche et le dessinateur Samivel l'avaient qualifié de « pilote » et de « musée vivant ».

Décrochée, l'image d'Epinal ! Bonneval court à la faillite financière ; c'est son maire, Gilbert André, qui le dit. Bonneval demande à violer un sanctuaire, le parc national de la Vanoise, en y construisant une remontée mécanique. Comme une vulgaire station de sports d'hiver.

Finie la communauté montagnarde ! Le village, ravagé par les polémiques, est devenu une sorte de Clochemerle douloureux. Slogans contre la « dictature » du maire, injures entre parents et les gendarmes qui ont protégé la mairie « menacée » d'agression. Quelque chose ne tourne plus rond au royaume des chamois et des marmottes.

Il faut dire que les protagonistes de ce drame appartiennent à une race à part. On ne vit pas impunément à 1 800 mètres *d'altitude. Les Bonnevalains sont* pasteurs parce que leur terre est tellement ingrate que, mis à part trois grains d'orge et quatre patates, elle ne produit qu'une herbe odorante dont vaches, moutons et chèvres font leurs délices. Sévère est leur vie : l'été, les familles montent en alpage avec leurs bêtes, fauchent et engrangent le foin. L'hiver, c'est l'endormissement sous le grand manteau neigeux ; on vit avec le bétail ; les avalanches passent au milieu des maisons qui sont construites en étrave de façon à y survivre ; les communications sont coupées avec le reste du monde. Ces seigneurs de la montagne se sont composé au fil des siècles un sacré caractère. Cabochards et coléreux, mais durs à la tâche et le cœur sur la main, ils sont, comme leur visage, tout en angles.

Mais leur sort est trop rustique. Bonneval perd ses hommes tentés par le salariat dans l'électrochimie, en bas dans la vallée. Bonneval crève en attendant de séduire un promoteur de l'or blanc. Au milieu des années 50, survient Gilbert André. Bourgeois de Paris, affamé de nature, il fait les foins avec les Bonnevalains et charrie le fumier. Tout doucement, il s'impose et s'enracine. Entre aristocrates on se comprend. Lui, l'étranger, qui ne possède pas un pouce de terrain, est *élu maire, sans avoir été candidat.*

Grâce aux taxes acquittées par l'EDF pour prélever l'eau de la montagne, la commune se lance dans la construction de remontées mécaniques. On bâtit lentement des gîtes pour les touristes, et les Bonnevalains en restent propriétaires. On soigne l'esthétique pour respecter le site. Une fromagerie, un centre d'artisanat, un office de tourisme, une école de ski, des hôtels, une boulangerie, une boucherie viennent multiplier les emplois. Bonneval fait sienne la politique appliquée au Tyrol et en Suisse : pour maintenir les montagnards à la montagne, il est indispensable que ceux-ci gagnent plus d'argent et, donc, qu'ils cumulent plusieurs métiers. C'est ainsi que des Bonnevalains sont devenus en même temps loueurs de gîtes, éleveurs et moniteurs de ski, ou pisteurs et éleveurs, ou encore épiciers, guides de haute montagne *et moniteurs.*

La fin du mythe

A partir des années 70, la réussite est éclatante. La population, qui était tombée à 131 habitants en 1962, remonte à 209 en 1982. Des « étrangères » épousent des Bonnevalains. Les enfants abondent. On atteint le chiffre d'un millier de lits touristiques, pratiquement tous banalisés. Dix-sept remontées mécaniques, quasiment invisibles depuis la vallée, réalisent 1,7 million de francs de chiffre d'affaires en 1983. La fromagerie a du mal à répondre à la demande des vacanciers. On se chauffe toujours à la crotte de brebis dans les âtres, mais la lauze, les pierres des murs et les belles charpentes mises en valeur ont transformé Bonneval en village de carte postale.

Le mythe se disloque pendant l'année 1983. Une loi, votée en janvier 1981, organise une nouvelle répartition de la taxe professionnelle versée par l'EDF. Pour Bonneval, c'est la catastrophe. La commune a souscrit, depuis 1977, des emprunts. Leur remboursement était garanti par cette taxe qui représente environ 80 % de ses recettes. Elle se retrouve avec des ressources diminuées de moitié. Une subvention de compensation, versée par l'Etat, ira en s'amenuisant jusqu'en 1990. Si l'on en croit les calculs du conseil municipal, *« en 1986, le déficit s'élèvera à plus d'un million de francs et, en 1990, à plus de trois millions (...) C'est la mort de Bonneval avant cinq ans ».*

Peu après les dernières élections municipales, la société des téléphériques de Val-d'Isère (STVI) offre à la commune de gérer ses remontées mécaniques et de prendre en charge leur déficit, soit 660 000 F. Une condition : que la STVI soit autorisée à construire un télésiège dans le parc national de la Vanoise, entre Bonneval et le col de l'Iseran. Le conseil accepte, le 26 octobre 1983, cette proposition par huit voix contre une.

« Lorsque les responsables de la STVI sont venus me faire leur offre, je leur ai dit que le conseil municipal ne l'accepterait pas, explique Gilbert André. *A ma grande surprise, il n'en a rien été, et je me suis soumis à sa décision, comme toujours. Depuis que je me trouve ici, je suis partagé entre ma passion pour la nature et ma formation d'économiste. La première m'a fait m'opposer pendant longtemps à la création de remontées mécaniques. Je disais aux Bonnevalains :* « Vous y perdrez votre noblesse. » *Mais les jeunes seraient partis si nous n'avions pas créé une station de sports d'hiver. »*

Aujourd'hui, son expérience de gestionnaire lui a fait repousser l'idée d'une assistance consentie à son village par l'Etat, même si celui-ci a dépouillé les montagnards de leur patrimoine et, en particulier de leurs chutes d'eau. *« La proposition de la STVI présente plusieurs avantages. Cette société prendra à sa charge le déficit, mais aussi le remplacement des installations vétustes ; elle garantit l'emploi des habitants. Certes, je me méfie, mais c'est cette solution ou, alors, il ne restera plus à Bonneval qu'à succomber à une opération de promotion immobilière. »*

La panacée n'aurait-elle pu être trouvée dans des économies consenties par les habitants eux-mêmes ? *« Ç'aurait été l'idéal,* reconnaît Gilbert André, *mais peuvent-ils encore retrousser leurs manches ? Je constate que certains gîtes ne sont plus nettoyés et que des perchmen laissent les téléskis sans surveillance. je crois que j'ai détraqué la mentalité en apportant trop d'argent. mais je n'avais pas le choix. Ils seraient partis dans la vallée. »*

Mme Bouchardeau, arbitre

Ceux qui se dressent contre le maire, ce sont les jeunes, les plus intellectuels, qui se retrouvent au sein de l'association « Vie et sauvegarde de Bonneval ». Leur opposition est totale : *« Le maire savait que les redevances de l'EDF allaient chuter,* estime Gabriel Blanc, qui préside l'association. *Il a poursuivi sa politique d'emprunts pour habiller de pierres des édifices qui n'en avaient pas besoin. Il a surpayé les pisteurs qui gagnent 6 000 F par mois contre 4 500 F à Lanslebourg. En totale contradiction avec ce qu'il a toujours défendu, il nous propose de nous tourner vers la STVI qui ne vient sûrement pas pour nous tirer du pétrin. A quand des programmes immobiliers pour rentabiliser nos télésièges ? »*

L'association estime que d'importantes économies sont possibles. L'office de tourisme pourrait équilibrer ses comptes en demandant une rémunération aux loueurs de gîtes ; l'augmentation de la puissance de la centrale électrique communale apporterait des recettes ; les salaires des personnels seraient bloqués ; le forfait remontées mécaniques serait inclus dans le prix de location du gîte pour dissuader en période scolaire la clientèle « écologiste », peu consommatrice de ski de piste, et rentabiliser les téléskis ; une garderie d'enfants serait financée par la vente du coûteux parking souterrain ; les perchmen seraient formés pour entretenir eux-mêmes les installations.

Qui sera l'arbitre de cette dispute fratricide ? Peut-être Mme Huguette Bouchardeau, secrétaire d'Etat à l'environnement, qui tient à *« rendre hommage à ces deux cents habitants qui ont opté pour un tourisme différent sans recourir à un promoteur et sans dégrader ni leur cadre, ni leur style de vie ».* Même coup de chapeau à Gilbert André, *« l'un des pères des parcs naturels français qui a mis en œuvre une politique municipale intelligente et courageuse ».*

Cela posé, Mme Bouchardeau soumettra à enquête publique la demande de Bonneval de traverser le parc de la Vanoise avec des câbles et des pylônes, lorsque le dossier sera déposé officiellement.

« Un astre trop jeune pour mourir »

Mais elle s'avoue sceptique : *« La remontée mécanique projetée provoquerait d'importantes perturbations dans la vie animale. Surtout, je me pose des questions. On dit que cette remontée attirerait les skieurs italiens. Où seront construits les parkings pour leurs véhicules ? Où seront-ils hébergés ? On dit aussi que les pistes descendant de l'Iseran ne seraient pas balisées. Je n'y crois pas. La jurisprudence rend la commune responsable de la sécurité. Enfin la STVI nous a raconté beaucoup trop d'histoires pour que je la suive les yeux fermés. Elle avait promis de construire à Val-d'Isère une remontée à l'aide d'un hélicoptère ; elle a utilisé le bulldozer. Une réserve devait être créée en compensation ; elle se réduit comme peau de chagrin. »*

Ah ! Si son ministère était argenté, ce serait de grand cœur qu'elle tirerait Bonneval de ce mauvais pas. *« Si je peux les aider à poursuivre leur développement touristique sans vendre leur âme, je le ferai à la mesure de mes moyens. Pourvu qu'ils ne soient pas amenés à faire comme les autres et à confier leur destin aux promoteurs ! J'enrage de voir que leur tentative de résistance peut échouer. »*

Le maire appellera bientôt la population à dire par référendum si elle soutient la remontée mécanique qu'il préconise. Mme le ministre défendra, *mordicus*, le parc de la Vanoise parce que c'est *« un astre trop jeune pour mourir »*. Bonneval n'est pas vieux non plus.

ALAIN FAUJAS.

Peau neuve pour vingt-trois quartiers dégradés

« Priorité nationale » du gouvernement, *« l'un des grands projets du septennat »* : pour M. Pierre Mauroy comme pour le président de la République, la réhabilitation des banlieues est devenue tâche urgente. L'an passé, 230 millions de francs ont été consacrés par l'Etat à cette tâche que l'on a confiée à une « commission nationale pour le développement social des quartiers » présidée, depuis août 1983, par M. Rodolphe Pesce, député socialiste, maire de Valence dans la Drôme. Il a succédé alors à M. Hubert Dubedout, ancien maire (P.S.) de Grenoble.

« Cet effort de l'Etat a permis d'engager dans les faits plus de 1,1 milliard de francs de travaux », explique M. Pesce. *« En août de cette année, 700 millions de francs seront engagés par l'Etat, ce qui portera le budget global de notre action, compte tenu de l'apport des collectivités locales, à 3 milliards de francs environ. »*

Le maire de Valence, homme de terrain avant tout, n'entend pas exercer une fonction honorifique. Depuis cinq mois, il a visité la plupart des vingt-trois quartiers qui ont été retenus par la commission nationale. *« Afin,* dit-il, *de préparer dans les meilleures conditions la régionalisation de la commission nationale en raison de la récente loi de décentralisation. »*

Tous les problèmes sont liés

Cette année seront signés des contrats Etat-régions qui serviront de cadre à l'utilisation des fonds publics. Dès lors, il appartiendra aux commissions régionales de choisir les quartiers dégradés à aider en priorité. *« La commission nationale,* souligne M. Pesce, *restera en quelque sorte le garant de la cohérence du projet. Nous ne signerons pas avec les villes qui ne s'attaqueraient qu'à la réhabilitation des immeubles, du « bâti ». Une amélioration du cadre bâti, si nécessaire soit-elle, serait vaine si des remèdes n'étaient pas simultanément apportés aux situations sociales qui en découlent. »*

Le président de la commission fixe trois autres axes à son action : *« Il faut que l'Etat assure son rôle de solidarité, que les collectivités locales soient responsables de la réalisation des opérations et que les habitants des quartiers choisis soient les acteurs du renouveau de leur cadre de vie ».* Le maire de Valence voudrait aussi que *« l'on s'écarte de la forme traditionnelle de l'action sociale qui consiste surtout à l'assistance. »*

M. Rodolphe Pesce, *« optimiste par nature et par conviction »,* sait pourtant que cela sera difficile. *« D'abord,* confie-t-il, *parce que les quartiers dont s'occupe la commission accumulent les problèmes : logement, urbanisme, délinquance. Que ces problèmes sont tous liés et qu'il est impossible de les aborder indépendamment les uns des autres. »*

Au chapitre des difficultés, il inscrit aussi *« le coût important de ce type d'intervention et la complexité des mixages administratifs et financiers à mettre en œuvre ».*

Changer l'image de marque

Le temps est aussi l'un de ses soucis majeurs. *« Il faut aller vite et lentement à la fois,* remarque-t-il, *vite pour que les gens, les habitants surtout, se rendent compte qu'on ne leur fait pas du « baratin » ; lentement pour que soit pris le temps de la réflexion afin de définir un projet global et utile. Il importe aussi d'éviter à tout prix les erreurs commises dans les années 60 quand ont été bâtis ces mêmes quartiers. »*

Répondant à ceux qui lui reprochent une certaine lenteur dans ses travaux, M. Pesce souligne qu'*« il était impossible d'aller plus vite quand on connaît le nombre d'intervenants qui concourent à la réalisation de l'opération. Certes, la commission ne s'est pas réunie depuis les élections municipales. Il fallait que l'on sache quel serait son rôle après la décentralisation. Cependant, l'exécutif – douze permanents et un secrétariat – a travaillé sans interruption. Dans les vingt-trois quartiers choisis* (1), *des travaux sont en cours : 11 000 logements sur les 90 000 recensés dégradés ont été rénovés. Par ailleurs, ce n'est pas tout à fait un hasard s'il n'y a pratiquement pas eu d'incidents dus aux jeunes de ces quartiers, cet été. »*

Les habitants commencent, selon M. Pesce, à se rendre compte du travail de la commission. Ainsi, à La Courneuve, en Seine-Saint-Denis, les demandes de mutation des enseignants ont diminué de plus des deux tiers. *« Cela signifie qu'un certain nombre de personnes acceptent de rester vivre dans ces quartiers difficiles. C'est la preuve d'un changement, de leur changement d'image de marque. Ils peuvent ne plus être des dépotoirs et devenir au contraire des lieux d'expérimentation. »*

« Ces expériences devraient, affirme le maire de Valence, *faire boule de neige et mobiliser, outre les pouvoirs publics, tous les intervenants – administrations, élus locaux, organismes d'HLM, caisses d'allocations familiales, associations d'usagers – qui doivent concourir au succès de cette entreprise urgente. Il faut absolument dépasser tous les corporatismes, car si chacun des acteurs sur le terrain essaie de conserver sa petite part de pouvoir, nous n'arriverons à rien. »*

MARYSE VAVASSEUR.

(1) Ces vingt-trois quartiers sont : le plateau Rouher à Creil (Oise) ; les grands ensembles à Dreux (Eure) ; les Grésillons à Gennevilliers (Hauts-de-Seine) ; la ZUP de Grande-Synthe (Nord) ; le quartier Mistral à Grenoble (Isère) ; la Grande-Borne à Grigny (Essonne) ; les 4 000 à La Courneuve (Seine-Saint-Denis) ; la ZUP Berthe à La Seyne (Var) ; le Val-Fourré à Mantes-la-Jolie (Yvelines) ; les treizième et quatorzième arrondissements de Marseille (Bouches-du-Rhône) ; le Haut-du-Lièvre à Nancy (Meurthe-et-Moselle) ; les grands ensembles à Orly-Choisy (Val-de-Marne) ; à Roubaix (Nord) ; à Valenciennes (Nord) ; le Neuhof de Strasbourg (Bas-Rhin) ; les Minguettes à Vénissieux (Rhône) ; la ZUP nord d'Amiens (Somme) ; Montclar et Champfleury à Avignon (Vaucluse) ; le centre de Marseille (Bouches-du-Rhône) ; la Goutte-d'Or à Paris (Seine) ; la Monnaie à Romans (Drôme) ; la ZUP de Montchovet à Saint-Etienne (Loire) ; et le quartier de la Noé à Chanteloup-les-Vignes (Yvelines).

PUBLICITÉ ET DIFFAMATION

Les vautours attaquent

La séquence, cauchemardesque, dure moins d'une minute : un automobiliste tombé en panne dans le Causse cévenol est attaqué par une troupe de vautours. Ah ! si le conducteur avait loué une voiture Hertz ! conclut en substance le spot publicitaire (1). Fiction, bien entendu, réalisée avec force morceaux de viande sur la carrosserie. Les vautours fauves, réintroduits à grand peine dans la parc national des Cévennes – le premier bouldras indigène a quitté le nid familial le 20 septembre 1982 – ne s'attaquent jamais à des êtres vivants et surtout pas à l'homme ! Mais, en l'occurrence, la publicité ne s'embarrasse guère de la vérité scientifique.

En construisant le scénario de son film publicitaire, Jean-Jacques Annaud, le réalisateur de *la Guerre du feu*, n'imaginait pas qu'il allait mettre le feu aux poudres de la protection de la nature. Il avait certes demandé une dérogation pour transporter et filmer les vautours – une espèce protégée – mais le secrétariat d'État à l'environnement la lui avait refusée. En passant outre, il a contrevenu à la loi de 1976 sur la protection de la nature et il risque donc une amende. Le tribunal de Paris statuant en référé, saisi conjointement par le Fonds d'intervention pour les rapaces (FIR), la Fédération française des sociétés de protection de la nature (FFSPN), la Ligue de protection des oiseaux (LPO) et le Parc national des Cévennes, a laissé, lundi 5 mars, l'appréciation du délit aux magistrats qui jugeront plus tard, au fond. En attendant, le film, déjà diffusé par la télévision, pourra être projeté dans les salles de cinéma.

Les associations ont tenté de s'y opposer. Elles ne veulent pas laisser ternir impunément une image – celle du vautour nettoyeur du Causse et superbe voilier des airs – qu'elles ont eu tant de mal à redresser après sa disparition physique des Cévennes dans les années 40. Elles entendent faire respecter la loi par tous, même par des hommes de publicité.

L'an dernier déjà, elles avaient obtenu de la RATP une compensation à ce qui n'était pourtant pas un délit : l'utilisation de photos d'animaux (vautour, – déjà ! – rat et pie) pour une campagne d'affichage contre les resquilleurs du métro. La RATP, bonne fille, avait accordé aux associations un lieu pour exposer les mérites de la protection de la nature (à la station Châtelet !) et l'on s'était quittés bons amis. Il reste que nos braves vautours – qui n'ont de fauve que la couleur – vont encore passer pour de dangereux rapaces.

ROGER CANS.

(1) Dans la presse écrite, la campagne publicitaire a commencé le 8 mars.

PAS DE RUE MONSEIGNEUR RIOBÉ A ORLÉANS

L'évêque pestiféré

De notre correspondant

Orléans. – Le souvenir de Guy-Marie Riobé est indésirable à Orléans. Le conseil municipal, que préside M. Jacques Douffiagues (UDF-PR), vient de repousser une proposition des élus socialistes, qui souhaitaient qu'une artère de la ville portât le nom de celui qui fut évêque d'Orléans de 1963 à 1978. Le poète Louis Aragon a été également victime de la même intransigeance municipale. Le conseil leur a préféré Mgr Van Galen, évêque de la ville allemande de Munster, jumelée avec Orléans, et l'écrivain Pierre Mac Orlan.

Près de six ans après sa mort, les passions se déchaînent encore à propos de l'ancien évêque d'Orléans, dont l'apostolat fut jalonné de prises de position toujours dérangeantes. Passions nées aussi autour d'une mort étrange, propice au scandale : son corps dénudé fut découvert *sur une plage de Camargue.*

M. Jacques Douffiagues, le maire d'Orléans, absent lors du vote municipal, n'a pas mâché ses mots dans une déclaration à la presse locale : *« La majorité que je représente n'a pas été élue pour donne une rue Guy-Marie Riobé à Orléans. A mon avis, l'ancien évêque d'Orléans a confondu l'Eglise catholique avec la Ligue communiste révolutionnaire (...). Ce que je suggère, c'est de baptiser une rue par deux noms : celui de Guy-Marie Riobé accolé à celui de l'amiral Marc de Joybert, qui déclarait : « Messieurs de la prêtrise, occupez-vous de vos oignons. »*

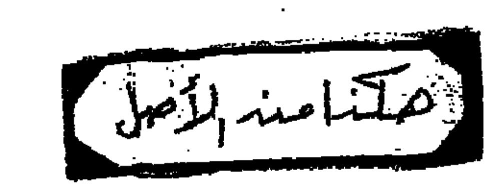
Quant à Aragon, estime M. Douffiagues, *« c'est un bon versificateur, sans plus... autant saluer la mémoire de Robert Brasillach, qui a fait beaucoup plus pour la poésie française ».* Ce qui lui a valu les foudres du secrétaire fédéral du Parti communiste, M. Noël Bizouerne.

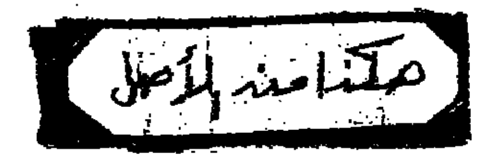
M. Michel de La Fournière, conseiller municipal d'Orléans et secrétaire national du Parti socialiste, a déclaré que la proposition socialiste n'avait rien à voir avec un choix politique *« sinon,* a-t-il ajouté, *nous aurions réclamé depuis longtemps que l'on débaptise la rue Dupanloup, qui fut, lorsqu'il était évêque de la ville, un monarchiste militant ».*

A deux reprises, l'évêché d'Orléans a dû intervenir. Le Père Jean-Pierre Grillon, vicaire général, a rappelé *« le rayonnement hors pair, bien au-delà de notre pays et de la communauté catholique »* de Mgr Riobé. *« Ne serions-nous plus capables aujourd'hui de dépasser les oppositions idéologiques et de faire preuve de largeur d'esprit ? »,* a-t-il demandé. Mgr Picandet, évêque d'Orléans, a qualifié tous ces jugements *d'« inadmissibles ». « Je me fais un impérieux devoir de dire tout haut ma désapprobation. »*

Une prise de position qui a satisfait l'ensemble du clergé de la ville, surtout les prêtres progressistes, qui reprochaient à la hiérarchie et au successeur de Mgr Riobé à Orléans, Mgr Lustiger, d'avoir, par leur silence sur son action, relégué l'ancien évêque d'Orléans dans une sorte de purgatoire.

RÉGIS GUYOTAT.





VENISE, SAVARY, TANGO

Carnaval blanc

D'un seul coup, Venise était blanche. Comme dans un film de futur-fiction, ça s'est passé en une nuit. La veille, les travestis de carnaval bariolaient les ponts courbes, les ruelles en quinconce. Au milieu des cuirs, des robes, des bijoux de cristal, les vitrines exposaient des faces blanches ou or aux yeux creux. Dans les boutiques, les artisans collaient des paillettes, piquaient des plumes légères sur des loups de carton. Et les enfants dansaient place Saint-Marc.

Petits lapins, abeilles, clowns, chinois à natte, sultans, marquises... Ils souriaient aux Polaroïd et aux Leica. Tout le monde photographiait tout le monde : Scarlett, sous les arcades, faisait balancer sa crinoline en rideau de velours vert, un fils du cheikh posait derrière la vitre du Florian pour l'objectif d'un voyeur en cuir clouté. Une fleur noire, un pierrot blanc tout en perles, s'étiraient contre les colonnes. Une jeune fille bleuissait tendrement les tempes d'un garçon qui fermait les yeux. Le soir, sur une place déserte, des adolescents emperruqués, couchés autour d'une fontaine, avaient chanté. C'était beau et mélancolique, comme un dernier jour.

A l'aube, tout avait disparu. Les tourbillons de neige filaient dans les rues inondées, cachaient les îles, giflaient le ciel, se jetaient, se collaient et mouraient contre les vieux murs sculptés. De puissantes vagues vertes soulevaient la lagune interdite, les canaux grondaient, bizarrement clairs, et les touristes gémissaient, affalés dans les halls d'hôtel. Comme si une simple tourmente pouvait stopper le carnaval !

Les fêtes avaient commencé, elles ont traversé la tempête. Les palais se sont ouverts aux masques ambigus qui paradent dans les ors de la Fenice. Sur scène brille *la Chauve-Souris* ; dans la salle tricornes et brocards avivent le rouge des fauteuils. Au Théâtre Goldoni, les couleurs usées s'harmonisent dans les beige discrets. Entre les portraits de Jouvet, Raimu, Ludmilla Pitoëff, Sarah Bernhardt, devant un faux rideau cramoisi, Jérôme Savary s'attendrit sur le chômage des saltimbanques. Il crée *Bye-bye show-bize* à Venise pour le carnaval. Mais ce n'est pas tellement joyeux en dépit des gags et des numéros de music-hall éblouissants. C'est une histoire d'espoirs qui tombent en quenouille, de mômes candidement narcissiques, fascinés par le glamour du spectacle et qui en forment l'immense armée des anonymes. C'est, en somme, le *chorus line* du Magic Circus. Chacun son tour y va de son mélo personnel, mais avec une saine agressivité.

Les spectacles du Magic Circus se font au public. Les premières représentations sont plutôt des schémas. Quand même, entre Mona Heftre, Aurélie Balte – qui a un tempérament à la Bette Midler, – Maxime Lombard, Jérôme Savary lui-même, et les autres, on ne va certainement pas se noyer dans des larmes. Le public italien est passé par-dessus les hésitations du show, il adore Jérôme Savary, qui aime l'Italie, et s'adapte très bien à l'organisation assez singulière de ce pays, à sa liberté de rythme, à sa vivacité... « *Là, au moins*, dit-il, *on doit inventer des solutions. C'est nécessaire au théâtre. En tout cas, il faut savoir le faire, ne pas en perdre l'habitude...* »

Depuis plus de quinze ans, Jérôme Savary maintient la légende du Magic Circus et remplit les salles. Il est devenu une star internationale « *Comme ça*, dit-il, *si je lasse quelque part, je peux aller ailleurs.* » Il va monter *Don Giovanni* à Rome, en automne, puis, en janvier 1985, *Bye-bye show-bize* succédera à *Cyrano de Bergerac* à Mogador. Il a une boulimie de travail : « *Non, je ne peux pas m'arrêter.* » Il rit, plastronne un peu au restaurant, où tout le monde se rencontre (et qui s'appelle Il Campiello). Il rit, et ses yeux bleus semblent chercher autour de lui où est le piège. Il n'a pas la tête enflée, mais la panse gonflée d'angoisse. Faire une première à Venise le flatte. Qu'est-ce que ça représente pour lui, la ville ? La noblesse ? La splendeur des pierres ? De l'histoire ? Du mythe ? « *Venise* », dit-il, comme on dirait Hollywood.

Affaire de couple

Pendant ce temps, le tango fait un malheur au Théâtre Malibran – une salle avec des chaises au parterre, des balcons à colonnettes en demi-cercle. C'est le spectacle que le Festival d'Automne a fait venir en novembre dernier au Châtelet et qui doit y revenir en octobre prochain. D'abord, le projet était modeste. Pace qu'ils aiment le tango, Claude Segovia et Hector Orezzoli sont allés chercher des couples de danseurs – le tango, c'est toujours une affaire de couple – dans les bistrots de Buenos-Aires.

Ils ont réuni les meilleurs musiciens autour du Sextetto Major, des chanteurs et des chanteuses qui ont une histoire. Il faut croire que c'était important et que ça tombait juste : aujourd'hui, le spectacle est réclamé partout, en Espagne, à New-York, à Berlin, où le tango est devenu un *must* sans perdre son caractère de marginalité. Au Festival de cinéma, on se pressait pour les séances de minuit où étaient projetés des films avec Carlos Gardel. On découvrait son sourire, ses gestes gauches et sa voix prenante qui enchante des intrigues simplettes, hautement morales.

En Italie, le tango n'est pas une musique populaire. La découverte a été fulgurante. Le spectacle – qui doit tourner à Milan, à Rome – a été invité par Franco Quadri, directeur de la section théâtre à la Biennale. C'est du théâtre, parce que les danseurs, les chanteurs, les musiciens, sont les acteurs de leur histoire à l'intérieur d'une histoire qui raconte la vie des aventuriers partis pour le Nouveau Monde, la lutte des souvenirs et de l'espoir dans le labyrinthe mystérieux du port. Le tango, c'est toujours un affrontement, un arrachement. La douleur, la mort. Pas la résignation. L'amour, la jalousie, la passion. Pas la fuite. C'est « *Je te veux, je te tue* ».

Une entente viscérale entre machos qui savent ce qu'ils sont et des femmes qui n'ont pas appris à vivre en lisant des romans roses. Eux portent des costumes rayés, des foulards blancs. Elles ont des jupes fendues, des souliers à brides, des voix râpeuses. Dans la rue, ils ne sont pas si différents. Ils marchent par couples, l'œil brillant, gracieux et forts, complètement eux-mêmes. Sur scène, ils ont le même naturel. Ils ont la gravité, les gestes nobles et impudiques de la sensualité brute. Ils amènent quelque chose qui reprend sa place à côté du rock, de ce qu'on pourrait appeler le rock de base, celui des rues grises entre les murs d'usine. Deux musiques pour deux mondes, et la même dureté d'existence, la même énergie vitale.

Claudio Segovia et Hector Orezzoli contemplent, assez inquiets, ces descendants d'immigrés qu'ils ont emmenés si loin : « *Imaginez que ça ne marche pas, on est quand même à 14 000 kilomètres de chez nous...* » Mais ça marche, on avait besoin d'eux sans doute. Claudio Segovia et Hector Orezzoli pensent d'ailleurs continuer en ajoutant un spectacle de flamenco qu'ils avaient fait venir à Buenos-Aires.

COLETTE GODARD.

RENCONTRE

La route du jazz avec Pierre Michelot

Il est né en 1928, il est bassiste professionnel depuis 1945. Ce furent les premières tournées de Miles Davis, et, maintenant, c'est le dernier quartet constitué par Claude Nougaro : Pierre Michelot, ou la carrière complète d'un musicien de jazz.

« *Un jour, j'ai voulu dresser la liste de tous les musiciens avec qui j'ai joué vraiment, pas seulement le temps d'une soirée ou d'une séance, mais vraiment : une page dactylographiée où s'alignaient les noms n'y suffisait pas...* » Le grand regret de Pierre Michelot, c'est bien sûr de n'avoir pas joué avec Charlie Parker, dont la découverte, au sortir de la guerre, l'a chaviré. Pour le reste, de Gillespie à Django, de James Moody à Quincy Jones, de Coleman Hawkins à Oscar Peterson, sa vie musicale est un dictionnaire du jazz.

C'est la revanche des accompagnateurs, bassistes ou batteurs, quand ils « assurent », comme on disait alors, quand ils « font l'affaire ». Avec Kenny Clarke, Michelot a constitué un tandem rythmique que tous les autres musiciens ont pu désirer : Bud Powell pendant des années à Paris, aussi bien que John Lewis pour son *Afternoon in Paris* avec un guitariste nommé Sacha Distel.

Après avoir participé aux premières tournées européennes de Miles Davis, il enregistre sous sa direction la musique du film de Louis Malle, *Ascenseur pour l'échafaud*, avec René Urtréger, Barney Wilen et Kenny Clarke. On en connaît les conditions : dans un moment de grâce, en studio, le quintet improvise directement sur l'image, et la séance a duré pratiquement le temps réel du film.

Paradoxalement, sa période de plus grande réputation ne sera pas si fortement liée au jazz. Pendant une douzaine d'années, Michelot parcourt le monde avec le trio Play Bach (Jacques Loussier et Christian Garros) : douze disques, dont le premier se vend à plus d'un million d'exemplaires en moins de six mois. « *L'intérêt de l'aventure, pour moi*, raconte-t-il, *c'était de faire l'expérience de l'inconnu : visiter le monde, apprendre une musique souvent sur parties originales, et participer à un groupe où règne vraiment cette communauté d'esprit qui caractérise le jazz. Musicalement, chacun avait son mot à dire.* »

Depuis que les basses sont convenablement amplifiées, l'instrument a changé : « *Avant, il fallait tirer assez fort. Le son était vivant, alors que maintenant la vélocité l'emporte. Réglage et nature des cordes, hauteur du chevalet, touche, tout a été modifié. Moi, je continue de penser à l'instrument collé à moi. Je cherche à entendre le son du bois directement. Aujourd'hui, on a les moyens de dire : ça ne signifie pas qu'on ait quelque chose à dire.* »

Pierre Michelot a retrouvé la vie des clubs. Avec Nougaro, Vander et Lubat, ils ont choisi celle des tournées destinées aux lieux profonds. Pas le parcours obligé des grandes villes et des étapes de grandes vedettes : les haltes plus intimes, les scènes plus proches du public, le rapport plus étroit que suppose les jazz : « *Parce que dans le jazz*, explique Michelot, *ce que j'ai toujours aimé, c'est le plaisir de la proximité, de la rencontre et de l'échange.* »

FRANCIS MARMANDE.

UN ÉCRIVAIN NOMADE A LA BN

Cingria, ce prétendu bouffon

Il aurait bien ri Charles-Albert Cingria, si on lui avait prédit que, trente ans après sa mort, il emplirait une salle de la Bibliothèque nationale.

Au fait, Cingria, ce nomade impénitent, se sentirait aussi chez lui à la BN. Il fréquentait ces lieux austères, non sans s'intéresser à l'entourage ni sans lever les yeux sur le lecteur son voisin, lui reprochant *in petto* d'être indifférent au monde extérieur et de « *se renfrogner dans un rictus sottement dégénérateur au nom je ne dirai pas d'une précision mais d'une mode de précision négativement orientée* ».

Ce texte autographe inédit, exhumé pour la circonstance, écarte à lui seul toute tentative de « récupération », fût-elle officielle, du plus impertinent, du plus irrécupérable des écrivains – qui finit tout de même par être reconnu et peu à peu rangé parmi les meilleurs. Son audience s'élargit. Sans doute y contribuera une exposition préparée avec amour, qui révèle autre chose qu'un personnage pittoresque, dont trop d'anectodes colportées à loisir masquaient le visage essentiel.

Certes une copieuse iconographie, plus riche croit-on que celle de Berne l'an dernier, l'année du centenaire, nous le montre tour à tour dandy et vagabond, coiffé d'un canotier, au volant de sa torpédo au temps lointain de sa splendeur, à bicyclette, au piano, etc. Tant de photos restituent sa silhouette devenue massive en prenant de l'âge, tant de dessins et de peintures ont réussi à immobiliser sa remuante personne, signés notamment Modigliani, Dubuffet, Théodore Stravinsky, René Auberjonois, Alexandre Cingria son frère – ces deux derniers présents en outre par un choix d'œuvres majeures. Mais sa correspondance vient attester que les grands contemporains prenaient au sérieux ce prétendu bouffon et le traitaient en égal : C. F. Ramuz, Paul Claudel, Max Jacob, Jean Cocteau, Blaise Cendrars (avant la brouille), Igor Stravinsky, Jean Paulhan, qui l'inscrivait chaque mois au sommaire de la NRF.

Ces preuves ne suffiraient-elles pas que de nombreux manuscrits se chargeraient de rectifier une image superficielle. Ils portent les traces d'un travail scrupuleux : repentirs, ratures. Parce que la merveilleuse spontanéité de ce style est le fruit d'une longue patience et que la fantaisie fait partie intégrante du génie de Cingria. D'où cette prose ailée, primesautière, au baroquisme servi par une langue, disons une rhétorique, dont l'auteur possède toutes les ressources. Une langue aussi à l'aise dans la poésie quotidienne débouchant sur le rêve *(Xénia, Brunon Pomposo, les Limbes)* que dans l'érudition *(Pétrarque, la Reine Berthe)*, sans omettre les extraordinaires essais de musicographie médiévale *(la Civilisation de Saint-Gaal)*.

Il était utile d'assister à l'éclosion d'une œuvre rassemblée dans onze gros volumes, plus cinq de correspondance. L'exposition réalisée par les soins conjugués de l'Association des amis de C. A. Cingria, de la Bibliothèque nationale suisse de Berne et de la Fondation Pro Helvetia, auxquelles la BN de Paris a prêté main forte, a tenu à évoquer ses débuts, à présenter les livraisons introuvables des *Pénates d'argile*, où Cingria signait Adalbert d'Aigues-Belles, et de *la Voix Clémentine*, qu'il dirigea tout seul et qui n'eut que deux numéros... En attendant que son talent mûrisse au prix d'incessants voyages et d'une existence instable et mouvementée.

JEAN-MARIE DUNOYER.

★ Bibliothèque nationale, salon d'honneur, jusqu'au 28 mars.

● *Opéra du Nord.* – M. Jean-Pierre Le Pavec, directeur du Festival de Saint-Denis, vient d'être nommé administrateur général de l'Opéra du Nord.

Sa candidature a été retenue par le syndicat intercommunal de l'Opéra du Nord qui rassemble les villes de Lille, Roubaix et Tourcoing et qui devrait être prochainement élargi à la région.

Cette nomination entre dans le cadre de la restructuration de l'Opéra du Nord (*le Monde* du 1er février). Celle-ci, décidée pour des raisons financières, doit se traduire par trente-quatre licenciements dont celui du directeur, M. Elie Delfosse, qui se trouve en désaccord avec les responsables du syndicat intercommunal.

M. Le Pavec entrera en fonction le 1er septembre 1984.

PARIS EN MAL DE STATUES

L'article de Marc Ambroise-Rendu, « Paris en mal de statues », paru à la première page du *Monde* du 10 mars comportait deux noms mal orthographiés : celui de la résistante Bertie Albrecht – et non Berty d'Albrecht – décapitée à la hache par les Allemands sous l'Occupation, et celui du sculpteur Arman (de son vrai nom Armand Fernandez), artiste plasticien, reconnu comme l'un des créateurs du « nouveau réalisme ».

● « *Mohamed Travolta* ». – Samedi 10 mars à 20 h 30 à l'Eldorado, 4, boulevard de Strasbourg à Paris (10e), concert du groupe marocain Lemchaheb et soirée théâtrale : « Mohamed Travolta », par la troupe Ibn-Khaldoun.

Paris / programmes

théâtre

LES SPECTACLES NOUVEAUX

LA DOUBLE INCONSTANCE - Tep (364-80-80), sam. 20 h 30, dim. 15 h.
L'ÉPOPÉE DE GILGAMESH - Centre Mandapa (359-01-60), sam. 20 h 30, dim. 15 h.
ON A TOUS LES JOURS CENT ANS. – Parc de La Villette, sous chapiteau (241-31-53), sam. 20 h 30, dim. 16 h.
PRÉJUGÉS ET PASSIONS - Plaine (250-15-65), sam. 20 h 30, dim. 17 h.
VICTOR HUGO AMOUREUX - Boulogne-Billancourt TBB (603-60-44), sam. 20 h 30, dim. 15 h 30.
LA CAMISOLE - Champigny, CC G.-Philipe (880-96-28), sam. 20 h 30, dim. 15 h 30.
LE BONHEUR A ROMORANTIN - Atelier (606-49-24), sam. 21 h, dim. 15 h.
CINNA - Comédie-Française (296-10-20), sam., dim. 20 h 30.

Les salles subventionnées

OPÉRA (742-57-50), sam. 19 h 30 : Jérusalem.
COMEDIE-FRANÇAISE (296-10-20) dim. 14 h 30 : Est-il bon, est-il méchant ?
CHAILLOT (727-81-15), Grand Théâtre sam. 20 h 30 ; dim. 15 h : la Mouette. – Théâtre Gémier sam. 20 h 30 ; dim. 15 h : Faut-il choisir ? Faut-il rêver ?
TEP (364-80-80), Cinéma dim. 20 h : les Derniers Passementiers ; la Fille offerte.
BEAUBOURG (277-12-33), (Mar.) Débats : sam., dim. 15 h à 19 h : Les enfants de l'immigration. – Concerts/animations, sam. 18 h : Nouvelle musique improvisée. – Cinéma-vidéo, sam. de 13 h 30 à 22 h : voir cinémathèque ; dim. à 13 h : A. Zenana : scènes and recollections ; Benarès : les origines de la musique indienne ; 16 h : Fela, musique au poing ; 19 h : La guerre d'un seul homme ; sam., dim. 15 h : Bonnard : la lumière ; sam., dim. 18 h : Christian Boltanski.
THÉÂTRE MUSICAL DE PARIS (261-19-83), Opéra, sam. 20 h 30 : le Coq d'Or.
THÉÂTRE DE LA VILLE (274-22-77), sam., dim. 20 h 30 : Tartuffe ; sam. 18 h 30 : W. Fernandez.
CARRE SILVIA-MONFORT - (531-28-34), sam. 21 h et dim. 16 h : les Perses.

Les autres salles

A.-DÉJAZET (887-97-34) sam. 20 h 30 : Tchouk Tchouk Nougah.
ANTOINE (208-77-71) sam., dim. 18 h 30 : Hamlet ; sam. 20 h 45, dim., 15 h et 20 h 45 : Nos premiers adieux.
ARTS-HEBERTOT (387-23-23), sam., 18 h 45 : Dom Juan ; sam., 22 h : la Parisienne - 29° à l'ombre ; dim. 15 h : Revenu de l'étoile.
ASTELLE-THÉATRE (238-35-53), sam., 20 h 30, dim., 16 h : les Fabliaux à Molière.
ATHENEE (742-67-27), I : sam., 21 h : le *Retour. - II : 20 h 30 : Passagères.*
BASTILLE (357-42-14) 21 h, dim., 17 h : People who live in hotels get eyes of killers (dern.).
BOUFFES DU NORD (239-34-50), sam., 15 h et 20 h 30, Rufus.
BOUFFES PARISIENS (296-60-24) sam., 21 h : les Trois Jeanne.
CALYPSO (272-25-95) sam., 20 h 45 : Lâche-moi les claquettes.
CARTOUCHERIE, Th. du Soleil (374-24-08), dim., 15 h 30 : Henri IV ; sam., 18 h 30 : la Nuit des rois.
CITÉ INTERNATIONALE (589-38-69), Galerie sam., à 20 h 30 : les Amours tragiques de *Pyrame et Thisbé* ; *Resserre* sam., 20 h 30 : l'Homme job ; Grand Théâtre sam., 20 h 30 : le Cercle de craie caucasien.
CITHEA (357-99-26), sam., 22 h : Goualante de Mackie.
COMÉDIE-CAUMARTIN (742-43-41), sam., 21 h, dim., 15 h 30 : Reviens dormir à l'Elysée.
COMÉDIE DES CHAMPS-ÉLYSÉES (720-08-24) sam., 18 h 45 et 21 h 45, dim., 15 h 30 : Chacun sa vérité.
COMÉDIE ITALIENNE (321-22-22) sam., 20 h 30, dim., 15 h 30 : la Manie de la villégiature.
COMÉDIE DE PARIS (281-00-11) sam., 20 h 30 : les Marchands de gloire.
DÉCHARGEURS (236-00-02) sam., 19 h : les Eaux et forêts (dern.) : sam., 20 h 30 : Gertrud, morte cet après-midi ; sam., 22 h 30 : le Dernier Film.
ÉDOUARD-VII (742-57-49) sam., 18 h 30 et 21 h 30, dim., 15 h : Désiré.
ESCALIER D'OR (523-15-10) sam., 20 h 30 : J'arrive. Zebra Crossing ; dim. 18 h : Match d'impro.
ESPACE KIRON (373-50-25) sam., 20 h 30 et 22 h 30, dim., 15 h et 17 h : Extravagances (Cie Ph. Genty, Th. Manarf.).
ESPACE MARAIS (584-09-31) sam., 22 h 30 : *Un milieu sous la mère.*
ESSAION (278-46-42) I : sam., 20 h 30 : les Chaises (dern.) : II : sam., 20 h 30 : Chant dans la nuit.
FONDATION DEUTSCH DE LA MEURTHE (237-41-56) sam., 20 h 30 : Biographie : Un jeu.
GAITÉ-MONTPARNASSE (322-16-18) sam., 15 h et 20 h 45, dim., 15 h : Grand-Père.
GALERIE 55 (326-63-51), 20 h 30 : Who's afraid of Virginia Woolf ?
GRAND HALL MONTORGUEIL (296-04-06) sam., 20 h 30, dim. 18 h : l'Accompagnement.
HUCHETTE (326-38-99) sam., 19 h 30 : la Cantatrice chauve ; 20 h 30 : la Leçon ; 21 h 30 : les Cerises rouges.
JARDIN D'HIVER (262-59-49), sam., 21 h : Leçon de musique.
LA BRUYÈRE (874-76-99) sam., 21 h, dim. à 15 h : Tchoufa.
LUCERNAIRE (544-57-34) I. sam., 18 h 30 : Noces de cire ; 20 h 30 : Stratégie pour deux jambons ; 22 h 15 : Un autobus pour Mathilda (dern.). – II. sam., 20 h 15 : Six heures au plus tard. – Petite salle, 18 h 30 : Pique et pique et follet drame.
LYS MONTPARNASSE (327-88-61) sam., 20 h 30, dim., 15 h 30 : Labiche de poche ; sam., 22 h, mat. dim., 17 h : Enfantines.
MADELEINE (265-07-09) sam., 20 h 30, dim., 15 h : Rhinocéros.
MARAIS (278-03-53) sam., 20 h 30 : Le roi se meurt.
MARIE-STUART (508-17-80) sam., 18 h 30 : le Roman de Renart.
MARIGNY, Grande salle (256-04-41) sam., 20 h 30, dim., 14 h 30 : Autant en emporte le vent. – Salle Gabriel (225-20-74) sam., 18 h 30 et 21 h 45, dim., 15 h : le Don d'Adèle.
MATHURINS (265-90-00) sam., 21 h, dim., 15 h et 18 h 30 : la Femme assise.
MICHEL (265-35-02) sam. 18 h 15 et 21 h 30, dim. 15 h 30 : On dînera au lit.
MOGADOR (285-45-30) sam. 16 h 30 et 21 h, dim. 16 h 30 : Cyrano de Bergerac.
MONTPARNASSE (320-89-90) sam., 17 h et 21 h, dim. 15 h 30 : Tchin tchin. – *Petite salle, mer., sam., 20 h 30 : le* Journal d'un homme de trop (dern.).
NOUVEAUTÉS (770-52-76) sam. 18 h 45 et 21 h 30, dim. 15 h 30 : l'Entourloupe.
ŒUVRE (874-42-52) sam., 20 h 30, mat. Dim. 15 h : Comment devenir une mère juive en dix leçons.
PALAIS-ROYAL (297-59-81) sam. 18 h 45 et 22 h, dim. 15 h 30 : la Fille sur la banquette arrière.
POCHE (548-92-97) sam., 20 h 30 : le Pharaon.
PORTE-SAINT-MARTIN (607-37-53) sam. 17 h, et 21 h : dim. 15 h : K 2.
POTINIÈRE (261-44-16) sam., 20 h 45, *dim., 15 h 30 : Assassino-Assassino.*
QUAI DE LA GARE (585-88-88) sam., dim., 20 h 30 : Echec à la reine.
RENAISSANCE (208-18-50) sam., 15 h, et 20 h 30, dim. 15 h : Vincent et Margot (dern. le 11).
SAINT-GEORGES (878-63-47) sam., 18 h 30 et 21 h 30 : Théâtre de Bouvard.
STUDIO DES CHAMPS-ÉLYSÉES (723-35-10) Sam. 19 h et 21 h 30, dim. 15 h 30 : Agnès.
STUDIO FORTUNE (13e) sam., 21 h : Dans un siècle ou deux.
TAI TH. D'ESSAI (278-10-79), I. sam., 20 h 30, dim. 15 h : le Horla ; dim. 17 h : *l'Ecume des jours ; dim. 18 h 30 :* Orlamonde. – II. sam., 20 h 30 : Huis clos.
TEMPLIERS (278-91-15), sam., 20 h 30 : A la rencontre de Marcel Proust.
THÉATRE A.-BOURVIL (373-47-84), sam. 16 h 45 et 21 h : Y'en marr... ez vous ; 22 h 15 : les Reconvertis.
THÉATRE D'EDGAR (322-11-02) sam., 20 h 15 : les Babas-cadres ; sam. 22 h et 23 h 30 : Nous on fait où on nous dit de faire.
THÉATRE DE DIX-HEURES (606-07-48) sam., 20 h : Une poubelle nommée Désir ; 21 h : Fils de butte ou les seigneurs de Montmartre.
THÉATRE EN HERBE (277-15-92) sam., 20 h 30 : Le papille veut être tuteur.
THÉATRE NOIR (346-91-93) sam., 20 h 30 : Gouverneurs de la rosée.
THÉATRE DE PARIS, Petite salle (280-09-30) sam., 20 h 30 : Rayon femmes fortes.
THÉATRE DU ROND-POINT (256-70-80) dim., 15 h : Les affaires sont les affaires ; Petite salle, sam., 20 h 30 : Enfance.
THÉATRE 7 (262-80-81) sam., 21 h : la Visite.
THÉATRE 13 (588-16-30) sam., 20 h 30, *dim. 15 h : Long Voyage vers la nuit.*
THÉATRE DU TEMPS (355-10-88) sam., 21 h : Médée.
THÉATRE DE LA VILLA (542-80-72) dim., 17 h : Tailleur pour dames ; sam., 21 h : Arlequin valet de deux maîtres.
TOURTOUR (887-82-48) sam., 20 h 30, dim. 17 h : les Elles et les Eux.
TROIS SUR QUATRE (327-09-16) sam., 20 h 15 : Acteur... est acteur... est acteur ; 22 h : A/BU.
VARIÉTÉS (233-09-92) sam. 18 h 30 et 21 h 45, dim. 15 h 30 : l'Etiquette.

Les chansonniers

CAVEAU DE LA RÉPUBLIQUE (278-44-45), sam. 21 h, dim. 15 h 30 : On perd les pétales.
DEUX-ANES (606-10-26) sam., 21 h, dim. 15 h 30 : l'Impôt et les Os.

La danse

ESPACE MARAIS (584-09-31) sam., 20 h 30, Dim. 17 h : Paris Ballet Rodéo (dern.).
LIEU D'IMAGES (208-52-38), sam. 21 h : Two Women Talking.
PALAIS DES CONGRÈS (758-13-03) sam. 20 h 30 : dim. 15 h : Ballet du XXe siècle M. Béjart.
THÉATRE DE PARIS (280-09-30) sam., 15 h et 20 h 30 ; dim 15 h : Carmen, Ballet A. Gades (dern.).
THÉATRE DES CHAMPS-ÉLYSÉES (723-47-77) sam. à 15 h : École de danse de l'Opéra de Paris ; sam. à 20 h 30 : Ballet national yougoslave.

cinéma

Les films marqués (*) sont interdits aux moins de treize ans, (**) aux moins de dix-huit ans.

La Cinémathèque

CHAILLOT (704-24-24)

SAMEDI 10 MARS

15 h, Cinéma de la RDA : Plus fort que la nuit, de S. Dudow ; 17 h, Cinéma japonais : Récit d'un propriétaire, de Y. Ozu ; 19 h : Au-delà du col enneigé, de S. Taniguchi ; 21 h, Hommage à J.-P. de Andrade : Sentier tropical ; Guerre conjugale.

DIMANCHE 11 MARS

15 h, Cinéma de la RDA : le Séjour, de F. Beyer ; 17 h, Cinéma japonais : le Bal de la famille Anjo, de K. Yoshimura ; 19 h : Encore une fois..., de H. Gosho ; 21 h 15, Hommage à J.-P. de Andrade : Macunaima.

BEAUBOURG (278-35-57)

SAMEDI 10 MARS
DIMANCHE 11 MARS

De 13 h à 22 h : cinéma du réel : VIe Festival international de films ethnographiques et sociologiques.

Samedi 10 - dimanche 11 mars

Les exclusivités

ALSINO Y EL CONDOR (*Nicaragua*, v.o.) : Denfert 14e (321-41-01).
A MORT L'ARBITRE (Fr.) : Forum Orient Express, 1er (233-42-26) ; Impérial, 2e (742-72-52) ; UGC Danton, 6e (329-42-62) : Ermitage, 8e (359-15-71) ; Georges V, (562-41-46) ; Marignan, 8e (359-92-82) ; Nations, 12e (343-04-67) ; *Montparnasse Pathé, 14e (320-12-06)* ; Mistral 14e (539-52-43) ; UGC Convention 15e (828-20-64) ; Images 18e (522-47-94).
LES ANGES DU MAL (A., v.f.) : (**) : Arcades 2e (233-54-58).
A NOS AMOURS (Fr.) : Movies, 1er (260-43-99) ; Berlitz, 2e (742-60-33) ; Quintette, 5e (633-79-38) ; Contrescarpe, 5e (325-78-37) ; Olympic Balzac, 8e (561-10-60) ; Parnassiens, 14e (329-83-11) ; Gaumont Convention, 15e (828-42-27).
L'ASCENSEUR (Holl., v.o.) (*) : Forum Orient Express, 1er (233-42-26) ; Paramount Odéon, 6e (325-59-83) ; Paramount City, 8e (562-45-76) – (V.f.) : Rex 2e (236-83-93) ; Paramount Opéra, 9e (742-56-31) ; UGC Gare de Lyon, 12e (343-01-59) ; UGC Gobelins, 13e (336-23-44) ; Paramount Galaxie, 13e (580-18-03) ; Parmount Montparnasse, 14e (329-90-10) ; Paramount Orléans, 14e (540-45-91) ; Convention Saint-Charles, 15e (579-33-00) ; Pathé Clichy, 18e (522-46-01).
LES AVENTURIERS DE L'ARCHE PERDUE (A., v.f.) : Capri, 2e (508-11-69).
LE BAL (Fr.-It.) : Forum Orient Express, 1er (233-42-26) ; Vendôme, 2e (742-97-52) ; Studio de la Harpe, 5e (634-25-52) ; Ambassade, 8e (359-19-08) ; Olympic Balzac, 8e (561-10-60) ; Athéna, 12e (343-00-65) ; Parnassiens, 14e (329-83-11) ; 14 Juillet Beaugrenelle, 15e (575-79-79).
LA BELLE CAPTIVE (Fr.) : Denfert (H. sp.), 14e (321-41-01).
LE BON PLAISIR (Fr.) : UGC Biarritz, 8e (723-69-23) ; Français, 9e (770-33-88) ; Montparnasse Pathé, 14e (320-12-06).
CARMEN (Esp.) : (v.o.) : Cinoches, 6e (633-10-82).
LES CAVALIERS DE L'ORAGE (Franco-Yougoslave) : Rex, 2e (236-*83-93) ; Berlitz, 2e (742-60-33) ; Ciné* Beaubourg, 3e (271-52-36) ; UGC Montparnasse, 6e (544-14-27) ; Ambassade, 8e (359-19-08) ; George-V, 8e (562-41-46) ; UGC Gobelins, 13e (336-23-44) ; Gaumont Sud, 14e (327-84-50) ; Kinopanorama, 15e (306-50-50) ; Pathé Clichy, 18e (522-46-01) ; Gambetta 20e (636-*10-96*).
LES COMPÈRES (Fr.) : George-V, 8e (562-41-46) ; Maxéville, 9e (770-72-86).
CONCILE D'AMOUR (All., v.o.) (**) : Movies, 1er (260-43-99).
CHRISTINE (A., v.o.) : Parnassiens, 14e (320-30-19) – V.f. : Arcades 2e (233-54-58).
LES DIEUX SONT TOMBÉS SUR LA TÊTE (Bots.-A., v.f.) : Impérial Pathé, 2e (742-72-52) ; Marignan, 8e (359-92-82).
DIVA (Fr.) : Rivoli Beaubourg, 4e (272-63-32) ; Cinoches, 6e (633-10-82).
DON CAMILLO (It., vf) : Rex, 2e (236-83-93) ; *UGC Opéra, 2e (261-50-32)* ; Normandie, 8e (359-41-18) ; Miramar, 14e (320-89-52) ; Pathé Clichy, 18e (522-46-01).
L'EDUCATION DE RITA (Angl., v.o.) : Ciné-Beaubourg, 3e (271-52-36) ; UGC Biarritz, 8e (723-69-23).
EMMANUELLE IV (**) : Richelieu, 2e (233-56-70) ; Marignan, 8e (359-92-82) ; George V, 8e (562-41-46) ; Saint-Lazare Pasquier, 8e (387-35-43) ; Français, 9e (770-33-88) ; Maxéville, 9e (770-72-86) ; UGC Gare de Lyon, 12e (343-01-59) ; Fauvette, 13e (331-56-86) ; Mistral, 14e (539-52-43) ; Montparnasse Pathé, 14e (320-12-06) ; Images, 18e (522-47-94).
ERENDIRA (Franco-Mex., v.o.) : Quintette, 5e (633-79-38).
L'ÉTÉ MEURTRIER (Fr.) : Paramount-Marivaux, 2e (296-80-40) ; Publicis Saint-Germain, 6e (222-72-80) ; Elysées Lincoln, 8e (359-36-14).
ET VOGUE LE NAVIRE (It., v.o.) : UGC Opéra, 2e (261-50-32) ; Studio de la Harpe, 5e (634-25-52) ; UGC Rotonde, 6e (633-08-22) ; Pagode, 7e (705-12-15) ; Elysées Lincoln, 8e (359-36-14) – (v.f.) : Paramount Montmartre, 18e (606-34-25).
L'ETINCELLE (Fr.) : Rex, 2e (236-83-93) ; UGC Odéon, 6e (325-71-08) ; UGC Montparnasse, 6e (544-14-27) ; Normandie, 8e (359-41-18) ; UGC Boulevard, 9e (246-66-44) ; UGC Gare de Lyon, 12e (343-01-59) ; UGC Convention, 15e (828-20-64) ; Murat, 16e (651-99-75) ; Paramount Maillot, 17e (758-24-24) ; Secrétan, 19e (241-77-99).
LA FEMME FLAMBÉE (All.) (**) (v.o.) : Gaumont Halles, 1er (297-49-70) ; Hautefeuille, 6e (633-79-38) ; Elysées Lincoln, 8e (359-36-14) ; Ambassade, 8e (359-19-08) ; Olympic, 14e (545-35-38) ; Parnassiens, 14e (320-30-19) – (V.f.) : Richelieu, 2e (233-56-70) ; Français, 9e (770-33-88) ; Nations, 12e (343-04-67) ; Montparnos, 14e (327-52-37) ; Gaumont Convention, 15e (828-42-27) ; Pathé Clichy, 18e (522-45-01).
FRERES DE SANG (A., v.o.) (*) : 7e Art Beaubourg, 4e (278-34-15) (H. sp.).
LE GARDE DU CORPS (Fr.) : Rex, 2e (236-83-93) ; UGC Montparnasse 6e (544-14-27) ; UGC Odéon, 6e (325-71-08) ; Normandie, 8e (359-41-18) ; Marbeuf, 8e (225-18-45) ; UGC Boulevard, 9e (246-66-44) ; UGC Gare de Lyon, 12e (343-01-59) ; UGC Gobelins, 13e (336-23-44) ; UGC Convention, 15e (828-20-64).
GORKY PARK (A.) (v.o.) : Forum Orient Express, 1er (233-42-26) ; Paramount Odéon, 6e (325-59-83) ; Publicis Champs Elysées, 8e (720-76-23) ; Parnassiens, 14e (320-30-19) – (V.f.) : Paramount Marivaux, 2e (296-80-40) ; Paramount Opéra, 9e (742-56-31) ; Paramount Pontparnasse, 14e (329-90-10) ; Passy, 16e (288-62-34) ; Paramount Maillot, 17e (758-24-24).
GWENDOLINE (Fr.) : Paramount Marivaux, 2e (296-80-40) : Paramount City, 8e (562-45-76) ; Paramount Montparnasse, 14e (329-90-10).
JACQUES MESRINE (Fr.) (**) : Hollywood Boulevard, 9e (770-10-41).
JAMAIS PLUS JAMAIS (A. v.o.) : Er*mitage, 8e (359-15-71).*
LE JOLI CŒUR (Fr.) : Richelieu, 2e (233-56-70) ; Ambassade, 8e (359-19-08).
LE JOUR D'APRES (A.) (v.f.) : Bretagne, 6e (222-57-97).
KRULL (A., v.o.) : George-V, 8e (562-41-46). – V.f. : Arcades, 2e (233-54-58) ; Bretagne, 6e (222-57-97) ; Lumière, 9e (246-49-07).
LOUISIANE (Fr.) : Paramount Marivaux, 2e (296-80-40) ; Paramount Montparnasse, 14e (329-90-10).
LE LÉZARD NOIR (Jap., v.o.) : Movies, 1er (260-43-99) ; Logos-I, 5e (354-42-34).
LE MARGINAL (Fr.) : George-V., 8e (562-41-46).
MEIN VATER (All., v.o.) : Saint-André-des-Arts (Hsp), 6e (326-80-25).
MEURTRE DANS UN JARDIN ANGLAIS (Angl., v.o.) Forum Orient Express, 1er (233-42-26) ; 14 Juillet et Racine, 6e (326-19-68) ; 14 Juillet Parnasse, 6e (326-58-00) : George-V, 8e (562-41-46) ; Lumière, 9e (246-49-07) ; 14 Juillet Bastille, 11e (357-90-81) ; 14 Juillet Beaugrenelle, 15e (575-79-79).
LE MONDE SELON GARP (A., v.o.) : Lucernaire, 6e (544-57-34).
NUAGES FLOTTANTS (Jap., v.o.) : Olympic (Hsp), 14e (545-36-38).
LES PARENTS NE SONT PAS SIMPLES CETTE ANNÉE (Fr.) : Le Paris, 8e (359-53-99).
PLANETE DES FEMMES (Fr.), Le Marais, 4e (278-47-86).
PRÉNOM CARMEN (Fr.) : Paramount Odéon, 6e (325-59-83).
LA QUATRIÈME DIMENSION (A., v.f.) : Tourelles, 20e (364-51-98).
REBELOTE (Fr.), version concert : Espace Gaité, 14e (327-95-94) ; Ranelagh, 16e (288-64-44). Version Film sonore : Logos, 5e (354-42-34) ; Studio de l'Etoile, *17e (380-42-05).*
LE RETOUR DU JEDI Pathé-Wepler, 18e (522-46-01).
LE ROI DES SINGES (Ch., v.f.) : Marais, 4e (278-47-86).
LE ROULEAU COMPRESSEUR ET LE VIOLON (Sov., v.o.) : Cosmos, 6e (544-28-80).
RUE BARBARE (Fr.) (*) : Gaité Rochechouart, 9e (878-81-77) ; Paramount Opéra, 9e (742-56-31) ; Paramount-Galaxie, 13e (580-18-03) ; Paramount Montparnasse, 14e (329-90-10).
RUE CASES-NÈGRES (Fr.) : Movies, 1er (260-43-99) ; 14 Juillet Parnasse, 6e (326-58-00) ; Marbeuf, 8e (225-18-45) ; 14 Juillet Bastille, 11e (357-90-81) ; Saint-Ambroise, 11e (700-89-16).
RUSTY JAMES (A., v.o.) : Forum, 1er (297-53-74) ; Hautefeuille, 6e (633-79-38) ; Marignan, 8e (359-92-82) ; George-V, 8e (562-41-46) ; Parnassiens, 14e (329-83-11) ; 14 Juillet Beaugrenelle, 15e (575-79-79). – V.f. : Richelieu, 2e (233-56-70) ; Français, 9e (770-33-88) ; Montparnasse Pathé, 14e (320-12-06).
LE SECRET DES SÉLÉNITES (Fr.) : Saint-Ambroise, 11e (700-89-16) ; Grand Pavois, 15e (554-48-85).
SOB (A., v.o.) : UGC Opéra, 2e (261-50-32) ; Ciné Beaubourg, 3e (271-52-36) ; UGC Rotonde, 6e (633-08-22) ; UGC Odéon, 6e (325-71-08) ; UGC Biarritz, 6e (723-69-23) ; 14 Juillet Bastille, 11e (357-90-81) ; UGC Boulevard, 9e (246-66-44).
LE SPECTRE DE LA DANSE (Fr.) : Marais, 4e (278-47-86).
STAR 80 (A., *v.o.*) : *Gaumont* Halles, 1er (297-49-70) ; St-Germain Village, 5e (633-63-20) ; Colisée, 8e (359-29-46) ; Parnassiens, 14e (329-83-11). – V.f. : Berlitz, 2e (742-60-33) ; Montparnos, 14e (327-52-37) ; Gaumont Convention, 15e (828-42-27).
STAR WAR LA SAGA (A., v.o.) : la *Guerre des étoiles ; L'empire contre-*attaque ; le Retour du Jedi : Escurial, 13e (707-28-04).
TCHAO PANTIN (Fr.) : Rex, 2e (236-83-93) ; UGC Opéra, 2e (261-50-32) ; UGC Danton, 6e (329-42-62) ; Biarritz, 8e (723-69-23) ; Paramount Opéra, 9e (742-56-31) ; Nations, 12e (343-04-67) ; *Mistral, 14e (539-52-43) ; Olympic En*trepôt, 14e (545-35-38) ; Murat, 16e (651-99-75) ; Montparnos, 14e (327-52-37) ; Images, 18e (522-47-94).
TO BE OR NOT TO BE (A., v.o.) : Studio Alpha, 5e (354-39-47) ; St-André-des-Arts, 6e (326-48-18) ; George-V, 8e (562-41-46) ; Marignan, 8e (359-92-82) ; Montparnasse Pathé, 14e (320-12-06). – V.f. : Gaumont Berlitz, 2e (742-60-33).
TOOTSIE (A., v.f.) : Opéra Night, 2e (296-62-56).
LA TRACE (Fr.) : UGC Marbeuf, 8e (225-18-45).
LA TRAGÉDIE DE CARMEN (Fr.) versions Delavault ; Gal ; Saurova : Saint-Ambroise, 11e (700-89-16).
TRAHISONS CONJUGALES (Angl., v.o.) : Cluny Ecoles, 5e (354-20-12) ; Marbeuf, 8e (225-18-45).
TRICHEURS (Fr.) : Gaumont Halles, 1er (297-49-70) ; Hautefeuille, 6e (633-79-38) ; *Colisée, 8e (359-29-46) ; Parnas*siens, 14e (329-83-11).
LA ULTIMA CENA (Cub., v.o.) (H. sp.) : Denfert, 14e (321-41-01).
UN AMOUR DE SWANN (Fr.) : Gaumont Halles, 1er (297-49-70) ; UGC Opéra, 2e (261-50-32) ; St-Germain Studio, 5e (633-63-20) ; Hautefeuille, 6e (633-79-38) ; Pagode, 7e (705-12-15) ; St-Lazare Pasquier, 8e (387-35-42) ; UGC Boulevard, 9e (246-66-44) ; Aténa, 12e (343-00-65) ; Fauvette, 13e (331-56-86) ; Gaumont Sud, 14e (327-84-50) ; Olympic Entrepôt, 14e (545-35-48) ; PLM St-Jacques, 14e (589-68-42) ; Mi*ramar, 14e (320-89-52)* ; Gaumont Convention, 15e (828-42-27) ; Mayfair, 16e (525-27-06) ; Pathé Clichy, 18e (522-46-01).
UN BON PETIT DIABLE (Fr.) : St-Ambroise, 11e (700-89-16) ; Grand-Pavois, 15e (554-46-85).
LA VILLE BRULÉE (Esp., v.o.) : Saint-*Séverin, 5e (354-50-91).*
LA VILLE DES PIRATES (Franco-Portugais, v.f.) : Olympic Luxembourg, 6e (633-97-77) ; Olympic, 14e (545-35-35).

LES FILMS NOUVEAUX

BAD BOYS (*), film américain de Rick Rosenthal, v.o. : 7e Art Beaubourg, 4e (278-34-15) ; Paramount-Odéon, 6e (325-59-83) ; Monte-Carlo, 8e (225-09-83) ; Paramount-City, 8e (562-45-76) ; v.f. : *Max-Linder, 9e (770-40-04)* ; Maxéville, 9e (770-72-86) ; Paramount-Opéra, 9e (742-56-31) ; Paramount-Bastille, 12e (343-79-17) ; Paramount-Gobelins, 13e (707-12-28) ; Paramount-Montparnasse, 14e (329-90-10) ; Convention St-Charles, 15e (579-33-00).
DANIEL, film américain de Sidney Lumet, v.o. : UGC-Opéra, 2e (261-50-32) ; Ciné-Beaubourg, 3e (271-52-36) ; UGC Odéon, 6e (325-71-08) ; UGC Rotonde, 6e (633-08-22) ; UGC Champs-Elysées, 8e (359-12-15) ; 14 Juillet-*Beaugrenelle, 15e (575-79-79).*
DEAD ZONE, film américain de David Cronenberg, v.o. : Gaumont-Halles, 1er (297-49-70) ; Cluny-Palace, 5e (354-07-76) ; Paramount-Odéon, 6e (325-59-83) ; Marignan, 8e (359-92-82) ; Publicis Champs-Elysées, 8e (720-76-23) ; *Parnassiens*, 14e (329-83-11) ; 14 Juillet-Beaugrenelle, 15e (575-79-79) ; v.f. : Richelieu, 2e (233-56-70) ; Paramount-Opéra, 9e (742-56-31) ; Maxéville, 9e (770-72-86) ; Paramount-Bastille, 12e (343-79-17) ; Fauvette, 13e (331-60-74) ; Paramount-Galaxie, 13e (580-18-03) ; Miramar, 14e (320-89-52) ; Mistral, 14e (539-52-43) ; Gaumont-Convention, 15e (828-42-27) ; Clichy-Pathé, 18e (522-46-01) ; Gaumont-Gambetta, 20e (636-10-96).
L'ENFANT INVISIBLE, dessin animé français d'André Lindon : *Olympic-Luxembourg, 6e* (633-97-77).
BANDES DE FEMMES, festival du Centre audiovisuel Simone de Beauvoir : Epée de Bois, 5e (337-57-47).
SCARFACE (*) film américain de Brian de Palma : Forum, 1er (297-53-74) ; Quintette, 5e (633-79-38) ; *Cluny-Palace, 5e (354-07-76)* ; Ambassade, 8e (359-19-08) ; George V, 8e (562-41-46) ; 14 Juillet-Beaugrenelle, 15e (575-79-79) ; Victor-Hugo, 16e (727-49-75) ; v.f. : Rex, 2e (236-83-93) ; Richelieu, 2e (233-56-70) ; St-Lazare-Pasquier, 8e (387-35-43) ; Français, 9e (770-33-88) ; UGC Boulevard, 9e (246-66-44) ; Nation, 12e (343-04-67) ; Fauvette, 13e (331-60-74) ; Paramount-Galaxie, 13e (580-18-03) ; Montparnasse-Pathé, 14e (320-12-06) ; Gaumont-Sud, 14e (327-84-50) ; Gaumont-Convention, 15e (828-42-27) ; Bienvenue-*Montparnasse, 15e (544-14-27)* ; Paramount-Maillot, 17e (758-24-24) ; Paramount-Montmartre, 18e (606-34-25) ; Gaumont-Gambetta, 20e (636-10-96).
VIVE LES FEMMES, film français de Claude Confortès : Ciné-Beaubourg, 3e (278-34-15) ; UGC Danton, 6e (329-42-62) ; UGC Montparnasse, 6e (544-14-27) ; UGC Ermitage, 8e (359-15-71) ; Biarritz, 8e (723-69-23) ; Maxéville, 9e (770-72-86) ; UGC Boulevard, 9e (246-66-44) ; UGC Gare de Lyon, 12e (343-01-59) ; UGC Gobelins, 13e (336-23-44) ; Mistral, 14e (539-52-43) ; UGC Convention, 15e (828-20-64) ; Murat, 16e (651-99-75) ; Images, 18e (522-47-94).
WEND KUUNI (LE DON DE DIEU), film de la Haute-Volta de Gaston Kaboré : St-André-des-Arts, 6e (326-48-18) ; Calypso, 17e (380-30-11).

MOTS CROISÉS

PROBLÈME N° 3664

HORIZONTALEMENT

I. Mieux vaut payer pour voir l'une que d'avoir l'autre à l'œil. Marche ou trotte. – II. C'est « évidant ». Empereur jadis, n'est plus que roi de nos jours. – III. Bénéficiaire d'un don. Roi de Suède ou de Danemark. – IV. Dame qui a fait son chemin. Demi-cube. – Flotte dans la cité d'un de nos plus illustres marins. – V. Toutes directions. Permet des transports sans accident. Identique. – VI. Sourd, il ne se fait pas entendre clairement. Telle une poire à éviter ou affaire *attirant*... les poires. – VII. Associer le fiel et le miel. Confondue. – VIII. Pour elle, il n'y a pas meilleure eau que celle qui dort. Ses pépites se transforment en pépettes. Se montrer procédurier. – IX. Vécut royalement à peine le temps d'une révolution. Prouve que la nature humaine n'a pas horreur du vide. – X. Pied à terre. Terre d'origine d'une beauté manchote. Répétition. – XI. Base de lancement de mini-missiles. Pilleur de troncs. Divinité. – XII. Participe passé. Alternative. Assemblée autour du chef. – XIII. Fait abandonner les routes pour reprendre les chemins routiniers. Pénétré. – XIV. A bâbord et à tribord. Point qui peut en entraîner beaucoup d'autres. Mauvais quand on le dit bon. – XV. Peut prendre l'aspect du liquide, du métal ou du papier. Sa chair est moins appréciée que celle de son hôte. Se fait prendre dans ses propres lacs.

	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12	13	14	15
I										■					
II								■						■	
III											■				
IV				■					■					■	
V					■							■			
VI		■				■								■	
VII									■		■				
VIII					■			■		■					
IX				■									■		■
X					■					■		■			
XI				■									■		
XII			■			■								■	
XIII	■								■		■				
XIV		■			■			■							
XV							■				■				

VERTICALEMENT

1. Femme qui dévoile son âge au moins une fois dans sa vie. Accord précédant l'exécution. – 2. Prénom de deux navigateurs solitaires. Râle quand il est sans chagrin et rogne quand il en a. – 3. Rencontre choquante pour des gens qui n'avaient pas rendez-vous. Nature pauvre, sèche et couverte de rides. – 4. Agent protéique. Siège de Bagnoles. Amère pour la mer. – 5. Roule de façon régulière ou marche d'une façon peu assurée. Traits d'amitié. Ne tourmente plus un vieux singe. – 6. Forme d'avoir. Moment d'abandon. Personnage de Molière ou de La Fontaine. – 7. Cherchent toujours la clé pour boucler leur grille. – 8. Mathématicien suisse. *Régaler* en offrant une part de gâteau. – 9. Il ne s'en fait plus, mais il s'est beaucoup frappé. Se répète en murmurant. Image d'Orient. Préposition. – 10. Envoyer au diable ou dans l'île du même nom. Nom ancien d'un fleuve bleu. – 11. Préposition. Evêque ou créature peu catholique. Choisies par le cœur ou la raison. – 12. Devise du Céleste Empire. Débouché en Italie. Numéro un pour trois des dix de la Communauté. – 13. Pigent ou pigeonnent. Plus qu'un caïd, il a largement les moyens de rouler les mécaniques. – 14. Théâtre de nombreuses séances masquées. Membre de la smalah. – 15 Avec lui, on est assuré que le progrès est en marche. Bois de certains habitants forestiers.

Solution du problème n° 3663

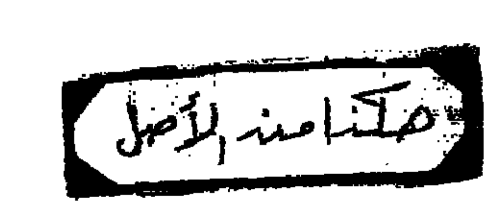
Horizontalement

I. Romancier. II. Etudiante. – III. Sa. EV. – IV. Ignorante. – V. Leucémie. – VI. Abord. – VII. Epi. Col. – VIII. Ost. Léto. – IX. Fût. La. Ai. – X. Elevage. – XI. Résidence.

Verticalement

1. Résille. Fer. – 2. Otage. Poule. – 3. Mu. Nudistes. – 4. Ad hoc. – 5. Ni. Réac. Lad. – 6. Carambolage. – 7. In. Niole. En. – 8. Etêter. Ta. – 9. Rêve. Droite.

GUY BROUTY.



Radio-Télévision

Samedi 10 mars

PREMIÈRE CHAINE : TF 1

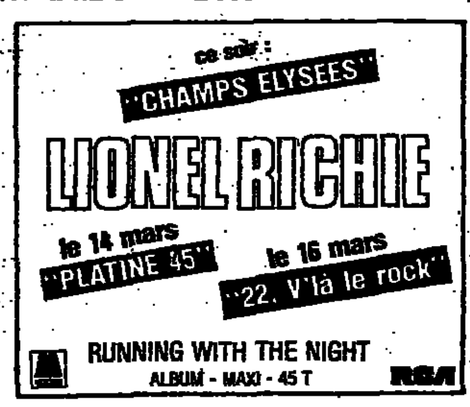


20 h 35 Téléfilm : les Malheurs de Malou.
De J. Barbillon, avec B. Lafont, P. Bruel, M. Pame...
Une journaliste, sur le point de partir en Argentine pour réaliser le scoop du siècle, est soupçonnée de meurtres par son entourage. Aux prises avec un sombre individu, marchand de frites sud-américain, cette belle journaliste cherche les moyens de s'en sortir.

21 h 55 Droit de réponse : L'esprit de contradiction.
Emission de Michel Polac : Nous sommes tous des inconscients ! La psychanalyse.
Avec les docteurs L. Chaertok, S. Faïnti, R. Gentis, R. Dadoun, Jalenques, Monchicourt, J. Mariani, J. Nehlil, les journalistes et écrivains R. Jaccard, D. Frischer, M. Maschino, J.-P. Correa, et des personnes en cours d'analyse.

0 h Journal.

DEUXIÈME CHAINE : A 2



20 h 35 Variétés : Champs-Élysées.
De Michel Drucker.
Autour de L. Escudero, Nicoletta, Charlélie Couture, Rose Laurens, Hervé Christiani, Caroline Cellier...

22 h 5 Magazine : Les enfants du rock.
Go, Johnny Go, Johnny à Nashville en 1984. Le retour aux sources de la musique rock : Presley, Holly, Perkins, Cochran.

23 h 20 Journal.

TROISIÈME CHAINE : FR 3



20 h 35 Feuilleton : Dynastie.
Arrivée de Ted. Amor est ivre. Steven reconnaît qu'il est homosexuel mais demande à garder son emploi. Blake découvre une grande machination. Quelle famille !

21 h 25 Jeu : Plus menteur que moi tu gagnes...
Emission de P. Sabbagh.
Avec Marcel Jullian et Jean le Poulain, Robert Lamoureux et Robert Manuel en compétition par équipes de deux. Règle du jeu : empêcher l'équipe adverse de marquer des points en imaginant des mensonges... tout en laissant supposer que l'on connaît la vérité. Malin, quoi !

22 h 5 Journal.

22 h 25 La vie de château.
Une émission de Jean-Claude Brialy.
Jean-Claude Brialy reçoit dans son château quelques-uns de ses amis, stars du cinéma, de la télévision, du théâtre ou de la chanson. Causettes intimes, confidences rares...

22 h 55 Musiclub.
« Concerto pour violon en ré mineur » de R. Schumann, interprété par l'Orchestre philharmonique de Los Angeles, sol. G. Kremer, sous la direction de C.-M. Giulini.

FR 3 PARIS-ILE-DE-FRANCE

17 h 35 Carrefour de l'outre-mer.
18 h Troisième rang de face.
L'actualité du spectacle.
18 h 30 Magazine du jazz.
18 h 55 Gil et Julie.
19 h Informations.
19 h 15 Informations régionales.
19 h 35 Clip clap.
Panorama de la chanson et du cinéma français.
19 h 50 Dessin animé : Gédéon.

FRANCE-CULTURE

20 h Dramatique : « Les Miroirs de l'esprit », de N. Spinrad ; avec D. Levert, D. Ivernel, D. Manuel...
21 h 55 Ad lib.
22 h 5 La fugue du samedi.

FRANCE-MUSIQUE

20 h 30 Concert : « Drumphony » pour percussions, ordinateur et orchestre de Kessler, « Prima Sinfonia » pour soprano, flûte et violoncelle de Roque-Alsina, « Radiomanie » pour vocaliste, percussionniste et bande magnétique de Reibel par l'Orchestre philharmonique de Lorraine, dir. L. Pfaff, avec E. Nouaille-Degorce, soprano, P.-Y. Artaud, flûte, J.-P. Drouet, percussion.
22 h 35 Les nuits : le club des archives ; H. Scherchen interprète Mahler.

Dimanche 11 mars

PREMIÈRE CHAINE : TF 1

13 h Journal.
13 h 25 Série : Starsky et Hutch.
14 h 20 Hip-hop.
Le rap, le smurf, le break, les dernières danses.
14 h 35 Champions.
Variétés, divertissement et sports.
17 h 30 Les animaux du monde.
Race d'autrefois, notre avenir.
18 h Série : Frank, chasseur de fauves.
19 h Magazine de la semaine : 7 sur 7.
De J.-L. Burgat, E. Gilbert et F.-L. Boulay.
Le grand témoin : Serge Gainsbourg. Au sommaire : Japon vidéorganisation : Corse : violence assez ; La télévision des autres : la Roumanie.
20 h Journal.
20 h 35 Cinéma : l'Argent des autres.
Film français de Christian de Chalonge (1978), avec J.-L. Trintignant, C. Brasseur, M. Serrault.
Le fondé de pouvoir d'une banque privée est brusquement licencié. Il découvre que son directeur lui a fait endosser l'escroquerie d'une société immobilière à laquelle la banque était mêlée. Il veut faire éclater la vérité. Inspiré d'une affaire réelle, ce film donne à la fois une idée claire des opérations financières et une atmosphère fantastique au monde de l'argent et des trafics immobiliers. Scénario, mise en scène et interprétation remarquables.
22 h 20 Sports dimanche.
Magazine de Jean-Michel Leulliot.
23 h 5 Journal.

DEUXIÈME CHAINE : A 2

12 h 45 Journal.
13 h 20 Dimanche Martin (suite).
Si j'ai bonne mémoire ; 14 h 30 : Série : Magnum ; 15 h 20 : L'école des fans ; 16.05 : Dessin animé ; 16 h 25 : Thé dansant.
17 h 10 Série : Papa Poule.
18 h Dimanche plus.
Ce nouveau magazine mensuel de H. Chabalier et J.-P. Moscardo aborde dans son premier numéro (un reportage de S. Honorin et D. Meslin) le cas des mères célibataires mineures. A voir absolument.
18 h 55 Stade 2.
20 h Journal.
20 h 35 Jeu : La chasse aux trésors.
A Majorque, en Espagne.
21 h 40 Document : les révolutionnaires du Yiddishland.
D'A. Brossat, M. Glygerman, S. Klingberg, B. Suchecky et G. de Verbizier, réal. N. Lilenstein. N° 1 : Entre Hitler et Staline.
Les dictatures d'Hitler et de Staline agissent comme des meules dont les communautés juives sont les premières victimes. Les années de 1924 à 1939 sont marquées par l'enthousiasme et par les désillusions sanglantes. Des documents d'archives, des témoignages brutaux. Une série indispensable.
22 h 40 Concert magazine.
Concert donné à la salle Pleyel les 1er et 2 février 1984 par l'Orchestre de Paris sous la direction d'E. Jochum. Ouverture d'« Oberon », de C. Weber et le « Concerto pour violoncelle », de R. Schumann avec le soliste Yo Yo Ma.
23 h 20 Journal.

TROISIÈME CHAINE : FR 3

16 h 20 Spectacle 3 : la Célestine.
De F. de Rojas, mise en scène de P. Ionesco, avec T. Chelton, B. Le Saché, A. Libolt.
Calixte, esprit brillant, épris d'amour pour Mélibée, jeune fille de noble race, la sollicite et vainc sa chaste résistance, sur l'intervention de Célestine, femme méchante et rusée. L'une des grandes œuvres de la littérature espagnole, à mi-chemin entre la tragédie et la comédie.
18 h 20 Emissions pour la jeunesse.
18 h 40 RFO Hebdo.
20 h Fraggle Rock.
20 h 35 Histoire de la photographie.
Une série de six émissions de F. Gruère consacrée à la photographie, du milieu du XIXe siècle à nos jours. Premier épisode : les inventeurs Niepce, Daguerre, Bayard...
21 h 30 Aspect du court métrage français.
Jorgi Reboul, de H. Moline, *Morgan né de la mer*, de X. Sénéchal.
22 h 5 Journal.
22 h 30 Cinéma de minuit : les Complices de la dernière chance.
Aspect du « film noir ». Film américain de Richard Fleischer (1971), avec G.C. Scott, T. Musante (v.o. sous-titrée).
Un ancien truand, vivant paisiblement au Portugal depuis une dizaine d'années, accepte de sortir de sa retraite pour faire passer, d'Espagne en France, un évadé et sa fiancée.
Film policier réalisé comme une « série B » (on a connu Fleischer plus inspiré, plus brillant) mais qui retient l'attention par un certain mystère psychologique et la composition de George C. Scott.
0 h 5 Prélude à la nuit.
« 7e Nocturne », de G. Fauré, par D. Gourdon, pianiste.

FRANCE-CULTURE

11 h Musique : la Maison des compositeurs (et à 12 h 45, 16 h 30 et 23 h).
14 h 30 La Comédie-Française présente : Dossier Diderot.
16 h 45 Conférences de carême, (en direct de Notre-Dame de Paris).
17 h 30 Rencontre avec... l'abbé Laurentin.
18 h 30 Ma non troppo.
19 h 10 Le cinéma des cinéastes.
20 h Albatros : Entretien avec André du Bouchet.
20 h 40 Atelier de création radiophonique.
23 h La Maison des compositeurs : Avignon 1983.

FRANCE-MUSIQUE

11 h Concert (en direct de Vienne) : œuvres de Beethoven, Mahler, Janacek, par l'Orchestre philharmonique de Vienne, dir. C. Abbado, sol. J. Norman, soprano.
14 h 4 Disques compacts.
17 h Comment l'entendez-vous ? : la percussion, par E. Jourdan, écrivain.
19 h 5 Jazz vivant : le saxophoniste Richie Cole avec son quartette.
20 h 4 Présentation du concert.
20 h 30 Concert : « Concerto pour piano et orchestre n° 2 », de Beethoven ; « Symphonie n° 9 », de Bruckner, par l'Orchestre du Concertgebouw d'Amsterdam, dir. B. Haitink, sol. M. Perahia, piano.
22 h 30 Concert (en simultané avec Antenne 2) : Ouverture d'« Obéron », de Weber ; « Concerto pour violoncelle et orchestre en la mineur », de R. Schumann, par l'Orchestre de Paris, dir. E. Jochum, sol. Yo Yo Ma, violoncelle.
23 h 10 Les nuits de France-Musique : à 23 h 20, Entre guillemets ; à 0 h 20, Les figurines du livre.

LES SOIRÉES DU LUNDI 12 MARS

TF 1	20 h 35 Cinéma : *Casque d'or*, de J. Becker.
	22 h 10 Etoiles et toiles.
A 2	20 h 35 Théâtre : *l'Astronome*, de D. van Cauwelaert.
	22 h Magazine : Plaisir du théâtre.
FR 3	20 h 35 Cinéma : *L'homme qui aimait les femmes*, de F. Truffaut.
	22 h 55 Thalassa.
	23 h 40 Avec le temps.

Communication

LE DÉBAT SUR LA PRESSE

M. Chirac souhaite que la plus grande marge possible soit laissée à l'initiative privée

Dans son édition du samedi 11 mars, *le Figaro* relate les réflexions et propositions que M. Jacques Chirac, président du RPR, a formulés au cours d'un dîner-débat organisé par la Société des cadres et la Société des rédacteurs de ce quotidien. M. Chirac, qui a réaffirmé son opposition au projet de loi sur la presse, en cours d'examen au Parlement, a surtout insisté sur la parité des régimes qui devrait être selon lui instituée entre l'audiovisuel et l'écrit : *« La liberté de programmer par les ondes n'existe pas à l'égal de la liberté d'éditer de 1881 »*, a-t-il notamment déclaré. *« Il faut que les espaces de la libre expression – par l'écrit, la parole, les images et les sons – aillent aussi loin que le permettent les nécessités de la technique et le respect d'autres libertés fondamentales liées à la sécurité individuelle ou à la sécurité collective. »*

Sans parler directement du débat actuel sur l'avenir du service public de la télévision, M. Chirac a toutefois souhaité que le développement des nouveaux médias soit laissé *« à l'initiative d'entreprises privées de communication, afin que les usagers aient le dernier mot dans la détermination de la double évolution des programmes et des équipements. (...) Les réseaux de télédistribution doivent constituer des services publics locaux, relevant de la compétence des municipalités, comme l'eau, la voirie, l'assainissement »*.

« En ce qui concerne le satellite de télédiffusion, il faudra mettre les techniques et des groupes privés en concurrence pour la conception et la gestion de tels satellites. »

M. Chirac, qui voudrait *« conférer la qualité constitutionnelle à la liberté de communication »*, a estimé nécessaire la levée des *« obstacles juridiques et administratifs du code des PTT, en particulier en supprimant les régimes d'autorisation, chaque fois que c'est possible (...) Notre objectif*, a-t-il ajouté, *sera de dégager l'Etat de la communication par une loi qui organisera la coexistence et la concurrence du secteur privé et du secteur public en matière d'audiovisuel* ainsi que] *par la dénationalisation du crédit des principaux annonceurs et du groupe Havas. »*

● *Chez les journalistes sportifs.* – Le vingt-sixième congrès national de l'Union syndicale des journalistes sportifs de France (USJSF), qui s'est réuni à Toulouse du mardi 6 au jeudi 8 mars, a décidé d'adapter ses structures à l'évolutiion des médias en créant, notamment, des collèges électoraux distincts (presse écrite, télévision, radio).

Les congressistes ont conseillé au comité directeur *« de ne pas attendre des réformes de structures pour accélérer l'examen des problèmes posés par la révolution technologique en cours en matière de communication, révolution qui conditionne impérativement la vie et la carrière des journalistes actuels et futurs »*. Ils ont souhaité que l'USJSF alerte sur ces problèmes internationaux les délégués du congrès de l'Association internationale de la presse sportive (AIPS), qui se tiendra à Paris du 1er au 6 mai.

M. Jacques Marchand a été reconduit dans ses fonctions de président et M. Gérard du Peloux au poste de secrétaire général, tandis qu'une femme, Mme Annie Faure, entrait au bureau.

A France-Inter

LICENCIEMENT DE L'ANCIEN DIRECTEUR DE L'INFORMATION

M. Jérôme Bellay, ancien directeur de l'information de France-Inter à Radio-France, a annoncé, vendredi 9 mars, qu'il venait d'être licencié. M. Bellay avait été nommé à ce poste en juin 1981 par Mme Jacqueline Baudrier, alors PDG de la chaîne puis confirmé par son successeur, Mme Michèle Cotta, au mois d'août, de la même année. Cependant dès le mois de décembre 1981, celui-ci avait été déchargé de ses fonctions, à sa demande, à la suite d'un conflit de compétence avec un membre de la direction de France-Inter, M. Jean-Pierre Farkas. Depuis lors, M. Bellay n'avait pas reçu d'affectation.

A Radio-France, on précise que cette mesure régularise une situation ancienne. Pour M. Bellay, qui a annoncé son intention d'intenter un recours devant les tribunaux, il s'agit d'une décision politique.

TRIBUNES ET DÉBATS

DIMANCHE 11 MARS

– *M. Jean-Pierre Fourcade*, ancien ministre de l'économie et des finances, sénateur (Républicain indépendant) des Hauts-de-Seine, est l'invité de l'émission « Le Grand Jury RTL-*le Monde* », sur RTL, à 18 h 15.

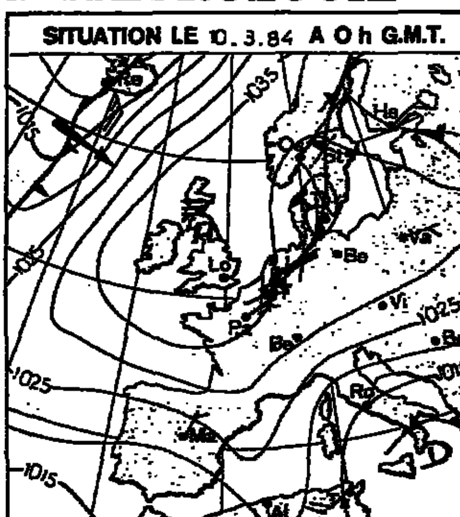
– *M. Charles Fiterman*, ministre des transports, participe au « Club de la presse » d'Europe 1, à 19 heures.

LUNDI 12 MARS

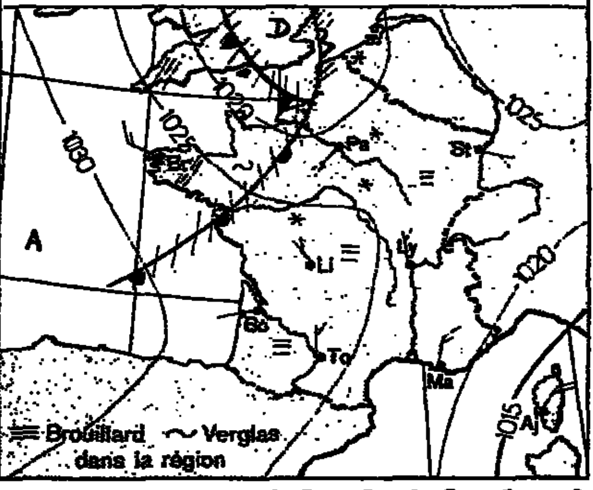
– *M. Jean-Pierre Chevènement*, chef de file du CERES, est l'invité de l'émission « Plaidoyer » de RMC, à 8 heures.

MÉTÉOROLOGIE

SITUATION LE 10.3.84 A 0 h G.M.T.



PRÉVISIONS POUR LE 11.3.1984 DÉBUT DE MATINÉE



Evolution probable du temps en France entre le samedi 10 mars à 0 heure et le dimanche 11 mars à 24 heures.

Une perturbation formée sur la mer du Nord se déplace vers la France dans un flux de nord froid, tandis que la dépression méditerranéenne s'évacue vers l'est.

Dimanche, le temps sera peu nuageux et froid le matin des Pyrénées-Orientales au Massif Central, aux régions de l'Est et du Sud-Est, cependant, l'absence de vent favorisera la formation nocturne de brouillards givrants locaux ; les gelées matinales seront marquées et atteindront – 5 à – 8 degrés, 0 à – 2 degrés près de la Méditerranée.

D'autre part, la zone de temps gris et humide accompagnée de faibles précipitations et située le matin de la Bretagne et des Charentes à la Normandie et au Nord, s'étendra au cours de la journée vers l'Aquitaine, le nord-ouest du Massif Central, la Bourgogne et les régions du Nord-Est ; cette zone sera suivie au cours de l'après-midi d'un temps plus variable, avec éclaircies et quelques averses sur la région Nord et la Normandie, où le vent de nord-est soufflera modérément. Enfin, la zone de mauvais temps précitée pourra être précédée le matin de verglas ou de quelques flocons de neige, plutôt localisés des Charentes aux Pays de Loire, à l'est du Bassin parisien et à la Champagne. Les températures maximales seront voisines de 2 à 5 degrés dans l'intérieur, 8 à 12 degrés près des côtes.

La pression atmosphérique réduite, au niveau de la mer, à Paris, était de 1 031,7 millibars, soit 773,7 millimètres de mercure.

Températures (le premier chiffre indique le maximum enregistré au cours de la journée du 9 mars ; le second le minimum de la nuit du 9 au 10 mars) : Ajaccio, 13 et 4 degrés ; Biarritz, 8 et – 1 ; Bordeaux, 7 et – 2 ; Bourges, 6 et – 3 ; Brest, 7 et 1 ; Caen, 7 et – 2 ; Cherbourg, 5 et 1 ; Clermont-Ferrand, 3 et – 4 ; Dijon, 4 et – 4 ; Grenoble-Saint-Martin-d'Hères, 5 et – 5 ; Grenoble-Saint-Geoirs, 4 et – 6 ; Lille, 5 et – 1 ; Lyon, 4 et – 3 ; Marseille-Marignane, 8 et – 1 ; Nancy, 2 et – 5 ; Nantes, 8 et 2 ; Nice-Côte d'Azur, 11 et 5 ; Paris-Montsouris, 7 et – 2 ; Paris-Orly, 6 et – 2 ; Pau, 8 et – 5 ; Perpignan, 8 et 1 ; Rennes, 9 et – 2 ; Strasbourg, 3 et – 4 ; Tours, 6 et – 3 ; Toulouse, 7 et – 4 ; Pointe-à-Pitre, 29 et 22.

Températures relevées à l'étranger : Alger, 13 et 5 degrés ; Amsterdam, 5 et – 2 ; Athènes, n.c. et 3 ; Berlin, 3 et – 2 ; Bonn, 4 et – 7 ; Bruxelles, 4 et – 4 ; Le Caire, 34 et n.c. ; îles Canaries, 25 et 16 ; Copenhague, 4 et – 1 ; Djerba, 18 et 10 ; Genève, 3 et – 2 ; Jérusalem, 24 et 10 ; Lisbonne, 19 et 8 ; Londres, 7 et 3 ; Luxembourg, 2 et – 5 ; Madrid, 13 et – 4 ; Moscou, – 3 et – 8 ; Nairobi, 28 et 14 ; New-York, – 1 et – 12 ; Palma-de-Majorque, 9 et – 2 ; Rome, 13 et 3 ; Stockholm, 2 et – 4 ; Tozeur, 17 et 4 ; Tunis, 15 et 6.

(Document établi avec le support technique spécial de la Météorologie nationale.)

JOURNAL OFFICIEL

Sont publiés au *Journal officiel* du samedi 10 mars 1984 :

UNE DÉCISION

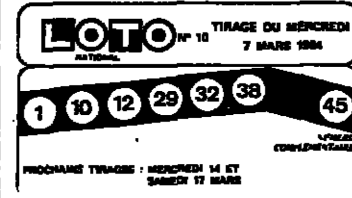
● Relative à l'application du régime des prix des produits pétroliers.

UN DÉCRET

● Modifiant le décret du 22 décembre 1975 portant statut particulier du corps des officiers des armes de l'armée de terre.

UNE LISTE

● Des élèves ayant obtenu le diplôme d'études supérieures commerciales, administratives et financières (promotion 1983).



6	4	3 067 155,00 F
5	23	84 031,00 F
5	1	11 133,00 F
4		160,00 F
3		11,00 F

PARIS EN VISITES

LUNDI 12 MARS

« Franz Hals et l'école de Haarlem », 14 h 30, musée du Louvre, Porte Denon (Arcus).

« Art et religion en Egypte », 14 h 30, musée du Louvre, Porte Saint-Germain l'Auxerrois (Approche de l'art).

« Hotel de Lassay », 15 h, 2, place du Palais-Bourbon (Arts et curiosités de Paris).

« La cristallerie de Baccarat », 15 h, 30 bis, rue de Paradis (Connaissance d'ici et d'ailleurs).

« Hôtel de Lauzun », 15 h, 17, quai d'Anjou (Mme Ferrand).

« Salon de l'Hôtel de Ville », 14 h 30, façade gauche (Mme Hager).

« La Sorbonne », 15 h, 46, rue Saint-Jacques (Mme Hauller).

« L'Ecole des beaux-arts », 14 h 30, 13, quai Malaquais (P.-Y. Jaslet).

« Le Marais », 14 h 30, métro Saint-Paul (Résurrection du Passé).

« Le musée du Grand-Orient », 14 h 45, 16, rue Cadet (Tourisme culturel).

« L'Ile-Saint-Louis », 14 h 30, 6, boulevard Henri-IV (Le Vieux Paris).

MARDI 13 MARS

« Les salons de l'Hôtel de Ville », 14 h 15, métro Hôtel de Ville (Approche de l'Art).

« Ateliers d'un restaurateur de vitraux », 15 h, 6, rue de la Grande-Chaumière (Connaissance d'Ici et d'Ailleurs).

« La Conciergerie », 15 h 30, 1, quai de l'Horloge (Paris et son Histoire).

« Le Marais », 14 h 30, Métro Saint-Paul (Résurrection du Passé).

« William Bouguereau », 15 h, Petit-Palais (Visages de Paris).

CONFÉRENCES

LUNDI 12 MARS

20 h 45 : 28, avenue George-V, M.-P. Brouwers : « L'Australie » (Projection).

MARDI 13 MARS

14h 30 : 62, rue Madame : « La Grèce classique » (Arcus).

Économie

La fin de la campagne PC-PS sur les nouveaux droits dans l'entreprise

Les réunions communes – une trentaine – organisées par le PC et le PS depuis le 10 février aux portes d'un certain nombre d'entreprises pour « populariser les lois sur les nouveaux droits des travailleurs et en favoriser l'application » vont prendre fin dans quelques jours. Leur très relatif succès, constaté dès le début de l'opération (le Monde du 22 février) ne se dément pas, comme en témoignent nos correspondants à Saint-Nazaire et à Clermont-Ferrand à propos des rencontres organisées le 9 mars aux abords des chantiers navals Alsthom-Atlantique et devant les usines Michelin.

Saint-Nazaire : en allant à la cantine

De notre correspondant

Saint-Nazaire. – Le terre-plein de Penhoët, l'un des hauts lieux de la geste ouvrière de la basse Loire, apparaissait bien grand vendredi midi pour le rassemblement qu'organisaient en commun le parti socialiste et le parti communiste. M. Claude Poperen, membre du bureau politique du PCF, délégué pour les Pays de la Loire, et Mme Christiane Mora, député d'Indre-et-Loire, secrétaire nationale du PS, n'ont pas attiré la grande foule. Mais cette initiative qui s'adressait aux travailleurs de la navale à été bien accueillie. A l'heure de la pause-déjeuner, les métallos en bleu s'en allant à la cantine ou en revenant n'ont pas apporté une longue attention aux prises de parole des deux orateurs sur le thème des droits nouveaux. Au passage, leur réaction était généralement de sympathie. N'y a-t-il pas plus pressé aux chantiers Alsthom-Atlantique où le chômage commence à réapparaître : neuf jours prévus avant les vacances et vingt-deux jours au second semestre?

« Qui oserait dire, déclara Mme Mora, *dans une région comme celle-ci où la mono-industrie navale concerne tant de travailleurs, que l'héritage de la droite n'existe pas? Ils ont la mémoire courte ces responsables de votre région qui font semblant d'oublier qu'ils avaient programmé, eux, la fermeture de Dubigeon et la condamnation à terme de la construction navale française. »*

M. Claude Poperen appelait à son tour de ses vœux *« cette étape nouvelle »*, qui consiste à développer *« la véritable filière maritime dont notre pays a besoin »*. Cela passe, selon M. Poperen, par l'accroissement des activités maritimes (avec une stratégie commerciale offensive), une flotte apte à répondre aux besoins des échanges, l'essor de la chimie, de l'industrie des engrais autour du port autonome, le développement des industries agro-alimentaires, la formation professionnelle. *« Si l'on tient compte des aides gouvernementales, ces propositions sont réalistes »*, a ajouté M. Poperen.

YVES ROCHONGAR.

Clermont-Ferrand : pas facile

De notre correspondant

Clermont-Ferrand. – *« Pas facile. »* M. André Lajoinie, député communiste de l'Allier, était venu *en voisin. M. Alain Richard, député* socialiste du Val-d'Oise, avait quitté Paris par le train le matin même. Il est 13 h ce vendredi, devant l'une des portes des usines Michelin. Une vingtaine de militants des deux partis entourent les têtes d'affiche du minirassemblement qui attend la *sortie de l'équipe du matin.*

Une banderole explique la raison de cette initiative commune : *« Ensemble, faisons vivre les droits nouveaux dans l'entreprise. »* Les partenaires de la gauche appliquent sur le terrain la résolution adoptée lors de la rencontre nationale du 1er décembre 1983. Mais l'heure ne paraît pas propice au dialogue.

A 200 mètres à l'intérieur de l'usine, une femme regarde à plusieurs reprises sa montre. Quand la sonnerie retentit, elle prend la tête d'un bon millier de salariés libérés de leur travail. Visiblement pressés, ils ne dédaignent pas les tracts mais ils filent vers les rangées de cars et les voitures. Le froid très vif n'encourage pas à s'arrêter. *« Tu as vu, c'est Lajoinie. »* La tête du député bourbonnais est connue aux portes de Michelin ; il est venu à plusieurs reprises ces derniers mois encourager la solidarité des « Michelin » à l'égard des « Dunlop ».

Il empoigne le premier le micro, et la sonorisation envoie cette accusation aux oreilles du petit flot qui passe : *« Chez Michelin, les fonds destinés à la formation professionnelle sont détournés et ils servent depuis plusieurs mois à organiser des sessions où l'on attaque la gauche et le syndicalisme. »* Il cite le chiffre de 17 milliards de centimes. L'affaire Dunlop suscite une autre indignation : *« Michelin veut faire capoter toute solution. »*

M. Alain Richard emploie un ton aussi dur. Il en appelle à l'organisation d'une *« véritable résistance face à un patronat qui mène la politique du pire et baigne dans une idéologie d'abandon et de recul national »*. Le député socialiste conclut : *« La droite s'appuie sur des féodalités comme Michelin pour s'attaquer aux conquêtes du 10 mai. »*

Il neigeotte. MM. Lajoinie et Richard sont là depuis un peu moins d'une heure. Ils quittent le trottoir bientôt désert en sachant que leurs militants vont prendre le relais à l'intérieur des usines pendant plusieurs jours. *« Nous avons choisi les entreprises-phares pour conduire cette initiative, et ce ne sont pas les endroits les plus faciles »*, avait dit M. Richard à son arrivée.

LLIBERT TARRAGO.

LE SIÈGE SOCIAL DE LA SGE-SAINRAPT-BRICE EST OCCUPÉ DEPUIS TROIS JOURS

Depuis le 7 mars, le siège social du groupe SGE-Sainrapt-Brice à Chevilly-Larue, l'une des grandes entreprises du bâtiment et des travaux publics, est totalement paralysé par une occupation des locaux. La direction générale de la société et les employés ne peuvent pénétrer dans le siège et le standard téléphonique, également occupé, ne répond plus.

Plusieurs dizaines de salariés de l'une des filiales, la SGE-TPI, spécialisée dans les travaux publics, sont à l'origine de cette action, organisée avec la CGT. Des licenciements étaient déjà intervenus en décembre dans cette filiale, et une nouvelle vague, concernant de cent cinquante à deux cents travailleurs, venait d'être annoncée.

Le 8 mars au matin, sur l'initiative de la direction, une pétition circulait parmi les employés du siège social, empêchés de travailler, et une manifestation était organisée en direction de la préfecture de Créteil pour réclamer une évacuation immédiate. A leur tour, quelque deux cents cadres et agents de maîtrise occupaient le hall de la préfecture qu'ils ne devaient quitter qu'en fin d'après-midi, sans qu'il y ait eu d'incidents.

Les fonctionnaires « expriment un mécontentement réel qui doit s'orienter positivement »

estime M. Edmond Maire

Le bureau national de la CFDT, qui s'est réuni les 5, 6 et 7 mars, a approuvé par 32 voix sur 33 la décision de l'Union des fédérations de fonctionnaires et assimilés (UFFA) de ne pas participer à la grève du 8 mars dans la fonction publique. M. Edmond Maire a cependant tenu à réajuster quelque peu le sens de ses précédentes interventions, par une déclaration à la presse le 9 mars.

« Les bas salaires existent dans la fonction publique, a déclaré le secrétaire général de la CFDT. *Les fonctionnaires ont obtenu et c'était nécessaire le maintien de leur pouvoir d'achat pour 1983. Ils expriment aujourd'hui un mécontentement réel qui doit s'orienter positivement dans des objectifs et une action susceptibles d'améliorer la qualité du travail et du service aux usagers, de décentraliser l'administration, de négocier l'introduction de nouvelles technologies. Et surtout, au même titre que les salariés des autres secteurs, ils sont inquiets de la dégradation de l'emploi dans notre pays et peuvent concourir en agissant avec force pour les trente-cinq heures à faire progresser des solutions de solidarité face à la crise. »*

M. Jean-Paul Jacquier, secrétaire national, a souligné devant la presse que les grèves du 8 mars *« ont masqué les restructurations industrielles et que les échéances demeurent »*. *« Si l'on veut dépasser,* a-t-il ajouté, *les attaques qui ont eu lieu, le 8 mars ouvre un débat entre les syndicats sur le contenu et la forme de l'intervention syndicale. Au moins cela est positif. »* Il a affirmé que le secteur public n'est plus *« le fer de lance de l'innovation sociale et de l'intervention syndicale »*. La CFDT va demander au CNPF l'ouverture de négociations sur les nouvelles technologies, la durée du travail et l'emploi.

M. Jacques Chérèque, secrétaire général adjoint, a présenté une déclaration sur l'Europe adoptée par le bureau national. Elle propose à la Confédération européenne des syndicats (CES), qui tiendra une conférence sur l'emploi les 5 et 6 avril à Strasbourg, *« quatre axes prioritaires pour son action »* : une politique spécifique de l'emploi, une maîtrise collective des mutations, une coopération industrielle et un renforcement de l'autonomie européenne.

Dans cette même déclaration, la CFDT aborde les élections européennes du 17 juin prochain et *« souhaite que, dans leurs choix électoraux, les travailleurs prennent en compte les orientations de la CFDT pour une Europe solidaire et qu'ils se déterminent pour les partis qui leur paraîtront les plus proches de la démarche et de l'action de la CFDT : des politiques en faveur de l'emploi, des solidarités à l'échelle européenne, une autre coopération en faveur du tiers-monde, une plus grande place à l'intervention des travailleurs et des syndicats »*.

« LA RÉDUCTION DU TEMPS DE TRAVAIL DOIT ÊTRE ADAPTÉE AUX CONDITIONS DE CHAQUE ENTREPRISE », déclare M. Pierre Bérégovoy

« Ceux qui annoncent les trois millions de chômeurs à la fin de l'année se trompent lourdement », a déclaré, le 9 mars à Montceau-les-Mines, M. Pierre Bérégovoy, ministre des affaires sociales, qui répondait ainsi aux récentes prévisions de MM. Bergeron, Krasucki et Marchais. *« Aujourd'hui, le défaitisme n'est pas de mise »*, a poursuivi le ministre, qui venait de signer un contrat de solidarité avec l'entreprise Robot-Coupe (335 salariés), prévoyant la diminution de la durée de travail à trente-six heures pour le 1er avril 1984 et à trente-cinq heures au 1er décembre 1985, et qui s'accompagne d'un plan d'amélioration de la productivité.

A partir de cet exemple, qui lie *« le progrès social et la modernisation »*, M. Pierre Bérégovoy a affirmé que la réduction du temps de travail *« constitue aussi aujourd'hui un acte de solidarité dans la lutte contre le chômage »*. Rappelant l'objectif du gouvernement, il souligna que *« la réduction du temps de travail n'est pas immédiatement possible partout »* et qu'il fallait avoir recours à *« la négociation de façon à l'adapter aux conditions de chaque entreprise »*. Certes, les entreprises connaissent des difficultés, et la concurrence internationale impose la compétitivité mais, ajouta encore le ministre, *« cette exigence ne doit pas servir de prétexte au refus de la négociation sociale »*.

L'industrie française des sports d'hiver est sur la bonne pente

De notre correspondant

Grenoble. – Si les industriels français du ski ont encore besoin d'être convaincus de la reprise des affaires sur le marché des sports d'hiver, ils l'auront été au cours du récent Salon internationale de Grenoble, qui s'est tenu du 4 au 7 mars. Après avoir longtemps « patiné », en raison notamment de deux saisons de mauvais enneigement (1979-1980 et 1980-1981), tant aux Etats-Unis qu'en Europe, le ski reprend depuis un an la bonne pente. Les industriels français peuvent être satisfaits, si l'on en juge tout d'abord par les résultats obtenus à Sarajevo par le matériel tricolore. Ainsi le groupe Rossignol-Dynastar, numéro un mondial du ski (1), a remporté quinze des dix-huit médailles décernées aux Jeux olympiques dans les disciplines alpines et nordiques. Ces victoires viennent renforcer, sur le terrain commercial, les innovations technologiques qui entrent désormais dans la composition d'un matériel de plus en plus sophistiqué et coûteux.

Dans le domaine du ski, de la chaussure et de la fixation, les industriels français sont fort bien placés et ils ont mis à mal, depuis une dizaine d'années, la puissante industrie autrichienne du ski. Ainsi la firme d'Annecy, Salomon, est depuis douze ans le premier fabricant mondial de fixations de ski ; elle contrôle 41 % du marché et exporte plus de 85 % de sa production qui a dépassé, pour la saison 1983-1984, les deux millions de paires. Un instant fortement secoué par la crise du ski, Salomon a aujourd'hui retrouvé son dynamisme, notamment en réussissant une spectaculaire diversification de ses productions dans la chaussure, où l'entreprise occupe désormais le deuxième rang mondial avec six cent quinze mille paires, et dans le ski de fond. *« Nous devons occuper le terrain à toute vitesse »*, explique Georges Salomon, PDG de l'entreprise qui a fait son entrée il y a trois ans sur le marché réputé extrêmement difficile et très encombré de la chaussure de ski que domine, avec ses 1,5 millions de paires produites en 1983, l'italien Nordica.

Salomon a également conquis vingt-cinq pour cent du marché français des chaussures – fixations de ski de fond – et dix pour cent du marché mondial. L'entreprise compte investir au cours des trois prochaines années trois cent millions de francs pour conforter sa position de leader, faire appel à des techniques de pointe et développer de nouveaux produits auxquels, dit Georges Salomon, *« je réfléchis la nuit mais dont je ne parle pas le jour »*... Ce chef d'entreprise se lancera-t-il sur la pente naturelle qui le mènerait à fabriquer à son tour des skis ou se laissera-t-il tenter par un autre sport ?

L'équipement du skieur et les articles de montagne qui représentent aujourd'hui en France 45 % des chiffres d'affaires globaux réalisés par tous les secteurs d'équipement de sport et de loisir, loin devant le tennis – 6 % – et même la pêche – 12 % –, pratique pourtant fort populaire, demeurent l'un des plus « porteurs » de la profession. Il est aussi l'un des plus fortement exportateurs. En moyenne 40 % de la production française liée aux sports d'hiver est exportée ; certaines entreprises affichant comme Salomon des « pointes » de 85 %.

Augmentation de capital

Salomon, qui a fait une entrée remarquée le 9 novembre 1983 sur le second marché de la bourse de Lyon, s'apprête à faire appel encore une fois au public afin de couvrir une nouvelle augmentation de son capital.

Le pari de la croissance que veut relever cette entreprise repose essentiellement sur une concurrence acharnée avec les autres fabricants de chaussures et de fixations auxquels cette société compte arracher de nouvelles parts de marché. En effet, la croissance du marché mondial du ski, qui fut exceptionnellement élevée jusqu'au milieu des années 70 (13 % en volume entre 1962 et 1968, puis 8 % entre 1972 et 1976, pour tomber à 0 % entre 1977 et 1981) ne devrait pas dépasser les 2 % à 3 % au cours des trois prochaines années. Ce qui explique la relative désaffection des fabricants pour les produits de bas de gamme au profit des skis, des chaussures et des fixations sophistiqués et d'un prix élevé.

« Le marché du ski est principalement un marché de renouvellement et faiblement un marché de premier équipement », souligne le PDG de Trappeur, M. François Feyel. Au Salon de Grenoble, les industriels des sports d'hiver ont été submergés de commandes émanant de revendeurs qui écoulent sans difficulté dans leurs magasins des skis à plus de 2 000 F la paire, des chaussures à 1 600 ou 1 800 F, ou des fixations approchant les 1 000 F.

CLAUDE FRANCILLON.

(1) *La production de skis du groupe* Rossignol-Dynastar sera en 1983-1984 d'environ 1,6 million de paires, soit 24 % en volume du marché mondial du ski.

EN BREF

● **Michel Leclerc « dans » les pompes funèbres le 15 mars.** – M. Michel Leclerc devrait lancer son service de pompes funèbres le 15 mars en accordant une franchise à un entrepreneur privé d'Angoulême, M. Jaulin. Ce dernier a été condamné, le 31 juillet 1983, par la cour d'appel de Bordeaux à payer 1 million de francs aux Pompes funèbres générales pour avoir enfreint leur monopole quatre cent neuf fois. M. Michel Leclerc, qui veut porter cette affaire en cour de cassation, estime que l'on peut pratiquer des tarifs de 30 à 50 % inférieurs à ceux des PFG. – *(AFP.)*

● **Le secteur d'Idéal Standard racheté par un groupe américain.** – American Standard, numéro deux mondial des sanitaires, a conclu un accord pour la reprise de l'activité sanitaire (lavabos, robinetterie...) d'Idéal Standard, avec le propriétaire de cette entreprise française, la Société générale de fonderie (SGF). Les spécialités de chauffe-eau et de pompes à chaleur resteront exploitées par la SGF (marques Chappée, Jacob Delafon), qui fait l'objet d'un plan de sauvetage gouvernemental de 800 millions de francs. – *(AFP.)*

● **La Lorraine s'inquiète pour sa sidérurgie.** – Le conseil économique et social de Lorraine demande au gouvernement d'engager rapidement les investissements prévus dans le plan acier 1982 : le laminoir à froid de Sollac, le train de Gandrange et les aciéries électriques. *« La Lorraine doit s'appuyer encore sur ses piliers traditionnels »* pendant qu'elle prépare *« les fondations d'une économie nouvelle »*, insiste le CES. – *(AFP.)*

● **La production automobile française reste élevée.** – Les statistiques définitives du mois de janvier publiées par la Chambre syndicale des constructeurs automobiles confirment le recul sensible (de 9,3 % par rapport à janvier 1983) du marché français, le repli Renault (– 11,3 % avec 42 289 voitures immatriculées) et l'effondrement de Talbot (– 66,4 %... et une part du marché qui n'est plus que de 4,5 %), tandis que Peugeot (+ 16,4 %) progresse. Toutefois, dans le même temps, l'augmentation de 8,9 % des exportations (423 644 automobiles sont sorties de France) a permis de limiter à 2,3 % le recul de la production par rapport à janvier 1983.

● **General Motors au premier rang européen en février.** – Le constructeur américain affirme dans un communiqué avoir immatriculé 118 475 voitures en Europe en février et pris ainsi, pour la première fois, la première place européenne en un mois avec 13,3 % du marché. Il doit cette évolution au succès de Vauxhall sur le marché britannique (37 052 immatriculations) et au record d'Opel en République fédérale d'Allemagne (44 600 voitures vendues).

● **Renault-Cléon : la direction propose une prime de 300 F.** – La direction de la régie Renault a annoncé, le 9 mars, qu'une prime de 300 F serait attribuée le 16 mars à l'ensemble des personnels travaillant sur les nouvelles R 25. A l'appel de la CGT et de la CFDT, les ouvriers de l'usine de Cléon, qui fabrique les boîtes de vitesses et les moteurs du nouveau modèle, étaient en grève depuis le 7 mars pour obtenir la prime de 400 à 900 F qui sera versée au personnel de l'usine de Sandouville où la R 25 est assemblée.

Dans le même temps, la direction générale de la régie Renault a annoncé qu'elle proposait aux syndicats une nouvelle rencontre le 13 mars pour la poursuite des négociations salariales qui avaient échoué le 21 février.

BRÉSIL

● **Premier tirage sur un prêt de 6,5 milliards de dollars.** – Le Brésil a effectué, vendredi 9 mars comme prévu, son premier tirage, d'environ 1 milliard de dollars, sur le crédit de 6,5 milliards de dollars que les banques internationales lui ont ouvert pour 1984, a annoncé un communiqué publié vendredi par la Citibank de New-York. Selon les termes du contrat, le Brésil pourra effectuer deux autres tirages, de 1 milliard de dollars environ chacun, les 16 et 23 mars prochains.

Le communiqué de la Citibank ajoute que le Fonds monétaire a, par ailleurs, avisé les banques créancières du Brésil de sa décision d'autoriser ce pays à effectuer, le 15 mars, un tirage de 374 millions de DTS (environ 396,4 millions de dollars) au titre de l'accord d'emprunt à trois ans conclu avec lui. Comme pour rassurer les banques créancières, le communiqué précise encore que le Brésil a enregistré un excédent record (856 millions de dollars) de sa balance commerciale.

● **Excédent commercial avec la CEE et les Etats-Unis.** – Le Brésil a enregistré en 1983 un excédent commercial de 3,85 milliards de dollars avec les pays de la CEE et de 2,65 milliards avec les Etats-Unis. Les exportations vers la CEE se sont élevées à 5,69 milliards de dollars et les importations à 1,84 milliard. Les exportations vers les Etats-Unis ont atteint 5,06 milliards de dollars et les importations 2,41 milliards. – *(AFP.)*

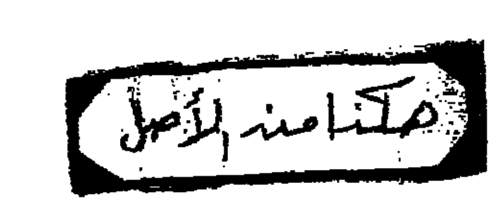
JAPON

● **Hausse des commandes en février pour les chantiers navals.** – Les chantiers navals japonais ont reçu en février des commandes pour 47 navires représentant au total 1 386 888 tonneaux de jauge brute, au lieu de 27 navires en février 1983, indique l'Association des constructeurs navals japonais. *(AFP.)*

RFA

● **Prix : + 0,3 % en février.** – Les prix ouest-allemands ont augmenté de 0,3 % en février, après avoir enregistré une hausse de 0,5 % en janvier. Calculée sur douze mois, de février 1983 à février 1984, leur augmentation a été de 3,1 %, dépassant pour la première fois depuis avril 1983 (3,3 %) la barre des 3 %. Ce taux annuel avait été de 2,9 % en janvier et 2,6 % en décembre et novembre. – *(AFP.)*





AU COLLOQUE DU HAVRE

Ecologie -économie : de l'antinomie à la coopération

De notre envoyé spécial

Le Havre. – L'écologie va-t-elle faire les frais de la crise économique parce qu'elle serait un luxe impossible à financer par les temps qui courent ?

Au nom des indispensables créations d'emplois, voire du simple maintien de ceux qui existent, l'industrie a-t-elle tous les droits ? L'équilibre naturel, la propreté des rivières, la préservation des espaces agricoles ou boisés, l'harmonie du cadre de vie, les allées et venues des animaux sauvages, sont-ils désormais secondaires, si le renforcement de la compétitivité des entreprises doit être le mot d'ordre général et officiel ?

Ces questions furent au cœur d'un colloque récemment organisé au Port autonome du Havre par la délégation régionale à l'architecture et à l'environnement de Haute-Normandie et le GEMEL (1), sur le thème « L'estuaire de la Seine, enjeux écologique et économique ».

Pas de meilleure leçon de choses, en effet, pour s'interroger sur l'incompatibilité ou la complémentarité entre environnement et économie, que la basse Seine : le premier complexe portuaire s'étale ici sur 100 kilomètres, les raffineries côtoient les usines d'engrais, les zones industrielles et portuaires (trop peu occupées au goût des aménageurs) s'étendent sur près de 10 000 hectares. Les dragages du fleuve pour les besoins de la navigation ont provoqué des remblaiements qui noient les prairies ici, assèchent les marais là. Les usines rejettent des phosphogypses dans la rivière ou en mer. Les pêcheurs de crevettes de Honfleur s'inquiètent de la raréfaction des apports.

La pause dans la croissance à tout va des années 1960-1975 n'est-elle pas l'occasion de réinventer une industrialisation plus douce, plus intelligente, moins dévoreuse de terrain ?

Le colloque du Havre a permis aux écologistes, biologistes, techniciens, ingénieurs, fonctionnaires, pêcheurs (les industriels malheureusement ne se sont pas manifestés) de confronter des points de vue, de façon vigoureuse et franche, mais dans une optique constructive. *« Pas question de nier la nécessité pour nous et nos enfants de créer des emplois »*, ont dit les écologistes. *« Il est évident qu'il faut désormais concevoir l'industrie avec plus de finesse »*, ont répliqué les dirigeants du Port autonome du Havre, qui ont fait un effort méritoire pour insérer des rideaux d'arbres entre les quais, les bassins et les hangars.

« Le littoral et surtout les estuaires sont des espaces où se cristallisent les conflits d'usage, a remarqué M. Jean-Claude Roure, délégué de la qualité de la vie. *Il faut que par la décentralisation se développe une pédagogie associant l'ensemble des organismes concernés qui peuvent éclairer judicieusement le choix du pouvoir politique et des responsables économiques. »*

Riches vasières

Les marais de l'estuaire sont une pépinière d'une richesse insoupçonnée. La surface lisse et peu engageante des vasières cache en fait un peuplement animal, donc des ressources nutritives importantes (jusqu'à 50 tonnes de matières vivantes à l'hectare). Les industriels doivent en tenir compte, notamment ceux qui, comme la COFAZ, continuent à rejeter dans la Seine des matières polluantes.

Toutefois on observe depuis dix ans une amélioration des teneurs en oxygène dissous, surtout dans la partie amont de l'estuaire. Les teneurs en amonium ont baissé, mais les apports en nitrate – en hausse – ne sont pas sans inquiéter les hydrobiologistes. Sans parler des traces de cadmium et d'hydrocarbures, mesurées dans les moules et les crevettes, qui sont parmi les plus élevées du littoral français.

Le commissaire de la République de Haute-Normandie, M. Alain Gérolami, a déclaré : *« Trois usines sont concernées par les rejets de phosphogypse. J'ai pris des arrêtés pour remplacer ces rejets par des stockages à terre. La COFAZ, l'une des usines, est en retard. Une mise en demeure lui a été notifiée. Mais le stockage à terre posera trois questions : l'aspect foncier, la gestion de ces nouveaux terrils, le traitement des eaux de pluie qui ruisselleront dessus. »*

Le préfet a annoncé, à la grande satisfaction des écologistes, la création prochaine d'une réserve naturelle conventionnée sur la grande vasière du Havre et la mise en place d'une « commission du suivi écologique de l'estuaire », qui travaillera sous l'autorité d'un conseil scientifique.

Beaucoup, à l'issue de ce colloque, auraient souhaité que le commissaire de la République annonce aussi la création de nouvelles usines avec quelques centaines d'emplois à la clé.

Pour qu'aillent de pair le cadre... et le niveau de vie.

FRANÇOIS GROSRICHARD.

(1) Délégation régionale à l'architecture et à l'environnement. Immeuble Blaise-Pascal, 22, place Gadeau-de-Kerville, 76100 Rouen ; Groupe d'étude des milieux estuariens et littoraux, Faculté des sciences BP 67, 76130 Mont-Saint-Aignan.

APRÈS L'ANNONCE DES SUPPRESSIONS D'EMPLOIS

Des comités d'établissement vont examiner le plan social de la direction de Citroën

Plusieurs centaines d'ouvriers de Citroën, sur les 24 000 que compte la marque dans la région parisienne, se sont rendus en cortège dans l'après-midi du 9 mars devant le siège de Peugeot SA à l'appel de la CGT. Ils entendaient protester contre les suppressions d'emplois annoncées au comité central d'entreprise (*le Monde* du 10 mars).

C'est au total 6 081 emplois que la direction d'Automobiles Citroën, filiale du groupe Peugeot, espère supprimer. 3 144 personnes ont accepté de partir en préretraite à cinquante-cinq ans avec la garantie du Fonds national pour l'emploi. Le sureffectif restant est donc de 2 937 postes ouvriers. Citroën consultera systématiquement tous les travailleurs immigrés dès que les pouvoirs publics auront précisé les modalités financières de l'aide au retour, et s'est aussi engagée à étudier des possibilités de travail à temps partiel.

Mais la direction reconnaît que ces mesures *« ne pourront sans doute pas régler l'ensemble du problème de sureffectif »*. Une manière de dire qu'il faudra licencier. Elle a donc soumis aux partenaires sociaux un ensemble de propositions visant à favoriser la reconversion des salariés : création d'un bureau d'emploi, versement d'une prime de reclassement, aide aux créateurs d'entreprises, formation aux métiers de la réparation automobile.

Des comités d'établissement seront réunis le 13 mars pour examiner ce « plan social » dont les dispositions n'innovent guère par rapport au plan présenté par M. Calvet pour Talbot (l'aide au retour exceptée, mais celle-ci dépend largement des pouvoirs publics). Or ce plan social avait été jugé insuffisant par pratiquement toutes les organisations syndicales. La CGT demande donc d'ores et déjà *« le lancement de nouveaux modèles »* et réclame que *« le gouvernement, qui vient encore d'accorder un prêt de 500 millions de francs à PSA,* [exige] *de la direction qu'elle négocie ».*

La centrale de M. Krasucki, qui reconnaît qu'à Talbot, aux élections de délégués du personnel, elle a essuyé *« le revers de la lutte courageuse, loyale et lucide menée en décembre pour sauver le maximum d'emplois tout en ne permettant pas à PSA de mettre à exécution son projet de licencier davantage »*, aura un rôle déterminant, notamment à Aulnay-sous-Bois, usine où les travailleurs immigrés sont nombreux, où la CGT est largement implantée et où près de 1 800 emplois sont en cause.

B. D.

EN GRANDE-BRETAGNE

La grève des mineurs ne sera pas aussi suivie qu'en 1973

De notre correspondant

Londres. – La majorité des cent quatre-vingt mille employés des Charbonnages britanniques seront en grève à partir du lundi 12 mars ; mais le mouvement décidé par la puissante Union nationale des mineurs pour protester contre la fermeture de nombreux puits et la suppression de milliers d'emplois (*le Monde* du 9 mars) ne sera pas totalement suivi.

Dans plusieurs régions, la décision prise par la centrale syndicale – qui a refusé un vote à l'échelle nationale – est sérieusement contestée, d'autant que le gouvernement et la direction des Charbonnages viennent d'annoncer une augmentation des indemnités de licenciement. Les débrayages ont commencé en Ecosse et dans le Yorkshire, vendredi soir 8 mars ; mais, dans le Leicestershire, les dirigeants syndicaux se sont prononcés contre la grève, et ceux de Nottinghamshire, hésitants, ont préféré organiser, samedi, une consultation auprès des trente-quatre mille mineurs de leur région.

Il est déjà évident que cette grève « nationale » n'aura pas l'importance de la précédente, celle de 1973, qui avait provoqué la chute du gouvernement conservateur de M. Edward Heath. Elle avait eu lieu en pleine crise pétrolière et menaçait de paralyser le pays. Aujourd'hui, la Grande-Bretagne a du pétrole...

Le mouvement actuel pourrait même se transformer en une épreuve délicate pour les dirigeants de l'Union nationale des mineurs et son président, M. Arthur Scargill, un personnage fort controversé. Le premier test devait être, au cours du week-end, l'accueil que, dans les régions « modérées », les mineurs opposés au mouvement réserveront à leurs camarades venus d'ailleurs pour former des piquets de grève. A certains endroits, on redoutait des affrontements.

FRANCIS CORNU.

INFORMATIQUE : LÉANORD CHERCHE UN PARTENAIRE

Léanord, filiale à 89,2 % de Instruments SA du groupe Creusot-Loire, cherche un partenaire financier et industriel. Spécialisée dans la micro-informatique professionnelle, avec 5 % du marché français, la société a réalisé un chiffre d'affaires de 77 millions de francs l'an passé et un bénéfice de 8 millions. Pour assurer son développement, il lui faut augmenter son capital (1,26 million de francs). On sait que Creusot-Loire entend se séparer de Instruments SA, dont l'avenir est de ce fait mal assuré. Aucun repreneur n'a pu être trouvé. Or Léonard ne peut attendre.

[Pour l'heure, il semble qu'aucun contact n'ait pu aboutir avec un partenaire industriel. Les groupes informatiques ne sont guère intéressés par la reprise d'ordinateurs Léanord incompatibles avec leur propre gamme. Reste pour la société à trouver un partenaire financier et à chercher à assurer son développement sur un « créneau » précis et peu encombré. Cette affaire repose le problème plus général de l'industrie électronique française, où les PMI restent... des PMI. Il n'y a aucun Wang ou Apple français, et, de ce fait, l'industrie électronique reste trop concentrée autour des grands groupes. – E.L.B.]

Aux États-Unis

LE CHOMAGE A DIMINUÉ POUR LE SIXIÈME MOIS CONSÉCUTIF

Washington (*AFP*). – Le taux de chômage aux États-Unis est tombé à 7,8 % de la population active civile en février, en recul de 0,2 point par rapport au mois précédent. Il se trouve à son niveau le plus bas depuis deux ans et demi, a annoncé le 9 mars le département du travail. Il s'agit de la sixième baisse mensuelle consécutive de ce taux (ajusté pour tenir compte des variations saisonnières).

Les emplois ont atteint en février le chiffre record de 103,9 millions, et le nombre officiel des chômeurs s'est situé à 8,8 millions contre 9 millions le mois précédent. Depuis le taux de 10,7 % en novembre 1982, chiffre le plus élevé depuis la seconde guerre mondiale, le nombre des personnes sans emploi a diminué de 3,1 millions.

Compte tenu des 1,68 million d'emplois dans les forces armées, le taux de chômage a été de 7,7 % en février contre 7,9 % en janvier. Toutefois, ce taux reste élevé dans plusieurs catégories de la population : les jeunes (19,3 % contre 19,4 % en janvier), les Noirs (16,2 % contre 16,7 %) et les hispaniques (10,2 % contre 11,2 %).

US Steel renonce à racheter National Steel

VERS UNE POUSSÉE PROTECTIONNISTE DES SIDÉRURGISTES AMÉRICAINS

US Steel, le numéro un de l'acier aux Etats-Unis, renonce à son projet de rachat de National Steel, le numéro quatre. Dans un communiqué publié le 8 mars, le groupe explique que sa décision fait suite à l'annonce faite le 15 février dernier par le département de la justice. L'administration avait fait savoir à cette date qu'elle s'opposerait à l'autre grand projet de restructuration de la sidérurgie américaine : l'acquisition de Republic Steel, numéro cinq, par LTV, numéro trois. Dès lors, il devenait évident que la justice, en vertu des lois anti-trust, s'opposerait également au désir d'US Steel, qui n'a donc fait que prendre les devants.

Que la restructuration de la sidérurgie américaine, bien mal en point, ne puisse se faire par fusion va poser un difficile problème aux maîtres de forges, tous en pertes. Les sept premiers sidérurgistes américains ont perdu 3,2 milliards de dollars en 1982 puis 2,8 milliards en 1983, soit au total près de 50 milliards de francs en deux ans).

Par manque de moyens financiers, les groupes n'ont pu réaliser que 40 % des investissements de modernisation jugés nécessaires. *« C'était la fusion ou la mort »*, estimait-on aux Etats-Unis où désormais l'on s'attend à une vague de fermetures de sites et de licenciements supplémentaires... US Steel avait déjà prévu de supprimer 15 400 emplois.

Certains observateurs estiment que les groupes vont pouvoir s'entendre, non plus au niveau financier, mais en répartissant leurs productions, chacun se spécialisant. Mais la plupart des experts pensent que ces mesures seront insuffisantes et prévoient que les licenciements et les faillites provoqueront une poussée protectionniste marquée. Tout porte à croire en effet que les maîtres de forges n'aient plus d'autre recours que la fermeture encore plus étroite des frontières aux dépens des sidérurgistes du tiers-monde, des Japonais et des Européens.

E. L. B.

Menaces sur le secret bancaire suisse

De notre correspondante

Genève. – M. Gilbert Grenier, directeur général de la banque Caisse d'épargne de Genève (1), dans une intervention, vendredi 9 mars au soir, à la télévision suisse romande, a reconnu que, avec « les *« moyens sophistiqués »* dont on dispose à présent, tout était possible, même une *« pénétration dans les ordinateurs »*, qu'il n'existe plus de code indéchiffrable et que, en somme, les banques ne sont plus en mesure d'assurer la garantie absolue d'une totale discrétion à leurs clients. Ce qui signifie que, en dépit de toutes les précautions traditionnelles, le secret bancaire ne peut plus être considéré comme inviolable, et cela d'autant moins que les dirigeants de cette banque n'excluent pas la possibilité de la présence éventuelle d'une « taupe » au sein du personnel d'un établissement bancaire, bien qu'ils aient, en principe, une confiance totale en ce qui concerne le leur.

Lors d'une conférence de presse à laquelle *le Monde* n'avait pas été convié et où les correspondants des radios françaises se sont vu refuser l'entrée – ce qui constitue un fait aussi exceptionnel que choquant – M. Grenier, accompagné de M. Dominique Thomas, directeur de l'établissement, a, selon nos informations, nié l'existence de fuites dont a fait état *le Canard enchaîné* (*le Monde* du 8 mars) et affirmé qu'aucun document n'a été dérobé dans sa banque. En revanche, les deux directeurs ont formellement accusé les douaniers français d'avoir, depuis dix-huit mois, exercé des pressions *« inadmissibles »*, y compris des fouilles à domicile chez d'éventuels clients de la banque habitant en France. Selon M. Grenier, un étrange camion-espion aurait stationné devant diverses banques genevoises, et il est possible que des clients de celles-ci aient été photographiés. Il explique les révélations du *Canard enchaîné* par une campagne d'intoxication destinée à nuire à la bonne réputation bancaire de la place de Genève.

Il reste qu'une gêne évidente persiste dans la ville de Calvin. C'est ainsi que les titres des deux grands quotidiens du matin se contredisent ce samedi : le *Journal de Genève* intitule son compte rendu de la conférence de presse « Comptes français : aucune preuve de « fuite » selon la Caisse d'épargne », tandis que *la Suisse* titre « Fuites reconnues et faits troublants ».

Pour sa part, le président du groupement des travailleurs frontaliers du pays de Gex et de la Haute-Savoie, M. Jean-Pierre Buet, avait déjà évoqué la veille, au cours d'une assemblée générale de son association, l'*« inquisition douanière »* dont seraient victimes ses adhérents.

ISABELLE VICHNIAC.

(1) La Caisse d'épargne de Genève se situe au vingt-huitième rang des banques suisses. Son bilan pour 1983 se monte à 3 milliards de francs suisses. Ses clients disposent de cent quatre-vingt mille livrets d'épargne et de trente mille comptes-salaires. Cet établissement n'ouvre en principe plus de compte à des clients habitant la France, sauf aux frontaliers.

M. De Wissocq est nommé président de la COGEMA

M. François de Wissocq, directeur général de la Compagnie générale des matières nucléaires (COGEMA), a été nommé le 9 mars président de cette filiale à 100 % du Commissariat à l'énergie atomique (CEA). Il remplace M. Michel Pecqueur, ancien administrateur général du CEA, qui avait conservé cette présidence lors de sa nomination à la tête d'Elf-Aquitaine en juin 1983 mais avait demandé à en être déchargé.

La nomination de M. de Wissocq, ancien collaborateur de M. André Giraud au ministère de l'industrie, avait soulevé quelques réserves, notamment au Parti socialiste, mais M. Laurent Fabius avait tranché il y a un mois, décision que le conseil d'administration de la COGEMA, instrument français dans le cycle du combustible nucléaire, de l'uranium au retraitement, a confirmée vendredi.

[Né le 13 septembre 1933 à Châlons-sur-Marne, M. François de Wissocq, ancien élève de l'Ecole polytechnique, est ingénieur général des mines. Conseiller technique de M. Bettencourt (1967-1968), alors ministre chargé du Plan et de l'aménagement du territoire, il est conseiller à Matignon de M. Chaban-Delmas (1972) puis de M. Messmer (1972-1974). Il est ensuite adjoint au délégué général à l'énergie (1974-1975), directeur de la technologie, de l'environnement et des mines (1975-1977), puis directeur général de l'énergie et des matières premières au ministère de l'industrie (1978-1982) avant d'être nommé en février 1982 directeur général de la COGEMA.]

CARNET

Naissances

– Pascal et Eric Flamarion ont la joie de faire part de la naissance de

Guillaume,

le 28 février 1984.
25, rue Jacquier,
75014 Paris.

Décès

– Sa famille, ses amis,
A ceux qui l'ont connu,
ont la douleur d'apprendre la mort de

Paul AUZOU,

survenue le 4 mars 1984, dans sa soixante-seizième année.
Les obsèques auront lieu à Saint-Sulpice, le 12 mars 1984, à 16 heures.
23, rue du Cherche-Midi,
75006 Paris.

– **Frédéric BEAUFILS,**
vingt-cinq ans,

décédé accidentellement à Pointe-Noire (République populaire du Congo), le 23 février 1984, prendra congé de ses amis parisiens lors d'une cérémonie en l'église Saint-Médard (métro : Censier-Daubenton), le mardi 13 mars à 10 h 30, avant d'être inhumé le même jour à Bretteville-l'Orgueilleuse (Calvados).

68 *bis*, avenue des Gobelins,
75013 Paris.

– M. Pierre Bruneton,
M. et Mme Daniel Bruneton
et leurs enfants,
M. et Mme Claude Bouvet
et leurs enfants,
M. et Mme Michel Wagner
et leurs enfants,
M. et Mme François Cottin
et leurs enfants,
M. et Mme Aroldo Governatori
et leurs enfants,
font part du rappel à Dieu de

Mme Pierre BRUNETON,
née Yvonne Sautter,

le 7 mars 1984, à Neuilly-sur-Seine, à l'âge de quatre-vingt-un ans.

Le service religieux sera célébré le mardi 13 mars, à 8 h 30, au temple des Batignolles, Paris-17e.

5, square Perronet,
92200 Neuilly.

– Mme Jean Le Garrec,
son épouse,
M. et Mme Jean-Marc Le Garrec
et leurs enfants,
M. et Mme Jean-Luc Le Garrec
et leurs enfants,
M. et Mme Jean-François Le Garrec
et leurs enfants,
M. Jean-Dominique Le Garrec,
M. et Mme François Lacoste
et leurs enfants,
ses enfants et petits-enfants,
Mme Lucie Le Garrec
et sa fille,
M. et Mme Paul Le Garrec
et leurs enfants,
M. Jacques Le Garrec
et ses enfants,
Mme Louise Delegue,
M. et Mme Jean Boisseau
et leurs enfants,
M. et Mme Pierre Boisseau
et leurs enfants,
ses frères, sœurs, beaux-frères, belles-sœurs, neveux et nièces,

Et toute la famille,
ont la douleur d'annoncer le décès de

M. Jean LE GARREC,
inspecteur des Arts et manufactures,
chevalier de la Légion d'honneur,
officier dans l'ordre national du Mérite,
chevalier du Mérite maritime,

survenu à Boulogne-sur-Mer, le 2 mars 1984, dans sa soixante-et-onzième année, muni des sacrements de l'Eglise.

Les obsèques ont été célébrées le 6 mars, en l'église Sainte-Thérèse de Saint-Etienne-au-Mont (Pas-de-Calais).

Le présent avis tient lieu de faire-part.

88, route de Paris,
62222 Saint-Martin-Boulogne.

– Les élèves du

professeur Charles PISOT,
ancien élève
de l'Ecole normale supérieure
professeur émérite
à l'université Pierre-et-Marie Curie,
officier de la Légion d'honneur
et de l'ordre national du Mérite

ont la grande tristesse de faire part de son décès survenu le 8 mars 1984.

Les obsèques ont lieu le 10 mars.

– Mme Simone Weibel
son épouse
Ses enfants et petits-enfants,
Ses cousins,
Neveux et nièces,
Et tous ceux qui l'ont aimé,
ont l'immense chagrin de faire part du décès de

M. Robert WEIBEL
chevalier de la Légion d'honneur
survenu le 5 mars 1984

Un service religieux sera célébré le mardi 13 mars à 14 heures en l'eglise réformée de l'Annonciation, 19, rue Cortambert, Paris-16e.
L'inhumation aura lieu dans le caveau de famille de Saint-Laurent-de la-Cabrerisse (Aude), le jeudi 15 mars, dans la plus stricte intimité.

« Vous qui l'avez connu et aimé, à qui il a tant donné, unissez-vous à notre prière. »

214, boulevard Raspail,
75014 Paris.

Anniversaires

– Le 12 mars 1981, il y a trois ans, disparaissait

Albert SAINT-MAXEN.

Une pensée (une prière) est demandée à ceux qui l'ont connu et aimé.

Messes anniversaires

– Pour le premier anniversaire du rappel à Dieu de

Pierre de RIDDER,
notaire à Paris,

une messe sera célébrée le lundi 12 mars 1984, à 18 h 15, en l'église Saint-Jacques du Haut-Pas, 252, rue Saint-Jacques, à Paris, 5e.

Décoration

Me Simon KONQUI,
avocat
à la cour d'appel de Paris,

a reçu

les insignes de son grade
de chevalier
de la Légion d'honneur,
au titre
de la justice.

Revue des valeurs

BOURSE DE PARIS

Semaine du 5 au 9 mars

Les pétrolières en vue

« *LES cours ont un peu baissé, c'est vrai* », commente ce professionnel après le repli de 1,8 % observé cette semaine sur les valeurs françaises à la Bourse de Paris, « *mais il y a toujours peu de titres à vendre, et c'est là un élément d'autant plus encourageant que les grandes valeurs continuent à bien se défendre* », ajoute-t-il en octroyant une mention « *peut mieux faire* » à ces sociétés de la distribution (Carrefour, qui fait état d'une attribution d'actions gratuites à raison d'une nouvelle pour trois anciennes, Comptoirs modernes, Cédis) ou du bâtiment (Poliet, Lafarge-Coppée).

Bien tenu dans son ensemble, le secteur du crédit a permis une échappée à la Compagnie bancaire, qui vient de publier ses résultats annuels, jugés favorables par la communauté boursière, et d'autres actions de second rang, notamment les laboratoires, poursuivent leur petit bonhomme de chemin sous les colonnes. A cette brève revue des secteurs les plus en vue au cours de ces cinq séances, il convient d'ajouter les pétrolières, notamment *Raffinage*, sortie du rouge, et sa société-mère, la Compagnie française des pétroles, dont le redressement poursuivi l'année dernière a su gagner le cœur des boursiers.

« *Les investisseurs étrangers continuent à acheter des compagnies pétrolières françaises* », confirme cet autre familier du Palais Brongniart, soulignant le fort volume d'échanges enregistré sur des titres comme Elf-Aquitaine, en tête des valeurs les plus actives (en capitaux traités), tout de suite après deux emprunts indexés (le 4 1/2 % 1973 et la Caisse nationale de l'énergie) qui ont accaparé le haut du tableau.

Une exception de taille venait toutefois ternir la bonne image que voulait donner ce compartiment : l'effondrement du cours d'Amrep, cette société spécialisée dans les travaux parapétroliers et dont la cotation n'a pu intervenir après deux journées de suspension motivées par la perspective — confirmée par la suite — de résultats on ne peut plus mauvais (voir encadré). Mercredi, aucun cours d'équilibre n'a pu être trouvé lors de la reprise de cotation, à 4,80 F, offert en raison du volume trop important des ordres de vente provenant d'investisseurs qui tenaient à manifester ainsi leur courroux.

Les deux jours suivants, on a joué à la bataille navale autour du groupe de cotation d'Amrep, à l'image de ces deux chalutiers espagnols pris pour cible par la marine française pour avoir trop pêché (péché ?) dans les eaux troubles du golfe de Gascogne. Jeudi : touché ! L'action, qui valait encore 605 F le vendredi précédent, s'enfonçait inexorablement sous le poids des ventes jusqu'à un cours indicatif de 380 F en clôture sans que puisse être trouvée la contrepartie.

Vendredi : coulé ! Offert à 350 F peu après le premier son de cloche, le titre régressait jusqu'à 330 F puis 300 F en fin de séance, alors que, de l'avis des professionnels,au moins 3 000 à 4 000 titres Amrep restaient encore à vendre, ce qui est beaucoup pour une société qui a un marché relativement étroit. On retiendra qu'à ce niveau le cours de l'action reflétait la nouvelle situation nette consolidée du groupe (ramenée à quelque 150 millions de francs, soit 300 F à 310 F par action), après imputation des pertes de sa filiale UIE, spécialisée dans les plates-formes et qui a perdu 387 millions de francs l'année dernière sur un chiffre d'affaires supérieur à 1,6 milliard de francs.

Une autre chute, celle de la devise-titre, a constitué le second événement de cette semaine boursière. Pour la première fois depuis le début du mois de juillet dernier, le dollar-titre est retombé au-dessous des 10 F, déclenchant aussitôt les inévitables rumeurs, chacun y allant de sa petite confidence sur le sort qui pourrait être réservé par les pouvoirs publics à ce véhicule que doivent obligatoirement emprunter les acheteurs de titres étrangers. Tombé aux environs de 9,85 F jeudi, le dollar-titre se maintenait plus ou moins à ce niveau le lendemain avec une prime de 25 % environ, alors qu'elle était tombée à 22 % en milieu de semaine.

« *Il suffirait que Wall Street fasse quelques efforts pour que les investisseurs parisiens décident que la devise-titre n'est pas trop chère, et les achats de valeurs américaines repartiraient aussitôt* », assurait ce spécialiste, expliquant par un effet purement mécanique le repli du dollar-titre.

« *Certains gérants de SICAV, qui avaient cédé des valeurs américaines, ont conservé leurs devises pendant les trente jours permis par le contrôle des changes, mais, comme ils n'ont pas trouvé d'affectation précise à leurs liquidités par la suite, ils ont finalement cédé leurs devises sur le marché à la date limite, pesant ainsi sur le dollar-titre.* »

A brève échéance, les analystes sont d'avis que les SICAV ex-Monory devraient procéder d'ici à la fin mars à des ajustements de leurs portefeuilles en raison des échéances trimestrielles, ce qu'ils considèrent comme un élément de soutien pour le marché en attendant que le contact soit mis pour faire redémarrer le moteur new-yorkais.

SERGE MARTI.

Amrep torpillé

Cinquante pour cent de baisse pour l'action Amrep à la Bourse de Paris en une semaine ! Quelle gifle pour ce groupe, considéré *comme le troisième constructeur* mondial de structures pétrolières et qui semble avoir bien du mal à convaincre la communauté financière que les pertes catastrophiques subies par sa principale filiale opérationnelle, l'Union industrielle et d'entreprise (UIE) lui sont tombées dessus un beau lundi matin sans crier gare. Déjà, en décembre dernier, les investisseurs avaient infligé une baisse de 18 % à cette société qui venait d'annoncer la passation de l'acompte sur dividende alors qu'un mois plus tôt elle venait de procéder, en toute innocence, à l'émission d'un emprunt de 115 millions de francs sous forme d'*obligations convertibles*. Une fois, ça va ; deux fois, c'est trop ! Mais reprenons l'historique des faits.

Longtemps « chouchouté » au palais Brongniart, où on a tou*jours quelque tendresse pour le* secteur para-pétrolier, le titre Amrep ne décollait guère du cours de 700 F à la fin du premier semestre 1983, lorsqu'une brusque poussée spéculative le hissa aux alentours de 1 100 F au mois d'août, avant de le laisser regagner les 900 F, par paliers, deux mois plus tard. « *On se demande encore qui a acheté à ce moment-là, et nous avions d'ailleurs signalé ces achats artificiels à la commission des opérations de Bourse* », rappelle-t-on au siège de la société. Au mois de novembre, Amrep lançait son émission d'obligations convertibles en publiant dans la note visée *par la* COB une *série* de commentaires plutôt favorables. S'estimant « *bien armé* » avec un carnet de commandes de 4 milliards de francs « *considéré comme satisfaisant pour le maintien de l'activité à un niveau convenable en dépit de la conjoncture générale* », le groupe précisait alors que le montant de cet emprunt était destiné « *à renforcer à brefs délais les fonds propres des filiales UIE (et d'autres sociétés) par augmentation de leur capital et sous forme de prêts* ».

A ce stade, on pourrait en déduire qu'au moment où elle faisait appel à l'épargne publique, la société escomptait déjà quelques problèmes de fonds propres avec ses filiales, dont la principale : l'Union industrielle et d'entreprise. « *Un audit industriel* (état des travaux en cours) *avait commencé à être effectué au vu du bilan au 30 juin 1983, et on savait qu'on allait perdre de l'argent* », explique-t-on après coup chez Amrep. « *Mais le trou continuait à se creuser au moment même où nous émettions les obligations convertibles* (du 12 au 31 décembre, NDLR) *et nous sommes allés voir la COB pour l'informer de la situation.* » Il faut croire qu'elle n'était guère réjouissante puisque, à la mi-décembre, Amrep faisait savoir par un bref communiqué que la baisse générale de l'activité laissait présager un résultat consolidé nul ou légèrement déficitaire pour 1983, ce qui l'incitait à supprimer l'acompte sur dividende.

En fait de résultat légèrement déficitaire, c'est d'une lourde perte dont il s'agissait. A elle seule, la filiale UIE aura été déficitaire de 387 millions de francs pour l'exercice passé, et le résultat d'exploitation consolidé du groupe se traduirait par une perte de 378 millions, ce qui conduit la société à expliquer, dans un nouveau communiqué publié mardi 6 mars, qu'elle « *ne saurait envisager de proposer la distribution d'un dividende* ».

Mais que s'est-il passé exactement ? « *Les pertes d'UIE proviennent des provisions qui ont été constituées pour des travaux en cours effectués pour le compte de la compagnie brésilienne Petrobras,* précise-t-on chez Amrep. *Nous leur avons fait un travail parfait pour une première plate-forme de forage « catamaran », mais le client nous l'a payée 300 millions de francs alors qu'elle nous en a coûté 450 millions. Actuellement, nous essayons de faire payer les travaux supplémentaires, et nous avons en construction un deuxième ouvrage pour le même client pour lequel on se demande si on ne va pas aller en arbitrage.* »

Visiblement, la firme a mal calculé son coup avec ces « catamarans » destinés à l'exploration, alors qu'elle retire un savoir-faire et des marges plus confortables de la construction de ces plates-formes d'exploitation fixes ou *jacket* qui restent sa spécialité. Mais l'affaire ne semble pas terminée puisque les deux protagonistes semblent prêts à en découdre sur le terrain judiciaire.

Dans l'immédiat, l'audit industriel va être accéléré à la requête des banquiers, qui ne sont pas les seuls à se demander *jusqu'où peut être invoquée « la faute à pas de chance »* pour cette société détenue, pour l'essentiel, par deux filiales du groupe pétrolier CFP (plus Paribas pour une faible part), par M. André Miller, président-directeur général, qui, à soixante-treize ans, possède — avec sa femme — près de 19 % du capital, et par le public.

S. M.

Francs
1100
950
850
750
650
550
COURS DE L'ACTION
Mai Juin Juil. Août Sept. Oct. Nov. Déc. Janv. Févr. Mars
1983 1984

Valeurs à revenu fixe ou indexé

	9 mars	Diff.
4 1/2 % 1973	1 960	− 20
7 % 1973	9 965	− 15
10,30 % 1975	92,60	− 0,20
P.M.E. 10,6 % 1976	91,60	+ 0,10
8,80 % 1977	117,80	− 0,10
10 % 1978	90,75	+ 0,25
9,80 % 1978	90,35	+ 0,15
8,80 % 1978	91,80	+ 0,30
9 % 1979	86,60	+ 0,50
10,80 % 1979	92,80	+ 0,15
12 % 1980	99,55	− 0,35
13,80 % 1980	102,70	+ 0,10
16,75 % 1981	110,70	+ 0,50
16,20 % 1982	111,86	+ 0,26
16 % 1982	111,10	+ 0,20
15,75 % 1982	109,25	inch.
C.N.E. 3 %	3 451	+ 6
C.N.B. bq. 5 000 F.	102,00	+ 0,03
C.N.B. Paribas 5 000 F	102,40	+ 0,20
C.N.B. Suez 5 000 F	102,30	+ 0,10
C.N.I. 5 000 F	101,85	+ 0,02

(1) Compte tenu d'un coupon de 90F.

Filatures, textiles, magasins

	9 mars	Diff.
André Roudière	134,50	− 1,50
F.F. Agache-Willot	N. C.	inch.
B.H.V.	119,50	+ 3,80
C.F.A.O.	560	+ 4
Damart-Serviposte	1401	+ 1
Darty	851	+ 56
D.M.C.	91	+ inch.
Galeries Lafayette	171 50	− 1,50
La Redoute	1 073	+ 24
Nouvelles Galeries	80,50	−3,10
Printemps	140,10	− 0,90
S.C.O.A.	51	− 0,20

Bâtiment, travaux publics

	9 mars	Diff.
Auxil. d'entreprises	1 336	+ 36
Bouygues	675	− 33
Ciment Français	255,50	− 3
Dumez	750	− 20
J. Lefebvre	131	− 1
Générale d'Entrepr.	78,80	− 1,20
G.T.M.	271,00	+ 10,50
Lafarge	325,20	− 1,80
Maisons Phénix	275,50	+ 4,50
Poliet et Chausson	366	+ 46
S.C.R.E.G.	162,00	− 7,90

VALEURS LE PLUS ACTIVEMENT TRAITÉES A TERME (1)

	Nbre de titres	Val. en cap. (F)
4 1/2 % 1973	828 985	637 536 406
Pétrofina	63 770	85 851 515
schlumberger	161 950	78 188 509
Matsushita	609 000	50 195 385
CNE 3 %	11 930	41 701 745
Elf-Aquitaine	183 290	40 800 349
Source Perrier	70 300	36 687 950
Dowe Mines	203 450	34 062 940
IBM	29 300	32 669 765
Moët-Hennessy	19 505	28 007 315

(1) Du 2 au 8 mars.

Banques, assurances sociétés d'investissement

En 1983, Unibail a enregistré un bénéfice d'exploitation de 63 millions de francs, en progression de 40 % après, notamment, amortissement des frais d'acquisition de deux nouveaux immeubles locatifs. Mais la présence d'un solde des produits exceptionnels de 2,9 millions de francs (au lieu de 18,1 millions en 1982) n'a permis de porter le bénéfice net qu'à 66,3 millions de francs (contre 63,5 millions). La société propose de majorer le dividende de 10 % pour le porter à 39,60 F par action. Par ailleurs, un emprunt obligataire de 176 millions de francs sera émis début avril sous la forme de bons de souscription d'actions.

	9 mars	Diff.
Bail Équipement	265,50	− 4,40
Cetelem	372	+ 2
Chargeurs S.A.	280	− 1,90
Bancaire (Cie)	452	− 15
C.F.F.	570	− 20
C.F.I.	230	+ 3,50
Eurafrance	802	+ 8
Hénin (La)	309	− 17
Imm. Pl-Monceau	267	+ 16,90
Locafrance	297	− 10
Locindus	692	+ 24
Midi	1 415	+16
Midland Bank	219	−1
O.F.P. (Omn. Fin. Paris)	835	− 95
Parisienne de résc.	669	+ 21
Prétabail	892	− 3
Schneider	119	− 4,80
U.C.B.	248,50	+ 4,50

Mines d'or, diamants

	9 mars	Diff.
Amgold	1 315	− 25
Anglo-American	192,50	− 7,50
Buffelsfontein	668	− 1
De Beers	88,45	− 2,35
Driefontein	396	− 3,90
Free State	450	− 25
Goldfields	86,10	− 4,90
Gencor	254	+ 3
Harmony	254	− 4
Président Brand	480	− 8
Randfontein	1 609	+ 4 (1)
Saint-Helena	399	+ 8
Western Deep	653	− 11
Western Holding	544	− 9

(1) Compte tenu d'un coupon de 46 F.

MARCHÉ LIBRE DE L'OR

	Cours 2 mars	Cours 9 mars
Or fin (kilo en barre)	101 900	102 200
— (kilo en lingot)	102 000	102 000
Pièce française (20 fr.)	653	651
Pièce française (10 fr.)	415	420
Pièce suisse (20 fr.)	650	652
Pièce latine (20 fr.)	620	620
● Pièce tunisienne (20 fr.)	610	608
Souverain	770	770
Souverain Elizabeth II	785	790
● Demi-souverain	401	414
Pièce de 20 dollars	4 420	4 510
— 10 dollars	2 040	2 010
● — 5 dollars	1 200	1 160
— 50 pesos	4 050	4 080
● — 20 marks	780	775
— 10 florins	650	657
● — 5 roubles	445	445

Métallurgie construction mécanique

Numéro un mondial de la pelle hydraulique, Poclain a subi en 1983 une chute de 30 % de ce marché en France, tandis que celui de la grue mobile baissait de 40 %. Sur un chiffre d'affaires (HT) de 2,9 milliards de francs, équivalent à celui de l'exercice précédent, le groupe a enregistré une perte nette consolidée de 198 millions de francs, sans inclure le coût des licenciements prévus pour *1984. Poclain va donc* procéder à une « *opération accordéon* » (restructuration financière du capital) accompagnée d'un plan industriel dont la mise en œuvre a déjà commencé.

	9 mars	Diff.
Alspi	77,50	− 2
Amrep	n.c.	
Avions Dassault-B.	480	− 23
Chant. Fce Dunk.	7,05	− 0,45
Chiers-Châtillon	27	− 0,50
Creusot-Loire	45,05	− 1,95
De Dietrich	340	− 20
FACOM	835	− 9
Fives-Lille	264,50	+ 3,50
Fonderie (Générale)	33	− 1,90
Marine-Wendel	83,60	+ 1,65
Penhoët	488	+ 6
Peugeot S.A.	226	− 8
Poclain	51,95	− 5,45
Pompey	130	− 2,50
Sagem	1 409	+ 9
Saulnes	27,05	− 1,05
Valéo	289,90	+ 4,80
Vallourec	70,30	− 1,70

Alimentation

	9-3-84	Diff.
Beghin-Say	280	− 10,90
Bongrain	1 465	− 147
B.S.N. G.-Danone	2 455	− 46
Carrefour	1 551	+ 16
Casino	982	− 4
Cédis	557	+ 5
Euromarché	740	− 10
Guyenne et Gasc.	306	− 4
Lesieur	1 182	− 58
Martell	1 600	− 68
Moët-Hennessy	1 400	− 52
Mumm	580	− 12
Occidentale (Gale)	570	+ 7
Olida-Caby	311	+ 3
Pernod-Ricard	671	− 27
Promodès	1 361	− 9
Source Perrier	524	+ 9
St-Louis-Bouchon	400	− 11
C.S. Saupiquet	584	− 1
Veuve Cliquot	1 800	− 75
Viniprix	960	− 30
Nestlé	22 420	− 700

Pétroles

	9 mars	Diff.
Elf-Aquitaine	218,50	− 11
Esso	580	− 14
Francarep	399	− 10
Pétroles française	222	+ 5
Pétroles B.P.	80,20	− 3,70
Primagaz	215,10	− 5,10
Raffinage	108	+ 7,50
Sogerap	491	− 14
Exxon	379	− 34
Petrofina	1 300	− 55
Royal Dutch	508	− 35

Matériel électrique services publics

	9 mars	Diff.
Alsthom-Atlantique	185,30	− 2,60
CIT-Alcatel	1 325	− 15
Crouzet	116	− 5
Générale des Eaux	510	− 23
Intertechnique	1 275	− 43
Legrand	2 020	− 28
Lyonnaise des Eaux	768	+ 8
Matra	1 531	− 4
Merlin-Gérin	868	+ 17
Moteur Leroy-Somer	496	+ 9
Moulinex	90	− 2,50
P.M. Labinal	320	− 2,90
Radiotechnique	340	− 31
S.E.B.	440	− 30
Signaux	854	− 35
Télémec. Électrique	1 622	− 58
Thomson-C.S.F.	310,50	− 11,50
I.B.M.	1 086	− 76
I.T.T.	392,20	− 35,80
Schlumberger	463,50	− 24
Siemens	1 540	− 72

LE VOLUME DES TRANSACTIONS (en francs)

	5 mars	6 mars	7 mars	8 mars	9 mars
RM	375 506 746	253 380 730	275 165 208	1 879 296 347	248 218 028
Comptant					
R. et obl.	826 505 481	911 792 886	1 030 647 108	926 039 474	926 034 650
Actions	27 296 808	48 104 656	30 823 366	114 832 111	114 832 111
Total	1 229 309 035	1 213 278 272	1 336 635 682	2 920 167 932	1 289 084 789
INDICES QUOTIDIENS (INSEE base 100, 31 décembre 1983)					
Franç.	105,4	104,8	103,9	–	–
Étrang.	101,9	101,9	100,0	–	–
COMPAGNIE DES AGENTS DE CHANGE (base 100, 31 décembre 1983)					
Tendance	105,7	105,2	104,0	103,8	103,5
(base 100, 31 décembre 1981)					
Indice gén.	163,9	162,9	161,7	160,7	–

BOURSES ÉTRANGÈRES

NEW-YORK

La baisse reprend

Encore une mauvaise semaine pour Wall Street, avec une baisse de 31,72 points pour l'indice Dow Jones, la plus importante depuis celle de la première semaine de février (36 points). Une fois de plus, c'est la crainte d'une hausse du taux d'intérêt et d'une surchauffe de l'économie qui a pesé sur les cours. L'annonce par M. Volcker, président de la Réserve fédérale, d'une poursuite de la reprise économique qui fait redouter une résurgence de l'inflation n'a pu qu'inciter les opérateurs à la réserve. Quand au déficit budgétaire, les espoirs suscités à la veille du week-end dernier par le vote d'une commission du Congrès en faveur d'une réduction de 50 milliards de dollars de ce déficit ont été quelque peu déçus.

Selon M. Volcker, les réductions proposée n'auraient pas d'effet immédiat. Le secteur le plus actif a été celui des pétroles, en raison des nombreux projets de fusion en cours. Texaco est lourdement retombé.

Ailleurs, repli remarqué de General Motors, General Electric, Lockheed et Honeywell.

	Cours 2 mars	Cours 9 mars
Alcoa	37 3/4	38 7/8
A.T.T.	17 1/4	17
Boeing	42 5/8	39 1/4
Chase Man. Bank	51 1/8	49 1/4
Du Pont de Nem.	47 7/8	47 1/4
Eastman Kodak	67 1/2	66 1/8
Exxon	39	38 3/4
Ford	39 1/8	37 3/8
General Electric	52 1/4	49 3/8
General Foods	48 7/8	47 3/4
General Motors	70 1/8	66 1/8
Goodyear	27 1/2	25 7/8
I.B.M.	111 7/8	108 1/8
I.T.T.	41	38 1/8
Mobil Oil	31 5/8	30 1/2
Pfizer	38 1/2	38
Schlumberger	48 3/8	47
Texaco	47	38 1/8
U.A.L. Inc.	31 1/8	30
Union Carbide	55 1/8	54 5/8
U.S. Steel	27 3/4	28 7/8
Westinghouse	46 5/8	44 1/2
Xerox Corp	41	39 3/4

LONDRES

Nouveau record

L'indice des valeurs industrielles a établi un nouveau record cette semaine à la Bourse de Londres, atteignant 842. Dans un marché pourtant hésitant à l'approche de la présentation du budget *le 13 mars, la réduction du taux* de base de la Barclays, la plus grande banque du pays, a fait bonne impression. De même, les résultats financiers des banques, assez substantiels malgré l'accroissement des provisions pour créances douteuses, ont été bien accueillis.

	Cours 2 mars	Cours 9 mars
Beecham	331	315
Bowater	255	250
Brit. Petroleum	443	426
Charter		238
Courtaulds	135	130
De Beers (*)	887	890
Dunlop	42	42
Free State Geduld	45 1/4	44 1/4
Glaxo	790	815
Gt. Univ. Stores	595	590
Imp. Chemical	588	576
Shell	660	628
Unilever	945	925
Vickers	157	160
War Loan	36 7/8	37 1/8

(*) En dollars.

FRANCFORT

Indécis

L'indécision a régné cette semaine sur les marchés allemands, qui viennent, toutefois, de connaître une période de hausse et de battre tous leurs records. Toutefois, la perspective de bons résultats pour les sociétés, l'amélioration de la conjoncture en RFA et l'afflux des capitaux sont considérés comme de bon augure pour l'évolution des cours. Indice de la Commerzbank : 1 011, contre 1 030.

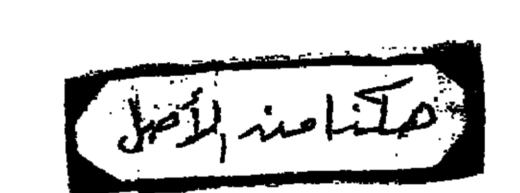
	Cours 2 mars	Cours 9 mars
A.E.G.	100,60	101,30
B.A.S.F.	165,30	160,60
Bayer	169,10	162,40
Commerzbank	183,70	177,50
Deutschebank	385,50	376,30
Hoechst	179,60	174
Karstadt	256	251,50
Mannesman	144	140
Siemens	400,10	395,50
Volkswagen	209,70	206

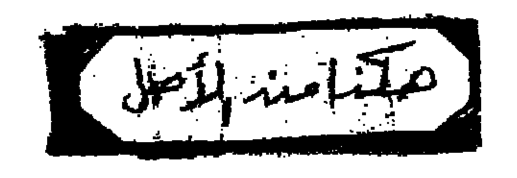
TOKYO

Douche froide

La hausse rapide du yen par rapport au dollar a fait l'effet d'une douche froide sur les cours des valeurs de sociétés exportatrices, notamment en électricité et en électronique. Après un bon départ, en liaison avec la reprise de Wall Street, le marché a nettement fléchi, l'indice Dow Jones repassant, en fin de semaine, sous la barre psychologique des 10 000, à 9 997,22 contre 10 056,51, l'indice général gagnant, toutefois, 2 points à 785,21.

	Cours 2 mars.	Cours 9 mars.
Akai	545	560
Bridgestone	560	569
Canon	1 410	1 300
Fuji Bank	780	873
Honda Motors	1 020	999
Matsushita Electric	1 820	1 790
Mitsubishi Heavy	241	237
Sony Corp	3 400	3 400
Toyota Motors	1 290	1 250





BOURSES ÉTRANGÈRES

Crédits - Changes - Grands marchés

L'euromarché

La guerre de l'ECU

Les hostilités sont ouvertes entres les banques belges et françaises. La raison en est l'ECU que les premières, selon les autres, tentent de monopoliser. Tout au long de 1983, la devise de la CEE n'a cessé de jouer un rôle croissant sur le marché international des capitaux et a permis aux eurobanques de ramasser en commissions diverses plus de 30 millions d'ECU (1). Depuis le début de cette année, l'unité composite européenne a servi de support à quatorze euro-émissions obligataires, représentant plus de 750 millions d'écus, soit en deux mois et demi, près de 45 % de toute l'activité primaire (émissions nouvelles) dans cette unité, de l'année précédente. Le papier libellé en ECU se plaçant principalement auprès du fameux dentiste belge, l'archétype de la clientèle privée belgo-luxembourgeoise, il était normal que les banques belges exercent une action prépondérante. Celle-ci s'est reflétée non seulement dans la direction des euro-emprunts en ECU, mais également dans l'établissement d'un calendrier officieux, destiné à régulariser le marché des opérations nouvelles.

Ce calendrier, qui se décide à Bruxelles dans l'intimité des trois grands établissements du pays, c'est-à-dire la banque Bruxelles-Lambert, la Kriedietbank et la Société générale de banques, est au fil des mois devenu la bête noire des banques non belges, et tout particulièrement des françaises. Elles se sont de plus en plus élevées contre une procédure les contraignant à passer sous les Fourches Caudines de leurs consœurs d'outre-Quiévrain.

La grogne en est arrivée à un point tel que deux euro-emprunts non inscrits au calendrier bruxellois ont vu le jour cette semaine. Le paradoxe est que la CEE elle-même a été la première à vouloir briser le monopole dans lequel sa propre devise est enserrée, en choisissant, lundi, sans crier gare et sans passer par le canal des grands établissements bancaires belges, de lever 60 millions d'ECU. L'euro-émission qui aura une durée de sept ans, et qui sera émise à 99,75 avec un coupon annuel de 10,50 %, a d'emblée été boycottée par les banques belges. Elles ont non seulement refusé de se joindre aux syndicats bancaires de direction, mais elles ont décidé de ne pas tenir de marché secondaire sur cet emprunt. Elles ont agi de même à l'égard de l'euro-émission de 50 millions d'ECU, que la banque suédoise P.K. Banken a lancée deux jours plus tard sous la direction de la Société générale. Les euro-obligations, qui ont une durée de sept ans, ont été proposées à 99,50, avec un coupon annuel de 10,875 %.

Il faut bien reconnaître que les banques belges ont énormément contribué au développement de l'ECU. Elles ont, dans ce domaine, une capacité de placement que n'ont pas la plupart des autres établissements européens. Les comptes en ECU ont fleuri ces dernières années en Belgique, où tout un chacun peut en ouvrir un. Fortes de leur pouvoir, les banques commerciales belges ont eu de plus en plus tendance à considérer l'ECU comme leur propre devise. C'est contre cet accaparement que se dressent maintenant un certain nombre d'euro-banquiers en tentant de briser un calendrier à l'établissement duquel ils ne participent pas.

L'ECU est décidément à l'honneur. La seconde euro-émission à taux d'intérêt variable libellée dans la devise de la CEE a également vu le jour cette semaine. D'un montant de 100 millions et d'une durée de dix ans, que les porteurs pourront s'ils le désirent ramener à sept ans, elle est offerte par Megal, la société transportant le gaz naturel de Sibérie en Allemagne, en Autriche et en France. Comme la première, lancée il y a dix-huit mois par Gaz de France, celle de Megal sera convertible en euro-obligations à taux d'intérêt fixe. Les titres à taux variable porteront un intérêt semestriel qui sera l'addition de 0,1875 % aux taux offert sur les dépôts en ECU à trois mois. Ceux qui seront convertis au pair en papier à taux fixe seront dotés d'un coupon annuel de 11,25 %. La conversion pourra s'effectuer jusqu'au mois de décembre de cette année. Le CCF, qui avait déjà dirigé la première émission de ce type, assure également la direction de l'emprunt Megal. Ce dernier a reçu un bon accueil. La manière dont il s'articule équivaut, en effet, à une garantie implicite des deux principaux actionnaires de Megal : l'allemand Ruhrgas (50 %) et Gaz de France (43 %).

Les taux d'intérêt à court terme demeurant orientés à la hausse aux Etats-Unis, les euro-émissions en dollars dotées de coupons fixes restent délaissées et ont de fortes chances de continuer à l'être au cours des prochaines semaines. En revanche, le secteur à taux variable est dans une situation relativement satisfaisante, malgré le repli également enregistré sur ce marché. Cela a permis à la banque Indosuez d'offrir cette semaine, au pair, 150 millions de dollars sur quinze ans, avec un intérêt semestriel qui sera l'ajout de 0,25 %, entre les taux offerts et les taux demandés sur les dépôts en eurodollars à six mois. En outre, les banques impliquées dans la direction de l'émission se partageront une commission totalisant 1 %. Ces termes sont très réalistes. Parce que Indosuez n'a pas essayé de tirer à l'extrême sur la corde raide des conditions, sa proposition a été bien reçue. Elle est recherchée sur le marché gris aux environs de 99,20.

12 milliards de dollars sur les bras

Le marché des eurocrédits bancaires vole de record en record. Celui d'Atlantic Richfield (ARCO) qui, huit jours plus tôt, avait réussi en quarante-huit heures à lever 12 milliards de dollars sur huit ans, afin de financer une OPA sur la Gulf Oil, aura duré l'espace d'un *euro-matin*. Comme nous l'avions suggéré dans notre chronique précédente, un troisième larron s'est manifesté à la dernière minute. La Standard Oil de Californie (SOCAL) a râflé l'affaire sous le nez d'ARCO a une demi-heure avant que cette dernière signe son gigantesque prêt international. Un eurocrédit de 14 milliards de dollars sur huit ans a immédiatement été mis sur pied pour SOCAL. Il a été paraphé vendredi à New-York. Ses conditions sont identiques à celui réalisé pour ARCO. Mais que va bien pouvoir faire cette dernière des 12 milliards de dollars maintenant que son OPA a été repoussée ? La même question se pose pour SOCAL, au cas où son offre d'achat serait annulée au nom de la loi anti-trust, ou de toute autre raison. Dans les deux cas, les contrats de prêt prévoient que, si le crédit est résilié, les emprunteurs devront payer une indemnité de dédit de 0,25 % sur le montant non tiré pendant les trois premiers mois suivant la signature. Cela représenterait 8,75 millions de dollars pour SOCAL et 7,5 millions de dollars pour ARCO. Il est peu probable qu'aucune des deux grandes sociétés pétrolières soit prête à débourser en vain des dédits de cet ordre. Celui qui, tout compte fait, peut s'estimer ravi de l'affaire est T. Boone Pickens Jr, par qui tout a commencé. Le Texan, qui avait à l'origine essayé de prendre le contrôle de Gulf Oil, va en effet réaliser un bénéfice de l'ordre de 800 à 900 millions de dollars sur les actions Gulf qu'il avait acquises en Bourse, à un prix très inférieur à celui de l'OPA de SOCAL.

CHRISTOPHER HUGHES.

Les devises et l'or

Un marché bien agité sur le dollar

Encore une semaine nerveuse sur les marchés des changes, avec de fortes variations provoquées par des déclarations d'officiels américains et amplifiées par les spéculations des opérateurs, quelque peu désorientés, il faut bien le dire. A la veille du week-end, néanmoins, les cours du dollar se retrouvaient au même niveau que celui de la semaine précédente, sauf vis-à-vis du yen : accentuant son « décrochement », la monnaie japonaise s'est encore revalorisée par rapport au « billet vert ».

En début de semaine, le glissement du dollar, en cours depuis plusieurs semaines, reprenait à une allure modérée. Poursuivant son offensive, M. Martin Feldstein, chef des éconornistes de la Maison Blanche, affirmait que le dollar était, « *très vraisemblablement* », susceptible de perdre 3 % à 4 % de sa valeur en termes réels cette année, mais qu'on ne pouvait exclure l'éventualité d'une chute de 20 % d'ici à la fin de 1984. De tels propos ne pouvaient qu'inciter les opérateurs, notamment ceux de l'International Money Market de Chicago, à vendre du dollar, ce qu'ils firent mardi soir. Le cours de la devise américaine tomba, alors, de 2,5550 DM à 2,52 DM, le franchissement du « seuil » de 2,55 DM agissant comme un accélérateur. D'un coup, également, il chuta de 7,92 F à 7,78 F sur la place de New-York. Le lendemain, mercredi, ce repli était ratifié par les places européennes, avec une baisse de 1 % d'un jour sur l'autre à 2,53 DM et 7,81 F. Jeudi, en revanche, changement à vue. M. Paul Volcker, le célèbre président de la Réserve fédérale, annonçait que l'expansion restait forte, et qu'il ne fallait pas trop attendre, dans l'immédiat, l'effet d'une réduction du déficit budgétaire sur les taux d'intérêt. On sait qu'actuellement le Congrès, désormais persuadé qu'une diminution de ce déficit est absolument nécessaire, s'est engagé dans cette voie, avec douleur et difficulté ; les élections approchent. M. Volker l'y encourage très vivement, ayant même spécifié la semaine dernière qu'une diminution de 50 milliards de dollars entraînerait une baisse de 1 % sur les taux d'intérêt. Malheureusement, les mesures examinées par le Congrès, si elles étaient adoptées, ne commenceraient à agir qu'en 1985 et n'auraient leur plein effet qu'en 1986. Dans ces conditions, déclare M. Volker, une baisse des taux est tout à fait improbable.

Immédiatement, les opérateurs en ont conclu qu'une hausse de ces taux était, elle, tout à fait probable, et l'attrait d'une rémunération plus forte étant, tout de même, pris en compte, le dollar se mit à remonter vigoureusement. D'un coup, son cours passa de 2,53 DM à 2,57 DM et 7,92 F. A la veille du week-end, tout le terrain perdu était regagné pour le « billet vert », à 2,5750 DM et 7,95 F. Ajoutons, également, que beaucoup d'opérateurs ont éprouvé le besoin de racheter du dollar, après le vif repli de ces deux dernières semaines, soit pour leurs besoins commerciaux, soit pour solder leurs ventes à découvert. Ces considérations font que les milieux financiers internationaux, en fin de semaine, voyaient dans la remontée du dollar un phénomène purement technique et s'attendaient, pour une partie d'entre eux, à la poursuite de la baisse de la monnaie américaine. On sait toutefois à quel point ce genre de pronostic peut être aléatoire.

Ce qui n'est pas du tout aléatoire, en revanche, c'est le comportement du yen. La monnaie japonaise avait accompagné le dollar dans sa hausse, ce qui était normal, mais aussi dans sa baisse, ce qui l'était beaucoup moins, vu les performances du Japon en matière d'inflation et de balance commerciale. En deux jours, toutefois, le vendredi 2 mars et le lundi 5 mars, tout fut réglé : d'un coup, le yen se trouva réévalué de 4 % par rapport au dollar (224 yens contre 234 yens), pour ne plus bouger par la suite. Voilà ce qu'on appelle une monnaie bien tenue ! Dans les milieux financiers internationaux, on a évoqué la possibilité d'un « accord » entre les États-Unis et le Japon pour revaloriser le yen. A Tokyo, on estime qu'au-dessous de 220 yens pour un dollar, les exportations japonaises commenceraient à se trouver affectées, et, de toute façon, on écarte la possibilité d'une nouvelle chute du dollar. Sans aucun doute, la Banque du Japon y veillera.

Au sein du Système monétaire européen, qui va fêter mardi prochain son cinquième anniversaire, le mark a consolidé sa première place. Quant au franc français, il a relativement bien supporté le nouvel accès de vigueur de la monnaie allemande, et également une déclaration un peu intempestive du comte Lambsdorff, ministre ouest-allemand de l'économie. Selon ce dernier, s'exprimant à Chicago, la récente revalorisation du mark et la baisse du dollar pourraient conduire à un nouveau réalignement des parités au sein du SME. Il ajoutait que le dernier réajustement, celui de mars 1983, avait été effectué sur la base de concessions mutuelles, « *plus politiques qu'économiques* » et qu'il n'en serait plus de même la prochaine fois. En clair, cela signifiait que, selon le ministre, l'Allemagne n'était plus disposée à réévaluer sa monnaie et qu'il incombait à ses partenaires de dévaluer unilatéralement.

Cette « sortie », qui visait manifestement la France et peut-être la Belgique, est bien dans la nature du comte Lambsdorff. On se souvient peut-être qu'en juin 1981, à Tokyo, il avait déclaré qu' « *une dévaluation du franc était inévitable, à moins que le gouvernement français ne change de politique* », ce qui causa un bel esclandre. Il fallut que le porte-parole du gouvernement allemand réaffirmât, avec le sérieux rituel, sa « *confiance dans la stabilité du franc français* ».

Cette fois-ci, il n'y a pas eu d'esclandre, le gouvernement français ne jugeant pas nécessaire d'ouvrir une polémique, et cela d'autant moins que le franc n'a pas souffert de l'accès de franchise du comte Lambsdorff. De toute façon, les choses ne sont pas mûres pour un réajustement qui, selon la grande majorité des milieux financiers européens, ne saurait être éludé d'ici un an, surtout si l'économie allemande confirme sa reprise et si les capitaux, quittant le dollar, reprennent le chemin de la RFA comme ils commencent à le faire. Après tout, le franc va fêter sa première année sans dévaluation depuis octobre 1981. La première fois, le répit avait duré huit mois, et la seconde fois, neuf. La monnaie française, en mars 1983, avait pris de l'avance sur le mark et a achevé de la consommer à la fin de l'année dernière. Depuis, le différentiel se creuse à son détriment, au rythme de 0,4 % par mois, et cela peut durer un certain temps.

La Banque de France n'en est pas moins vigilante. Elle se tient prête à intervenir au niveau de 3,0850 F et en a persuadé les opérateurs.

FRANÇOIS RENARD.

LES MONNAIES DU S.M.E.*: DE LA PLUS FORTE À LA PLUS FAIBLE

9 mars 1984

Lire italienne, Mark allemand, Florin, Franc français, Livre irlandaise, Couronne danoise, Franc belge

% : +0,75 ; +0,50 ; 0 ; −0,25 ; −0,50 ; −0,75 ; −1 ; −1,25 ; −1,50 ; −1,75 ; −2,00 ; −2,25

Plafond — Plancher

*Système monétaire européen

COURS MOYENS DE CLOTURE DU 5 AU 9 MARS

(La ligne inférieure donne ceux de la semaine précédente.)

PLACE	Livre	$ E.U.	Franc français	Franc suisse	D. mark	Franc belge	Florin	Lire italienne
New-York	1,4590	–	12,5865	46,9483	38,8199	1,8957	34,3643	0,0624
	1,4825	–	12,5786	46,4468	38,7973	1,8942	34,3643	0,0622
Paris	11,5918	7,9450	–	373	308,42	15,0616	273,02	4,9563
	11,7859	7,9500	–	369,25	308,44	15,0596	273,20	4,9502
Zurich	3,1076	2,1300	26,8093	–	82,6863	4,0379	73,1959	1,3287
	3,1918	2,1530	27,0818	–	83,5306	4,0784	73,9062	1,3406
Francfort	3,7584	2,5700	32,4229	120,94	–	4,8834	88,5223	1,6070
	3,8211	2,5775	32,4214	119,72	–	4,8825	88,5738	1,6049
Bruxelles	76,9622	52,75	6,6394	24,7652	20,4775	–	18,1271	3,2907
	78,2611	52,79	6,6402	24,5193	20,4811	–	18,1409	3,2870
Amsterdam	4,2457	2,9100	36,6268	136,62	112,97	5,5166	–	1,8153
	4,3140	2,9100	36,6037	135,16	112,90	5,5124	–	1,8120
Milan	2338,78	1603	201,76	752,58	622,28	30,3886	550,86	–
	2380,90	1606	202,01	745,94	623,08	30,4224	551,89	–
Tokyo	326,96	224,10	28,2064	105,21	86,9953	4,2483	77,0103	0,1398
	338,38	228,25	28,7107	106,01	88,5548	4,3237	78,4364	0,1421

A Paris, 100 yens étaient cotés, le vendredi 9 mars, 3,5453 F contre 3,4830 F le vendredi 2 mars.

Les matières premières

Hausse des métaux, repli du sucre

Les prix des métaux non ferreux se sont timidement révalorisés cette semaine. Les fluctuations du dollar conduisent les opérateurs à se montrer très prudents.

MÉTAUX. – *La hausse s'est non seulement confirmée mais amplifiée sur les cours du zinc à Londres, qui retrouvent ainsi leur niveau le plus élevé depuis pratiquement une décennie. En l'espace de plus de deux mois, la hausse approche déjà près de 20 %. La pénurie de métal de bonne qualité est toujours à l'origine de cette hausse.*

Sensible reprise des cours du plomb à Londres, stimulée par des rumeurs de menaces de grève dans une importante société américaine. Plusieurs producteurs américains ont relevé le prix de leur métal de un cent par livre.

Les cours du cuivre pourront-ils se maintenir longtemps au-dessus de 1 000 livres la tonne au Metal Exchange de Londres ? Cela dépendra de la vigueur de la reprise de l'utilisation de métal. Les stocks britanniques de métal sont revenus à 377 925 tonnes (– 4 550 tonnes), soit leur niveau le plus bas depuis septembre 1983.

Toujours dans le sillage de l'or, l'argent a poursuivi son avance à Londres.

Meilleure orientation des cours de l'étain à Londres toujours grâce aux achats de soutien du directeur du stock régulateur. Le Brésil a sensiblement accru sa production.

Légère avance des cours du platine. Pour la première fois depuis deux ans, selon les prévisions du président d'une importante société sud-africaine, la demande mondiale de métal devrait surpasser l'offre.

DENRÉES. – *Nouvelle et vive baisse sur tous les marchés des cours du sucre, qui sont revenus à leur niveau d'août 1983. Des offres de producteur faites à bas prix continuent à déprimer le marché. La production mondiale pour la saison 1984-1985 serait supérieure de 1,5 à 2 millions de tonnes à celle de 1983-1984, évaluée à 96 millions de tonnes. Quant aux stocks mondiaux, ils devraient représenter en fin de campagne cinq mois de consommation mondiale, soit un peu moins de 40 millions de tonnes. La production brésilienne de sucre est estimée à 9,46 millions de tonnes contre 9,31 millions de tonnes pour 1982-1983. En revanche, celle des Etats-Unis, affectée par de mauvaises conditions climatiques n'atteindrait que 5,6 millions de tonnes, soit une diminution de 4 %.*

Le cacao a consolidé son mouvement de reprise de la semaine précédente. Il est toujours difficile d'évaluer avec précision les récoltes de l'Afrique occidentale et du Brésil.

Dans l'attente d'une éventuelle augmentation du quota d'exportation des pays membres de l'Organisation internationale du café, les cours de cette denrée ont peu varié.

CÉRÉALES. – *Les cours du blé ont progressé sur le marché aux grains de Chicago. Sauf accident climatique, il est prévu aux Etats-Unis une récolte de soja pour la saison 1984-1985 supérieure de 30 % à celle de 1983-1984.*

LES COURS DU 9 MARS 1984

(Les cours entre parenthèses sont ceux de la semaine précédente)

MÉTAUX. – Londres (en sterling par tonne) : cuivre (High grade), comptant, 1 012 (985) ; à trois mois, 1 031 (1 004,50) ; étain comptant, 8 625 (8 450) ; à trois mois, 8 735 (8 576) ; plomb, 310 (285) ; zinc, 725 (683) ; aluminium, 1 013,50 (982,50) ; nickel, 3 280 (3 095) ; argent (en pence par once troy), 675,70 (665). – **New-York** (en cents par livre) : cuivre (premier terme), 66,30 (65,65) ; argent (en dollars par once), 9,98 (9,66) ; platine (en dollars par once), 410 (405) ; ferraille, cours moyen (en dollars par tonne), inch. (95,17) ; mercure (par bouteille de 76 lbs), inch. (290-300). – **Penang** : étain (en ringgit par kilo), 29,15 (29,20).

TEXTILES. – New-York (en cents par livre) : coton, mai, 79,39 (78,33) ; juillet, 79,67 (79,70). – **Roubaix** (en francs par kilo), laine, 49,20 (49,30).

CAOUTCHOUC. – Londres (en livres par tonne) : R.S.S. (comptant), 795-810 (800-820). – **Penang** (en cents des Détroits par kilo) : 258-259 (261,50-262,50).

DENRÉES. – New-York (en cents par lb ; sauf pour le cacao, en dollars par tonne) : cacao, mai, 2 406 (2 454) ; juillet, 2 395 (2 442) ; sucre, mai, 6,88 (6,94) ; juillet, 7,36 (7,36) ; café, mai, 146 (145,55) ; juillet, 140,60 (140). – **Londres** (en livres par tonne sauf le sucre en dollars) : sucre, mai, 174 (180) ; août, 188,40 (193,40) ; café, mai, 1 960 (1 981) ; juillet, 1 878 (1 897) ; cacao, mai, 1 719 (1 738) ; juillet, 1 725 (1 738). – **Paris** (en francs par quintal) : cacao, mai, 2 010 (2 075) ; juillet, 1 983 (2 060) ; café, mai, 2 315 (2 346) ; juillet, 2 200 (2 262) ; sucre (en francs par tonne), mai, 1 427 (1 542) ; août, 1 544 (1 600) ; tourteaux de soja. – **Chicago** (en dollars par tonne), mai, 206,70 (206,80) ; juillet, 210,7 (210,50). – **Londres** (en livres par tonne), avril, 160 (157) ; juin, 161 (160).

CÉRÉALES. – Chicago (en cents par boisseau) : blé, mai, 351 (340,50) ; juillet, 343 (334) ; maïs, mai, 343,50 (335,75) ; juillet, 340,50 (335).

INDICES. – Moody's, 1 068 (1 051,20) ; Reuter, 1 959,60 (1 953,50).

Marché monétaire et obligataire

Tension des taux aux Etats-Unis

Les taux ont monté cette semaine aux Etats-Unis, moins au jour le jour qu'à six mois, où l'euro-dollar a valu presque un demi-point à 10 3/4 %, pour revenir à 10 5/8 %. C'est que, après les déclarations de M. Volcker, président de la Réserve fédérale (voir en rubrique « Devises et or »), les milieux financiers américains et internationaux sont persuadés qu'une nouvelle tension est inévitable : l'économie américaine progresse toujours vigoureusement, et le déficit budgétaire des Etats-Unis n'est pas près d'être réduit. De plus, M. Volcker craint une résurgence de l'inflation, sous l'effet d'une demande accrue dans certains secteurs industriels. Dans ces conditions, ces milieux s'attendent à voir la Réserve fédérale durcir sa politique un jour ou l'autre. Pour l'instant, aucun signe ne l'indique, pas même les variations de la masse monétaire M 1. Cette dernière s'est contractée de 1,5 milliard de dollars au cours de la semaine se terminant le 27 février, après avoir augmenté de 1,7 milliard de dollars la semaine précédente. Cette contraction a déçu : on escomptait 2 à 3 milliards de dollars. En tout cas, elle ne donne pas d'indications sur les intentions profondes de la Fed.

En Grande-Bretagne, la désescalade a repris, la Barclays ramenant son taux de base de 9 % à 8,75 %, initiative qui devrait être limitée par les autres établissements.

L'engorgement provoqué par l'emprunt d'Etat de 18 milliards de francs étant presque résorbé, les émissions habituelles ont pu reprendre leurs cours et on verra apparaître au *BALO* du lundi 12 mars les emprunts prévus il y a trois semaines. Il s'agit de ceux de la BNP (1,5 milliard de francs à sept ans et taux révisable annuellement, 13,90 % pour la première année), de la SNIAS (800 millions de francs à neuf ans et indexation du coupon sur le taux moyen des obligations), de CREDIPAR (crédit à la consommation pour le groupe Peugeot, 600 millions de francs à huit ans et taux révisable annuellement, 13,90 % la première année) et de CASDEN-BP (200 millions de francs à sept ans et taux fixe de 13,90 %). Les émissions BNP et SNIAS se placent très bien. Celle de la CASDEN-BP marche plus doucement à cause du taux fixe, formule moins recherchée en cette période d'incertitude, et le « papier » CREDIPAR se case plus lentement, également, la signature étant moins bien perçue par le marché. Un élément tout fait significatif est à noter. Dans trois cas sur quatre, l'émission publique est accompagnée d'une tranche privée à taux indexé sur celui du marché monétaire (TMMM), d'un montant non négligeable : 500 millions de francs pour la BNP, 800 millions de francs pour la CASDEN-BP et 400 millions de francs pour la SNIAS. Ces tranches sont placées hors barême auprès d'investisseurs institutionnels ou de SICAV à court terme (trésorerie) qui, à l'heure actuelle, sont friandes de « papier » à taux variable. On ne sait jamais : si les rendements remontaient... Pour l'instant, ces rendements restent stables, comme l'indiquent les indices Paribas : 12,93 % contre 12,94 % pour les emprunts d'Etat à plus de sept ans, 12,71 % contre 12,75 % pour ceux à moins de sept ans, et 13,94 % contre 13,93 % pour les emprunts du secteur public. Pour l'instant, également, la baisse des taux à long terme ne semble pas se poursuivre après le repli de l'an dernier.

Ce phénomène explique peut-être le relatif changement d'atmosphère que l'on peut constater actuellement sur le marché obligataire français par rapport à ce qui se passait au début de l'année. Les souscripteurs sont moins pressés, le « papier » s'arrache moins vite, et les réseaux de placement doivent travailler à nouveau pour le caser, alors que, il y a un mois encore, la clientèle suppliait qu'on lui en donne. A la Bourse des valeurs de Paris, l'attitude est identique. Les arbres ne montent jamais jusqu'au ciel...

F. R.

Le Monde

UN JOUR DANS LE MONDE

QUARANTE SCANOGRAPHES POUR LES ÉTABLISSEMENTS DE SOINS PUBLICS ET PRIVÉS

Quarante scanographes seront prochainement attribués aux hôpitaux publics et aux établissements privés, conformément aux engagements du gouvernement, qui souhaite doubler en deux ans le parc d'équipement français dans ce domaine (*le Monde* du 14 janvier).

Néanmoins, on confirme de même source l'information publiée par *le Quotidien du médecin* selon laquelle, dans un souci d'équilibre, certains scanographes seront attribués au secteur privé.

Sur les quarante appareils, huit implantations seront autorisées dans le secteur privé à but lucratif et trois dans le secteur privé à but non lucratif.

MORT DE L'ALPINISTE ALAIN BROMBACH

L'alpiniste Alain Brombach, âgé de trente-sept ans, s'est tué le 8 mars en tentant en solitaire la première hivernale de l'éperon nord du Vignemale, dans le massif de Gavarnie (Pyrénées-Orientales). Alors qu'il allait atteindre le sommet situé à 3 298 mètres, Alain Brombach, qui était ingénieur à la SNIAS-Toulouse et père de trois enfants, a « dévissé », faisant une chute de 600 mètres.

L'alpiniste, qui avait quelque trois cents courses à son palmarès, dont vingt en solitaire, avait déjà tenté deux fois cette ascension. En 1980, il avait abandonné en raison des mauvaises conditions météorologiques. En 1983, il avait « dévissé » sans dommage. Quoique n'ayant plus pratiqué d'hivernale depuis, il faisait une nouvelle tentative dont le film devait être diffusé dans l'émission d'Antenne 2 : « Les carnets de l'aventure ».

Sans prendre part à l'organisation de la course, les producteurs de l'émission avaient fourni à Alain Brombach les pellicules nécessaires, tandis qu'un cameraman avait été déposé par un hélicoptère de la gendarmerie au sommet du Vignemale. En 1982, plusieurs spécialistes du secours en montagne, membres d'une CRS, avaient trouvé la mort dans une avalanche, alors qu'ils surveillaient le tournage d'une émission sur l'escalade d'une cascade de glace.

Le numéro du « Monde » daté 10 mars 1984 a été tiré à 462 615 exemplaires

A B C D E F G

AUX JOURNÉES DE L'EMPLOI DES JEUNES DIPLOMÉS

L'informatique manque de bras

L'informatique manque de bras. C'est une évidence. Mais il fallait le rappeler, comme l'ont fait les orateurs de la cinquième conférence organisée vendredi 9 mars à Paris par *le Monde*, RTL et Régie-Presse aux Journées de l'emploi des jeunes diplômés pour en préciser les limites. La guerre pour l'industrie de l'information est engagée, leur ont dit MM. Gérard Bauvin, PDG de la Sliglos, Claude Neuschwander, président de Ten, et Bernard Lorimy, directeur du développement technologique de Cap-Gemini-Sogeti, mais cette bataille, il faut la gagner. « *Pour des raisons économiques et industrielles, mais aussi pour des raisons culturelles et sociales* », car « *il n'est pas d'industrie, de métier, de secteur d'activité qui ne sera pas bouleversé par toutes ces techniques en « ique ». Or ceux qui les refuseront disparaîtront demain.* »

Pour triompher dans cette compétition, ont-ils dit à leurs jeunes auditeurs, il faut des gens « *pour produire l'information, pour la diffuser et enfin l'utiliser* ». A tous ces niveaux, on réclame des novateurs, des créateurs pour profiter du fait que, dans ces domaines, disparaissent les barrières entre les technologies, les disciplines traitées et les métiers. C'est pourquoi, l'industrie est « *à la recherche de nouvelles compétences* », simplement parce que « *le cycle entre la théorie et l'application à des produits se réduit rapidement dans cette branche d'activité* ».

« *Choisissez entre la culture du risque et de la rationalité* », a conseillé un des orateurs à ses interlocuteurs. « *Sortez des autoroutes de la sécurité de carrière* », auxquelles paraissent donner droit les diplômes dispensés par les écoles, et « *marchez dans l'herbe* ». « *Il y a des trésors de possibilités de développement dans de nombreux créneaux.* » Mais nombre d'entre eux restent à découvrir.

J.-F. A.

Formation en alternance

LE PATRONAT ET LES SYNDICATS VEULENT DES DÉCRETS FAVORABLES A LEUR PROJET

Une réunion rassemblant les signataires de l'accord du 26 octobre 1983 sur la formation en alternance des jeunes (CNPF, CGPME, FO, CFTC, CGT et CFDT) a été organisée le 6 mars. Cette réunion, à laquelle ne participait pas la CGT, qui n'est pas signataire de l'accord, avait pour but d'examiner la situation créée par l'adoption de la nouvelle loi sur la formation continue, présentée par M. Marcel Rigout au Parlement, qui ne reprend pas l'intégralité des dispositions arrêtées par les partenaires sociaux.

Les signataires espèrent que des contre-propositions seront intégrées lors de la publication des décrets, ce que n'a pas écarté M. Rigout, qui vient d'adresser une lettre aux partenaires sociaux les invitant à la « *concertation* » et leur propose d'examiner les projets de texte d'application.

Toutefois, sur l'un des points les plus contestés et qui fait l'objet d'une appréciation différente de la part des signataires, M. Rigout a fait preuve de fermeté en déclarant, le 2 mars, à Strasbourg : « *Nous veillerons tout particulièrement à ne pas restaurer les stages pratiques condamnés par les jeunes et les organisations syndicales.* »

Les signataires, eux, souhaitent que le décret tienne compte de ce type de stage qui donne lieu à un contrat et à une rémunération. Sur les deux autres sujets en litige – le financement de la formation en alternance et l'ouverture des stages dès l'âge de seize ans, – les partenaires sociaux veulent que le gouvernement légifère par décret afin de rendre le dispositif applicable dès la rentrée de septembre, sans attendre la loi de finances 1985, d'une part, et qu'il accorde une dérogation à la loi sur la formation continue qui fixe à dix-huit ans l'âge minimal des stagiaires.

● *Police : inauguration d'un centre de formation.* – M. Gaston Defferre a inauguré, ce vendredi 9 mars, le Centre national d'études et de formation de la police nationale, à Gif-sur-Yvette (Essonne).

M. J.-P. FOURCADE invité du « Grand Jury RTL-*le Monde* »

M. Jean-Pierre Fourcade, ancien ministre de l'économie et des finances de 1974 à 1976, sénateur républicain indépendant des Hauts-de-Seine, sera l'invité de l'émission hebdomadaire le « Grand Jury RTL-*le Monde* », dimanche 11 mars de 18 h 15 à 19 h 30.

M. Fourcade, qui est maire de Saint-Cloud depuis 1971, répondra aux questions d'André Passeron et de François Renard, du *Monde*, et de Paul-Jacques Truffaut et de Christian Ménanteau, de RTL. Le débat sera dirigé par Alexandre Baloud.

RÉQUISITOIRE MODÉRÉ AU PROCÈS DES RESPONSABLES DU CDJA

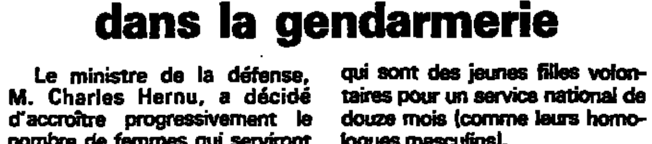
Des amendes de 8 000 à 12 000 francs et des peines de substitution ont été requises vendredi 8 mars devant le tribunal de grande instance de Morlaix, contre cinq des principaux dirigeants du CDJA du Finistère – parmi lesquels le vice-président, M. Jean-Jacques Riou – accusés d'avoir participé au saccage de l'hôtel des finances de Carhaix dans la nuit du 17 au 18 novembre dernier.

Le jugement a été mis en délibéré au 23 mars.

Pendant le procès, le palais de justice de Morlaix était entouré d'imposantes forces de l'ordre et à l'extérieur de la ville, cinq cents jeunes agriculteurs ont tenu un meeting de soutien aux cinq inculpés.

Au cours de l'audience, un seul des dirigeants du CDJA a reconnu avoir pénétré dans les lieux pour, a-t-il dit, « *calmer les esprits et faire cesser les dégâts* ».

L'Etat, qui s'est porté partie civile, a réclamé une somme de 1 061 230 francs pour couvrir la réparation des dégâts. *(AFP.)*



De plus en plus de femmes dans la gendarmerie

Le ministre de la défense, M. Charles Hernu, a décidé d'accroître progressivement le nombre de femmes qui serviront comme sous-officiers de la gendarmerie nationale.

D'ici à 1988, l'accès des femmes sera autorisé dans la limite de 7,5 % des effectifs de sous-officiers de la gendarmerie, alors qu'il était de 5 % jusqu'a présent. A titre indicatif, on comptait en 1983 environ 76 350 sous-officiers et, comme la politique de féminisation dans la gendarmerie n'a commencé que cette année-là, le taux de 5 % (soit environ 3 800) n'a évidemment pas pu être atteint.

L'an dernier, en effet, la gendarmerie ne comptait que 834 femmes ainsi réparties : 171 gendarmes féminins d'active ou élèves gendarmes formées à Montluçon, 606 personnels féminins d'emplois d'état-major et administratifs (du grade d'adjudant à celui de caporal) et 57 gendarmes auxiliaires qui sont des jeunes filles volontaires pour un service national de douze mois (comme leurs homologues mascufins).

D'autre part, M. Hernu a décidé que, désormais les gendarmes féminins pourront être affectées dans les départements et territoires d'outre-mer ainsi que dans les brigades départementales où les effectifs sont les plus nombreux.

Jusqu'a présent, les 16 recrues qui ont composé le premier contingent formé à Montluçon et qui ont rejoint leurs postes à la fin de juillet 1983, ont été ainsi affectées : 8 à l'école préparatoire et de perfectionnement de gendarmerie à Montluçon, où elles sont demeurées en qualité d'instructeurs des contingents suivants ; 6 dans des brigades territoriales dans des chefs-lieux de département et 2 dans des unités motocyclistes (peloton d'autoroute et garde républicaine).



En Pologne

M. Walesa soutient les élèves protestataires dans la « querelle des crucifix »

Dans un document-programme daté du 7 mars et parvenu vendredi à la presse occidentale, M. Lech Walesa estime que la crise économique que traverse la Pologne est due au « *pouvoir autocratique de l'appareil du parti et de l'Etat* » sur le système de gestion. La solution ne réside pas, écrit-il, dans des hausses de prix ou des « *semaines de travail aussi longues qu'au dix-neuvième siècle* » mais dans « *le retour de la confiance de la société envers les centres de décision économiques* ». Pour obtenir cette confiance, poursuit le président de Solidarité, il faut « *un compromis politique que le pouvoir ne veut pas* ». Ce refus vide de son sens la réforme économique mise en place par le régime car « *l'économie polonaise ne pourra être guérie sans une entente politique* ». M. Walesa reprend le programme de Solidarité en faveur d'une autogestion et d'une autonomie authentiques des entreprises.

D'autre part, le prix Nobel de la paix a adressé son soutien aux élèves de l'école agricole qui, à Garwolin, ont protesté contre le retrait des crucifix des salles de classes (*le Monde* du 9 mars). Le secrétaire de l'épiscopat devait avoir, ce samedi, des entretiens à ce sujet avec le ministre des cultes. Les manifestations de soutien aux parents d'élèves qui ont été sommés par les autorités de signer une déclaration de respect pour le caractère laïque de l'enseignement se poursuivent. Les élèves protestataires, dont l'école est fermée jusqu'à nouvel ordre, se sont rendus en pèlerinage au monastère de la Vierge noire de Jasna Gora, à Czestochowa. – *(AFP)*

En Italie

Sévères mesures de redressement pour les éditions Einaudi

De notre correspondant

Rome. – La célèbre maison d'édition turinoise Einaudi est, depuis janvier, placée sous contrôle judiciaire. Un plan de redressement de sa situation vient d'être annoncé par le commissaire extraordinaire nommé par le ministre de l'industrie. Il prévoit la mise en chômage *technique de cent cinquante* (sur trois cent cinquante-deux) employés, le transfert du siège social et l'attribution de nouvelles fonctions à l'ancien président et fondateur de la société, M. Giulo Einaudi.

Einaudi, cinq mille titres. Un fonds comprenant les plus grands *noms de la littérature nationale et* internationale, un demi-siècle d'existence, c'est, en Italie, une véritable institution culturelle. Ses difficultés proviennent d'ailleurs moins de sa politique éditoriale que de sa gestion économique. Son extension a sans doute été insuffisamment contrôlée dans un marché en crise et face à une augmentation rapide des coûts de production. Son capital (détenu pour 70 % par la famille Einaudi) étant relativement faible, la maison a dû s'endetter excessivement. Résultat : en 1983, ses pertes se sont élevées à 28 milliards de lires (sur un chiffre d'affaires de 140 milliards), et le Parlement dut voter un amendement extraordinaire à la législation sur les sociétés pour éviter que, à la fin de l'année dernière, Einaudi ne soit mis en liquidation.

Dans son programme de redressement, le commissaire prévoit, outre les licenciements, une compression des dépenses, une réorganisation des services dans un souci de plus grande efficacité (notamment par le recours aux nouvelles technologies d'impression) et des départs en préretraite à négocier avec les syndicats. Il s'agit, dit-on, de donner un nouveau départ à l'entreprise.

Reste que Einaudi ne sera plus, désormais, tout à fait Einaudi. Symboliquement, la maison va quitter la via Biancamano, où ont travaillé Pavese et Vittorini, et M. Einaudi devra se contenter du titre de conseiller extérieur de la maison qu'il a créée.

PHILIPPE PONS.

LE DALAI LAMA DÉNONCE LES ARRESTATIONS AU TIBET

New-Delhi *(AFP).* – A l'occasion du vingt-cinquième anniversaire du soulèvement au Tibet, le dalaï lama a accusé, samedi 10 mars, les autorités chinoises d'avoir arrêté, emprisonné ou envoyé dans des camps de travail des milliers de ses compatriotes.

Dans une déclaration publiée à Dahramsala (nord de l'Inde) et contrastant avec le ton plus conciliant qu'il avait adopté récemment à l'égard de Pékin, le dalaï lama affirme que les Tibétains sont forcés par les Chinois, qui « *jouent avec leurs vies* », de « *vivre dans un état d'anxiété et de peur* ». Il accuse les autorités chinoises de mettre des entraves à la pratique du bouddhisme.

● *Explosions à Londres.* – Vingt-six personnes ont été hospitalisées à la suite de l'explosion d'une bombe samedi 10 mars dans un night-club de Mayfair, au centre de Londres. Deux autres explosions, qui n'ont pas fait de blessés, se sont produites dans la capitale britannique samedi matin à quelques minutes d'intervalle : l'une devant un magasin de journaux à Queensway, en face de Hyde Park ; l'autre à Kensington Road, provoquée sous contrôle par un artificier de Scotland Yard après la découverte de l'engin suspect. – *(AFP)*

QUATRE MINISTRES DE L'OPEP RECOMMANDENT LE « STATU QUO » SUR LE MARCHÉ PÉTROLIER

Les ministres de l'OPEP membres du comité de surveillance du marché (Emirats arabes unis, Algérie, Indonésie et Venezuela), organe consultatif mis en place par les pays producteurs de pétrole, se sont réunis le 9 mars à Vienne, pour faire le point sur l'état du marché, en présence du nouveau ministre du Nigéria (*le Monde* du 10 mars). Ils ont, comme prévu, recommandé le maintien du *statu quo* tant sur les prix que sur les niveaux de production.

Alors que, la veille, cheikh Yamani, ministre du pétrole d'Arabie Saoudite, avait dit ses craintes de voir les prix du brut s'envoler en cas de fermeture du détroit d'Ormuz, les ministres de l'OPEP présents à Vienne se sont inquiétés du développement du conflit entre deux des membres de l'organisation (l'Irak et l'Iran), même si, « *pour l'instant, cela n'a pas d'impact réel sur le marché* ».

M. Nabi, le ministre algérien, a jugé « *l'escalade nette, aussi bien du point de vue régional qu'en dehors de la région* ». Il n'en a pas moins critiqué les stocks constitués par l'Arabie Saoudite hors du Golfe (on parle de cinquante millions de barils), qui ne sont pas « *un facteur psychologique positif* ». Quant au *statu quo* préconisé, il a affirmé que « *la politique menée depuis un an par l'OPEP était payante* » et qu'il n'y avait « *pas de raison de ne pas continuer* », alors que « *la situation* » restait « *confuse* ».

M. Nabi a encore souligné que le Nigéria, maillon fragile de l'OPEP par ses besoins financiers et le changement récent du régime, avait réaffirmé « *son adhésion totale aux décisions de l'OPEP* » et exprimé « *sa volonté de respecter strictement son quota* ». – *(AFP, AP.)*

Sports

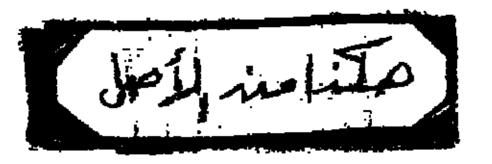
● *CYCLISME : Paris-Nice.* – La deuxième étape de Paris-Nice était disputée le 9 mars en deux tronçons. Sur le premier parcours, Chalon-sur-Saône-Bourbon-Lancy, l'Irlandais Sean Kelly s'est imposé au sprint devant le Belge Planckaert et le Français Castaing (les 108 km en 2 h 41 min 3 sec). Le deuxième parcours, couru contre la montre par équipe à Moulins, a été favorable à la formation Raleigh-Panasonic (les 34 km en 41 min 59 sec). Au classement général le Néerlandais Jos Lammertink prenait le maillot blanc de leader, pour devancer le Belge Planckaert et l'Australien Anderson. Bernard Hinault rétrogradait à la vingt-cinquième place à 1 min 12 sec.

● *FOOTBALL AMÉRICAIN : à Paris.* – Une rencontre opposera l'équipe des Anges bleus (France) aux Crocodiles de Cologne (RFA) au stade de la Cipale à Paris (métro Liberté), le dimanche 11 mars à 14 h 30.

● *TENNIS : tournoi de Bruxelles.* – Les demi-finales du tournoi de Bruxelles, doté de 250 000 dollars, devaient mettre en présence les Tchécoslovaques Ivan Lendl et Thomas Smid, qui ont éliminé le 9 mars respectivement l'Américain Gene Mayer (6-3, 6-4) et le Suédois Henrik Sundström (6-0, 6-4). L'autre demi-finale devait être disputée par le Suédois Thomas Hogstedt, qui a battu le Belge Bernard Boileau (6-4, 4-6, 6-3) et l'Américain John McEnroe, qui a sorti l'ex-Sud-Africain Johan Kriek (6-3, 6-1).

● *VOLLEY-BALL : tournoi de Bercy.* – L'équipe de France de volley-ball a gagné le tournoi international disputé au Palais omnisports de Paris-Bercy (POPB), en battant le 9 mars l'équipe de Pologne 3-1 (15-13, 12-15, 15-10, 15-10), qu'elle n'avait pas vaincue depuis plus de vingt ans. Le tournoi féminin est revenu aux Hongroises de Pungsram, qui ont dominé l'équipe de France 3-1 (13-15, 15-13, 15-7, 15-13).





Le Monde
Aujourd'hui

Promesses de la fusion thermonucléaire, page II

Les médecines naturelles sortent de leur purgatoire, page IV

Le Louvre et la pyramide de I. M. Pei, page VII

Entretien avec Friedrich von Hayek, gourou du libéralisme ultra, page XV

Supplément au numéro 12169. Ne peut être vendu séparément. Dimanche 11-Lundi 12 mars 1984.

La fusion thermonucléaire *peut-elle produire plus d'énergie que la fission*

Objectif 100 millions de degrés

Une « chaudière » plus audacieuse que celle de Princeton, aux Etats-Unis.

CIEL gris, vallonnements verts, moutons blancs, cottages de briques rouges. C'est dans une Angleterre plus vraie que nature, à Culham, près d'Oxford, que la Communauté économique européenne a fait construire le JET, le Joint Europeen Torus, le plus puissant appareil au monde pour l'étude de la fusion thermonucléaire, cette source potentielle d'une énergie illimitée. C'est ici que, le 9 avril, la reine Elisabeth et le président François Mitterrand – la France préside la CEE durant le premier semestre 1984 – viendront inaugurer officiellement cette machine impressionnante. Une machine qui fonctionne depuis le 20 juin 1983.

La gestation du JET a été longue. Deux ans ont été nécessaires pour choisir le site et donner la préférence au laboratoire britannique sur son homologue allemand de Garching, près de Munich. Mais, après ces débuts laborieux, les choses ont été rondement menées. La mise en service s'est faite avec un retard insignifiant sur les prévisions, et les premiers mois de fonctionnement ont répondu aux attentes. Juste avant Noël, on a mesuré dans le JET un courant de trois millions d'ampères, ce qui surpasse la machine américaine de Princeton, qui « plafonne » vers deux millions. La température approche les 20 millions de degrés, encore loin des 100 millions visés. Mais le JET commence juste son programme de recherche, et ne dispose encore d'aucun des moyens de chauffage externes à la machine qui doivent être installés au cours des deux prochaines années.

Vu de près, le JET ressemble à une énorme mandarine – 13 mètres de haut. Les quartiers en sont les segments de la grande chambre annulaire qui contient le plasma, ce mélange comprimé et chauffé où se produiront les fusions entre noyaux atomiques. Ces segments, qui ont été étuvés dans un énorme four, puis soudés l'un à l'autre depuis l'intérieur de la chambre, doivent former une enceinte parfaitement étanche : un vide aussi parfait que possible est indispensable avant l'introduction de l'hydrogène qui formera le plasma, car toute molécule étrangère pollue ce plasma et diminue les performances du JET. La qualité de cette étanchéité est telle qu'il faudrait trois mille ans pour qu'un litre d'air pénètre dans l'enceinte.

Autour des quartiers, l'écorce est constituée par des bobinages électriques qui créent le champ magnétique. Il y a deux ensembles de bobines. En termes géographiques, le premier est disposé suivant les méridiens et crée un champ dont la fonction essentielle est de confiner le plasma et de l'empêcher de toucher les parois de la chambre, ce qui le refroidirait instantanément. Les bobines du second ensemble suivent les parallèles. Elles constituent l'enroulement primaire d'un transformateur dont le plasma est l'enroulement secondaire, et le courant électrique qui les parcourt induit *les millions d'ampères qui* chaufferont ce plasma.

Huit énormes cadres métalliques et une âme centrale forment, enfin, le noyau du transformateur et assurent la rigidité de l'ensemble : les champs magnétiques exercent sur certaines parties de l'appareil des forces qui peuvent atteindre 200 tonnes-poids, alors que certains alignements doivent être assurés à mieux qu'un micron près. Quant au courant électrique nécessaire pour alimenter cet ensemble pendant les dix secondes que dure chaque expérience, il est presque deux fois supérieur à ce que peut instanément lui fournir le Royaume-Uni. Aussi, a-t-on installé dans un bâtiment voisin deux énormes rotors – une quinzaine de mètres de diamètre – que l'on fait progressivement tourner de plus en plus vite, puis que l'on couple à un alternateur au début de chaque expérience. L'énergie qu'ils ont accumulée fournit alors le complément d'électricité indispensable.

En entrant plus dans les détails, on pourrait, longtemps encore, aligner des chiffres. Il est sans doute plus significatif d'indiquer le programme : l'installation que vont inaugurer « the Queen » et le président Mitterrand va occuper, jusqu'en 1990, les quelque cinq cents personnes qui y travaillent à plein temps ; sans compter les retombées qu'auront les résultats obtenus par le JET pour les divers laboratoires européens étudiant la fusion.

Les quatre phases du programme

Cela suppose, évidemment, que le programme continue aussi bien qu'il a commencé. Il est scindé en quatre phases. La première, bien entamée, consiste à vérifier le bon fonctionnement de la machine telle que construite, ne comportant aucun dispositif de chauffage autre que le passage d'un courant électrique dans le plasma. Les résultats déjà obtenus sont satisfaisants, mais perfectibles. Il reste, en particulier, à étudier un plasma qui remplirait le plus complètement possible la chambre, et à vérifier expérimentalement le bien-fondé de cette innovation qu'a été sa forme : la chambre est un anneau dont la section ressemble à un D majuscule – ou à un quartier d'orange – alors que les machines précédentes avaient des chambres à section circulaire.

Une seconde phase débutera en octobre prochain quand sera terminée l'installation d'un premier moyen de chauffage additionnel, un injecteur qui enverra dans le plasma des atomes fortement accélérés, *dont l'énergie se transformera* en chaleur. 5 mégawatts seront ainsi fournis au plasma. Un deuxième injecteur, identique, prendra place un an plus tard. Les physiciens étudieront, alors, le comportement du *plasma ainsi chauffé. Ils* s'attaqueront aussi à un autre problème : le contrôle des impuretés qui viennent progressivement polluer le plasma et dont il faut maintenir le niveau au plus bas possible.

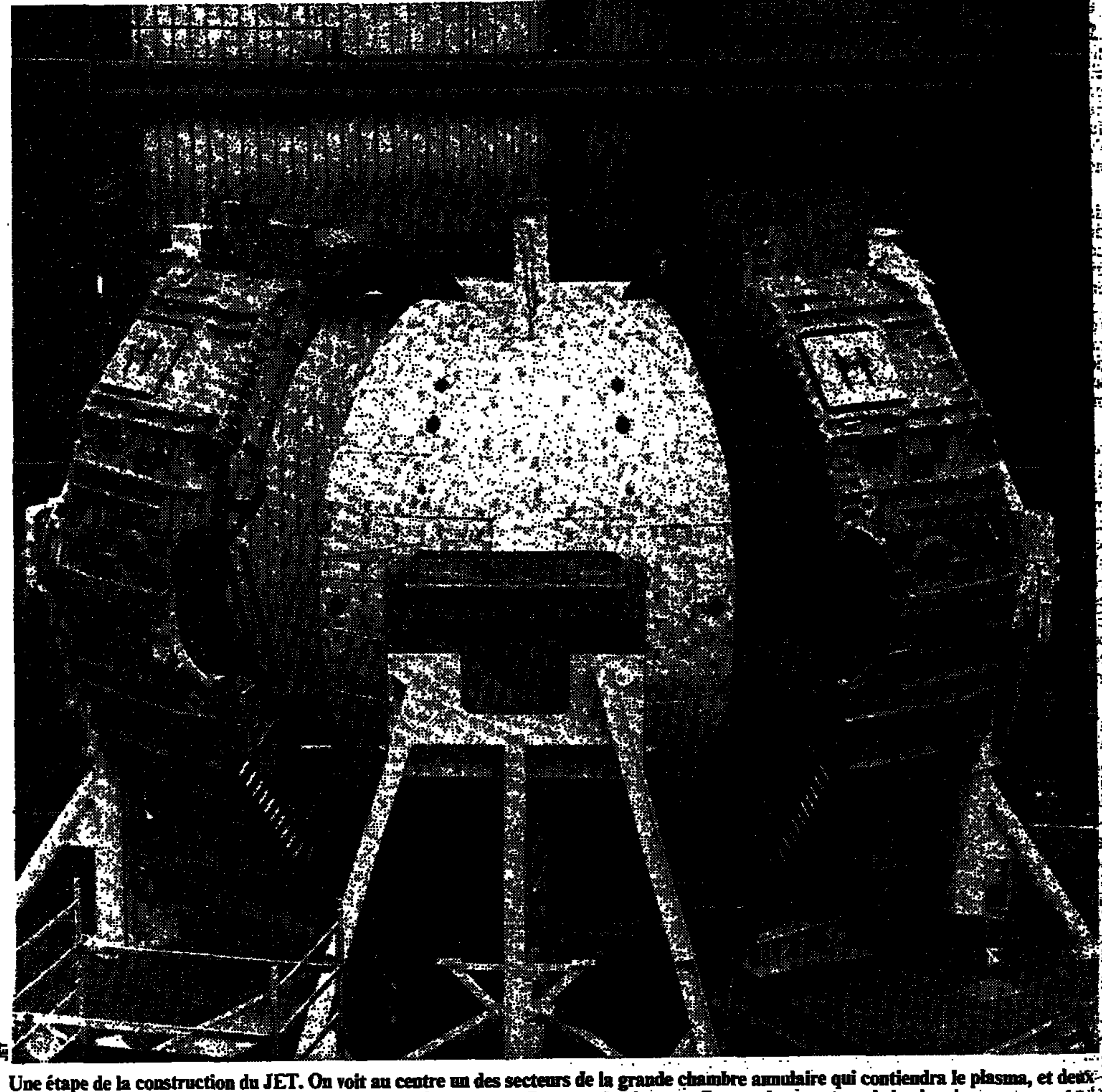
Une autre technique de chauffage sera mise en place à partir de 1985. Il s'agit d'antennes, placées dans l'énorme tube où *circule le plasma*, qui émettront des ondes de haute fréquence que le plasma absorbera, ce qui lui fournira un surcroît d'énergie, donc de température. Dix de ces antennes sont prévues, qui rayonneront au total une puissance de 15 mégawatts. Dans cette gamme de fréquence, qui est celle de la télévision, les émetteurs couramment utilisés ont des puissances mille fois plus faibles. Cela montre l'ampleur des difficultés technologiques qui sous-tendent cette expérience. C'est d'ailleurs, de manière générale, le défi du JET : aussi bien pour l'appareil lui-même que pour ses appendices, en particulier les divers systèmes (*interféromètre infra-rouge*, diffuseur à laser, etc...) qui permettent de mesurer les caractéristiques du plasma, la technologie est poussée à ses extrêmes limites.

Lors des deux premières phases, le JET est alimenté en hydrogène, dont les noyaux ne fusionnent pas. On évite ainsi tout problème de radioactivité. Au cours d'une troisième phase, débutant en 1986, quand tous les chauffages prévus auront été installés et testés, on remplira la chambre du JET avec du deutérium ou hydrogène lourd. Quelques fusions entre noyaux se produiront, créant des neutrons. La radioactivité engendrée obligera à des précautions, et certaines opérations de maintenance ne pourront plus se faire que par télémanipulation. En revanche, la mesure du nombre *de neutrons produits* apportera des informations nouvelles sur le plasma. On saura en particulier si, en alimentant le JET avec un véritable mélange fusible (deutérium plus tritium), on pourrait obtenir un nombre suffisant de fusions pour qu'elles contribuent en proportion importante au chauffage du plasma. Peut-être le besoin apparaîtra-t-il d'améliorer la machine, par exemple en installant de nouveaux modes de chauffage. Les informations recueillies pendant cette troisième phase devraient permettre de mieux définir l'après-JET.

Puis viendra, sans doute à la *fin de 1988, le grand jour. Le* JET sera alimenté en tritium et deutérium. Les neutrons seront produits en abondance, et, dès les premières secondes de fonctionnement, la salle qui contient le JET aura une ra*dioactivité telle qu'elle* sera définitivement inaccessible. Toutes les opérations d'entretien, toutes les modifications d'appareillage devront être télécommandées, ce qui n'est pas une mince gageure. Des équipes sont déjà au travail pour la relever. L'exploitation en mélange fusible sera poursuivie autant que possible, mais le JET n'a pas été construit pour résister longtemps à un bombardement neutronique intense. Viendra le jour où certains éléments seront irrémédiablement dégradés. Le JET sera alors fermé, ce qui est actuellement prévu pour juin 1990.

Le bâtiment et l'installation reviendront à la Grande-Bretagne. Après quelques années, tout sera démonté, et une verte pelouse anglaise occupera le site du JET. Peut-être, même, y aura-t-il des moutons.

MAURICE ARVONNY.



Une étape de la construction du JET. On voit au centre un des secteurs de la grande chambre annulaire qui contiendra le plasma, et deux des bobines qui créront le champ magnétique de confinement, bobines que l'on va placer autour de la chambre.

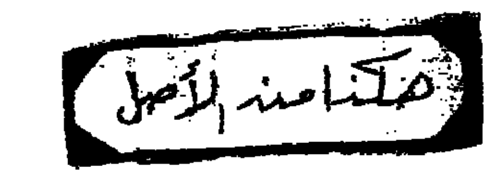
JET

Du bon esprit communautaire

« LE JET, ça marche » pourrait-on dire, et ce n'était pas *évident. La recherche communautaire européenne a mauvaise* réputation. Le laboratoire de l'Euratom, à Ispra, près de Trieste (Italie), s'est beaucoup plus signalé comme un gouffre à *millions* que comme un lieu de grandes découvertes. Mais les leçons du passé ont servi.

Le JET n'est *pas* géré directement par les fonctionnaires de Bruxelles, dont ce n'est pas le métier. C'est une entreprise *commune*, dont le statut a largement *été inspiré par celui du* CERN, organisme qui ne doit rien à la CEE, et dont la réussite est incontestable. Comme le CERN, le JET a un conseil qui prend ses décisions à la majorité des deux tiers, l'unanimité *n'étant requise que pour le bud*get qui dépend directement des décisions prises à Bruxelles. Les divers pays y sont représentés suivant une grille qui tient compte, à la fois, de leur poids économique et des recherches qu'ils font en propre sur la fusion thermonucléaire. Le directeur est doté de pouvoirs étendus. Ce dernier, M. H.-O. Wüster, de nationalité alle*mande, a d'ailleurs autrefois* exercé des fonctions de responsabilité au CERN. Il estime que la solution trouvée pour le JET est très satisfaisante et met la recherche sur la fusion européenne en meilleure position que l'américaine, laquelle dépend d'un Congrès qui répugne à s'engager à long terme.

Commencée en 1978, sous la responsabilité du français Paul Rebut, la construction a pris moins d'un mois de retard en *cinq ans*, et le coût n'a dépassé que de 8 %, une fois l'inflation prise en compte, l'estimation de base qui datait de 1975. Le budget annuel du JET est d'environ 750 millions de francs. Maintenant que la construction est terminée, il se divise à peu près également entre le fonctionnement et l'investissement : outre les chauffages additionnels, des perfectionnements doivent encore être apportés au JET et aux dispositifs expérimentaux qui l'accompagnent.



de l'uranium. L'Europe expérimente en Angleterre une nouvelle technique prometteuse. Réponse avant 1990.

Le feu de Neptune

La rencontre espérée entre le tritium et le deutérium permettra un jour de « brûler » l'eau de mer.

LES noyaux des atomes sont entourés d'électrons. Dans les conditions normales, ces cortèges électroniques se repoussent et empêchent les noyaux de venir au contact l'un de l'autre pour fusionner, c'est-à-dire se lier l'un à l'autre pour créer un noyau plus lourd.

Si l'on chauffe la matière à des températures très élevées, de l'ordre du million de degrés, ce qui donne beaucoup d'énergie aux atomes, les liaisons entre électrons et noyaux se rompent. La matière se transforme en un plasma, un mélange intime d'électrons et de noyaux se déplaçant en tous sens et se heurtant constamment.

Cependant, il subsiste une répulsion entre noyaux, qui fait que ceux-ci s'évitent. Pour vaincre cette répulsion et permettre aux noyaux de venir au contact et de fusionner, il faut leur donner une énergie encore plus élevée. En termes de température, il faut atteindre la centaine de millions de degrés. Encore cela ne suffit-il que pour les noyaux d'hydrogène, ceux qui se repoussent le moins.

Les noyaux de l'atome d'hydrogène normal sont des protons, et ils ne fusionnent pas. Mais il existe des variétés d'hydrogène (isotopes). Le deutérium, ou hydrogène lourd – combiné à l'oxygène, il forme l'eau lourde, – a un noyau composé d'un proton et d'un neutron ; le noyau du tritium contient un proton et deux neutrons. La fusion envisagée est celle du deutérium et du tritium. Le deutérium est naturellement présent dans l'eau, qui en contient seize grammes par tonne. Les océans sont donc une réserve inépuisable. Le tritium n'existe pas dans la nature et l'on doit le fabriquer. On sait le faire à partir de réactions nucléaires – et les militaires en fabriquent effectivement pour construire des bombes H, des bombes à fusion.

La fusion d'un noyau de deutérium et d'un noyau de tritium donne un noyau d'hélium – deux protons et deux neutrons – et un neutron isolé. De l'énergie est libérée dans cette fusion, que le noyau d'hélium et le neutron emportent sous forme cinétique. Le noyau d'hélium est rapidement freiné par des chocs sur les autres particules du plasma, auxquelles il cède son énergie, ce qui contribue à chauffer le plasma. Le neutron s'échappe. Dans des réacteurs industriels, il sera absorbé par une enveloppe de lithium, où il créera des noyaux de tritium et cédera son énergie. On reconstituera ainsi le tritium consommé par la fusion, et la chaleur déposée par les neutrons sera extraite pour chauffer de la vapeur d'eau, qui actionnera une turbine et un alternateur.

Globalement, on aura produit de la chaleur et de l'électricité en consommant du deutérium et du lithium. Le lithium est moins abondant que le deutérium. Mais les réserves connues promettent déjà, en principe, plus d'énergie que tout l'uranium présent sur terre. Il est d'ailleurs envisageable, dans une étape ultérieure, de fusionner directement les noyaux de deutérium. La maîtrise de la fusion thermonucléaire permettrait alors une production illimitée d'énergie – à l'exemple du Soleil, qui nous chauffe ainsi depuis des milliards d'années. Mais cette maîtrise n'est encore qu'un rêve, et il n'est pas exclu qu'elle le reste. Car la difficulté est à l'échelle de l'enjeu.

Comme toute matière se dilate quand on la chauffe, atteindre quelques centaines de millions de degrés pose visiblement un problème de récipient. Aucun matériau solide n'existe qui supporte de telles températures. Il faut utiliser un récipient immatériel, ou s'en passer. S'en passer, cela signifie chauffer le plasma si rapidement qu'il n'ait pas le temps de se dilater. Cette méthode est utilisée dans la bombe H, le chauffage étant assuré par l'explosion d'une bombe A, une bombe à fission d'uranium (1). On espère lui donner des applications « civiles » – bien que ce soient surtout des militaires qui étudient cette possibilité, – en comprimant et en chauffant de minuscules billes de mélange fusible par les faisceaux de très puissants lasers. Il ne sera pas question ici de cette fusion par laser (voir *le Monde* du 12 mars 1980), sauf pour rappeler son existence et signaler qu'elle constituera aussi une voie prometteuse si l'on parvient à fabriquer des lasers d'un rendement suffisant.

Le récipient immatériel existe ; c'est le champ magnétique. Les particules du plasma, électrons et noyaux, placées dans un champ magnétique, décrivent des sortes d'hélice qui, globalement, ne leur permettent de se déplacer que dans la direction du champ magnétique. On peut trouver des configurations magnétiques où ce mouvement contraint finalement les particules à rester dans un région limitée de l'espace. Ce « confinement magnétique » compense les énormes forces de dilatation qui résultent de la haute température atteinte.

La configuration magnétique qui paraît la plus prometteuse a été inventée par des physiciens soviétiques, d'où son nom de tokamak (2). Le plasma y forme un anneau autour d'une armature métallique, anneau qui se comporte comme l'enroulement secondaire d'un transformateur. Un courant électrique – de l'ordre d'un million d'ampères – est introduit dans le plasma, ce qui produit un chauffage et crée un champ magnétique de confinement, tous deux d'ailleurs bien insuffisants. Il faut entourer l'anneau de plasma par d'énormes bobinages pour créer un champ magnétique supplémentaire, et il faut prévoir des chauffages d'appoint. C'est à la mise au point de ces techniques et à l'étude du plasma lors de l'amorçage de la fusion qu'est destiné le JET.

Trois paramètres déterminent si la fusion est possible : la température et la densité au centre du plasma, et son temps de confinement, ou temps de refroidissement : c'est le temps qu'il faut au plasma pour se refroidir si on interrompt le chauffage. L'Américain John Lawson a montré, en 1957, que, quelle que soit la température, la fusion ne peut fournir plus d'énergie qu'elle n'en consomme que si le produit de la densité par le temps de confinement est assez élevé. De manière plus détaillée, on peut tracer une courbe reliant les valeurs de la température à celles des deux autres paramètres. Dans la région intéressante, l'équation de cette courbe exprime que le produit des trois paramètres : température, densité, temps, atteint un certain niveau (3). Il faut franchir cette courbe pour gagner la région où la fusion produit de l'énergie. Aucune installation au monde ne l'a encore fait.

Il est possible que le JET franchisse cette courbe, mais ce n'est pas certain, et pour M. Paul Rebut, directeur adjoint du JET, cette limite ne sera pas atteinte : les réactions de fusion devraient fournir environ la moitié de l'énergie nécessaire au chauffage du plasma, mais non la totalité. Les Américains en seront encore plus loin : leur TFTR (4), en terme de triple produit, devrait être deux à trois fois au-dessous du JET. La raison principale est la taille. Le TFTR a un volume de plasma qui n'est que le tiers de celui du JET (120 mètres cubes), et son plus fort champ magnétique n'est pas une compensation suffisante. De plus, la forme de la chambre à plasma y est moins favorable. La chambre torique du TFTR a une section circulaire, celle du JET a la forme d'un D majuscule, et cette innovation minimise la surface du plasma, donc les pertes d'énergie.

M. A.

(1) La fission est l'exact opposé de la fusion. Dans la première, on casse un gros noyau en deux, tandis que dans la seconde, on réunit deux petits noyaux pour en former un plus gros.

(2) Des mots russes *tok* (courant), *kamera* (chambre) et *mak* (champ magnétique).

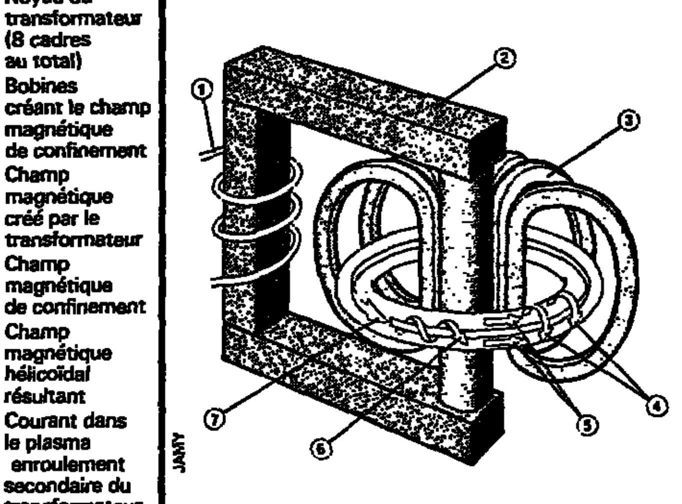
(3) Le produit de la densité du plasma (en nombre de noyaux par mètre cube), du temps de confinement (en secondes) et de la température (en degrés) doit dépasser $5\ 10^{28}$ (5 suivi de vingt-huit 0).

(4) *Tokamak Fusion Test Reactor.*



Les directeurs du JET de gauche à droite : MM. Ph. Rebut (construction et opération) H.-O. Wüster (directeur), R.J. Bickerton (scientifique) et G.-W. O'Hara (administration).





Rendez-vous avec l'industrie en 2030

Une course mondiale est engagée.

OUTIL de pointe par sa taille et ses performances technologiques, le JET ne répondra pas à toutes les questions. En particulier, il ne dira rien sur les possibilités pratiques d'une production d'énergie.

Celle-ci sera-t-elle un jour possible, quand, et à quel coût ? On attend du JET qu'il apporte, outre la preuve absolue qui nécessitera sans doute une installation encore plus grande, une bonne certitude qu'il est possible de conduire un plasma, de manière stable et répétitive, au-delà de cette courbe de Lawson qui marque la frontière à franchir pour que le bilan énergétique puisse devenir positif. Construire ensuite des réacteurs industriels impose de passer par de nombreuses étapes, qui conduisent, au mieux, aux années 2030 ou 2050. Quant au coût ? Quelle sera alors la faim d'énergie dans le monde, quelles seront les ressources en hydrocarbures, quels progrès auront faits les réacteurs surgénérateurs, les piles solaires, la gazéification du charbon ? Il est des questions que l'on n'a guère intérêt à poser trop tôt.

A moins long terme, il est des problèmes qu'il faudra résoudre avant d'envisager la construction d'un prototype de réacteur industriel. Certains sont étudiés dans divers laboratoires européens, qui bénéficient pour cela d'un important financement communautaire.

Ainsi est-il exclu d'utiliser, pour un appareil produisant de l'énergie, des bobinages en cuivre comme ceux du JET, dont la consommation en électricité est phénoménale. Il faudra recourir à des bobines supraconductrices, qui ne consomment que l'énergie nécessaire au système qui doit les refroidir à la température de l'hélium liquide, vers – 270°.

Un tokamak supraconducteur, Tore-supra, est en construction à Cadarache, dans le midi de la France (*le Monde* du 12 mars 1980). Il aura aussi l'originalité d'avoir un cycle très long, l'impulsion de courant dans le plasma durant près d'une minute au lieu de dix secondes dans le JET. Et dans une étape ultérieure, il pourrait être une machine à fonctionnement continu : on va y tester des systèmes de chauffage par absorption d'ondes radio, mais à des fréquences beaucoup plus élevées qu'au JET. Ces ondes peuvent engendrer un courant électrique dans le plasma, ce qui évite de le créer à partir du champ magnétique et autorise celui-ci à ne pas varier au cours du temps.

Un autre problème est étudié par les Allemands, qui font de loin le plus gros effort sur la fusion en Europe, puisqu'ils lui consacrent environ trois fois plus d'argent que ne le fait la France. C'est le nettoyage du plasma. Celui-ci se charge progressivement d'impuretés, atomes arrachés à l'enceinte ou aux équipements qu'elle contient. Il existe des configurations de champ magnétique qui favorisent la concentration de ces impuretés dans une petite région de l'enceinte, ce qui permet de les éliminer. La machine allemande ASTEX, en cours de rénovation, doit permettre des progrès dans ce domaine. On étudie aussi en RFA un type de réacteur différent du tokamak, le stellarator, qui a probablement moins d'avenir, mais fournit d'utiles informations complémentaires.

D'autres questions commencent juste à être abordées, comme la régénération du titium dans un réacteur industriel. Faut-il utiliser, pour absorber les neutrons, du lithium, liquide ? Faut-il utiliser un alliage plomb-lithium, plus facile à manier, et où le plomb joue un rôle de multiplicateur de neutrons ? Faut-il utiliser des composés solides, chimiquement inertes, mais dont il sera plus difficile d'extraire le tritium ? Le prochain programme quinquennal de recherches communautaires fera une large place à ces études de même qu'à celles qui concernent la tenue des matériaux sous un flux de neutrons. Ce sont des recherches de technologie nucléaires, différentes de celles menées jusqu'à présent, qui portent essentiellement sur la physique des plasmas. Elles serviront au successeur du JET, le NET (Next European Torus), qu'une trentaine de personnes ont commencé d'étudier au laboratoire allemand de Garching, et dont la construction pourrait être entreprise au début des années 90.

La fusion est aussi étudiée hors d'Europe. Le Japon mettra en marche en 1985 le tokamak JT-60, d'une taille intermédiaire entre Tore-supra et le JET. Les Soviétiques, à qui l'on doit, outre l'invention du tokamak, plusieurs progrès marquants, sont gênés par le retard général de leur technologie, et leur tokamak T-15 se construit lentement. Ils ont récemment annoncé un progrès important en chauffage par ondes radio de très hautes fréquences. Quant aux Etats-Unis, dont l'effort excède tous les autres, ils souffrent d'avoir dispersé leurs travaux et découvrent avec déplaisir que, avec la construction du JET, l'Europe pourrait leur damer le pion. Mais la partie est loin d'être finie.

M. A.

Photo-couverture

La photograhie de page « une » montre de l'intérieur une portion de la chambre, après assemblage des secteurs. La forme de la chambre est en gros celle d'un gigantesque pneu, de 4,2 mètres de hauteur et de 8,40 mètres de diamètre (dimensions intérieures).

Les médecines *non officielles sont-elles sur le point d'être reconnues et enseignées*

Trois "parallèles" dans la droite ligne

Bon point pour l'acupuncture, l'homéopathie et la médecine manuelle.

DÉBUT 1982, M. Jack Ralite, alors ministre de la santé, confiait au docteur J.E.H. Niboyet (Marseille) une mission sur *« les techniques de soins ne faisant pas l'objet d'un enseignement organisé au niveau national »*. Un rapport résume les grandes lignes de cette mission menée, sous le contrôle du professeur Jacques Roux, directeur général de la santé, auprès de nombreuses personnalités : médecins universitaires, représentants du conseil national de l'ordre, de sociétés savantes et des ministères concernés (1).

Les quelques données chiffrées du rapport permettent de prendre la mesure d'un phénomène encore mal connu : plus de 10 % de tous les médecins libéraux exerçant aujourd'hui en France ont, peu ou prou, recours à des techniques thérapeutiques ignorées par les facultés de médecine. De quoi s'agit-il ? De l'ensemble des *« médecines non officielles »* qualifiées, selon les cas ou les circonstances, de *« douces »*, *« parallèles »*, *« naturelles »*, *« alternatives »*, *« différentes »*, *« adjuvantes »*, etc. L'unique point commun des multiples techniques groupées sous ces vocables est de ne pas être enseignées de manière structurée à l'échelon national et de ne pas *« exister »* aux yeux de certains.

Trois têtes de chapitre doivent être détaillées.

● *L'acupuncture.* – Cette technique médicale ancestrale d'origine asiatique a été introduite en France vers 1930. Moins d'une centaine de médecins l'utilisaient avant la seconde guerre mondiale. On en compte aujourd'hui entre 8 100 (2 100 à temps plein et 6 000 à temps partiel, selon le Comité européen de la santé) et près de 10 000. Chiffres auxquels il faut ajouter le nombre *« indéterminé »* des *« illégaux »*, techniciens de l'acupuncture ne disposant pas du titre de docteur en médecine. Dans le même temps, l'acupuncture s'est répandue dans de nombreux pays d'Europe. On en connaît le principe : exciter dans un but thérapeutique et par un agent extérieur (aiguille, chaleur, pression, laser) des régions très localisées de la peau.

« Une thérapeutique qui a été utilisée pendant des millénaires et qui l'est encore de nos jours en concurrence avec la médecine occidentale présente certainement un intérêt clinique indiscutable », note le rapport. *Sa diffusion actuelle, même dans le monde non asiatique, le confirme. »* Selon le docteur Niboyet *« son indication essentielle dans l'état actuel de nos connaissances est certainement la lutte contre les processus douloureux (rhumatismes, douleurs internes, gynécologie, accouchements, etc.) ne comportant pas de lésions irréversibles »*.

Quel que soit le caractère « explosif » de sa diffusion, l'acupuncture n'est enseignée qu'en dehors de l'Université. Un enseignement qui demeure presque en totalité le fait de sociétés savantes privées. *« Les écoles ne délivrent donc que des diplômes privés sans valeur universitaire ou réglementaire. »* Par voie de conséquence, l'enseignement est très hétérogène : la durée des études *« peut être de quelques semaines »* ou *« s'étendre sur plusieurs années »*, et les programmes vont *« de données objectives jusqu'à une tradition très ancienne parfois ésotérique »*. Autant d'éléments qui font que les malades n'ont aucune garantie dans le choix qu'ils font de leur médecin acupuncteur.

Autre problème particulièrement aigu : les acupuncteurs non médecins. *« Le problème des non-médecins est particulièrement aigu pour l'acupuncture. Non seulement ils foisonnent, mais ils ont créé des associations qui donnent des cours « réservés » à des non-médecins. Ils réclament maintenant de manière insistante une « reconnaissance officielle ». Ils se targuent parfois de « diplômes » obtenus en Orient, souvent à Hongkong moyennant finances auprès d'instituts et, plus récemment, en République populaire de Chine. (...) qui sont sans aucune valeur réglementaire. »*

Au terme de son enquête, le docteur Niboyet souligne que la grande majorité des personnalités rencontrées (membres de l'Académie de médecine, doyens, représentants du conseil national de l'ordre, des sociétés savantes, enseignants, praticiens, usagers) considèrent l'acupuncture *« comme une technique médicale adjuvante et non concurrente de la médecine classique »* et estiment *« impérieux d'instaurer dans les plus brefs délais un enseignement public sur le plan national »*. Les avis divergent cependant sur sa réalisation.

Quant à l'acupuncture pratiquée par des non-médecins, elle présente *« un réel danger pour la santé publique »*. *« Les acupuncteurs non-médecins, précise le rapport, ont créé des structures similaires à celles des acupuncteurs médecins pour essayer de créer une confusion dans le public. Ainsi on trouve à côté du syndicat une Fédération nationale de l'acupuncture traditionnelle (déclarée illégale par les tribunaux) des enseignements privés qui délivrent des « diplômes », des séminaires, des congrès etc... « Certains font de la publicité dans les journaux... même dans l'espace réservé aux « tours de » garde » des médecins allopathes. Il faut signaler que, malgré l'avis défavorable de l'ordre des médecins, certains médecins délivrent un enseignement privé payant, ouvert aux kinésithérapeutes, de manipulations mais aussi de « nouvelle acupuncture »*.

● *La médecine manuelle.* – Fondamentalement différente du massage, la médecine manuelle se propose, par un traitement mécanique, de traiter *« de façon étiologique les affections d'origine mécanique »*. Selon le rapport, on compte en France environ 2 000 médecins « spécialistes » de médecine manuelle (rhumatologues, médecins de réadaptation fonctionnelle), un nombre plus important d'acupuncteurs qui exercent au moins sporadiquement les manipulations et aussi *« un grand nombre d'illégaux »*. Deux éléments expliquent toute l'ambiguïté de cette pratique : d'une part la médecine manuelle *« ne devrait pas se pratiquer sans diagnostic médical préalable (...) et des analyses qui permettent de déceler les contre-indications souvent non évidentes »*, d'autre part elle *« connaît une très grande diffusion en raison de sa simplicité, de son coût réduit (pas de remèdes) et surtout de son efficacité »*.

Quelques facultés (à Paris ou Marseille, notamment) délivrent des attestations universitaires après des enseignements réservés à des médecins déjà spécialistes. Le petit nombre des médecins qualifiés a été une des raisons de *« la prolifération des chiropracteurs, guérisseurs et surtout d'un nombre considérable de kinésithérapeutes manipulateurs (....) La plupart de ces illégaux demandent et même exigent de pouvoir exercer librement, d'être reconnus. Ils justifient ces prétentions en raison d'une prétendue science qui serait différente et inconnue de la médecine allopathique classique »*.

Les avis médicaux sont partagés. S'ils reconnaissent une certaine efficacité à cette pratique, certains neurologues expriment des réserves en raison des accidents qu'elle peut provoquer. Des neurochirurgiens sont amenés à soigner des sujets hospitalisés dans un état grave à la suite de manipulations mal effectuées. Les séquelles sont parfois définitives. *« Légaliser ces pratiques*, indique le rapport, *risquerait d'augmenter le nombre des accidents. »* Une grande majorité de médecins insistent sur la nécessité d'une qualification particulièrement poussée des médecins manipulateurs, et en corollaire la nécessité d'un enseignement à la fois théorique et pratique. Quant aux chiropracteurs, étiopathes et autres non-médecins qui prétendent détenir *« une science spéciale inconnue des facultés de médecine »*, les médecins compétents et en particulier les universitaires estiment qu'il y a là *« une prétention qui relève de l'affabulation »*.

Le rapport conclut à la nécessité d'un développement de la médecine manuelle exercée par les médecins. *« Le problème des non-médecins*, ajoute-t-il, *dangereux par leur impossibilité de porter un diagnostic en raison de leur absence de formation médicale, doit être examiné attentivement »*.

● *L'homéopathie* (2). – Il s'agit d'une technique médicale mise au point à la fin du dix-huitième siècle, utilisant des doses infinitésimales de produits. Il existe, en pratique, de nombreuses variantes de l'homéopathie (biothérapie, organothérapie, oligothérapie, etc.). On recenserait en France plus d'un millier de médecins *« homéopathes stricts »* et *« plusieurs milliers »* de médecins ayant recours à des variantes de l'homéopathie. *« Des statistiques approchées » »*, indique le rapport, *montreraient qu'actuellement au moins 10 % de la population française se soigne à l'homéopathie tout en ne représentant que moins de 1,5 % au budget français de l'assurance maladie. »*

« Il faut souligner, note le docteur Niboyet, *que si les opposants à la médecine manuelle ou à l'acupuncture sont de plus en plus rares, il n'en est pas de même pour l'homéopathie. Nous avons été frappé par des réactions d'aversion passionnelle envers celle-ci, qui se comprennent mal chez d'éminents médecins. »* Le rapport conclut à la nécessité d'une *« nouvelle définition de l'homéopathie (...) pour préciser le caractère particulier de cette thérapeutique »*. *« L'unanimité des homéopathes et biothérapeutes*, indique-t-il, *demande un renforcement de la lutte contre les illégaux en raison du danger qu'ils font courir à la santé publique. »*

● *Les autres « thérapies »*. – La phytothérapie (traitement par les plantes) classique et l'aromathérapie (qui utilisent les huiles essentielles de certaines plantes) ne sont guère pratiquées en France. La première connaît néanmoins un regain d'intérêt *« en raison de son inocuité dans le traitement des « petits maux » souvent en automédication »*. Elle est d'ailleurs toujours largement enseignée dans les facultés de pharmacie *« où les médecins sont acceptés comme auditeurs libres »*.

La mésothérapie consiste à injecter (par voie intradermique ou sous-cutanée) des doses réduites de produits médicamenteux (souvent des anesthésiques locaux). Le rapport indique que cette pratique *« ne semble pas nécessiter pour le moment des mesures réglementaires particulières »*.

La sophrologie est une technique dérivée de l'hypnose qui nécessite le consentement et la participation du malade. Le rapport indique qu'elle devrait être mise à l'étude dans des services hospitaliers (anesthésiologies, réanimation, gynécologie-obstétrique, etc.) On déterminerait alors si elle doit être considérée comme une technique uniquement médicale ou si elle pourrait aussi être pratiquée par des non-médecins.

« La médecine antroposophique », ésotérique, réservée à des initiés, *« est aussi difficile à classer qu'à comprendre »*. Quant à la *« naturopathie »*, il s'agit, dit le rapport d'un *« ensemble de méthodes hétéroclites pratiquées par des non-médecins [mais] qui revendiquent en premier lieu le diagnostic médical classique (...) Il est difficile d'admettre ces prétentions »*.

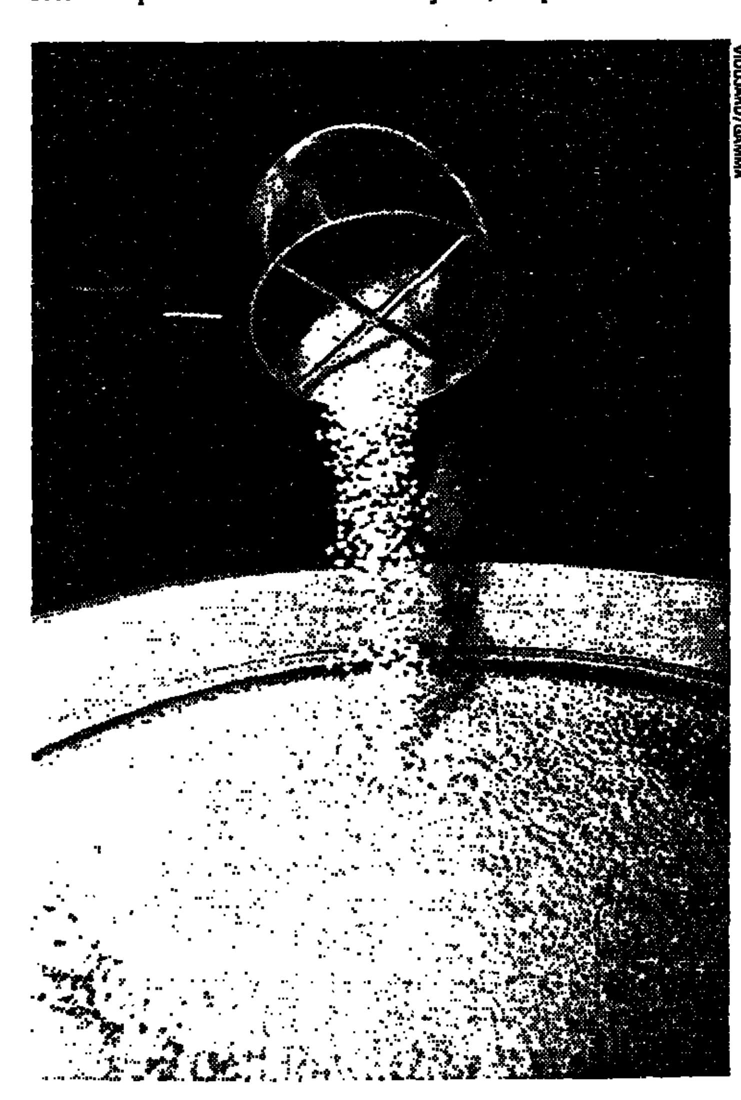
Au chapitre des propositions, le rapport conclut à la nécessité de la normalisation, de l'exercice et de l'enseignement dans les facultés de médecine, de l'acupuncture, de la médecine manuelle et de l'homéopathie. Il détaille tout particulièrement les modalités possibles de la mise en place d'un enseignement universitaire et les rapports des médecins qualifiés avec la Sécurité sociale. Il souligne aussi la nécessité *« d'attirer l'attention »* de l'INSERM et du CNRS sur ces techniques thérapeutiques, mais n'aborde pas *« le problème important des non-médecins »*.

Il préconise enfin la promulgation d'un texte court introduisant ces enseignements dans le programme des études médicales et l'ouverture de concertations avec les praticiens.

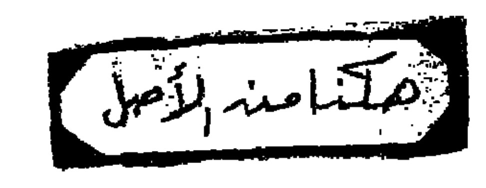
JEAN-YVES NAU.

(1) Ce rapport devrait prochainement être publié par les éditions *Maisonneuve, 386, route de Paris, 57 Sainte-Ruffine.*

(2) « Le Monde de la médecine » du 30 novembre 1983 a consacré, sous la plume du docteur Escoffier-Lambiotte, un dossier à cette technique.


VIOLLARD/GAMMA


COURTINAT/VIVA



dans les facultés ?

L'Ordre des patients

Pouvoirs publics et pression populaire.

LES temps changent. Tabou, il y a quelques années encore, les médecines « différentes » accèdent, petit à petit, si ce n'est à l'honorabilité, du moins à une certaine forme de reconnaissance officielle. Rien n'est vraiment acquis, mais plusieurs événements récents témoignent de ce mouvement.

Six jours avant l'élection présidentielle du 10 mai 1981, M. François Mitterrand prenait position en ces termes : *« Je considère que seule la formation acquise au cours des études médicales permet actuellement de dresser un diagnostic, tout en reconnaissant que les études médicales ne préparent, pour l'essentiel, qu'aux soins allopathiques, alors que d'autres thérapeutiques sont envisagées ailleurs, couramment pratiquées, et que leur intérêt est reconnu. Il y a donc lieu de rouvrir le débat sur l'opportunité d'élargir la formation aux soins d'autres techniques dans lesquelles les médecines naturelles peuvent prendre place. »*

L'année suivante, M. Jack Ralite confiait au docteur Niboyet une mission sur ce thème. Le rapport qui en résulte, et dont nous notons ici les grandes lignes, n'engage pas officiellement le secrétariat d'Etat à la santé, mais les positions qu'il défend ne sont guère différentes de celles de l'entourage de M. Edmond Hervé.

En d'autres termes, ceux qui ont à charge la santé publique acceptent officiellement d'ouvrir pour la première fois les yeux sur un phénomène majeur. On pourrait n'y voir que la cohérence d'un gouvernement de gauche soucieux, notamment sous la pression des usagers, de prendre en compte une part obscure mais importante du système de santé. Il y a plus.

L'université médicale s'intéresse activement à ces questions. En septembre 1983, après l'examen du rapport présenté par le professeur René Mornex (Lyon), la conférence des doyens des UER médicales prenait position pour une généralisation de l'enseignement de l'acupuncture et de l'homéopathie. Un événement. Cette ouverture a valu à ses auteurs pas mal d'incompréhensions et quelques remarques particulièrement acerbes.

Du côté de l'Ordre national des médecins, la réflexion avance là aussi à grands pas. Garant de la *« qualité scientifique et morale de la médecine »*, l'Ordre — comme l'Université — ne peut manquer de voir nombre de jeunes médecins fuir au sortir de la faculté vers les enseignements marginaux d'acupuncture et d'homéopathie. Sachant depuis toujours qu'il n'existe aucune panacée, les responsables de l'Ordre sont aujourd'hui contraints de séparer *« le bon grain de l'ivraie »*. Avec, il est vrai, un souci supplémentaire : obtenir au plus vite un renforcement du contrôle de la publicité grand public sur les méthodes diagnostiques et thérapeutiques « différentes ». Un groupe de travail, en liaison avec l'Université, les pouvoirs publics, l'Académie nationale de médecine et les centres de pharmacovigilance, pourrait prochainement être constitué.

Dans le foisonnement actuel des spécialités et des techniques, une frontière peut être faite entre les méthodes thérapeutiques « différentes » et les « médecines » marginales. D'un côté, il y a des démarches thérapeutiques autres qui viennent se greffer sur un tronc diagnostic commun (c'est le cas de l'acupuncture, de la médecine naturelle et de l'homéopathie). De l'autre, on trouve soit un ensemble hétéroclite situé aux confins de l'ésotérique et du charlatanisme, soit un habillage moderne de pratiques qui n'ont rien de novateur comme la phytothérapie.

L'une des difficultés tient aux praticiens. Certains sont docteurs en médecine, d'autres ont une formation paramédicale, certains, enfin, revendiquent l'utilisation d'un don aux vertus thérapeutiques. Dans l'ensemble, les circuits financiers liés à ces pratiques sont fort mal connus.

Le mouvement qui commence — enfin — à se dessiner a pour objectif premier d'attirer dans le giron de l'Université l'enseignement des pratiques thérapeutiques les plus fiables. C'est pourquoi les conclusions du rapport Niboyet ne manqueront pas de trouver des oreilles compréhensives. Reste à savoir qui enseignera, et quoi.

Le monde des médecines différentes est né dans la marginalité et s'est développé sous la seule pression de la demande populaire, sans tutelle administrative. C'est pourquoi, on assiste aujourd'hui — pour l'acupuncture et l'homéopathie notamment — à de véritables conflits d'écoles et de personnes. Y a-t-il différentes acupunctures ? Si oui, quelle hiérarchie établir ? L'auriculothérapie a-t-elle droit de cité chez les acupuncteurs ? Et comment, dans ces conditions, sélectionner les praticiens qui proposeront leurs services à la faculté ? Il faut aussi compter avec le refus passif des universités. *« A Lyon*, indique le professeur Mornex, *personne n'a accepté de prendre en charge l'enseignement de l'acupuncture que nous envisagions de créer. L'une des idées pour faire évoluer la situation est de proposer un schéma général d'enseignement à l'échelon national, qui pourrait ensuite être proposé aux différentes facultés. »* Les choses n'avanceront sans doute que lentement, et la conférence des doyens s'est bien gardée de fixer des échéances. Il y aurait d'ailleurs quelque danger à vouloir aller trop vite, comme en témoigne les fortes réticences qu'ont fait naître dans le corps médical hospitalier l'expérience de la faculté de Bobigny (1).

La prise en compte universitaire de ces pratiques pourrait mettre fin aux enseignements privés actuellement florissants, favoriser la thérapie et permettre un travail scientifique d'évaluation et de recherches. La part de l'effet placebo et de l'efficacité reproductible pourrait être faite, voire le rendement thérapeutique amélioré.

Reste à savoir comment sera perçu le fait de légitimer des pratiques qui ne l'avaient jamais été. Il y a là un risque non négligeable, celui de découvrir, tout compte fait, que l'irrationnel a, lui aussi, des vertus thérapeutiques.

J.-Y. N.

(1) *Cette faculté organise*, jusqu'au 11 mars, le premier Congrès national des médecines et thérapies naturelles (ancienne gare de la Bastille, à Paris).



足太陰脾經之圖

凡二十穴 左右共四十穴

Les « points chinois » d'acupuncture sont assemblés le long de lignes distinctes plus ou moins longitudinales, réparties sur tout le revêtement cutané du corps humain. Pour certains, une « énergie » circule le long de ces circuits oscillant entre deux alternances, le Inn et le Iang.

MARAIS/SIPA

Guérisseurs

COMBIEN sont-ils ? Nul ne sait. Pour M. Daniel Friedmann, l'un des rares sociologues français à s'être penché sur le phénomène (1), on peut estimer leur nombre *« entre mille et dix mille »*. Ignorés, marginaux, les guérisseurs représenteraient donc de 1 % à 10 % du corps médical... Une population hétérogène et mystérieuse, vivant, par le biais de la thérapeutique, aux frontières de la médecine et donnant chaque année des millions de consultations.

« Guérisseur » ? Jadis, le terme était noble. Il est aujourd'hui, officiellement du moins, couvert d'opprobre. Si l'on excepte quelques docteurs en médecine ou kinésithérapeutes « défroqués », la plupart d'entre eux n'ont reçu aucune formation médicale ou paramédicale. En ville, beaucoup exercent sous le titre de « magnétiseur » ou de « radiesthésiste ». D'autres, à l'inverse, reçoivent dans leurs arrière-cuisines. A la campagne, les choses sont restées plus traditionnelles : gestuelle et transmission du « don » ritualisés, rémunération à l'appréciation de la clientèle.

« La reconnaissance du don, explique M. Friedmann, *se fait de bouche à oreille, et le contrôle de la compétence est exercé par la clientèle. »* On peut donc, selon lui, s'interroger *« dès lors qu'il y a racolage publicitaire »*.

Beaucoup de « modernes » sont très proches du modèle médical. Blouse blanche, fiches, horaires fixes, défilé — parfois incessant — de clients. Groupés en associations, ils luttent pour une reconnaissance officielle *« revendiquant,* précise M. Friedmann, *le droit d'exercer même sous contrôle médical »* (2). Dans ces associations, le modèle médical est prégnant : congrès, déontologie, confraternité, règles d'admission — une sorte de mini-Ordre.

Après une vague de procès en 1964-1965 (le ministre de la santé d'alors, M. Raymond Marcellin, avait développé une procédure accélérée par voie de citation directe par le préfet, sans enquête du juge d'instruction), les poursuites ont notablement diminué. *« La répression judiciaire,* ajoute M. Friedmann, *n'a eu d'effet dissuasif parmi les guérisseurs en exercice que sur ceux qui ne disposaient pas du capital thérapeutique suffisant, c'est-à-dire d'une clientèle assez nombreuse pour que l'exercice continue à être rentable en dépit des amendes. »* Aujourd'hui, la répression a pris la forme de l'accroissement de la pression fiscale exercée sous la forme d'un impôt forfaitaire établi à partir du décompte du nombre de clients quotidiens.

(1) *Les Guérisseurs, splendeurs et misère du don*, par M. Daniel Friedmann (CNRS). Editions A. M. Metailié (1981).

(2) Pour M. Friedmann, le parallèle avec le mouvement de revendications professionnelles des prostituées ne peut manquer ici d'être fait.

L'oreille et le placebo

Réalités de l'auriculothérapie.

L'AURICULOTHÉRAPIE est-elle efficace ? Si oui, par quelles voies ? La question mérite d'être posée.

C'est un Français, le docteur Paul Nogier, qui a mis au point et codifié cette pratique dérivée de l'acupuncture. *« Par intuition, expérimentation, pratique de la médecine manuelle,* raconte le docteur Niboyet, *le docteur Nogier a constaté, pour la première fois en 1952, que, en piquant avec une aiguille un point précis du pavillon de l'oreille, on soulageait, souvent sur-le-champ, un lumbago (...). Il supputa que ce point devait correspondre dans le corps à cette zone (...). Poursuivant ses recherches et expérimentations, il constata que d'autres points précis du pavillon sembleraient correspondre à d'autres parties bien définies du corps (...). On obtient ainsi l'image de la projection du corps humain sur l'oreille qui ressemble à celle d'un foetus renversé (...). Cette technique a été longue à se répandre en France, puis en Europe, où elle est cependant maintenant très largement diffusée (...). Elle connait actuellement en Chine une diffusion explosive. On trouve partout des oreilles en matière plastique portant la trace des points et permettant même aux médecins aux pieds nus de pratiquer cette méthode. »*

Méthode efficace de manière reproductible ou simple utilisation de l'effet placebo ? Deux chercheurs de l'université McGill de Montréal viennent de publier dans le JAMA (1) les conclusions d'une fort intéressante étude contrôlée. Ce travail a porté sur 36 personnes âgées de vingt et un à quatre-vingt-sept ans. Toutes souffraient de douleurs chroniques de diverses origines (nerveuses, musculaires ou osseuses). Deux groupes ont été constitués : dans le premier une auriculothérapie par voie électrique était pratiquée ; dans le second, on avait recours à la voie tactile. Dans chacun des deux groupes, on stimulait selon les cas soit les points décrits comme efficaces par le docteur Nogier, soit d'autres situés à distance.

« Les résultats, écrivent les chercheurs, *montrent que l'auriculothérapie ne soulage pas la douleur chronique avec plus d'efficacité que le contrôle placebo. Il est raisonnable de conclure,* ajoutent-ils, *que les témoignages de patients sur le soulagement de la douleur après auriculothérapie peut être attribué à l'effet placebo. »*

(1) *Journal of American Medical Association*, numéro daté du 24 février 1984. Travail de MM. Ronald Melzack et Joel Katz (département de psychologie, université McGill, Montréal).

Promenade dans l'au-delà

« Ma forme est celle d'un cube, mais elle se transforme pour devenir une sphère » : témoignage en direct.

« *LE décor : un haut plateau, des rochers ; le sol est plat, sablonneux. Pas d'arbre ni aucune autre végétation. Un grand rocher semblable à un dolmen se dégage au centre du paysage. Le sol, le rocher, le ciel sont nimbés d'une lumière d'or pâle. Je suis debout au pied du grand rocher. Ma forme est celle d'un cube, mais elle est en train de se transformer pour devenir une sphère. Une béatitude plus grande encore et une découverte de l'être sont imminentes. Je me repose et m'ouvre à la force qui est en moi et autour de moi...* »

Ce décor, décrit par un célèbre écrivain anglais, est celui de l'au-delà, et la vie, « perfection absolue », qu'il évoque n'est autre que la mort... Une mort et un au-delà dont il a été extrait non sans mal par des manœuvres de réanimation hautement techniques, entreprises dans un centre hospitalier londonien.

Monsieur X..., soixante-douze ans, était atteint d'un lymphome évolutif, traité par chimiothérapie. A la suite d'une ponction lombaire, il tombe dans un coma profond, dit de stade III, avec une absence de réaction à toutes les stimulations douloureuses, des pupilles dilatées et une disparition des réflexes nerveux ; bref, un état de « mort apparente » qui, sans intervention rapide, se termine irréversiblement par un décès.

L'équipe médicale intervient aussitôt et l'on met en place des perfusions intraveineuses et une ventilation artificielle après stimulation cardiaque. Le malade, toujours inconscient, s'agite alors violemment. Il semble se réveiller, paraît en proie à une frayeur extrême, ses pupilles sont complètement dilatées et il s'efforce d'arracher son cathéter. Un moment plus tard, toujours inconscient, il prononce des mots sans suite puis une phrase étrange : « *Pourquoi essayez-vous de me faire changer de forme ?* » Le jour suivant, et bien qu'ayant repris toute sa lucidité, il reste agité, terrorisé, et ne cesse de répéter que « *tout cela avait été une expérience horrible et funeste* ».

L'équipe médicale du Royal Marsden Hospital demande alors à cet homme de lettres d'écrire le récit de ce qu'il a vécu, récit qui devrait être, pour les réanimateurs, un témoignage exceptionnel, tant sur les sentiments et les sensations que peut éprouver un être dit « comateux » que sur ce qu'il perçoit du monde extérieur au moment du retour à la vie, et sur l'horreur que peut susciter parfois l'arrachement à la mort, la résurrection.

La félicité d'où je viens

« (...) *Lorsque les petites créatures* (il s'agit des médecins) *se sont approchées de moi, l'inquiétude devient panique*, écrit M. X... *Je les supplie de s'en aller. Ils posent les mains sur moi et ils essaient de me déformer. La douleur est insupportable. La béatitude que j'éprouvais fait place à un rythme étrange qui répand des ondes de choc dans tout mon être (...). Ces créatures sont étrangères au monde où je suis (la mort) : des maraudeurs venus me capturer pour m'emporter dans le leur. Pour ce faire, ils me déforment à leur image (...). Je ne suis plus qu'une supplication déchirante, un cri de pitié, mais plus je crie et plus ils semblent acharnés, acharnés sans répit à me ramener vers eux (...).*

» *Une vibration puissante, une pulsation sourde résonnant en accord avec tout l'univers m'envahit, qui ne cesse d'augmenter en intensité jusqu'à mon retour ici-bas. Je ne puis mieux la comparer qu'à une sphère liquide animée de rafales de pulsations crucifiantes, de vagues d'une force destructrice, atomisante, contre laquelle ni les droits des hommes, ni la vie elle-même ne peuvent se défendre. C'est quelque chose qui ne peut pas être, mais qui est cependant, obscène et crucifiant, et que je m'acharne à combattre afin de m'affirmer, de me défendre, contre cet outrage fait à la vie.*

» *Une odeur écœurante m'envahit, que je dois respirer parce qu'elle s'insinue dans l'univers, et qui est celle de l'anéantissement (...). La terrible lutte continue, d'intensité croissante, je m'efforce de résister à l'insertion d'un tuyau dans mon poignet droit. Une fois ou deux je reviens en arrière et goûte pour un instant les béatitudes de mon être véritable, de mon monde à moi, où je me sens souverainement libre, dans une merveilleuse plénitude.*

» *Je vous en prie, laissez-moi partir... Pourquoi me faites-vous ces choses horribles ? Tandis que le monde, le vôtre, devient de plus en plus défini, et ma forme de plus en plus semblable à la vôtre, je m'accroche et je lutte désespérément ; je supplie que l'on me laisse retourner dans la béatitude et la félicité d'où je viens (...). J'ai toujours l'espoir d'échapper, lorsque je distingue les formes glauques d'une chambre.*

» *L'hôpital m'apparaît comme le centre d'une monstrueuse conspiration, et les patients comme des victimes flouées. Je m'éveille chaque matin avec cette peur et cette confusion. Je prie mes médecins de me pardonner d'avoir prolongé cet état de terreur dans la vie éveillée... L'existence dans un monde hors du temps est une expérience contre laquelle le temps ne peut rien.* »

Une monstrueuse conspiration

Quelques autres témoignages ont été publiés dans la littérature médicale, qui avaient été recueillis par des psychiatres ou des médecins après des réanimations spectaculaires suivant une mort apparente, due tantôt à une électrocution, tantôt à une noyade, une crise cardiaque ou une intoxication, volontaire ou non. Aucun ne revêtait cette forme, cette puissance d'évocation ; aucun n'exprimait un refus aussi intensément affirmé de « *revenir à notre monde* ».

Monsieur X... parle constamment de son expérience de l'au-delà comme de la « vie », sa « vie », la vraie, par opposition à l'horreur qui l'attend ici-bas et qu'il refuse désespérément.

La réanimation a été chez lui d'autant plus rapide que son coma est survenu en milieu hospitalier. Sans doute ce fait explique-t-il qu'il ait pu conserver une semi-conscience des efforts déployés pour l'arracher à son univers, au « *poudroiement d'or fin* » aux limbes où il se « *transformait peu à peu en une sphère de cristal* ».

Les autres témoignages de « ressuscités », publiés notamment dans le journal de l'Association médicale américaine, étaient infiniment plus prosaïques : un trou noir, et puis plus rien. Un naufrage, une chute dans un gouffre. Parfois des étincelles et une sorte de lumière intense, irradiant le monde avant les ténèbres éternelles... Rien qui puisse se comparer aux récits de seconde main plus ou moins fantaisistes, plus au moins manipulés, qui servent périodiquement de substance aux ouvrages à sensation.

Le récit de M. X... a cela d'exceptionnel qu'il traduit à la fois la félicité de la mort, de la perte de conscience, du détachement corporel, et l'horreur du retour aux contingences et aux souffrances terrestres, dont il a, du fond de son coma, une perception cruelle et jusqu'à présent peu connue.

Contrairement aux vocables de la vie courante, la perte totale de la conscience n'intervient réellement que lorsque le cerveau est détruit. Les techniques modernes de la réanimation permettent de maintenir artificiellement les grandes fonctions organiques (respiration, battements cardiaques) pendant des durées quasiment infinies, et nombre de pays développés où ces techniques sont disponibles ont donc adopté une nouvelle définition de la mort basée non plus comme jadis sur l'arrêt du « *souffle vital* », mais sur la destruction du cerveau.

Mais il n'est pas toujours facile d'affirmer cette destruction, comme le montre de façon exemplaire le cas récemment publié par un grand hôpital new-yorkais. Il s'agissait d'un homme de quarante-neuf ans qui avait présenté un arrêt cardiaque au cours d'une altercation et avait fait l'objet sans retard de mesures de réanimation. Intubation, respiration artificielle, défibrillation cardiaque, perfusions conduisirent au rétablissement rapide d'une *respiration spontanée*, mais le patient restait dans le coma, les pupilles fixes et dilatées, animé seulement et par instants de convulsions partielles. L'enregistrement électrique du cerveau (électroencéphalogramme) ne montrait aucune activité. Des complications multiples surgissent alors, de l'œdème pulmonaire aux hémorragies intestinales, de la septicémie à la pneumonie et aux infections urinaires. Toutes font l'objet de traitements énergiques et coûteux...

La législation de l'Etat de New-York exige un accord des tribunaux pour l'interruption des moyens de survie (en l'occurrence la respiration assistée). Cet accord ne survient qu'au 74e jour de l'hospitalisation, après un quatrième électroencéphalogramme plat. Le malade survit dix-huit minutes à l'interruption respiratoire. Son cœur s'arrête enfin et l'autopsie, immédiatement entreprise, montre un infarctus du myocarde important mais surtout une destruction totale du cerveau et de la moelle épinière, extraits sous la forme d'une bouillie gélatineuse. Il est clair, disent les médecins qui publient ce dossier, que le cerveau *était dans cet état* dès le troisième jour, bien que les battements cardiaques spontanés aient persisté durant encore soixante-huit jours. Autrement dit, le cœur vivait, d'une vie végétative, alors que l'esprit l'avait de longue date quitté... Et, ajoutent-ils, nous avons aidé ce maintien d'un mort-vivant au prix d'une épreuve affective difficilement tolérable pour les proches, épreuve d'un coût monstrueusement élevé (près de *1 million* de francs) et qui a privé d'autres malades – curables ceux-là – d'un équipement en matériel et en personnel rare et coûteux...

L'absence, en France, de définition légale de la mort traduit bien la déroute actuelle devant ce phénomène, en apparence si banal, si total, mais en réalité si parcellaire et si complexe qu'est la disparition de la vie.

Les uns – l'écrivain – ont, manifestement, une conscience aiguë et poétique dans un corps défunt ; les autres, le cardiaque, n'ont plus ni cerveau ni conscience, alors que le cœur s'acharne à faire vivre un corps inerte et sans signification... Mais la vie et la mort révèleront-elles jamais aux médecins leur vraie signification ?

Dr ESCOFFIER-LAMBIOTTE.


CAHIERS DU CINEMA

Le « septième sceau » d'Ingmar Bergman (1956).

La dernière heure à la minute près

Coma ou mort irrémédiable ? Les diagnostics seront désormais plus sûrs.

ROGER COUDERC était-il « *mort* » à midi, comme l'ont annoncé ses collègues ? Ou dans la soirée seulement, si l'on en croit le communiqué officiel des médecins ? L'incertitude qui a présidé à l'annonce de cet événement est très significative de la situation nouvelle créée, depuis une vingtaine d'années, par le développement *des moyens de réanimation*

On considérait jusqu'à des temps *récents* que l'arrêt des battements cardiaques ou de la respiration et la destruction du cerveau jusqu'aux centres commandant la respiration étaient trois phénomènes indissolublement liés et qui, ensemble, caractérisaient la mort.

Les lésions cérébrales peuvent être dues *soit* à un accident direct (l'hémorragie cérébrale dont fut victime Roger Couderc), soit à la privation d'oxygène, qui conduit à une destruction irréversible des cellules nerveuses au bout de quelques minutes.

Sauf en cas de froid intense (chute en montagne ou dans l'eau glacée), qui prolonge ces délais grâce à l'hibernation des tissus, les cellules corticales, siège des fonctions psychiques et intellectuelles, sont lésées au bout de quatre à sept minutes d'arrêt cardiaque et (ou) respiratoire. Il faut huit à dix minutes pour qu'il en soit ainsi également pour les centres de la moelle épinière et du cerveau inférieur. Après vingt à trente minutes, les centres vasomoteurs et cardiaques commandant l'activité circulatoire sont atteints à leur tour (et le cœur s'arrête alors si des mesures de suppléance n'ont pas été entreprises). Les centres respiratoires sont atteints les derniers, au bout de trente à cinquante minutes.

Autrement dit, une hémorragie qui a détruit une partie du cerveau *peut laisser intactes, provisoirement*, celles qui commandent la vie végétative, respiration et battements cardiaques, lesquels ne s'éteindront que peu à peu au fil des heures et des décisions médicales. On nomme coma dépassé ce type de situation, décrite pour la première fois en 1960 par des réanimateurs français, MM. P. Mollaret et Goulon, et dans laquelle la circulation, la ventilation et le fonctionnement de tous les organes peuvent être artificiellement maintenus alors que le cerveau est détruit. Le cas de l'homme de quarante-neuf ans victime d'une crise cardiaque et décrit ci-contre représente un exemple typique de cette situation de coma dépassé.

Il appartient alors à l'équipe médicale de décider l'interruption des moyens de survie, en fonction de critères rigoureux fixés en France par une circulaire ministérielle (24 avril 1968), laquelle s'appuie essentiellement sur les signes de mort cérébrale, ce qui n'est pas le cas dans tous les pays.

Michel Lancelot fut, lui, victime d'un accident cardiaque foudroyant ; les quelques minutes fatidiques au-delà desquelles l'arrêt de l'oxygénation entraîne des lésions cérébrales irréversibles avaient été dépassées et sa mort fut donc à la fois cardiaque et cérébrale.

La deuxième quinzaine de février est d'ailleurs la période de *l'année la plus dangereuse pour* les candidats à la mort subite, ou, tout au moins, à la mort par accident circulatoire. De nombreux travaux ont montré ce fait, lié vraisemblablement à des facteurs météorologiques.

C'est le « *signe du cornouiller* » des médecins de campagne, qui l'avaient observé bien avant que naissent la météorologie et l'épidémiologie modernes, au moment où fleurissent ces arbustes dans les haies de France.

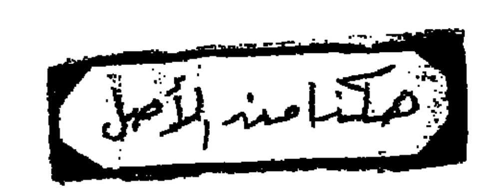
La vulnérabilité des cellules nerveuses à l'absence d'oxygène (donc à l'asphyxie ou à l'arrêt cardiaque) et la brièveté de leur survie expliquent l'urgence avec laquelle il faut intervenir dans ces situations, par des massages cardiaques et une respiration artificielle, que chacun doit pouvoir entreprendre sur le lieu de l'accident.

Les comas (ou perte de la conscience) peuvent être consécutifs à une telle souffrance cérébrale ; ils peuvent aussi traduire l'atteinte du cerveau par une intoxication due à des médicaments (tentative de suicide) ou des drogues (l'overdose). On distingue plusieurs stades, allant de un à cinq ; selon leur gravité et l'importance des atteintes du système nerveux central. Tous sont réversibles, sauf le coma dit dépassé, si les lésions cérébrales n'ont pas été trop importantes ; mais le risque de voir persister des séquelles définitives et de condamner les survivants à une survie de grand handicapé (voire de « végétal ») pose souvent aux réanimateurs de difficiles problèmes de conscience.

Les moyens modernes d'exploration du système nerveux (scanographe, résonance magnétique nucléaire, angiographie avec isotopes, études de la circulation rétinienne) rendront plus faciles à l'avenir le diagnostic de destruction définitive du cerveau et la distinction entre l'apparence de la mort (ou coma) et la *mort irrémédiable*.

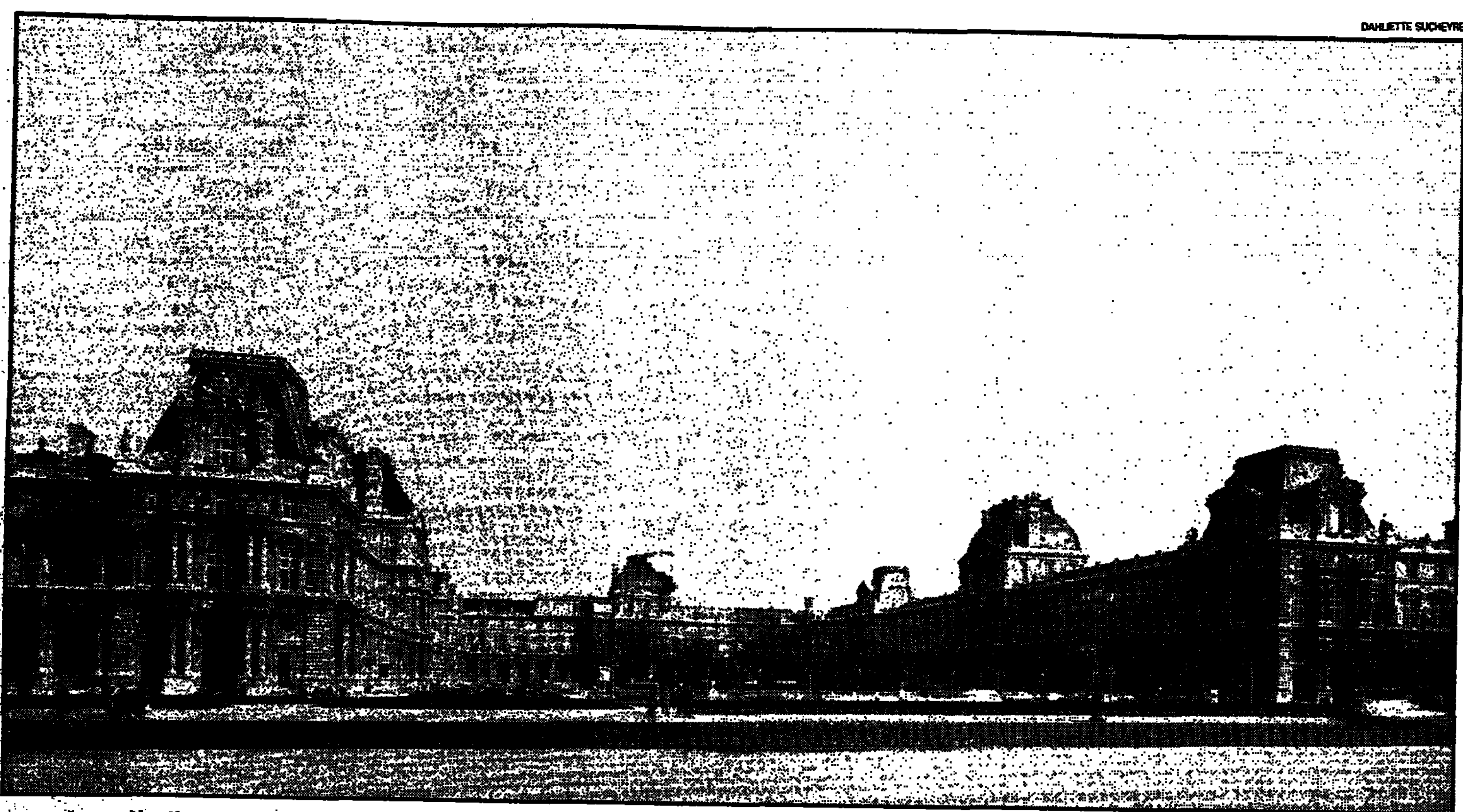
Une distinction qui pose encore aux équipes médicales certaines difficultés et qui explique la terreur qu'éprouvaient les populations au siècle dernier d'être « enterrées vivantes ». Terreur qui avait incité le ministre de Louis XV, Necker, et son épouse, à se faire immerger après leur décès dans un bassin de pierre rempli d'alcool..., où ils se trouvent toujours.

Dr E.-L.



Le Louvre *peut-il devenir le plus accueillant des musées du monde ? Un Américain en fait le pari.*

DAHLIETTE SUCHEYRE



La cour Napoléon et les deux squares aménagés au dix-neuvième siècle au moment de l'agrandissement du palais par Lefuel et Visconti (1852). A gauche, le ministère des finances ; au fond, le pavillon Sully, en direction de la cour Carrée ; à droite, l'aile du musée et son entrée actuelle par la porte Denon.

Joconde Express

Une entrée pour choisir et trouver rapidement les œuvres que l'on veut voir.

DE tous les projets mis en chantier depuis mai 1981, le Grand Louvre est sans doute celui auquel M. François Mitterrand tient le plus. Le président de la République a suivi sa mise au point pas à pas et l'a appuyé de tout le poids de son intérêt personnel. C'est à lui que l'architecte – choisi par M. Emile Biasini, après avoir entendu beaucoup de bien de l'auteur de la nouvelle aile de la National Gallery, qui passe pour un impeccable chef-d'œuvre d'intelligence et de clarté sur le mail de Washington – soumet l'avancement de ses travaux. Le maître d'ouvrage du Louvre, c'est M. François Mitterrand.

Après l'approbation officielle, l'architecte doit faire vite s'il veut faire bien. Le projet du Grand Louvre devra être réalisé vers la fin de 1987. I.M. Pei est reparti à New-York pour aborder la seconde phase, préparer dessins et plans de détail. Il faut que les travaux préalables soient au point lorsque le ministère des finances, en 1986, aura déménagé pour s'installer quai de la Rapée, près de la gare de Lyon, dans le douzième arrondissement. Mais sitôt le pavillon Richelieu libéré, l'homme de l'art doit être prêt à prendre le relais. Déjà, dans la cour Napoléon, des sondages archéologiques sont effectués.

La maquette est un monument, considérablement plus grande que la première qui avait servi à la présentation de l'idée initiale d'une pyramide de verre au cœur de la cour Napoléon recouvrant les installations des services publics du futur Grand Louvre. Le président de la République la voulait plus explicite, montrant avec la plus grande clarté le projet en relation avec le quartier environnant, l'étude des proportions de la pointe pyramidale dans la perspective qui s'ouvre de la Concorde à travers les jardins des Tuileries.

M. François Mitterrand a aimé le projet, s'est montré très positif, chaleureux, et a eu ce mot bref : *« Très bien ! »*. En donnant à l'architecte un livre, *le Journal de voyage du cavalier Bernin en France*, qui raconte comment l'Italien fut invité pour la colonnade du Louvre puis éconduit, le président a plaisanté en espérant ne pas avoir à lui faire subir le même sort.

Loin de s'attacher au petit diamant qui n'occupera environ que le trentième des 2,75 hectares de la cour Napoléon, I.M. Pei a parlé d'urbanisme. Son projet fait de cette cour un lieu appelé à drainer une grande animation urbaine. Aujourd'hui, si on demandait à un touriste visitant le Louvre s'il a vu la cour Napoléon, il répondrait qu'il n'a rien remarqué. Elle n'existe pas. C'est un espace confus qui manque de franchise. Et cela tient à des raisons historiques. Vu d'avion, le palais original autour de la cour Carrée, est en effet un peu décalé par rapport à la perspective plus tardive qui va à la Concorde.

Construit au long des siècles à coups de pavillons rajoutés – ou retranchés – le Louvre n'a jamais été conçu comme un ensemble architectural cohérent. Il l'est devenu sous le Second Empire, lorsque Lefuel eut l'idée de masquer l'implantation toute de guingois de l'ancienne cour Carrée par le feuillage touffu de marronniers (aujourd'hui bien mal en point) qui rendent le pavillon Sully et son horloge quasi invisibles de l'arc du Carrousel.

I.M. Pei a fait de la cour Napoléon une place qui s'ouvre sur les Tuileries et, au-delà, sur la Concorde au cœur de l'ensemble monumental formé par le Palais-Royal, le futur musée d'Orsay, et à l'autre bout d'un triangle imaginaire, du dôme de la Bourse du commerce, près du Centre Georges-Pompidou. La gravité du problème est que non seulement le Louvre, aux façades délabrées et aux salles souvent fermées, faute de moyens de fonctionnement, est un musée en souffrance. Il reçoit 2,7 millions de visiteurs par an alors que huit millions de personnes fréquentent le centre Pompidou. Mais le quartier lui-même est un lieu d'où toute vie est absente dès cinq heures du soir.

Nul ne conteste d'ailleurs que le Louvre doive se préparer à aller à la rencontre du public de masse. Et il semble que cette partie moderne dans la cour Napoléon soit destinée à rester ouverte au public tard la nuit, la coupole pointue illuminant l'accès aux galeries marchandes à la cinémathèque, aux centres audio-visuels...

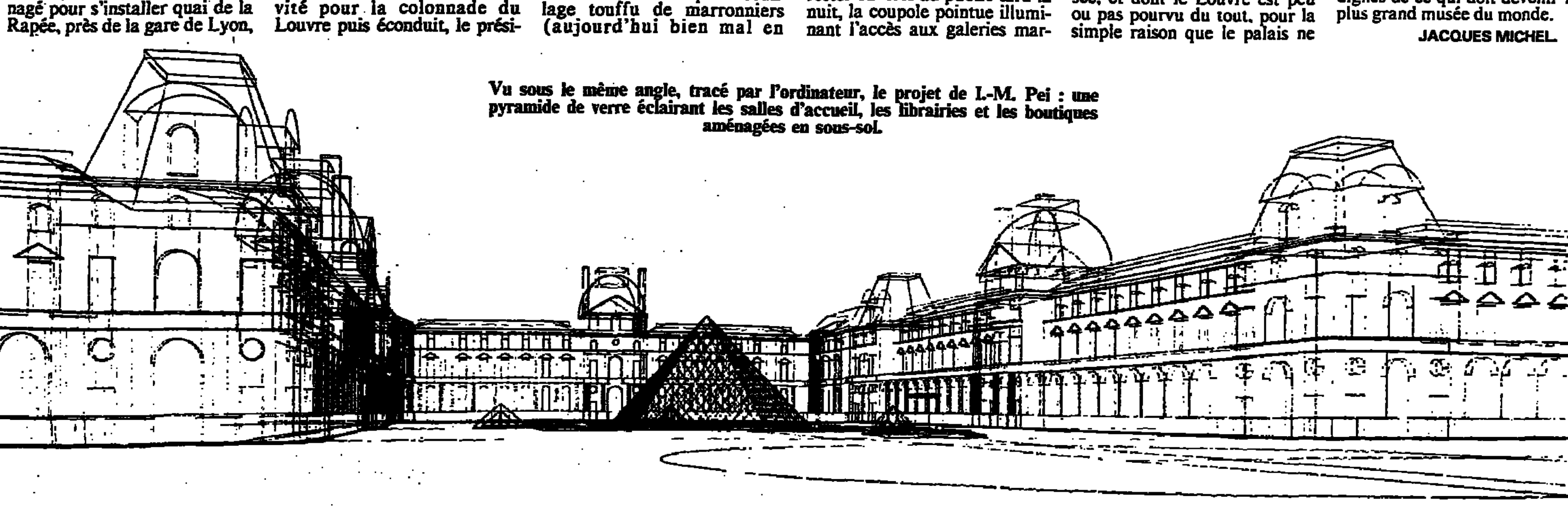
Avant d'exprimer son projet en termes d'architecture I.M. Pei a d'abord résolu le fonctionnement de son contenu, et établi des principes de circulation d'une grande importance dans le cas du Louvre où les dispositions linéaires du palais obligent les visiteurs à faire de longs trajets inutiles. La géométrie pure du triangle n'est pas un « geste » architectural gratuit, mais le résultat de la demande interne, logique aussi bien sur le plan fonctionnel, que sur celui de l'insertion urbaine de la manière la plus discrète possible. Elle est aussi naturelle que l'obélisque sur la Concorde, avec ses bassins, que la colonne place Vendôme. Cette forme géométrique « minimale » monte à 20 mètres, sur une base carrée de 32 mètres, mais ce n'est qu'une pointe qui dégage la perspective au maximum tout en couvrant de lumière un vaste espace intérieur où seront installés les nouveaux services indispensables à un grand musée, et dont le Louvre est peu ou pas pourvu du tout, pour la simple raison que le palais ne s'y prêterait pas sans dommages.

La grande entrée centrale, sous la verrière à pans inclinés de 51 degrés, sera le carrefour où les visiteurs pourront faire le choix de leur itinéraire et permettra de raccourcir les distances entre les œuvres et le public. Mais le musée aura d'autres possibilités d'accès que l'on pourra ouvrir ou fermer, selon les nécessités du contrôle des visiteurs. Sur le côté, rue de Rivoli, le passage sera ouvert sur la cour Napoléon et un accès souterrain permettra d'atteindre le cœur du Grand Louvre. Du côté de la cour Carrée, un second accès souterrain mènera au sous-sol central. Mais l'actuelle entrée principale, l'entrée Denon, sera vitrée, n'ouvrant qu'à certaines occasions seulement.

Palais regorgeant de tableaux, le Louvre convient parfaitement à une fréquentation relativement limitée d'un public cultivé. Ce projet pour l'an 2000 va le préparer au nouveau destin de musée de masse, disposant d'équipements d'accueil dignes de ce qui doit devenir le plus grand musée du monde.

JACQUES MICHEL.

Vu sous le même angle, tracé par l'ordinateur, le projet de I.-M. Pei : une pyramide de verre éclairant les salles d'accueil, les librairies et les boutiques aménagées en sous-sol.



Le Louvre *et la pyramide de I. M. Pei*

MARC RIBOUD/MAGNUM

Americano mandarin

COURTOIS, modeste et raffiné comme un Chinois. Rieur, souple et vif comme un New-Yorkais. Réaliste et entreprenant comme un Sino-Américain. Ieoh Ming Pei, que ses proches appellent I. M., est une figure de la réussite intercontinentale au vingtième siècle.

Aller et retour. En 1980, son pays d'origine l'a reconnu et invité à construire près de Pékin l'Hôtel des collines parfumées. Une leçon de modernité respectueuse des traditions, *qui* a surpris, dit-on, les dirigeants chinois eux-mêmes. Appelé en 1972 pour le quartier de la Défense (déjà !), concurrent du concours du centre Pompidou, I. M. Pei a plus de mal avec Paris. La commande directe du président de la République pour étudier l'aménagement du Grand Louvre — un *« acte d'arbitraire signé »,* selon l'expression de Jack Lang — serait le couronnement d'une carrière.

Moderne « de la seconde génération », I. M. Pei allie dans son travail l'austérité et la finesse, la rigueur et la mesure. Lyrisme froid, religiosité abstraite.

Né à Canton en 1917, il quitte Shangai à dix-huit ans pour étudier l'architecture à Boston. Il travaille d'abord pour un promoteur, puis crée en 1955 à New-York, sa propre agence, qui est devenue aujourd'hui l'une des importantes « firmes » d'architectes (200 personnes) du pays.

Dans une production *importante* (beaucoup d'édifices publics, universitaires ; de grosses commandes pour l'industrie ou les bureaux) et dont la qualité dépend du coup de patte de tel ou tel des associés, la ville de Boston a bénéficié de plusieurs réussites : l'élégance glacée soulignée par des plans d'eau du Christian Science Church Center ; la pureté de la tour d'une compagnie d'assurances (la John Hancock), un des rares gratte-ciel qui joue de son profil (large d'ici ; vif comme une lame d'ailleurs) et tienne son rang avec grâce dans un ciel de ville.

A Boston encore, ce mémorial moderne, sans statue de bronze, qu'est la bibliothèque Kennedy, dont l'architecture s'adresse à l'horizon marin et guide sobrement l'émotion.

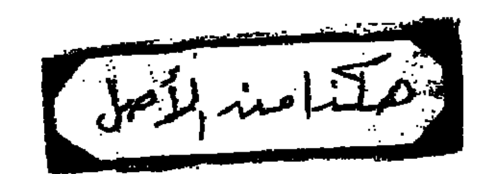
Mais I. M. Pei est surtout célèbre pour la construction, au centre de Washington, d'un nouveau musée, l'East Wing, à côté de la néoclassique National Gallery. On peut voir ci-contre l'architecte au milieu du patio intérieur, dans la lumière généreuse de la verrière, alors que l'édifice se montre à l'extérieur blanc, opaque, fantôme géant, presque effacé malgré sa taille.

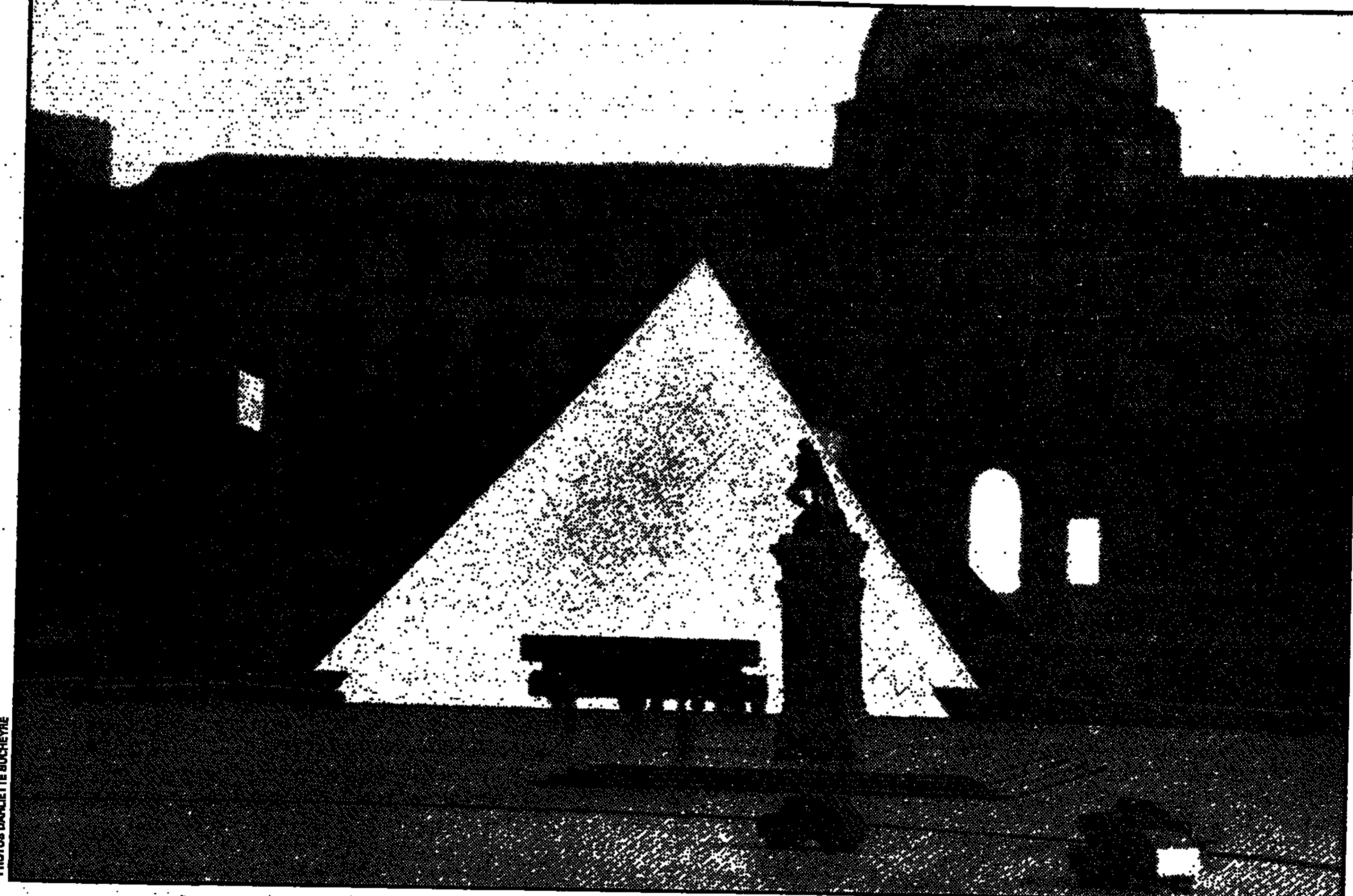
« Un musée doit attirer beaucoup de monde et permettre aussi l'isolement, l'intimité de l'homme et des œuvres d'art. Leur rencontre est une aventure solitaire que l'architecture doit ménager. » Vastes espaces d'accueil, salles de présentation plutôt petites. Faite à propos de Washington et nourrie par plusieurs autres expériences, cette remarque s'applique aussi au Louvre.

« Le Louvre n'est pas un musée et ne le sera jamais. C'est un palais. Comment faire un grand musée sans toucher au Louvre ? Le rendre vivant et attirant tout en respectant l'histoire ? Je sais que les Français sont très attachés à la préservation », disait récemment l'architecte. *« Je suis conscient de ma responsabilité. D'ailleurs, il y a neuf mois, ma première réaction avait été : c'est impossible de faire quoi que ce soit « au » Louvre. »*

Forme géométrique pure, la pyramide a été choisie pour son absence de « style ». Mais cette figure architecturale s'impose pour elle-même, absolue et impénétrable. Au-delà de la violente polémique déjà engagée, à propos de la pyramide elle-même, trouvaille élégante pour les uns, injure faite au lieu pour les autres, la question de l'entrée n'est pas réglée et le grand portique (à la chinoise ?) apparaît à tous comme une réponse provisoire. Mais l'expérience et l'esprit de finesse de l'architecte inspirent plutôt confiance.

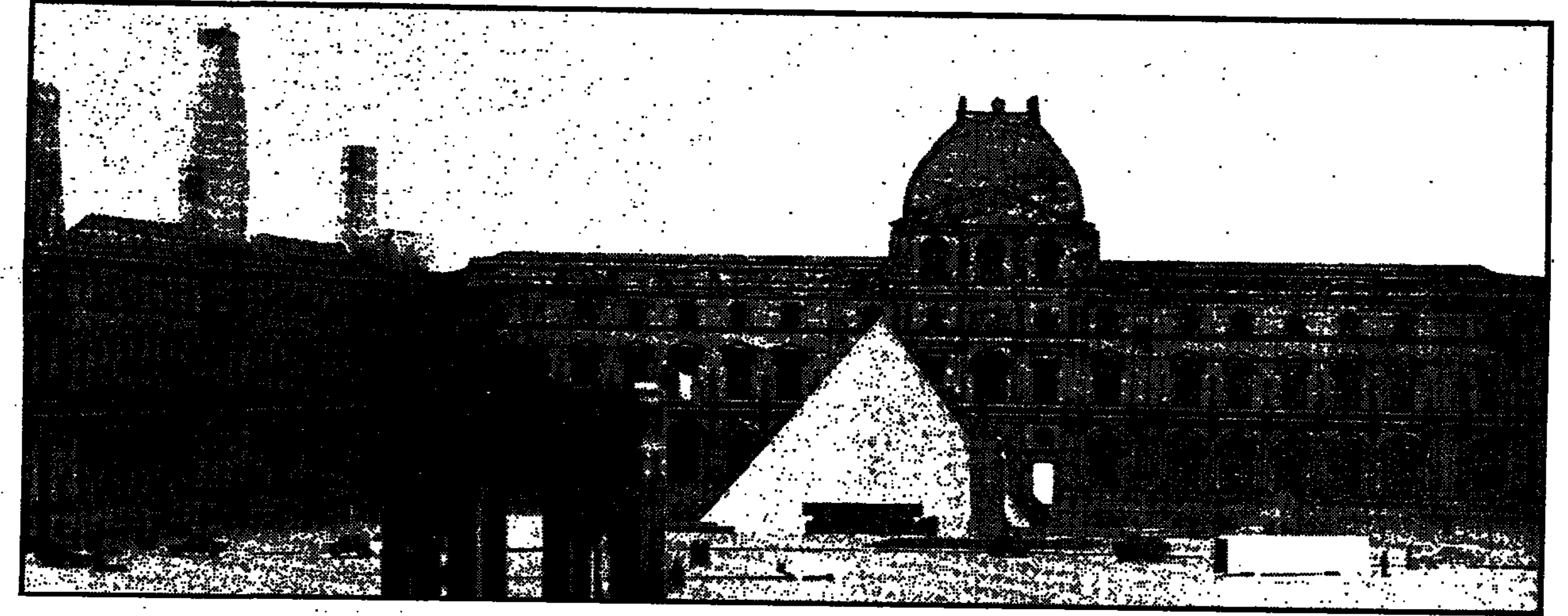
MICHÈLE CHAMPENOIS.



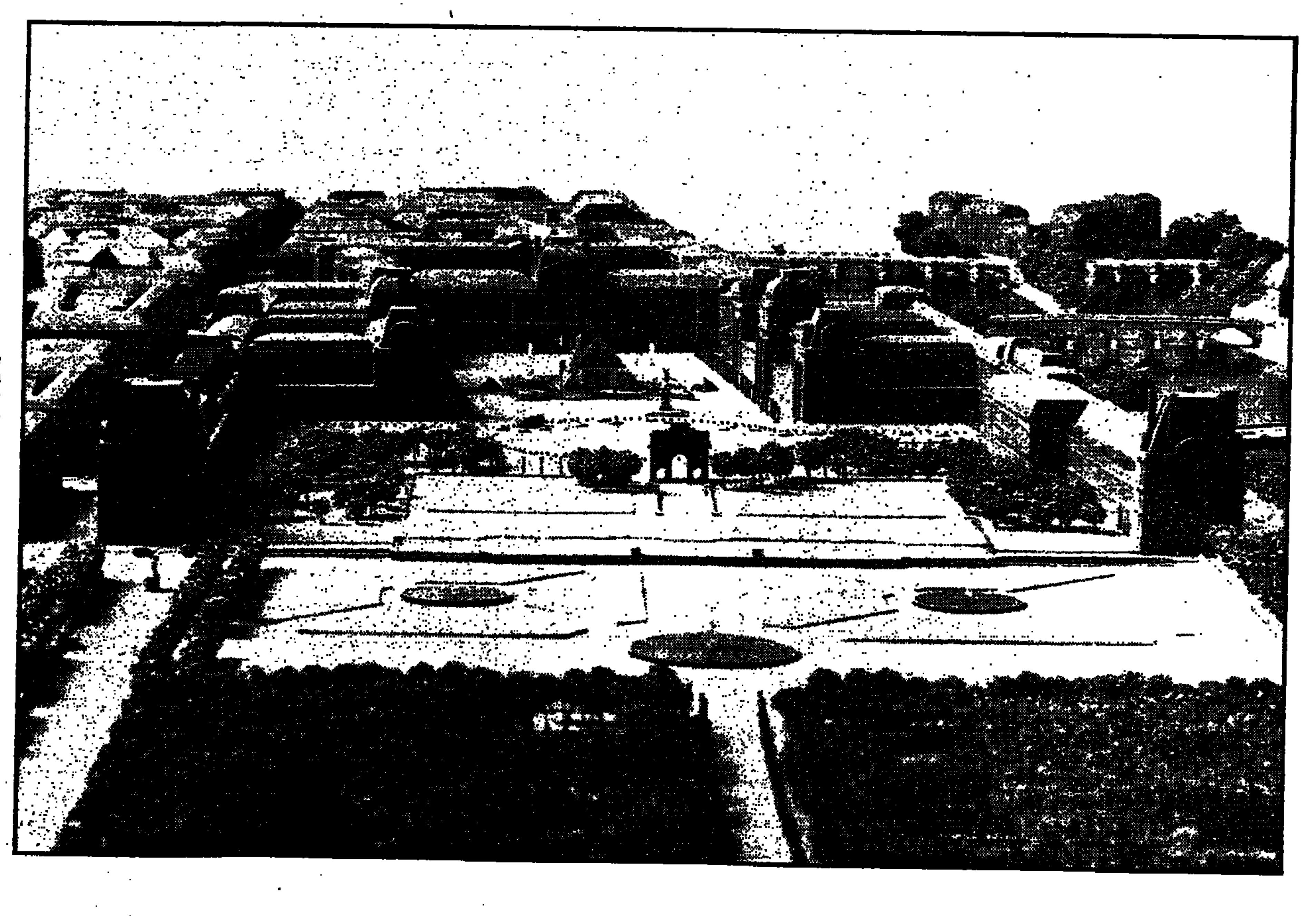


Selon l'orientation, les faces de la pyramide (19 mètres au sommet, 32 mètres de côté) réfléchiront plus ou moins la lumière. Le verre de Saint-Gobain, étudié spécialement pour les ciels d'Ile-de-France, serait très légèrement bleuté et transparent à 70 %, sur une structure métallique qui pourrait être en titane. Gros plan sur le portique d'entrée du projet, dans son état actuel.

PHOTOS DAHLIETTE BUCHEYRE



Dans l'axe de l'Etoile, de la Concorde et du Carrousel, serait placée une statue française ancienne (peut-être le Mercure de Pigalle). Autour de la pyramide, qui est centrée – elle – sur le plan directeur du Louvre, des bassins triangulaires et trois pyramidions, assez désobligeants.



Si les guichets du Louvre restent ouverts à la circulation automobile, la rue du général-Lemonnier, entre Carrousel et Tuileries, serait en partie souterraine. Les jardins seraient remaniés. Côté Carrousel, on tracerait sur une vaste terrasse l'emplacement de feu le palais des Tuileries. Elle surplomberait de quelques mètres, côté Tuileries, la reconstitution du jardin « à la Française » dessiné par Le Nôtre. La réalisation de cette partie est liée à un programme privé de commerces, en souterrain, qui financerait la construction de parcs de stationnement pour les voitures et les cars de tourisme. Aucune décision n'est encore prise. Une exposition de l'ensemble des projets est annoncée pour la fin avril.

...4 ...3 ...2 ...1 ...0 ...raté !

Mauvaise passe pour le marché mondial de l'assurance spatiale.

SANS doute ont-ils été nombreux à assister à la dernière mission de la navette spatiale américaine Challenger. Sans doute aussi ont-ils été quelques-uns à suivre, dans la nuit du 4 au 5 mars, le tir de la fusée Ariane. Mais, pour ces anonymes perdus dans la foule des curieux en mal de sensationnel, la tension nerveuse était aussi forte que celle des ingénieurs et des techniciens qui ont conçu ces moyens de transport spatiaux. Preuve qu'on peut être un professionnel du risque, un habitué des catastrophes, fussent-elles ferroviaires, maritimes, terrestres ou atmosphériques, et trembler pendant une quinzaine de minutes au moindre hoquet d'Ariane.

« C'est un métier où il faut avoir le cœur bien accroché », reconnaît M. Mohammed Dahbi, directeur de la division aviation et espace au cabinet de courtage Faugère et Jutheau. Un métier où l'on manque de points de repère mais où, d'une certaine manière, on aime jouer comme le font les *gamblers* anglo-saxons de l'assurance. Bien sûr, pas question, lorsque l'on est assureur, de jouer les philanthropes ; mais pas question non plus de gagner à tout coup. Car si, dans bien des domaines, il est souvent facile d'estimer le risque et, partant, de fixer le montant de la prime à payer par l'assuré, il n'en va pas de même lorsqu'il s'agit de fusées ou de satellites. En effet, les assureurs, qui disposent pour l'aéronautique, les transports maritimes et l'automobile de *« familles statistiques homogènes »*, d'informations suffisamment nombreuses et fiables sur la fréquence des sinistres et leurs conséquences financières pour évaluer les risques encourus, sont relativement démunis pour établir les tarifs d'assurance spatiale.

Comment pourrait-il en être autrement ? Les séries de lanceurs, comme les séries de satellites, sont toujours limitées à quelques exemplaires, voire quelques dizaines d'exemplaires dans les meilleurs cas, alors que, dans l'automobile, on juge la fiabilité du matériel sur des productions de dizaines ou de centaines de milliers d'unités. De plus, à l'intérieur d'une même série, les différents exemplaires présentent des différences, faibles certes, mais avec lesquelles un assureur doit compter. Un exemple : lors d'un des récents vols de la navette spatiale américaine, les *boosters* de la navette, ces gigantesques fusées d'appoint qui aident le véhicule au décollage, ont failli exploser en fin de vol parce que quelques modifications avaient été faites dans la chaîne de production.

Comment, dans ces conditions, jouer les experts et juger à son juste prix le risque à courir ? Comment l'évaluer pour la fusée européenne Ariane, dont le modèle utilisé pendant la période d'essais en vol et de promotion va être remplacé, au moment où elle s'apprête à entrer en exploitation commerciale, par un nouvel engin qui, selon les versions, sera une Ariane-2 ou un Ariane-3 ? Intégrer tous ces paramètres dans un domaine où la technologie se renouvelle avec une très grande rapidité revient à jouer les « danseurs de corde ». Il est plus aisé, malgré la guerre Iran-Irak, d'apprécier la menace qui pèse sur les pétroliers naviguant dans le détroit d'Ormuz, ou celle d'une catastrophe aérienne que de le faire dans le domaine spatial. Que dire, enfin, de l'automobile où, selon un expert, les assureurs sont en mesure de fixer le montant des primes avec une marge d'erreur de quelques pour cent seulement ?

De telles marges d'incertitude ne sont guère envisageables pour les moyens de transport spatiaux et les charges utiles qu'ils emportent. Qu'on en juge. On peut avoir une foi inébranlable dans la technologie américaine, avoir été au cours des dernières années conforté dans ses opinions par les succès nombreux de la navette spatiale mise en œuvre par la NASA, et se tromper malgré tout. Lors du sixième vol de la navette, en avril de l'année dernière, la NASA n'a-t-elle pas échoué partiellement dans le lancement depuis la soute de l'engin d'un satellite géant de télécommunications ? Dix mois plus tard, Challenger a perdu deux satellites de télécommunications – le Westar-6 américain et le Palapa B-2 indonésien. Coût pour les assureurs : 187 millions de dollars d'indemnités.

La navette, du fait même qu'elle est, contrairement à Ariane, servie par un équipage, pourrait paraître plus sûre que le lanceur européen. Cela n'est qu'en partie vrai, dans la mesure où, pour mettre un satellite en orbite géostationnaire, c'est-à-dire en position apparemment fixe à 36000 kilomètres d'altitude au-dessus de l'équateur, le nombre des opérations à mener avec Ariane est plus limité. Malgré cela, la fusée européenne, comme les lanceurs conventionnels américains pourtant rodés par des années de tir, est, elle aussi, sujette à caution. Sur les huit lancements effectués à ce jour, Ariane a failli par deux fois : une première en mai 1980 et une seconde en septembre 1982. Coût pour les assureurs : 20 millions de dollars pour la perte du satellite de télécommunications maritimes Marecs B.

Entre 1979 et 1984, fait remarquer M. Dahbi, *« il y a eu dans le domaine spatial pratiquement un sinistre tous les dix-huit mois »*. Pas étonnant que le marché mondial de l'assurance spatiale soit depuis six ans largement déficitaire. Au cours de cette période, les cabinets d'assurances auront versé 29 millions de dollars pour le satellite européen de télécommunications OTS, 17 millions de dollars pour le satellite japonais Ayamé, 79 millions de dollars pour l'américain Satcom-III, 67 millions de dollars pour l'indien Insat-1, 20 millions de dollars pour Marecs-B et 187 millions de dollars pour Westar-6 et Palapa B-2. Or, la prime d'assurance réclamée pour un satellite comme celui qu'Ariane vient de mettre sur orbite ne représente que 8 à 9 millions de dollars, soit quelques pour cent seulement de la somme – 85 millions de dollars – à verser en cas d'échec.

« Les critères traditionnels d'évaluation du risque ne peuvent donc pas s'appliquer pour l'espace », affirment les experts, qui reconnaissent volontiers qu'une période d'adaptation sera nécessaire pour bien cerner tous les problèmes posés. Les interrogations des courtiers, comme leurs incertitudes, transparaissent d'ailleurs dans leurs propos. *« Lorsque l'on examine tout ce qui a été publié sur le sujet*, écrit M. Dahbi (1), *on remarque que, dans leur grande majorité, les professionnels qui ont eu l'occasion de s'exprimer publiquement se sont limités soit à faire des commentaires très généraux sur l'évolution à moyen terme du marché de l'assurance des risques spatiaux, soit encore à donner des indications approximatives sur l'amplitude que pourrait connaître, selon leurs estimations, la hausse des primes afférentes aux garanties de lancement, hausse que tout le monde admet comme inéluctable. » Cependant*, ajoute-t-il, *à une ou deux exceptions près, nul ne s'est hasardé à prédire dans quelles proportions la hausse des primes devrait affecter les lancements effectués par la navette, d'une part, et ceux exécutés au moyen de lanceurs consommables tels qu'Ariane, Thor-Delta ou encore Atlas-Centaur (2), d'autre part. »*

Cette prudence ne surprendra pas. Pas plus que le fait que les primes se font un peu à la tête du client, ou plutôt, pourrait-on dire, du moyen de transport. C'est ainsi que les courtiers sont parvenus à obtenir pour les utilisateurs de la navette des taux de primes qui varient entre 5,75 % et 7 % de la valeur totale des intérêts en risque (coût des services de lancement auquel s'ajoutent le coût du satellite et ceux, éventuels, des pertes de revenus s'il y a lieu). Mais ces chiffres passent à 9 % pour les lanceurs américains Thor Delta et Atlas-Centaur et de 10 % à 12 % pour Ariane.

Sans doute la jeunesse du lanceur européen y est-elle pour quelque chose. Mais ce n'est pas la seule raison. Le fait que les grandes compagnies d'assurance soient pour une bonne part américaines n'est certainement pas étranger à cette situation. Cette pénalisation, *a priori*, du lanceur européen pouvant être préjudiciable à sa percée commerciale, il a été décidé, non par les Européens dans leur ensemble, mais par les Français qui ont financé l'essentiel du développement du lanceur, de ramener les choses à de plus justes proportions. Or, pour peser sur le marché mondial de l'assurance spatiale et offrir pour Ariane des taux de primes concurrentiels, il faut avoir une surface financière suffisante, une capacité nationale que la France est loin d'offrir.

C'est pourquoi les promoteurs d'Ariane se sont tournés vers la Caisse centrale de réassurance, qui permet à l'État de réguler le marché ou de supporter des risques d'une nature particulière (avions allant au Liban pour rapatrier des ressortissants français, entreprises françaises travaillant dans des pays en guerre, etc.). La Caisse centrale a fait savoir que si *les « conditions d'assurance raisonnables »* proposées par certains courtiers pour Ariane ne trouvaient pas preneurs sur le marché mondial, elle prendrait elle-même le risque. Cela a eu pour effet de desserrer l'étau dans lequel le lanceur européen était pris. Ainsi a-t-il été possible d'offrir, avant que la navette américaine n'échoue dans ses tentatives de lancement de Westar-6 et Palapa B-2, des conditions d'assurance moins pénalisantes pour le propriétaire du satellite de télécommunications américain Spacenet-1 qu'Ariane doit lancer dans les prochains mois.

Une chance donc pour Ariane. D'autant plus grande qu'elle a effectué la semaine dernière, à l'occasion de son huitième tir, un parcours sans faute. Dans les mois à venir, le lanceur européen aura la responsabilité de placer sur orbite pour plus de 300 millions de dollars de matériel. Alors, si tout se passe bien et si le taux d'échec diminue de façon notable, tant pour les lanceurs conventionnels que pour la navette, cette branche d'activité des assurances pourra vite retrouver l'équilibre. Mais il ne faut pas trop rêver et se rassurer en pensant que, même si les échecs venaient par malchance à se succéder, le marché de l'assurance spatiale en régime de croisière ne devrait pas représenter plus de 0,35 % du chiffre d'affaires mondial des compagnies d'assurance !

JEAN-FRANÇOIS AUGEREAU.

(1) *Air et Cosmos*, nº 991.

(2) Si Ariane est européenne, le Thor-Delta et l'Atlas-Centaur sont américains. Le premier a fait l'objet de plus de cent cinquante tirs mais sous des versions différentes.

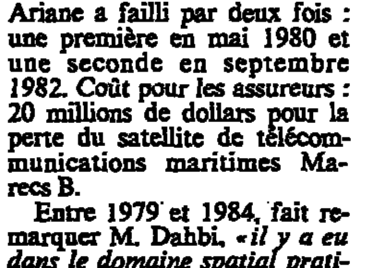












OBJECTIF LUNE / CASTERMAN

Alliages " exotiques "

A L'HEURE où les chercheurs viennent d'apporter la preuve, grâce à des expériences réalisées récemment à bord du laboratoire spatial européen Spacelab, de la faisabilité d'alliages « exotiques » tels que les aluminium-zinc, les responsables des usines de métallurgie terrestres restent plus pragmatiques et visent un plus court terme. Ils développent la fabrication d'alliages aluminium-lithium qui pourraient très bientôt, par leur faible poids et leurs performances élevées, trouver d'intéressants marchés en aviation civile. Aussi les principaux producteurs d'aluminium font-ils preuve d'une grande activité en ce domaine : British Alcan et Cegedur Pechiney ont fourni récemment leurs premiers échantillons aux avionneurs ; Alcoa devrait faire de même prochainement.

L'enjeu est important. En incorporant 2 à 3 % de lithium dans l'aluminium, on obtient des alliages environ 10 % plus légers que les alliages d'aluminium actuellement employés. Si l'on en croit les responsables de la firme Alcoa, la substitution de ces composés métalliques aux alliages classiques pourrait alléger de 6 tonnes certains gros avions de ligne (type 747), et permettre ainsi aux compagnies d'économiser quelque 560 tonnes de carburant par appareil chaque année (1).

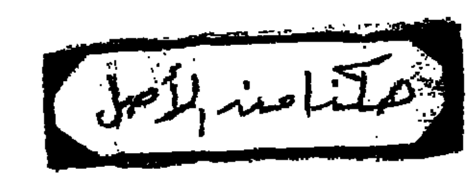
Cela, dans l'hypothèse où l'on se borne à remplacer simplement les alliages traditionnels des pièces existantes par des aluminium-lithium. Mais si, en outre, on tirait parti des bonnes propriétés mécaniques des nouveaux matériaux (leur module d'élasticité est de 20 à 30 % supérieur à celui des autres composés métalliques) pour redessiner certaines parties des appareils, on pourrait réduire de 12 à 13 % le poids des avions.

Encore faut-il pouvoir fabriquer ces alliages à l'échelle industrielle et non pas seulement, comme c'est encore le cas, dans des installations pilotes. Cela ne va pas sans créer des problèmes de métallurgie : le lithium est en effet très actif vis-à-vis de l'oxygène, de l'azote, de l'eau, et l'élaboration des nouveaux matériaux demande des installations spécifiques et fort chères. Chez Pechiney, on estime que la construction d'une fonderie adaptée à la coulée de lingots de 6 tonnes nécessite un investissement de l'ordre de 300 millions de francs.

Compte tenu de cette contrainte et du prix du lithium, les alliages aluminium-lithium devraient être au moins deux fois plus coûteux que les alliages courants, ce qui ne les empêcherait pas cependant de se poser en concurrents sérieux des matériaux composites dans la construction des avions civils. Déjà, Boeing envisage d'utiliser les alliages fabriqués par Alcoa sur une version du 747 qui pourrait voir le jour en 1986, et Airbus Industries songe à employer les matériaux élaborés par British Alcan pour la construction – si elle est lancée – des Airbus 320.

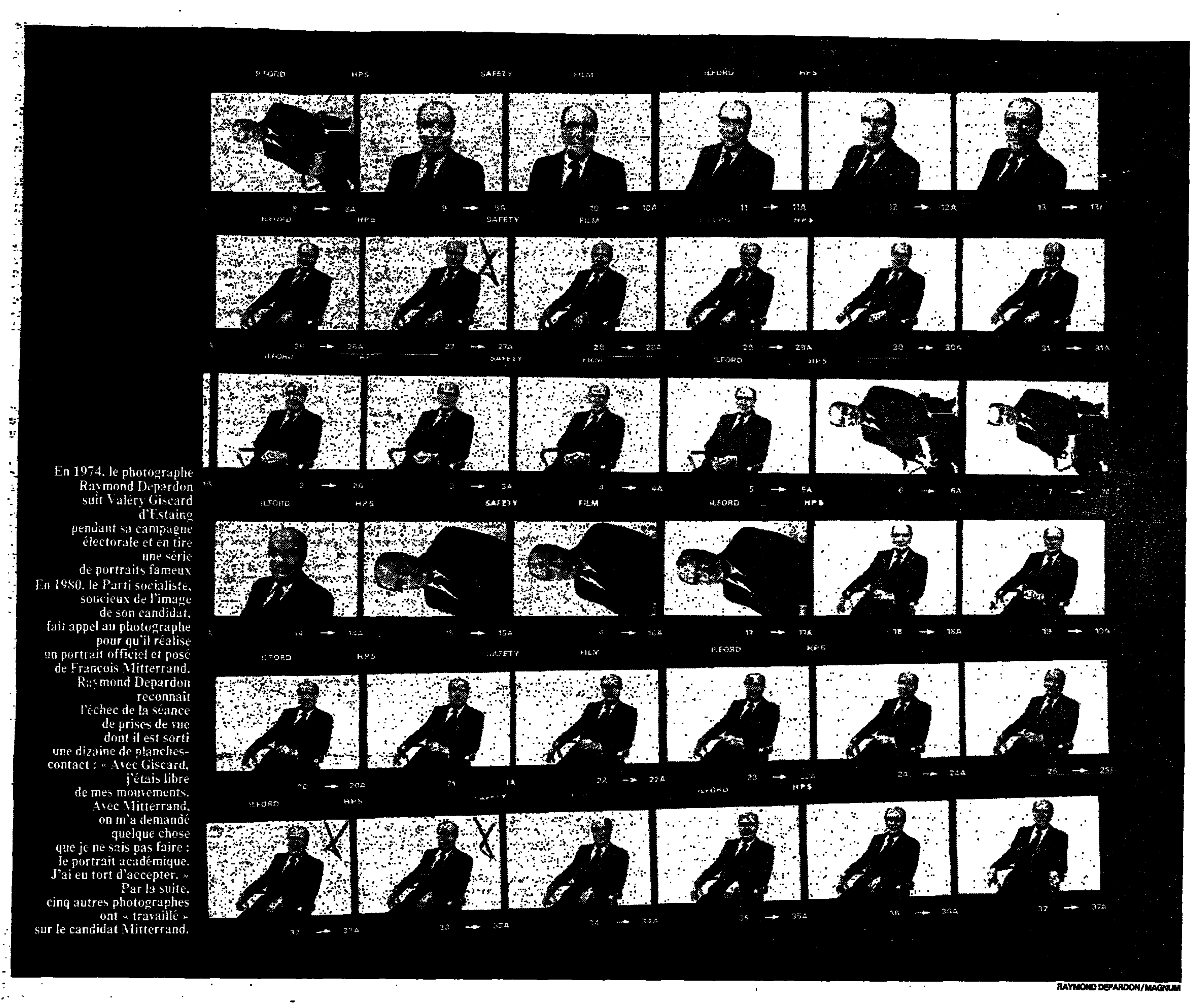
ELISABETH GORDON.

(1) Pour comparaison, un Airbus A-300 consomme 6,5 tonnes de kérosène à l'heure sur une étape comme Paris-Nice.



La belle image

Tout est politique. Même le marketing politique.



En 1974, le photographe Raymond Depardon suit Valéry Giscard d'Estaing pendant sa campagne électorale et en tire une série de portraits fameux. En 1980, le Parti socialiste, soucieux de l'image de son candidat, fait appel au photographe pour qu'il réalise un portrait officiel et posé de François Mitterrand. Raymond Depardon reconnaît l'échec de la séance de prises de vue dont il est sorti une dizaine de planches-contact : « Avec Giscard, j'étais libre de mes mouvements. Avec Mitterrand, on m'a demandé quelque chose que je ne sais pas faire : le portrait académique. J'ai eu tort d'accepter. » Par la suite, cinq autres photographes ont « travaillé » sur le candidat Mitterrand.

RAYMOND DEPARDON/MAGNUM

TOUT candidat à un poste électif fait, qu'il le veuille ou non, du « marketing politique » : connaître « sa » circonscription, évaluer le poids des différents intérêts sociaux et professionnels, être à l'écoute des besoins, savoir où se trouvent ses partisans, ses adversaires et son électorat potentiel, créer et développer son réseau militant, adapter son discours voire son personnage au terrain électoral.

Pourtant, « l'art et la manière » de gagner l'élection se transforment en une activité professionnelle exercée par des conseillers extérieurs aux forces partisanes. Peu à peu, les règles du marketing politique se précisent et se rationalisent en un ensemble de techniques mêlant les acquis de la science politique, du marketing commercial et de la sociologie des organisations.

En France, c'est la candidature Lecanuet en 1965 qui fournit à Michel Bongrand l'occasion d'appliquer en vraie grandeur ces techniques importées des Etats-Unis.

Peu à peu, ces pratiques d'« organisation scientifique » des campagnes électorales gagneront l'ensemble du jeu politique : élections législatives (à partir de 1967) puis municipales (à partir de 1971).

En règle générale, une action de marketing politique s'organise en trois phases :

— *Analyser le terrain :* connaître le lieu de la bataille, c'est la règle première. Quelles sont les caractéristiques sociales, professionnelles et démographiques de la population, quels types d'habitat dominent, quels intérêts agricoles, industriels et commerciaux paraissent essentiels ? L'analyse des statistiques économiques et professionnelles fournit ici une mine de renseignements sur la clientèle qu'il s'agit d'acquérir ou de conserver.

La consultation des archives électorales complète l'analyse sociologique : l'historique politique de l'unité électorale, parfois bureau de vote par bureau de vote, permet de sélectionner efficacement les lieux où devront se développer en priorité l'action politique : telle commune qui accorde régulièrement 80 % des suffrages à l'adversaire peut être négligée, telle autre gagnée d'avance ne nécessitera qu'un investissement minimum, dans telle autre au contraire l'équilibre du rapport de forces appelle une action plus lourde.

La collecte de données psycho-sociologiques complète cette première démarche : sondages et entretiens libres fournissent une image plus vivante des besoins ou des problèmes concrets des habitants ; ils renseignent également sur l'image politique du candidat et de ses adversaires.

— *Choisir une stratégie :* c'est-à-dire définir les « cibles », les segments de la population qui doivent, en priorité, être gagnés ou retenus ; choisir les thèmes de campagne, utiliser au mieux les médias locaux et nationaux ; adopter une tactique vis-à-vis de l'adversaire ou du concurrent au premier tour, qui sera peut-être l'allié du second.

L'action sur le terrain suppose également l'utilisation d'un capital humain, c'est-à-dire d'un réseau militant aussi efficace que possible. Ici interviennent des techniques issues de la sociologie des organisations : comment motiver ses partisans et rendre leur action plus efficace et mieux organisée. Certaines entreprises de marketing politique procèdent à de véritables « audits politiques », destinés à améliorer le rendement de la machine politique que constitue une force partisane.

— *Promouvoir un candidat.* Reste enfin l'essentiel, c'est-à-dire le candidat, certains disent le « produit ». C'est lui et non seulement un message politique que l'on vend. Faut-il adapter ou changer son image, son langage, voire son physique ? Ici, les avis des professionnels divergent : l'un se vante d'avoir amélioré un sourire, moyennant l'intervention d'un dentiste ; tel autre estime contraire à son éthique toute intervention sur le contenu du discours ou la présentation physique de son client.

Ces désaccords révèlent l'hétérogénéité du milieu des professionnels du marketing politique. Certains d'entre eux sont aussi des militants d'organisations politiques ; ils mettent à leur service leurs compétences professionnelles. D'autres sont avant tout des hommes de marketing commercial, pour lesquels le terrain politique ne constitue qu'une application particulière de techniques acquises ailleurs. D'autres enfin sont pour l'essentiel des spécialistes de communication désireux d'appliquer les techniques de la publicité commerciale au domaine politique.

Tous se réfèrent plus ou moins étroitement au modèle défini plus haut, mais là encore on observe des nuances. Parallèlement aux modèles classiques présentés ci-dessus, de nouvelles approches sont de plus en plus utilisées pour cerner les attentes du corps électoral. Les courants socio-culturels de la COFREMCA (1) et les styles de vie du Centre de communication avancée (CCA) (2) proposent une investigation culturelle du champ politique que reprennent à leur compte les nouveaux publicitaires qui s'intéressent au marketing politique.

Ces systèmes d'analyse ont été importés des Etats-Unis dans les années 70. Ils constituaient le prolongement des études de motivation des années 50 et servaient initialement à mieux prédire les comportements hypothétiques des acheteurs d'un produit, avant d'être utilisés en matière de marketing social puis politique.

Ainsi, lors de la dernière élection présidentielle, Jacques Séguéla affirme avoir défini le thème de campagne central du candidat Mitterrand — la force tranquille — à partir du constat de « recentrage » d'une partie des Français sur les valeurs traditionnelles. Bien entendu, nul ne dira si la « force tranquille » assura la victoire de François Mitterrand ou le succès d'un publicitaire habile à faire sa propre propagande.

Du reste, le succès du CCA et de la COFREMCA est surtout éclatant dans le domaine du marketing social. Les changements culturels et idéologiques intervenus depuis 1968 ont créé parmi les décideurs des entreprises privées mais aussi publiques une demande accrue de connaissance du social. En réponse à cette demande, les approches culturelles des faits sociaux proposent une vision consensuelle et rassurante de l'évolution sociale qui met l'accent sur les modes d'intégration de l'individu aux valeurs collectives là où d'autres parlent conflits, classes, inégalité et sélection. En politique, leur parti pris d'observation de la société en termes de valeurs et de changement, leur refus de considérer sérieusement certains critères qui structurent durablement la politique (clivages sociaux, dimension droite/gauche), les amènent à un constat de décalage entre les nouvelles valeurs qui transformeraient la société et les discours politiques reprenant inlassablement les mêmes antiennes. Mais ce décalage indique-t-il que le discours politique n'est plus en prise sur les aspirations des Français ou que les orientations politiques échappent en partie à ce nouveau déterminisme culturel ?

Même s'il demeure difficile de mesurer très précisément son efficacité réelle, le marketing politique a trouvé sa place sur la scène politique. Cette activité a-t-elle pour autant acquis une parfaite légitimité sociale ? Sans doute pas ; pour une partie de l'opinion, le domaine des idées politiques demeure l'univers de la conviction, non le lieu de la séduction. Du reste, l'agacement des professionnels lorsqu'on les interroge sur l'identité des mécanismes du marketing politique et du marketing commercial semble traduire un certain malaise : en théorie, « on ne vend pas un candidat comme une savonnette », en pratique les plus sincères des professionnels reconnaissent que dans l'un et l'autre cas les techniques ne sont guère différentes.

DANIEL BOY,
attaché de recherche à la FNSP (CEVIPOF) ;
ELISABETH DUPOIRIER,
attachée de recherche à la FNSP (CEVIPOF) ;
HELENE Y. MEYNAUD,
ingénieur-chercheur à EDF (GRETS. DER).

(1) Compagnie française d'études et de marchés, 14, rue Milton, 75009, Paris. La COFREMCA est présidée par M. Alain de Vulpian.

(2) Le Centre de communication avancée est dirigé par M. Bernard Cathelat.

Propos de presse

Les temps sont propices à des reportages triomphalistes sur les Etats-Unis : il n'est question que d'expansion, de baisse de l'inflation, de recul du chômage. Les Américains ont un président populaire, eux. L'ambiance est empreinte d'un optimisme à tous crins. Bref, ce n'est plus quand l'Amérique s'éveillera, mais l'Amérique s'est éveillée face aux méchants Russes.

Tous ces propos, puisés dans la presse américaine ou rapportés d'entretiens concrets, ont certes un fondement réel, mais reflètent-ils vraiment la situation outre-Atlantique ? La réponse est ici plus nuancée que les manchettes de journaux. Il serait faux d'affirmer que la population dans son ensemble vive mieux que la population européenne ou française, plongées, dit-ont, dans la crise. Un taux de croissance annuel de 6 % n'a pas un effet direct sur le mode de vie des habitants. Il en est de même d'un taux négatif de – 1 %.

D'autre part, l'Amérique reste un pays où deux millions d'individus errent sans toit : chose impensable en Europe. La croissance n'a pas em*pêché des villes entières de se tran*former en villes fantômes, victimes des crises du charbon, de l'acier ou de l'automobile il n'y a pas très *longtemps.*

Malgré tout cela, l'Amérique a donc bonne presse ces jours-ci. Et un séjour étendu convainc effectivement de ce changement d'attitude et de ce réel optimisme en l'avenir, fruits à la fois de M. Reagan et de caractéristiques plus permanentes des Américains. Les Etats-Unis ont cette capacité fascinante, compte tenu de leur taille de leur population énormes, de pouvoir changer de cours rapidement, plus rapidement que des pays plus petits comme la France ou la Grande-Bretagne. Quel pays européen pourrait se vanter d'avoir fait baisser le chômage de 10,2 % à 8,2 % de la population active en un an ? L'économie américaine reste donc très souple, malgré sa taille.

Toutefois, la presse française a enjolivé les choses. L'optimisme est revenu outre-Atlantique, certes, mais la vie de tous les jours n'a pas changé pour autant et ne diffère pas de celle des Français, des Allemands ou des Britanniques. Ce n'est pas la réalité qui compte, ce sont les perceptions. Et l'Amérique a gagné la bataille des perceptions grâce à un président très talentueux que la presse appelle désormais le Grand Communicateur et qu'elle ne cesse de comparer à Eisenhower, Roosevelt ou même Lincoln.

PASCAL MIEGE

Banlieues

Banlieues... Deux des photographies de Robert Doisneau que nous avons publiées dans *le Monde Aujourd'hui* daté 4-5 mars figurent dans le livre *la Banlieue de Paris*. La première édition (1949) était devenue introuvable, sauf au prix fort chez les bouquinistes. Robert Doisneau lui-même n'en possédait plus aucun exemplaire par le jeu successif des prêtés non rendus. Sortie à l'automne 1983, la nouvelle édition par Denoël est un peu chère (288 francs), notamment à cause d'un premier essai en *reprint* qui n'était pas d'une qualité satisfaisante et qui est parti au pilon. Mais elle contient les cent trente photos fameuses et le texte de Blaise Cendrars.



ISABELLE WATERNAUX/LE MUSÉE DE LA POSTE-PARIS

Boîte aux lettres brésilienne (1900).

France, terre d'accueil

Voici quelques « accueils » réservés en France à une famille libanaise réfugiée. Un collège d'enseignement général : je m'y présente avec ma fille qui doit entrer en 4e...

« Madame, il me faut son dossier scolaire.

— Nous arrivons du Liban ! (c'est la troisième fois que je le dis) *Ma fille n'a pas de dossier scolaire. Si elle en avait un, il est perdu, en cendres !*

— Mais alors, qui me dit qu'elle doit entrer en 4e ?

— Madame, mettez-la où vous voulez ! Faites-lui passer un examen !

— Il me faut vos feuilles de salaire, carte de Sécurité sociale, carte d'allocations familiales...

— Je n'ai pas de feuille de salaire, pas de Sécurité sociale, pas d'allocations familiales, nous arrivons du Liban !

Comment ça s'est terminé ? Le prof de math est venu *voir* ma fille, l'a toisée. Diagnostic : *« Elle aura besoin d'au moins quatre heures de leçons particulières par semaine. »* Voici des numéros de téléphone. — Non, elle ne peut pas aller en classe d'espagnol (qu'elle connaît) il y a déjà trente-sept élèves, elle fera de l'allemand (qu'elle n'a jamais entendu). Cours particuliers encore ? Résultat : je l'ai mise dans une école privée. Non, elle n'a pas eu besoin de cours particuliers de math. Bizarre ? Par contre, à l'école primaire, excellent accueil et prise en charge des enfants.

Je ne vous raconte pas les allocations familiales. Il faudrait un livre... Arrivés le 7 décembre et toujours rien à l'horizon. Ergotage : nous avons emménagé à Noël, donc pendant les vacances scolaires... donc pas de certificat de scolarité avant janvier, donc pas d'allocations.

Quand on arrive épuisés de Beyrouth, sourds encore des canons, avec trois valises pour tout bien, on a une vision bien particulière de la France et des Français.

Mme CHARRO
(Lyon)

Mots en fureur

L'accolement automatique de certaines épithètes à certains substantifs est un procédé constant de la *langue de bois* des communistes, et il est regrettable que les porte-parole des autorités officielles françaises versent, à l'occasion, dans ce travers. Ainsi de leur condamnation verbale des *odieux attentats*.

Car de deux choses l'une. Ou bien il existe deux catégories d'attentats : ceux qui sont odieux et ceux qui ne le sont pas, mais il faudrait alors préciser suivant quels critères ils se répartissent. Ou bien tous les attentats sont, par nature, odieux, et il s'agit d'un pléonasme ou d'une redondance.

« Parlez doucement et portez une grosse canne », conseillait cet Anglais au temps de la grandeur impériale. Les politiciens d'aujourd'hui, du moins ceux des démocraties occidentales, pratiquent la méthode inverse : ils s'étranglent presque de fureur, mais n'ont pas même entre les mains la moindre badine.

CLAUDE LEGOUX.



Astrologie

« J'ai étudié la question, vous pas »

Vilipendée par la science, ré*pudiée par l'Eglise, l'astrologie* est cependant parvenue à survivre aux attaques de ses pourfendeurs et connaît même une *vigueur nouvelle* en cette fin de vingtième siècle. Pourquoi les hommes de science et d'Eglise s'en alarment-ils à ce point ? Parce qu'ils s'obstinent à assimiler astrologie et superstition et s'entêtent à ne vouloir écouter que les spécialistes de la « bonne aventure » qui fournissent des justifications à leurs craintes et leurs préjugés mais refusent d'entendre ceux qui seraient susceptibles d'ébranler leurs certitudes.

L'astroligie humaniste et transpersonnelle dont Dane Rudhyar (1), philosophe, poète, musicien et astrologue américain fut le précurseur et dont *Alexander Ruperti* (2) *diffuse* la pensée en Europe, ont, maintes fois, répondu aux critiques dont l'astrologie fait l'objet et ont si*tué celle-ci par rapport* à la religion et la science.

L'astrologie proposée par Rudhyar et Ruperti n'est pas l'ennemie de la religion qui aide l'homme à établir un lien direct individuel et conscient avec Dieu. En revanche, elle met en cause l'Eglise sous sa forme institutionnelle et dogmatique qui s'adresse à une foule passive de croyants, tend à médiatiser le rapport entre l'homme et Dieu et n'a de cesse de rappeler la transcendance du Christ au lieu de faire prendre conscience à l'homme que le royaume des cieux est au-dedans de lui.

Ruperti souligne qu'être *chrétien de nom*, en suivant les rites trationnels de l'Eglise, n'est pas la même chose qu'être chrétien en esprit et dans *ses actes, ses sentiments* et ses pensées. L'astrologie humaniste et transpersonnelle qui prend en compte l'individualisation de l'homme est effectivement l'ennemie d'une Eglise qui refuse la *« réalisation individuelle de l'environnement spirituel »*. Mais elle est très proche de la religion véritable lorsqu'elle lui révèle *« qu'il est l'univers (ou Dieu) vu sous un angle particulier et que son but dans la vie est d'incorporer de manière individuelle la volonté de Dieu révélée par le thème de naissance »* (Ruperti).

L'astrologie n'est pas une *science (empirique). Elle est un* système symbolique qui possède une cohérence interne que n'affectent pas les applications *diverses qui peuvent* en être faites. La vision de l'astrologie humaniste est « holistique » en ce sens qu'elle considère l'individu comme un tout intégré au sein des plus grands tout que sont l'humanité, la planète Terre et le système solaire, et vise à établir les rapports qui les unissent. Face à l'univers atomisé que propose la science empirique et matérialiste, l'astrologie propose un univers ordonné et est très proche en ceci de la science fondamentale.

Ce qui manque aux scientifiques « matérialistes » c'est l'humilité. Toute observation humaine même « objective » doit *intégrer l'observateur* et reste donc relative. En demeurant aveugles à cette évidence, trop d'hommes de science transforment la science en idéologie qui, comme toute expression totalitaire, exclut ce qui n'est pas elle, au nom d'un rationalisme stérilisant parce que réductionniste. Ceux qui sont à l'avant-garde de la science fondamentale comme ceux qui proposent une nouvelle vision de l'astrologie se rejoignent en ce qu'ils reconnaissent l'existence de niveaux différents de réalité qu'on peut approcher par d'autres voies que celles du rationalisme. La science-idéologie, parce qu'elle est culturellement reconnue, aliène l'individu et le frustre de la richesse d'autres aspects de la réalité. Elle lui dé*robe son existence en lui faisant* perdre de vue la finalité de ses actions qui s'inscrivent dans un ensemble toujours plus vaste au sein du grand tout.

On sait combien Issac Newton s'est intéressé à l'astrologie. A *un interlocuteur qui* la mettait en doute, il répondit : *« J'ai étudié la question, vous pas. »*

CORINNE ZYLBERBERG.

(1) *La Pratique de l'astrologie*, de Dane Rudhyar, publiée à la Librairie de Medicis, constitue une bonne introduction à l'astrologie humaniste.

(2) *Les Cycles du devenir*, Alexander Ruperti, éd. du Rocher.

Mal, Bien et Paix

J'ai été fort intéressé par l'article de Christian Descamps, paru dans « le Monde Aujourd'hui » daté dimanche 29-lundi 30 janvier 1984, intitulé « La grande Reconquista de la pensée espagnole ».

Au moment où certains considèrent la philosophie réduite à une peau de chagrin, où l'on se croit autorisé à la cataloguer d'« inutile », un tel article a le mérite de prouver *la vitalité de l'eau qui dort et* la nature de cette conscience qui n'a jamais cessé d'être stoïcienne et qui demeure, sous la cendre, la fidèle servante de la liberté.

L'autre mérite d'une renaissance est d'aborder dans sa régénérescence des thèmes nouveaux ou du moins de porter un regard neuf sur des interrogations qui font partie intégrante de la trame du tragique humain.

Ainsi penser la violence et la guerre, comme le font Fernando Savater et Manuel Sacristan, suffit amplement à justifier la tâche et la place du philosophe. Ils honorent de plus la mémoire de leur compatriote Ramon Lulle, le « docteur illuminé », le « docteur archangélique », le « procureur des infidèles », celui qui allait au-devant des sarrasins avec pour seules armes ses convictions ou ses livres et qui se donnait pour unique préoccupation de guérir les âmes.

Désarmer la violence par le rire ou la dérision, considérer les armées de la *même façon* que Diogène considérait le pouvoir, mesurer le décalage existant entre le poids et la matérialité menaçante des bombes et la fragilité et l'évanescence de « nos traditions morales et philosophiques », se méfier de la Raison qui veut toujours avoir raison quel qu'en soit le prix, c'est là une des missions d'un philosophe qui a souci de notre destin et qui tend à *nous mener, au besoin en cheminant* dans les paysages obscurs du Mal, vers la source rassurante du Bien et les horizons tranquilles de la Paix.

Aussi, « tout reprendre », comme le dit Sacristan qui date cette reprise à partir du seizième siècle, me paraît être une entreprise séduisante et primordiale. En effet, comme le pense Nietzsche dans ses *Considérations inactuelles*, si l'histoire vaut une heure de peine *« c'est en faveur d'un temps à venir »* et quoi qu'en dise Hegel, il faut faire des malheurs du passé une pédagogie pour le présent.

C'est pouquoi considérer l'œuvre de Gratien, moine ou/et clerc, me semble, entre autres, une entreprise intéressante et riche d'enseignements. Dans son couvent des Saints-Nabor-et-Félix à Bologne, il mit sur pied un immense *Decretum de trois mille canons qui l'occupa* vingt-quatre ans et qu'il acheva en 1140.

Outre qu'il confirmait le *primat* du pouvoir spirituel sur le pouvoir temporel tel que l'avaient défini une bonne fois Hugues de Saint-Victor et Jean de Salisbury, par sa maîtrise de la dialectique qui est l'art de concilier les inconciliables, il parvint, au nom d'un idéal multiséculaire de piété et de charité, à prôner la violence et la guerre, à annoncer le phénomène inquisitorial ; ou, du moins, à le renforcer puisqu'il est déjà en germe dès les débuts de la chrétienté, et à fournir divers arguments aux partisans de la guerre *offensive*.

Ce que nous révèle ce microcosme d'institution, c'est que, quand la chrétienté se prend pour l'ordre, elle ne peut faire l'économie de la violence et de la guerre ; c'est qu'elle juge nécessaire ce détour *par le Mal et que, dans ce détournement*, il lui faut toujours écraser ses déviants pour faire de l'universel.

Ce que témoigne enfin la pensée gratianienne, c'est qu'étant, suivant les circonstances, frères ennemis ou parents éloignés, Foi et Raison conspirent à un même idéal, n'hésitent pas à flétrir ou à piétiner leur morale dès lors qu'il s'agit de se lancer à la conquête du monde et de montrer, dans tout son éclat, leur art d'envoyer paître les humains.

Ainsi, l'histoire manifeste clairement qu'elle a du mal à se débarrasser de sa norme, que sur son ter*ritoire temporel se déroule une* perpétuelle chasse aux sorcières. A moins que l'amour du censeur soit si profondément enraciné au cœur des hommes qu'ils ne peuvent plus l'en extirper.

JACQUES POULLAOUEC
Docteur en histoire de la philosophie médiévale.

Poésie

Fatou Ndiaye Sow

Nuit de noces

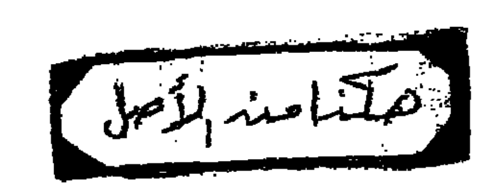
Dialy, chante Salimata
aux attaches si fines
Le « bourtiguel » cache à peine
Le lait de ses yeux languis.
Les aiguilles des tatoueuses
ont un jour agressé
ses lèvres fuselées
qui dans le mystère d'un sourire
s'épanouissent sensuelles.
Ses tantes l'ont baignée, parée
Et drapée de pagne couleur de cygne
puis de pagnes couleur d'arc-en-ciel
Dans son lit nuptial
Recouvert de drap blanc
Solennelle offrande
Salimata attend...
L'encens fuse et envahit
L'atmosphère de fête
La cour comme en plein jour
Est remplie de monde
Dialy, d'une voix chaude
Chante coly Tiyngala !
Oh ! Diery Coly –
Le coup de fusil matinal
Libère les tams-tams
Les griots dans un délire de joie
chantent, la lignée des « Torodo »
Les tantes honorées dansent aussi
enveloppées de grâce.
Leur corps qui cascade
est l'écho des envoûtantes résonances
des danses africaines.

★ *Dialy* : Griot.
Bourtiguel : voile en gaze noire qui cache le visage des femmes toucouleur.
Coly Tingala : ancêtre d'une race royale de Peulh.
Diery Coly : même famille que Coly Tingala.

Fatou Ndiaye Sow est enseignante à l'école Paille-d'Arachide de Dakar. Elle a notamment publié : *Devine, mon enfant, devine* (Nouvelles Editions africaines) et a écrit *la Fille de Néné Sira, les Gens d'en face, Léboon, Lippoon.* Cette poésie emprunte aux masques. Ici les corps tonnent et résonnent. L'espace et la chaleur sont transpercés d'odeurs et de couleurs.

CHRISTIAN DESCAMPS.

Sauf mention contraire, tous les textes publiés dans cette rubrique sont inédits.



Les ravisseurs

par Samuel-Joseph Agnon

La salle était comble. Toute la ville était là. Et pour cause : de grandes calamités s'étaient abattues sur le pays, et l'on ne savait que faire. Aussi, comme l'orateur prévu était M. Sheirholtz, la ville entière était venue ; car la coutume de ce pays voulait qu'on ne décidât rien sans discussion préalable. Or, il n'y avait pas de discussions sans discours et sermons. Une fois les discours prononcés, les citoyens estimaient avoir déjà agi. Si la calamité se dissipait, tant mieux ; sinon, on multipliait les discours jusqu'à ce qu'une autre plus grave lui succédât, et alors on faisait venir un autre orateur. Si cette nouvelle calamité se dissipait, tant mieux, sinon...

Ah ! Les jolies réunions, où tous ne font qu'un ; où l'on fait des discours et où l'on s'acquitte de son devoir d'agir. Il y a des cas où l'on sait d'avance que va dire l'orateur ; d'autres où même après avoir tout entendu, on ne sait pas ce qu'il a dit. D'autres encore, où l'on se préoccupe moins de ce qu'il va dire que de tuer deux ou trois heures de cette vie vouée au néant et à la perdition. Ce qu'ils appréhendent, c'est la fin du discours où, rentrés chez eux, ils retrouveront une épouse fatiguée d'avoir, elle aussi, assisté à cette réunion.

Bien que l'on organisât après chaque discours une réception, seuls peu de gens étaient conviés. A voir cette foule, on croirait qu'elle forme un seul bloc, alors qu'en réalité chaque homme, à lui seul, constitue un peuple. Les femmes, pour leur part, constituent chacune d'elles une race distincte, bien que leurs cheveux, leur teint et les autres traits caractéristiques de leur race soient l'œuvre d'un même artisan.

M. Sheirholtz aurait dû déjà commencer. Pourtant, tout comme les orateurs éminents, il avait pris l'habitude d'arriver en retard ; parfois d'une demi-heure, et parfois même d'une heure entière. Au contraire, l'auditoire, lui, arrivait en avance car chacun voulait réserver sa place ou dire quelque chose à un ami – son penchant flatteur persuade l'homme que lui aussi a quelque chose à dire. Celui qui a tout dit ressasse ses propos de la veille et de l'avant-veille, et l'interlocuteur ennuyé ne lui en tient pas rigueur. Bien au contraire, il se félicite d'être supérieur à son ami en intelligence.

Les dirigeants politiques et affairistes venus eux aussi en l'honneur de Sheirholtz étaient contrariés comme ces gens qui voient d'autres faire quelque chose qu'ils auraient souhaité faire eux-mêmes. En attendant, ils contemplaient les photographies suspendues aux murs de la salle de conférences, et, se plaisant à imaginer leur propre portrait rayonnant sur ce mur, ils savouraient déjà un brin d'immortalité. Un peu comme cette immortalité à laquelle ont accédé leurs prédécesseurs défunts.

Peu nombreux sont ceux qui n'aspirent pas à l'immortalité ; surtout parmi les détenteurs de pouvoir et ceux qui se comportent comme tel. Chez ces derniers, en effet, la conception de l'idéal est mêlée à la sensation physique, et leur sensation physique ne satisfait pas leur conception de l'idéal. Comme ils ressemblent peu ou prou à ceux qui ont accédé à l'immortalité, ils ont le droit légitime de penser qu'eux aussi en sont dignes. Néanmoins, cette notion d'immortalité n'étant pas une notion physique, personne ne se préoccupe de connaître ses limites, à savoir si elle remonte à l'arrêt du cœur ou à la fermeture du tombeau.

Le public commençait à s'impatienter et l'atmosphère à devenir insoutenable. Aucun auditeur présent ne savait pourquoi il était là et ce qu'il voulait entendre : c'était devenu une habitude de se réunir pour écouter des discours, et toute habitude prise par le public devient à la longue irréprochable. Néanmoins, on papotait un peu autour de la chose.

Une femme, à son voisin :

« On devrait ouvrir une fenêtre ! »

Le voisin :

« Je regrette, madame, de ne pouvoir accéder à votre demande ; elles sont toutes ouvertes. »

La femme, en colère :

« Alors pourquoi fait-il si chaud ? !! »

Le voisin :

« Le vent qui entre d'une fenêtre sort par celle d'en face. »

Un homme prend la parole :

« Sheirholtz tarde à venir. »

Un autre :

« Il prépare peut-être son discours. »

L'homme reprend :

« Oh ! Pourvu qu'il sache ce dont il va parler. »

Son voisin le regarde ; il avait capté sa pensée. Mais comme on ne doit jamais dire ce que l'on pense, il modifie :

« Un orateur comme Sheirholtz n'a pas besoin de cela. »

Quelqu'un intervient :

« Nous, par contre, avons besoin de cela. »

Un autre :

« Vous êtes bien naïf, mon cher, de croire que l'on fait ce dont on a besoin. »

Un homme regardant sa montre :

« Eh bien, quand donc va-t-il commencer ? »

Le voisin, à mi-voix :

« Qu'est-ce que cela peut bien vous faire, qu'il commence ou qu'il ne commence pas ?

– Vous avez peut-être raison.

– Vous dites que j'ai « peut-être » raison, et moi je vous dis que je n'ai jamais eu autant raison. De toute façon, il faudrait secouer Sheirholtz pour qu'il se presse. »

PENDANT ce temps, trois jeunes gens s'introduisent auprès de M. Sheirholtz. Voyant leur tenue vestimentaire, il s'étonne : Ces gens vêtus d'habits vieux et froissés, que pouvaient-ils bien chercher chez lui ? Mais M. Sheirholtz possédait une grande qualité : il voyait toute chose le concernant du bon côté : « Ce sont sûrement les délégués du peuple. » Il leur sourit :

« Eh bien, mes amis, vous venez me chercher ?

– C'est cela, monsieur Sheirholtz, nous venons vous chercher. Une voiture attend dehors. »

Il se lève, enfonce un cigare dans sa bouche et suit les jeunes gens. Sur sa route, devant un miroir mural, il s'arrête, ajuste sa moustache et, souriant, il s'adresse aux jeunes gens :

« Ainsi donc, la salle de conférences est pleine.

– Bondée, monsieur.

– Les gens y sont serrés et attendent Monsieur. »

M. Sheirholtz s'enfonce dans la voiture et pose un genou sur l'autre, puis il s'enveloppe des nuages de fumée de son cigare. Il est de bonne humeur, détendu, comme ces orateurs chevronnés au moment où le public les attend. Et si l'on voulait attribuer à Sheirholtz des pensées, voilà ce que l'on aurait imaginé : *« Je vais faire mon entrée dans la salle de conférences, et tout le monde va se lever en mon honneur. Je vais bondir à la tribune ou bien... Non, je ne vais pas bondir, mais monter lentement, poser ma montre devant moi et regarder l'assistance. Alors, toute l'assistance va tendre l'oreille pour écouter, jusqu'à ce que la salle ait l'air d'une forêt d'oreilles. Mais... Que se passe-t-il ? Nous n'arrêtons pas de rouler et nous ne sommes pas encore arrivés ? »*

Regardant par la fenêtre de la portière, il demande :

« Où m'emmenez-vous ?

– Nous emmenons Monsieur là où il est attendu. »

Sheirholtz se replonge dans ses nuages de fumée et repense à la forêt d'oreilles. Une pensée en entraînant une autre, il lui sembla voir les oreilles se rejoindre comme des mains applaudissant un orateur.

La voiture arrêtée, les jeunes gens aident Sheirholtz à descendre. Furieux, il s'écrie :

« Où suis-je ?

– Que Monsieur ne s'inquiète pas. Nous sommes ici dans un quartier habité par des gens convenables. Seulement, les chefs des communautés et notables parvenus à la tête de cette ville ont causé cette désolation. Ils passent en effet le plus clair de leur temps à l'étranger pour s'occuper d'eux-mêmes de telle sorte qu'ils n'ont pas le temps de s'occuper de la ville.

– Qui êtes-vous ? demande Sheirholtz ruisselant de sueur.

– N'ayez crainte, monsieur Sheirholtz, nous sommes des êtres humains.

– Si vous êtes des êtres humains, pourquoi cherchez-vous à me nuire ?

– A Dieu ne plaise ! Nous ne cherchons à nuire à personne ; seulement, de grands malheurs s'abattent sur le pays et nous sommes persuadés qu'ils viennent, pour la plupart, du fait que nous passons notre temps à faire et à écouter des discours qui n'aboutissent jamais à une action positive. Aussi, comme nous n'avons pas les moyens de désintéresser le public des orateurs, nous cherchons à désintéresser ces derniers du public, afin de permettre à chacun de prendre conscience de l'objet de ses occupations durant des jours et des années. Et si nous n'avions pas désespéré des orateurs et conférenciers, nous aurions pensé qu'eux-mêmes bénéficieraient de cet état de choses, car s'ils prenaient l'habitude de se taire, ils ne sentiraient pas autant ce vide qui les déprime entre deux discours. »

Voyant qu'il était tombé entre les mains de « durs » qui se moquent des orateurs, Sheirholtz, retenant sa colère, demande :

« Combien de temps comptez-vous me garder ?

– Jusqu'à ce que l'auditoire en ait assez d'attendre et rentre chez lui.

– Et s'ils faisaient venir un autre orateur à ma place ?

– Nous n'avions pas pensé à cela !, disent les jeunes gens en soupirant, *Quel malheur ! Impossible de trouver un orateur qui n'ait cent remplaçants éventuels. »*

Sheirholtz se mord les lèvres.

Les jeunes gens :

« Que Monsieur veuille bien entrer.

– Entrer où ?

– Dans cette maison, ou... Peut-être dans celle d'un autre ami. Que préfère Monsieur ?

– Ce que je préfère ?, s'écrie Sheirholtz de toutes ses forces. *Ce que je préfère, c'est qu'un feu descende du ciel et vous emporte tous les trois ! »*.

L'un des jeunes gens :

« En effet, nous mériterions cela pour notre brutalité, mais nous comptons sur la bonté céleste. Que Dieu ait pitié de nous, nous n'avions pas le choix ! »

Sheirholtz le regarde, ironique :

« Croyez-vous vraiment qu'il y ait quelque chose là-haut ?

– De toute façon, ici-bas, il n'y a rien en dehors des discours et conférences interminables. Et cela, monsieur Sheirholtz, ce n'est pas bien, ce n'est pas bien du tout.



NICOLAS VIAL

– Et qu'auriez-vous souhaité qu'il y ait sur terre, par exemple ?

– Ah ! comment le savoir ? Il faudrait attendre sept ans pour que l'esprit soit débarrassé des futilités proférées par les rhéteurs, et pour qu'il se rétablisse. Peut-être alors pourrons-nous réfléchir.

– Je vois que vous êtes les plus forts. Faites de moi ce que vous voulez, mais sachez bien que je prendrai ma revanche.

– Oh ! nous ne sommes pas forts, soupirent les jeunes gens. Et à propos de revanche, quelle revanche n'a-t-on pas encore prise sur nous ? Voyez où nous en sommes arrivés ; nous nous comportons en ravisseurs. Pire ! Les ravisseurs eux, commettent ce délit dans le but de gagner leur pain, tandis que nous donnons du nôtre et dépensons de l'argent pour une voiture. Au fait, où monsieur Sheirholtz désirerait que nous le conduisions ? »

Sheirholtz :

« N'y aurait-il pas un café par ici ?

– Non, il n'y en a pas.

– Et si l'on veut se distraire pendant une heure, où peut-on aller ? Ici les gens sont si occupés à gagner leur vie qu'ils n'ont pas une seule heure pour se distraire.

– Et pendant le Sabbat et les fêtes juives, à quoi passent-ils leur temps ?

– Ceux qui ont fait quelques études passent leur temps à étudier et ceux qui n'en n'ont pas fait s'intruisent auprès des autres. »

Sheirholtz, en souriant :

« A chacun ses loisirs !

– A chacun ses loisirs ! », *répètent les jeunes gens sans sourire. Jaloux de ceux qui pouvaient en jouir.*

SHEIRHOLTZ suit les jeunes gens dans une pièce dont une petite veilleuse éclairait toute la maison. La pièce exiguë était meublée de quelques objets en bois ordinaire. M. Sheirholtz avait eu dans son enfance une chambre et des objets du même style. Les vêtements qu'il portait étant enfant ressemblaient également à ceux des trois jeunes gens. Car Sheirholtz, comme la plupart de ses confrères, n'était pas né dans un palace et n'avait jamais porté de vêtements luxueux. Mais à partir du jour où il occupa un poste élevé, il se crut obligé d'arborer tenue vestimentaire et appartement somptueux. Puis, se désintéressant de la pièce et de tout ce qu'elle lui évoquait, il demande :

« Y-a-t-il ici un journal ? »

Le propriétaire de la maison :

« Il n'y a pas de journal, mais si Monsieur désire un livre...

– Et cela ?

– Ah ! C'est le journal dans lequel le boulanger a empaqueté ma miche de pain. »

Sheirholtz déplie le journal. Il était content ; pourtant il soupire. Content d'y avoir lu son nom et une annonce parlant de la soirée au cours de laquelle il devait prononcer son discours ; mais... on l'en avait empêché. Ayant fini de lire le journal dans la matinée, il exige que l'on allume la radio.

« Il n'y a pas de poste radio ici, lui répondit-on.

– Pas de café, pas de radio, comment donc vivez-vous ?

– Pendant que les autres passent leur temps dans les cafés à écouter la radio, nous, nous vivons notre vie selon la volonté du Seigneur. »

Sheirholtz, sortant sa montre, demande :

« Eh bien, messieurs, jusqu'à quelle heure resterons-nous ici ?

– Juste une petite heure, monsieur Sheirholtz. »

Il parcourut de nouveau toute la petite pièce du regard. Elle avait répandu sur lui une bonne humeur, pareille à celle qu'il avait avant de devenir célèbre. Elle lui rappelait le temps où il étudiait à la lueur d'une petite veilleuse. Ah ! Fini les beaux jours ! Des jours de tension et de confusion les ont remplacés. Comment cela était-il arrivé ? Après avoir fait de longues études, Sheirholtz avait eu envie de prononcer des discours en public. Son premier discours n'avait pas été un succès ; son cœur était encore plein. Mais aussitôt que son cœur avait commencé à se vider, ses discours s'étaient améliorés.

Tout en réfléchissant longuement, il observe les jeunes gens dont la pudeur et la pauvreté lui rappelaient sa propre personne étant jeune. Il prend un nouveau cigare, le roule et le porte à sa bouche. Puis il l'allume et se met à expirer de la fumée. Soudain, ses lèvres s'étirent, et son ventre se met à remuer comme s'il retenait un fourire . Alors, abandonnant son cigare, il regarde ses interlocuteurs et dit :

« Je voudrais vous proposer un marché.

– Un marché ? s'étonnent les jeunes gens. *Nous ne sommes pas des marchands et n'entendons rien au commerce.*

– Ecoutez d'abord, vous répondrez ensuite. La semaine prochaine, mon confrère Wolzer doit prononcer un discours. Vous devez connaître ce bavard ! Si vous lui faites ce que vous m'avez fait, je vous pardonne et ne porterai pas plainte contre vous. »

Les jeunes gens se mettent à rire :

« C'est faisable, seulement...

– Seulement, vous êtes pauvres et n'avez pas les moyens de louer une voiture toutes les semaines. Si vous aviez de l'argent, feriez-vous cela ? Cependant, avant cela, j'ai une condition : chaque semaine, l'un de mes confrères aura à prononcer un discours...

– Oh ! », soupirent les jeunes gens.

Sheirholtz sourit et sort son portefeuille.

« Vous avez là de quoi louer deux ou trois voitures. Et à présent, donnez vos mains. »

« Affaire conclue ! »

Le cher Sheirholtz est pris d'une telle joie qu'il en oublie le lieu de sa détention ; et si les jeunes gens ne devaient pas se lever travailler, il serait resté à discuter avec eux jusqu'au lendemain matin, et peut-être même jusqu'au surlendemain, car M. Sheirholtz possédait une qualité particulière : s'il ne parlait pas en public, il le faisait avec la première personne rencontrée, pourvu que ses oreilles n'entendent pas parler son cœur.

Les tempéraments ne se ressemblent pas toujours. M. Lipmann Sheirholtz aimait parler, tandis que les jeunes gens, eux, préféraient le silence. L'un d'eux se lève et sort chercher la voiture pour le ramener. Sheirholtz, l'ayant remarqué, intervient :

« Il vaudrait mieux utiliser cette voiture pour mon confrère qui doit prononcer un discours ; moi, je rentrerai à pied. »

Tenant compte de ses propos, les jeunes gens accompagnent Sheirholtz jusqu'à mi-chemin et prennent congé de lui respectueusement. Quant à lui, il les quitte avec une affection toute particulière.

Et maintenant, venons-en à la suite de l'affaire. Ce que M. Sheirholtz fit à ses confrères, ces derniers le firent eux-mêmes aux leurs... Car la plupart des gens n'inventent pas, ils ont plutôt tendance à imiter les autres. A la suite de cela, le public se fit rare dans les salles de conférences, puisque, bien souvent, les gens venaient sans trouver personne. Puis, comme ils n'allaient plus aux discours, ils restèrent dans leur maison. Et comme ils restaient dans leur maison, il leur arriva d'ouvrir un livre et de s'occuper de leurs enfants. Ainsi, même si le monde ne se transforma pas, on put noter cependant une légère amélioration progressive. Car les gens, ne perdant plus leur temps à écouter des discours, se mirent à s'intéresser à eux-mêmes et à corriger quelques-unes de leurs actions. Et, de ce fait, le pays tout entier alla de mieux en mieux.

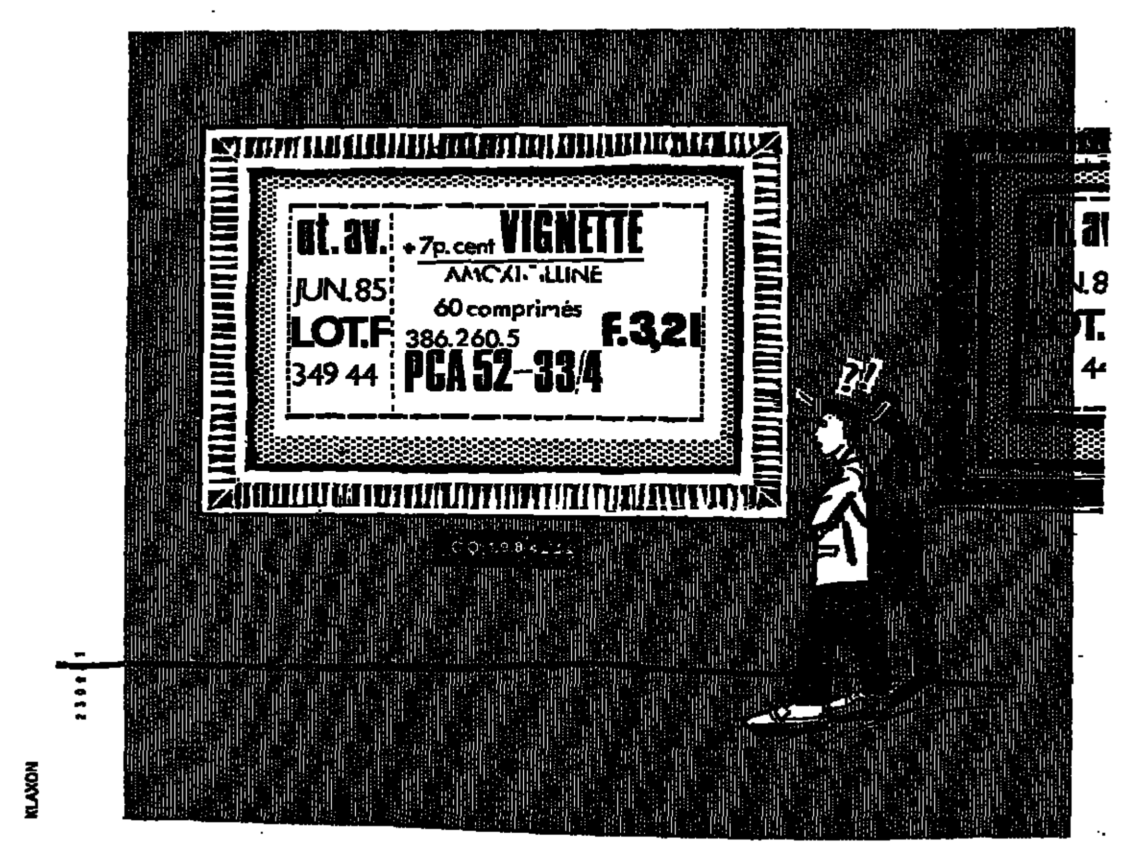
Traduit de l'hébreu par JEANNETTE MEZRI.

[Né le 17 juillet 1888 en Galicie, Samuel Joseph Agnon est mort le 17 février 1984 à Jérusalem. Prix Nobel de littérature en 1966, il est l'auteur de nombreux contes et romans. Ont été traduits en français : *Contes de Jérusalem* (1959), *le Chien Balak* (1971), *l'Hôte de passage* (1974), *Vingt et une nouvelles* (1977), *Une histoire toute simple* (1980), publiés chez Albin Michel.]

Une mal aimée

Comment expliquer la Sécurité sociale aux Français ?

« LA *Sécu, ça nous regarde* », affirmaient les affiches officielles pour les élections, le 19 octobre dernier, des représentants des assurés aux conseils d'administration des caisses du régime de Sécurité sociale. « *La Sécu, ça nous regarde et nous allons vous en parler en long et en large, y compris par l'image* », auraient pu rétorquer les dirigeants et journalistes de nos radios et télévisions françaises. Las, tel n'a pas été le cas. Selon les résultats provisoires d'une enquête que nous avons menée, ni les antennes de France-Inter et des postes périphériques, ni les petits écrans des trois chaînes n'ont diffusé d'informations importantes sur le fonctionnement de la « Sécu ». Certes, les journaux d'information audiovisuelle ont consacré du temps à ces élections, mais, dans la quasi-totalité des cas, il s'est agi de nouvelles sur la concurrence entre syndicats et sur les enjeux politiques du scrutin.



Pas ou peu de réponses aux questions-clefs qui, en principe, caractérisent le métier de journaliste. « Où ? Qui ? Quoi ? Comment ? » fonctionne cette institution pour laquelle on mobilise des millions de Français. Y aurait-il une explication valable excusant ces lacunes de l'information audiovisuelle ? Autrement dit, était-il inutile d'informer dans la mesure où les assurés seraient, en France, bien renseignés sur les régimes sociaux ? Là encore, tel n'est pas le cas. Des enquêtes, des sondages démontrent que la majorité des citoyens ignorent à la fois les droits et les modalités de gestion de la Sécurité sociale.

Interrogés par une caisse d'assurance-maladie, la plupart des affiliés ont avoué qu'ils ne savaient pas comment le remboursement des frais de santé était calculé (1). Sondés par une caisse d'allocations familiales, des ménages n'ont pas su citer, pour la majorité d'entre eux, plus d'une prestation, alors que la panoplie des avantages est d'une richesse un peu trop complexe (2). Interviewés par des chercheurs, des futurs retraités ont admis, dans une proportion de 40 % à 50 %, qu'ils étaient incapables d'évaluer le montant de leur pension et seulement 33 % savaient que celle-ci était calculée sur les dix meilleures années de rémunération (3).

Face à cette ignorance, le silence des journalistes de la radio et de la télévision se justifierait-il par la technicité, il est vrai assez grande, des questions sociales ? Serait-il impossible de traiter de la « Sécu » sur le petit écran ou devant le micro ?

Des exemples étonnants et bien « français » prouvent le contraire. Pour la réforme de la retraite, deux postes de radio ont accordé, chacun, deux heures consécutives d'antenne à un responsable de la caisse vieillesse pour répondre aux questions des auditeurs. A l'une de ces stations, le succès a été tel que le journaliste a convié le spécialiste pour une autre émission de deux heures. Les télés, elles non plus, n'ont pas boudé ce sujet difficile : trois émissions de quinzes minutes ont été prévues en ce début d'année pour expliquer le fonctionnement du nouveau régime des pensions. Mieux encore, chaque semaine, radios et télévisions rivalisent pour diffuser des émissions services, agrémentées de dramatiques exposant les problèmes et les solutions de la suralimentation, du tabagisme, ou des « tables rondes » réunissant des médecins, des infirmières, des bénévoles. Et toujours mieux : plusieurs chaînes de télévision programment chaque semaine des magazines spécialisés et réservés aux personnes âgées.

Nouveauté pour cette saison 1983-1984 : une télé privée a décidé, elle aussi, d'expérimenter, dans la capitale, un magazine pour le troisième âge. « Retraite-Action », « Au fil des ans », « le Temps de vivre », tels sont les noms bien de chez nous de ces émissions télé... auxquelles s'ajoutent des magazines d'informations pratiques aux noms toujours très français : « Citoyens avertis », « La parole est à vous », « Entre nous », « Justice pour tous », « Libre service », « SOS j'écoute », « Télé-service », « Dossier santé », « les Risques du métier », « les Travaillants ».

Noms « français » qui sonnent gais, mais à l'accent, il est vrai, rocailleux... d'outre-Atlantique. Toutes ces émissions, toutes ces images, tous ces temps d'antenne consacrés aux problèmes, aux droits et devoirs, à la Sécurité sociale en général, sont en effet d'origine lointaine : CKVL, CKAC, Télé-Capitale, Radio-Canada, Radio-Québec... autant de noms de stations de radios ou de télévisions qui démontrent toutes les semaines que pour informer sur la Sécurité sociale « *impossible n'est pas québécois* ».

Au moment où notre hexagone se préoccupe tant de la liberté et de l'amélioration de l'information, au moment où prennent forme de nouveaux projets de télévision nº 4 ou nº 5 pour faire du toujours « plus », peut-être serait-il temps de faire en sorte, pour notre « Sécu », qu'impossible ne soit pas français.

JEAN-PIERRE DUMONT,
(directeur de la recherche et des relations extérieures au Centre national d'études supérieures de la Sécurité sociale).

(1) CPAM du Val-d'Oise.

(2) CAF de Meurthe-et-Moselle et CAF de Seine-et-Marne.

(3) « Enquête longitudinale sur le passage de la vie active à la retraite », CNAVTS, par Cl. Attias-Donfut et A. Rozenkier sous la direction de M. P. Paillat.

Médias du Monde

Vers une télévision européenne

A l'heure des satellites de diffusion directe, l'idée d'une télévision européenne fait lentement son chemin. Le Parlement européen doit proposer prochainement aux dix Etats membres de la Communauté la création d'un programme commun diffusé en continu et exclusivement réservé à l'information. Ce programme, émis par les réseaux câblés via le satellite, serait placé sous la responsabilité d'un organisme professionnel indépendant et fabriqué par une rédaction multinationale. Un organisme composé des représentants des télévisions publiques nationales, des gouvernements et des institutions communautaires contrôlerait l'opération.

Le financement de ce canal serait assuré par un fonds de la CEE sous le contrôle de la Commission de Bruxelles en accord avec la Banque européenne d'investissements, les organismes de crédits, les chaînes de télévision et des producteurs de cinéma. L'auteur du projet, le député socialiste Gaetano Arfe, estime que « *l'information sur la politique européenne et sur l'action des institutions communautaires est largement insuffisante et inadaptée aux besoins, notamment dans le domaine de la technologie* ».

M. Arfe souligne aussi le décalage entre les possibilités de diffusion modernes et l'offre de programmes en provenance des pays européens. Il invite les Etats membres à imiter l'exemple du Canada, qui a créé un fonds spécial pour soutenir la production nationale face à l'écrasante supériorité des États-Unis.

Europe : le boom de la vidéocassette

Les propriétaires de magnétoscopes en France, en Allemagne et en Grande-Bretagne dépensent actuellement près de 2 milliards de dollars par an pour l'achat ou la location de programmes. C'est le constat fait par une étude de Mackintosh international, qui précise que ces dépenses cumulées dans les trois pays devraient atteindre 4,5 milliards de dollars en 1987.

Le consommateur moyen investit dans la vidéocassette pré-enregistrée deux fois plus que dans la redevance télévision et cinq fois plus que dans l'achat de disques et de cassettes audio. Malgré ce marché en plein développement, les profits des éditeurs et distributeurs vidéo sont limités par la piraterie et par l'anarchie relative des réseaux de vente.

France : RCV rachetée

Les Editions mondiales ont achevé leur prise de contrôle à 100 % de Régie cassette vidéo (RCV), qui fut longtemps le premier éditeur vidéo indépendant sur le marché français. Créé par M. Yves Rousset-Rouard, producteur heureux de la série de films *Emmanuelle*, RCV avait atteint en 1982 un chiffre d'affaires de 152 millions de francs, édité cinq cents titres et vendu trois cent cinquante mille cassettes. Surpris en pleine expansion par les mesures gouvernementales paralysant le marché de la vidéo, RCV dut alors céder 34 % de ses parts aux Editions mondiales, puis 63 % au début 1983. M. Rousset-Rouard, qui reste à la tête de son entreprise, cherche aujourd'hui à en diversifier les activités par la commercialisation de jeux vidéo et de programmes informatiques.

Malaisie : la pub finance la culture

Pour fêter son quatrième anniversaire, la Singapore Broadcasting corporation vient de lancer une troisième chaîne nationale. Contrairement aux deux premières, placées sous le signe du divertissement, ce nouveau programme se veut résolument sérieux et présente une programmation à base de documentaires culturels et pédagogiques, des informations et des spectacles dramatiques ou lyriques. Il en coûtera 7 millions de dollars par an à la télévision malaisienne, qui a décidé de les prendre dans les recettes publicitaires des deux autres chaînes.

Etat-Unis : câble rétro

Alors que les chaînes de télévision payante se disputent les films récents, le câble américain découvre les charmes de l'ancien. Lancé en février à Los Angeles, « Nostalgia channel » compose ses soirées à partir de classiques du cinéma, d'archives de la télévision et de quelques bonnes vieilles chansons. Seule entorse à cette atmosphère rétro, les spots publicitaires qui financent le programme. Après des essais complémentaires ce mois-ci à San-Francisco et à Portland, Nostalgia channel sera proposé à tous les réseaux câblés du territoire dès le mois d'avril.

Le feuilleton de Canal Plus

Première carte des émetteurs mis en service dès novembre prochain.

LE lancement de Canal Plus est un feuilleton aux épisodes quasi hebdomadaires programmé par une logique nécessairement commerciale. La quatrième chaîne a, aujourd'hui, quatre mille sept cents abonnés à la suite d'un premier « mailing » postal. Elle doit en trouver deux cent mille d'ici au 1er novembre, date du début des programmes. Deux cent mille personnes qui s'engageront à payer 120 francs par mois, sans rien voir, sur quelques promesses. Pour les convaincre, les responsables de Canal Plus ont choisi de créer une sorte de dramaturgie publicitaire en distillant au compte-gouttes les informations.

En guise d'appât, le premier dépliant publicitaire de Canal Plus n'offrait il y a deux mois qu'une petite fresque mêlant habilement des affiches de films récents. Rien de très précis pourtant : les accords passés avec le cinéma empêchent la chaîne de dévoiler plus de deux mois à l'avance le titre des films programmés. Il faudra donc attendre le mois de septembre pour lancer la vraie campagne de publicité. Entre-temps, il faut trouver autre chose.

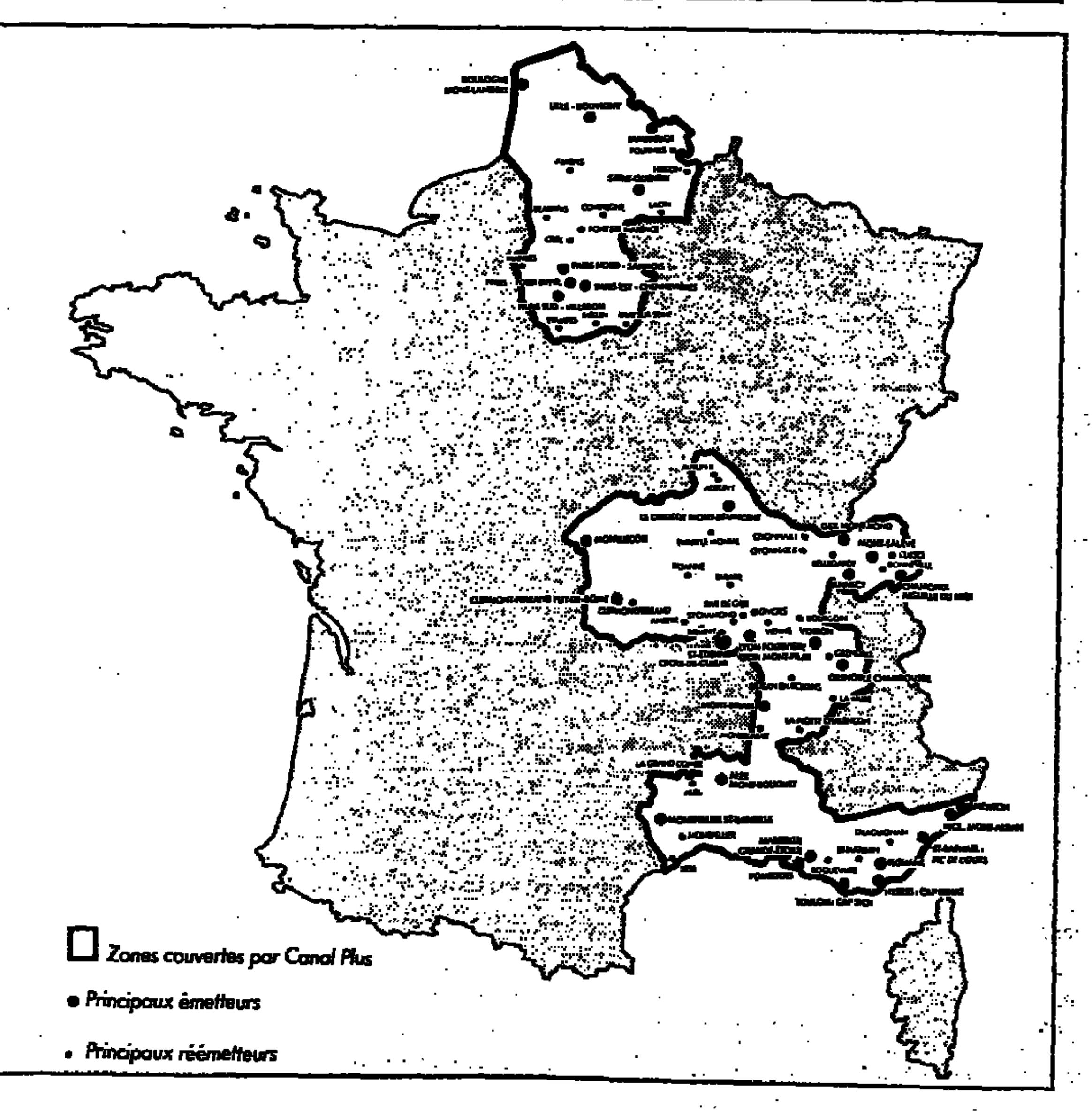
M. Pierre Lescure, directeur des programmes, a donné quelques précisions supplémentaires dans un entretien à l'hebdomadaire *Télé 7 jours* : il y aura des feuilletons, des jeux, de l'information continue comme à la radio et des magazines spécialisés. Rien de très original pour le moment, mais M. Lescure se réserve sans doute le soin d'annoncer au coup par coup quelques initiatives spectaculaires. On a appris que la quatrième chaîne émettrait douze heures par jour, rediffusant les films deux à trois fois par quinzaine, le matin de préférence. Puis, on a su qu'elle serait diffusée en son stéréophonique. Quelques semaines plus tard, ce n'était plus douze heures mais vingt et un spectacle permanent pour les week-end.

De « plus » en « plus », d'incertitudes en révélations, ce feuilleton est-il suffisant pour attirer les abonnés ? M. André Rousselet, PDG du groupe Havas et président de Canal Plus, semble surtout redouter un premier goulet d'étranglement : la modification des antennes pour recevoir le signal VHF. Il faut essayer d'étaler la pose des antennes, et, pour cela, hâter la décision des syndics d'immeubles. C'est dans ce but que Canal Plus a commencé à émettre un programme « témoin » dès le 1er mars sur l'Ile-de-France : une simple mire et deux dessins animés qui seront suivis bientôt par d'autres programmes et des bandes annonces.

Dans le même temps, Canal Plus a rendu publique la carte des émetteurs mis en service dès novembre prochain. Les zones desservies débordent sensiblement celles initialement prévues. Ainsi, Canal Plus élargit la région Provence-Côte d'Azur jusqu'à Sète et Alès. La couverture de la région Rhône-Alpes déborde sur l'Auvergne. L'Oise est incluse dans la desserte de la région parisienne, qui laisse cependant de côté les environs de Provins et de Fontainebleau.

Après l'accord conclu avec les professionnels du cinéma, le prochain épisode du feuilleton sera sans doute l'annonce de la grille de programmes et de quelques achats spectaculaires. M. Pierre Lescure et son équipe reviennent des Etats-Unis où ils ont pu faire le plein de programmes. Ils négocient aussi avec les trois chaînes publiques françaises des accords de coproduction.

JEAN-FRANÇOIS LACAN.



Von Hayek, gourou du libéralisme ultra

« Je tiens à renforcer la loi civile et à permettre au maximum de services de se développer sans monopole. »

POUR Friedrich von Hayek, ce Soljenitsyne de l'économie politique, l'histoire se répète. Très célèbre avant la seconde guerre mondiale, rival de Keynes, il avait construit une explication théorique de la grande crise. Mais après la publication et le triomphe de *la Théorie générale* de son rival, on oublia Hayek. Pourtant, voilà qu'il fait un *come-back* dans les pays anglo-saxons, et *Droit, Législation et Liberté* est maintenant traduit en français. Ici, il n'est plus seulement économiste (*« J'ai obtenu un prix Nobel d'économie, pourtant, je ne crois pas du tout à la scientificité de cette discipline »*); mais aussi philosophe politique, théoricien, penseur du libéralisme.

Ce réactionnaire fait réagir. Autour de lui, un petit groupe – la Société du Mont-Pèlerin, – le vénère comme un gourou du libéralisme ultra. Ses adversaires l'accusent d'être paléolibéral, immoraliste, de se faire le chantre d'une croisade en faveur du retour aux vieilles valeurs. Maître à penser des libertairiens, enseignant à l'université de Fribourg-en-Brisgau, il vit maintenant dans cette ville proprette où Heidegger cherchait les traces de l'Etre après s'être laissé aller à un malheureux discours sur l'Université allemande...

J'allais donc rencontrer, en Allemagne, ce Viennois – il est né en mars 1899 – de la Mittel-Europa de l'entre-deux-guerres, qui fut le contemporain de Mises, de Musil et de Freud. Après avoir vécu et enseigné à Londres et à Chicago, Hayek est revenu maintenant au cœur de la Forêt-Noire. Ce monsieur âgé, très « british » d'aspect, me reçoit en lisant le *Times*. Cordial, il m'annonce, dans un anglais parfait plein de musique viennoise, qu'il écoutera attentivement toutes les questions et les objections, car *« on ne progresse que dans la compétition »*. Ce conservateur, ce whig du dix-huitième siècle, affirme un projet social en le saluant. J'avais l'impression de serrer la main invisible d'Adam Smith. En entrant dans le bureau, une gravure me frappe : on y voit l'auguste professeur portant le monde sur ses épaules ; et sur cette planète s'accrochent Milton Friedman, un ministre britannique, et Mme Thatcher...



GAMMA

Vous n'avez pas de mots assez durs pour les projets de réforme sociale qui ont prétendu savoir ce qu'il en était de la « bonne société ».

∴

« Vous n'avez pas de mots assez durs pour ce que vous appelez le « constructivisme », ces projets de réforme sociale, ces utopies qui, de Platon et de Moïse à Marx en passant par saint Augustin et Rousseau, ont prétendu savoir ce qu'il en était de la « bonne société » ? Pourquoi ?

– Tous ces gens partent de constructions intellectuelles ; ils ont des projets de sociétés qu'ils prétendent fonder sans tenir compte des valeurs de la tradition. Or j'avance, en philosophe mais aussi en économiste, que nous ne connaissons clairement qu'une infime partie de la multitude d'informations dont nous nous servons pour agir. « Votre » Descartes a osé avancer qu'il ne fallait rien recevoir d'assuré que nous ne pouvions déduire clairement et logiquement.

– Pourtant il n'en tire pas de conclusion directement politique.

– Peut-être, mais quelques-uns comme Hobbes n'auront pas cette prudence, et l'ensemble des réformateurs sociaux vont être conduits à mépriser les traditions, les rites, les valeurs morales. Tous les rationalistes vont demander que notre civilisation détrône les traditions. Je suis beaucoup plus proche d'un Hume qui avançait : *« Les règles de la moralité ne dérivent pas des conclusions de notre raison. »* Nous ne sommes pas assez intelligents pour prétendre organiser l'ensemble du cadre humain. J'insiste sur le fait que la tradition nous impose des conduites qui ne relèvent pas du processus de la raison. En fait, il s'agit de restreindre nos instincts. Toutes les traditions ont des tabous. Frazer disait déjà que sans cela les hommes voleraient ou s'approprieraient les femmes qu'ils convoitent.

– Vous pensez à un refoulement « nécessaire », c'est aussi l'avis de Freud. Pourtant, vous n'êtes pas tendre – pour ne pas dire injuste – avec celui qui fut votre contemporain.

– Pour moi la psychanalyse relève de la superstition. De plus, elle a largement servi à détruire notre culture en libérant les pulsions.

– Freud n'a jamais dit cela.

– Dans *Malaise dans la civilisation*, et dans ses derniers textes, il est devenu plus raisonnable, mais ce n'est vraiment pas ce que l'on a retenu.

– Donc, nous serions porteurs de traditions, et toute tentation pour remettre de l' « ordre » dans le champ humain mènerait au totalitarisme. Hegel était plus modéré quand il parlait d'une ruse de la raison au sein de la société civile.

– Pour Hegel, et c'est sans doute le seul parallèle possible avec ce que j'avance, il y avait un Esprit supérieur qui cheminait dans l'Histoire. Or dans la société ouverte *(extended)* il n'importe pas que les croyances soient vraies. Ce qui est décisif, c'est que nous leur obéissions. Je ne suis pas religieux, mais je constate que la religion nous a beaucoup aidés grâce à ses interdits.

– Ce que vous dites est un peu voltairien. Le philosophe de Ferney avançait qu'il était bon que ses domestiques croient à la damnation, afin qu'ils ne le volent pas.

– Personnellement je préfère parler de tradition. Cependant la religion a civilisé les gens en les faisant obéir. Une fois j'avais – inconsciemment – parlé de superstition religieuse devant des évêques qui avaient été très choqués. L'un d'entre eux m'a soufflé : « Ne pourriez-vous pas dire : vérité symbolique ? ». J'ai acquiescé. Va pour vérité symbolique...

– Vous êtes un chaud partisan de l'Etat minimal, et j'avoue mal différencier, chez vous, le registre de l'Etat et celui du gouvernement. Votre Etat de droit aurait pour seule fonction d'assurer le respect de règles générales applicables à tous. Mais ne risquons-nous pas, alors, de retomber dans la loi de la jungle ?

– Cette question est complexe. Je tiens à renforcer la loi civile et à permettre au maximum de services de se développer sans monopole. Les autoroutes privées d'Italie marchent bien et je ne vois pas pourquoi les Etats auraient le monopole des postes et des communications ou même de l'émission de la monnaie. Les gens devraient être capables de choisir ce qui leur convient le mieux. Dans une société fondée sur le respect des règles de juste conduite – assises sur la tradition – on pourrait laisser à chaque individu la liberté d'utiliser les informations à ses propres fins. Je crois que la base du développement réside dans la décentralisation des connaissances. Dans les sociétés traditionnelles, tout le monde coopérait en vue d'un but commun ; aujourd'hui il n'est plus possible d'avoir un consensus, et personne ne devrait avoir le droit de décider d'en haut, de planifier le progrès. Toutes les recherches devraient être concurrentielles, expérimentales.

– N'y a-t-il pas là une contradiction ? Dans les sociétés classiques, le « bien commun » était repérable ; mais c'est précisément la généralisation de la valeur d'échange du capital qui a fait exploser tout cela. Si tout se vend partout, comment échapper à l'indifférenciation de la valeur d'échange ?

– L'échange, c'est très bien, à condition que la liberté soit accompagnée de discipline. Encore une fois nous ne sommes pas omniscients et nous sommes incapables d'inventer un système économique. Toutefois l'on peut constater l'échec des planifications dans les pays de l'Est.

– Néanmoins, n'êtes-vous pas franchement caricatural quand vous dites – confondant les dirigeants de l'URSS avec les sociaux-démocrates – que le « socialisme » est la résurgence d'instincts « ataviques » ?

– Il est clair que si je suis opposé à la quasi-totalité des fonctions de l'État – sauf pour la défense et quelques autres – je ne suis pas anarchiste. Je suis un fervent partisan du droit. Par ailleurs, je crois que l'économie de marché produit un système autogénéré, autoorganisé. Je pense également que toute tentative de planification mène – plus ou moins, – en tant qu'elle relève d'une vision constructiviste, à un affaiblissement des libertés.

– La liberté du dix-neuvième siècle, c'était celle de faire travailler les enfants. Le pur marché n'est-il pas une foire d'empoigne ?

– Nous ne sommes plus au dix-neuvième siècle ! Les sociétés *« primitives »* renforçaient les buts concrets, les sociétés *« évoluées »* peuvent avoir des règles plus abstraites, non finalisées. Une société libre ne doit pas énoncer de fins particulières ni prôner un « ordre ». Ce n'est pas moi, c'est Marx qui parle du chaos de la production capitaliste ! En fait, les planificateurs se rendent incapables de comprendre un ordre qui s'autogénère.

– Mais si le marché décide de tout, on devrait juger la valeur d'un roman, d'une découverte scientifique, au fait qu'ils se vendent très bien...

– C'est déjà un grand progrès qu'un roman puisse se vendre. Je répondrai par un exemple simple. S'il n'y avait pas de *copyright*, on n'aurait sans doute jamais de dictionnaire. Et puis, je crois qu'un homme exceptionnel doit – s'il veut se faire accepter – suivre les règles morales de son temps. Même dans le champ de la sélection culturelle, nous devons savoir que nous ne sommes pas des êtres de pure raison.

– Galilée vous en saura gré ! En revanche, dans une économie libérale à l'échelle du monde, il est évident qu'on produira une chemise dix fois moins chère en Orient qu'en Occident. Mais là-bas il n'y a pas de lois sociales. Devons-nous en prendre notre parti ?

– Non, je crois qu'on pourrait investir dans des contrées qui favorisent le capitalisme, et laisser aux « Russes » ceux que tente la « voie socialiste ». Dès les années 20, Bertrand Russell avait été très lucide sur ce régime.

– Vous avez consacré la quasi-totalité d'un ouvrage à dénoncer ce que vous nommez le mirage de la justice sociale.

– Ce mot est un vocable dénué de sens ; il n'exprime qu'une vague bonne volonté à l'égard des défavorisés. Tout le Moyen Age s'est cassé les dents à tenter de penser le juste prix et le juste salaire en dehors du marché. Souvent l'on distribue des sommes à des groupes de gens que l'on n'identifie pas facilement. C'est un moyen commode pour les hommes politiques de se fabriquer des majorités. Mais c'est alors la conjoncture politique qui amène à favoriser un groupe plutôt qu'un autre. Je ne suis pas opposé au fait de garantir un minimum aux malades, aux vieillards ; cependant, tout cela devrait être largement décentralisé. Et puis, là aussi, je ne vois pas pourquoi l'Etat devrait avoir le monopole de la Sécurité sociale. Et, même si cela vous choque, je reste persuadé que derrière l'idée de justice sociale se cachent parfois des envies, des instincts qui ne sont pas très nobles.

– Pour vous choquer à mon tour, toute une partie de vos raisonnements ne s'appuie-t-elle pas sur une croyance en un « homo economicus » qui agirait partout et toujours de façon rationnelle, ce qui serait votre « constructivisme » ?

– Les économistes parlent de faits donnés, mais les faits ne sont jamais donnés. Je tiens que les objectifs derniers ne sont jamais économiques. Toutefois je soutiens également que ni le progrès ni la croissance économique ne peuvent être dosés et coupés des valeurs morales. J'avance que le marché autosélectionne. Par contre je n'y ai jamais vu – contrairement aux économistes classiques – une concurrence parfaite. Pour moi le marché c'est de l'information.

– On aurait donc l'économie d'un côté, les valeurs de la tradition de l'autre. Mais n'évacuez-vous pas le politique ? Certes le constructivisme totalitaire ne marche pas, mais il reste important de régler les rapports des hommes entre eux ?

– Je crois que les sociétés constructivistes ne résisteront pas à l'épreuve du temps long. Enfin, j'oserais vous rappeler que je propose – à la suite de Montesquieu – une réforme des institutions politiques où je différencie l'Etat du gouvernement. J'ai essayé de penser une Constitution idéale avec deux Chambres aux fonctions distinctes. En effet, je ne considère pas que ce qu'une majorité décide devrait mériter le nom de Loi. Pour différencier le législatif de l'exécutif, je propose que le législatif soit réservé à des sages de plus de quarante-cinq ans élus pour une longue durée. Une démocratie dépérit quand s'affaiblit la séparation des pouvoirs... »

Propos recueillis par
CHRISTIAN DESCAMPS.

[Friedrich von Hayek a écrit de nombreux ouvrages parmi lesquels : *la Route de la servitude* (Librairie de Médicis) ; *The Constitution of Liberty ; The Pure Theory of Capital ; Individualism and Economic Order ; Studies in Philosophy Politics and Economics ; New Studies in Philosophy ; Politics, Economics and the History of Ideas.*

Son *Science et Scientisme* a été traduit par Raymond Barre, et les trois tomes de *Droit, Législation et Liberté* sont parus aux PUF.]

Kiosque

Des coups dans la tête

LES voyous sont entrés dans Paris. Des Anglais, forcément. Le temps d'un match de football, et ils ont laissé derrière eux une traînée de bière, de verre brisé, de sang et de larmes. *Paris-Match* a enquêté sur ces *« hooligans anglais qui ravagent Paris »* et au sujet desquels M. Chirac s'est exclamé : *« Ras-le-bol des supporters anglais ! »*. L'hebdomadaire est allé enquêter outre-Manche, là où sévissent ces maniaques du coup de poing dans la figure : Manchester, Birmingham, Chelsea, Glasgow...

Nouvelles du «front», rapportées par Georges Menant : *« En général, c'est à la sortie des stades que le grand choc a lieu. Là, le rituel est à peu près invariable. Les deux « armées », bourrées de bière, s'assemblent face à face. Les crânes rasés reluisent, les crêtes de punks s'ébouriffent. On brandit des écharpes où s'inscrit le nom des clubs. Les doigts commencent à claquer en cadence, les chants de guerre s'élèvent. On dégrafe des blousons qui révèlent des T-shirts – parfois des peintures sur peau, et même des tatouages – aux couleurs du club. Les pectoraux saillent, les jarrets se tendent, les rictus s'accentuent. On est en pleine Iliade. »*

Horrifiques et homériques batailles qui s'inscrivent dans la chronique de la nation anglaise : *« Le spectacle est devenu si habituel que les journaux publient couramment le score des bagarres avec celui des matches. Exemple : Birmingham-West Ham. Buts : 3-2. Blessés : 30. Arrestations : 109. Avec, dans les bons jours, le montant des dégâts. »*

Collectivement ils font froid dans le dos, ces jeunes gens. Vus de plus près, ils sont pitoyables. *VSD* parle de Brian Drury, vingt ans, supporter anglais arrêté l'autre soir à Paris et condamné dans la foulée à une peine de prison avec sursis avant d'être reconduit à la frontière à coups de pied dans le derrière. Il a une maman. A *VSD*, elle parle de Brian : *« Mon fils n'a jamais été un mauvais garçon, il a fait un mois de prison ferme pour avoir cassé la figure d'un client en sortant d'un pub. L'année dernière, il s'est retrouvé mêlé à une rixe après un match. Il est vrai que Tottenham avait perdu. »*

Le plus triste, c'est que si Brian n'avait pas eu de chance, il ne serait jamais venu à Paris exercer ses talents de cogneur. *« Si je suis venu,* explique-t-il, *c'est à cause du concours d'une marque de lessive. C'était très simple. En achetant un baril, on pouvait y trouver un billet gratuit pour Paris. C'est la première fois et bien la dernière que je mets les pieds en France. »* C'est une bonne résolution.

Inventaire

Car, s'il revenait, il risquerait de se retrouver – sait-on jamais ? – à l'infirmerie psychiatrique de la préfecture de police de Paris. C'est une institution qui tourne à plein régime. *Liaisons*, la revue de la PP, nous apprend que, bon an, mal an, quatre mille personnes y font un séjour. Pour toutes sortes de raisons, dont l'inventaire méticuleux donne de la vie en société une idée chaotique : *« Les faits motivant l'envoi* [à l'infirmerie] *sont très variés, le plus souvent violents, ayant troublé l'ordre public : actes délictueux, absurdes ou bizarres, vols dérisoires et ostentatoires, grivèlerie de café ou de taxi, plaintes intempestives dans les commissariats, refus de soins, même dans les cas de tentatives de suicide, toute agitation prolongée dans les lieux publics, tels les gares et surtout les aéroports, où le trouble mental s'impose immédiatement. Egalement, la grande agitation à domicile avec bris de mobilier, les claustrations interminables, les agressions impulsives et tentatives d'homicide apparaissant bizarres aux policiers et souvent très lourdes de conséquences sont encore autant de motifs d'envoi à l'infirmerie psychiatrique. »* Paumés, toqués, violents, rasez les murs !

Cette violence qui fait basculer des vies du dérisoire au délit, il y a des manières de l'exorciser : le sport (sur le terrain), la guerre ou la chanson. Pour les tendres-durs, Renaud n'a pas son pareil. Cuir, bagouzes et révolte : c'est le cocktail de son charme. Mais ce jeune homme a déjà un passé. Il en parle dans un entretien publié par *Révolution*, l'hebdomadaire du PCF. Cela remonte fort loin, à mai 68.

Ecoutons Renaud quand il ne chante pas : *« J'étais au lycée Montaigne et je m'étais fait embrigader par un pote chez les « maos ». Ces gars m'ont entraîné, avec leur dialectique, aux portes des usines de banlieue pour apporter leur soutien aux ouvriers et parler avec eux. Au bout de la deuxième ou troisième fois, je me suis fait traiter de pédé par les ouvriers, vu que j'avais les cheveux jusqu'aux coudes, seize ans, mais que j'en paraissais quatorze et que j'avais vraiment l'air d'une gonzesse. Les « maos », ils venaient causer de Mao Zedong à des gars qui n'en avaient rien à cirer. »*

La base ouvrière peu accueillante, le prolétariat sourd : un repli stratégique s'imposait sur la Sorbonne occupée. Renaud y restera jusqu'à l'évacuation. Récits de campagne et de bravoure : *« Je me souviens, un soir, d'avoir arraché les rideaux d'une salle de projection de la Sorbonne. C'étaient de grands rideaux noirs et bien épais. Je les ai cloués sur un manche à balai et je me suis promené sur le boulevard Saint-Michel avec ce grand drapeau noir à la main. J'ai eu seize ans le 11 mai 1968. J'étais devant une barricade et j'ai crié aux mecs : Il est minuit, j'ai seize ans !* Renaud cite Céline : *« Je suis né en mai, c'est moi le printemps »*

Magazine

Il y en a qui le brandissent encore, ce drapeau noir de l'anarchie. La Fédération anarchiste lance un nouveau journal, joliment présenté et baptisé, au goût du jour, *Magazine libertaire*. *« Le projet anarchiste,* résume Maurice Joyeux, *est simple : il propose une société sans classes, sans autorité, sans Etat. »*. C'est clair et précis. Et pourtant : *« Si on peut sans équivoque définir l'anarchie par un nombre réduit de principes, c'est à l'instant de déterminer les moyens qui permettront de l'inscrire dans l'évolution des temps que les difficultés surgissent. »* Autrement dit : on rase tout, et qu'est-ce qu'on fait après ? Qu'inscrire sur cette page blanche ?

Léo Ferré, dont un texte ouvre le *Magazine libertaire*, n'a pas cette angoisse-là : *« Une page n'est jamais blanche ; elle renferme tous les aléas du chiffonnier ou du bois, là-bas, qui se croyait perdu à jamais et à jamais investi par la terreur des oiseaux de nuit, des oiseaux grands comme des hommes, et qui cherchent dans la forêt de quoi nourrir la curiosité des imbéciles ou la chaste intelligence des rats de bibliothèque ou des entrepreneurs de nouvelles au jour le jour, du passé qui se lira demain matin dans les rues de New-York ou dans les poubelles de la déraison, de la déchéance universitaire, du charme enfin quand le charme de multiplier cinquante, cent, deux cents pages d'un magazine chercheur de connaissances... Quand on lit entre les lignes, il faut des lignes... »*

On ne va pas conclure après lui.

BRUNO FRAPPAT.

Sape

Congo dandy

ON les rencontre à Paris, entre Beaubourg et Strasbourg-Saint-Denis, vêtus comme des princes. Mais les regards de ces dandys africains originaires du Congo restent lointains. Seule les absorbe leur image dans les glaces du Royal-Strasbourg, ce point de rassemblement sur les Grands Boulevards auquel ils ont donné le nom d'un patron de bar de Brazzaville : Chez Lende.

Là, chaque soir, comme dans les boîtes de nuit qu'ils fréquentent, Le Cœur Samba ou le Tango, s'improvise entre eux, des hommes généralement, un étrange défilé de mode. Les nouvelles s'échangent fiévreusement, les griffes des grands couturiers sont comparées avec soin et les flashes crépitent dans cette fête narcissique de ces nouveaux zazous. Ils forcent quelquefois le jeu, lorsque, avec la danse des griffes, ils mettent en lumière, par leurs contorsions, les marques de leurs chaussures ou de leurs vestes. Un autre pays, Papa Wemba, le chanteur le plus célèbre de la jeunesse congolaise, chante la légende de *« ces beaux gars perdus dans Paris »*.

Entre Paris et Bacongo, quartier de Brazzaville d'où ils viennent majoritairement, se joue un étrange voyage iniatique qu'un universitaire congolais, Justin-Daniel Gandoulou, révèle dans un ouvrage tout juste publié. Le Centre de création industrielle (CCI) de Beaubourg a financé ce travail pour y avoir vu un témoignage saisissant, quoique minoritaire, des relations Nord-Sud ; un des axes de recherches du CCI. Pas de trace en effet chez ces migrants atypiques, qui n'ont que mépris pour les éboueurs sénégalais, d'une recherche véritable de débouchés économiques ! Juste la quête, pour cette jeunesse urbaine et désœuvrée, d'un ailleurs mal défini, d'une aventure déroutante dans la capitale des anciens colons.

La « sape », chez eux, va jusqu'à l'obsession. Elle résume l'horizon de cette fraction de la jeunesse congolaise et symbolise à ses yeux l'Occident dont elle rêve et la réussite sociale à laquelle elle aspire. Nés avec l'indépendance, ces jeunes créèrent d'abord, dans les années 60, des clubs de jeunes premiers dits encore Clubs de sapeurs, où la mode est l'objet d'un véritable culte. Alain Delon et Jean-Paul Belmondo en sont, depuis *Borsalino*, les modèles ; Depardieu, le « loubard », n'y a guère d'admirateurs...

La France, Mecque du vêtement, est leur Eldorado, et les plus téméraires tentent effectivement, pour six mois ou pour six ans, ce voyage à Paname semé d'embûches : les papiers à trouver, le billet à financer, les conditions d'existence à l'arrivée, plus rudes qu'ils ne l'imaginaient, surtout depuis la fermeture, en 1983, de la Maison des étudiants congolais qui abritait leurs activités et enfin, et surtout, la gamme complète des vêtements des meilleurs faiseurs à acquérir. Ces Italiens de l'Afrique, comme ils se désignent, quitte à se priver de tout, n'hésitent pas à payer une paire de *sapo bianco* plus de 5 000 francs et récitent les listes des tailleurs anglais ou français comme d'autres leur table de multiplication.



Extrait de l'hebdomadaire congolais « Etumba ».

En surmontant toutes ces épreuves, les aventuriers se distingueront définitivement des Nkombos (chèvres) ou des « paysans », ce dénominatif qui, chez eux, désigne le commun des mortels. Bercés par des rêves de grandeur, mimant pour leurs petits trafics les hommes d'affaires parisiens, ils rêvent d'un avenir doré lorsque, avant l'âge de trente ans, ils se seront rangés, en France ou au pays. *« On a mis un trait,* veut croire l'un d'entre eux, *entre la misère et la richesse, et les classes sociales sont dépassées. » « Il faut savoir,* affirme un autre, *jouer la carte de la vie. »*

Le retour au pays, ou « descente », pour l'été ou définitivement, est une fête : les plus petits applaudissent à leur arrivée, les cadets leur portent l'ombrelle comme à la belle époque coloniale, et les aventuriers, ces Parisiens grands seigneurs, distribuent plus ou moins généreusement les vêtements acquis de haute lutte. Leurs trophées. Après tout, ne sont-ils pas en France les ambassadeurs de la jeunesse congolaise tout entière, l'avant-garde de leurs admirateurs ? *« On est mieux reçu,* disent-ils, *qu'un président. »*

Les classes dirigeantes de la République populaire du Congo, naturellement, grincent des dents : *« Maquillés à outrance,* lit-on dans le quotidien congolais Mweti, *les cheveux coupés à ras et noircis au cirage, noyés dans de vieux costumes achetés dans les marchés aux puces de Paris, petite cravate au cou, démarche cambrée en file indienne, ces aventuriers se sont pavanés sur les gradins de la tribune d'honneur du stade devant même les responsables qui étaient ce jour-là présents. »* Ou encore : *« A plusieurs reprises déjà,* la Voix de la révolution *a dénoncé ce comportement dans son émission « Au saut du lit ». Au lieu de se corriger, ces éléments égarés continuent à défier tout le monde. Ils organisent tous les week-ends des concours d'habillement appelés vulgairement « défis »*.

Le défi de ces « Parisiens », pourtant, n'est pas de nature politique. Le mimétisme face à l'Occident reste superficiel chez des aventuriers fidèles aux valeurs, aux fêtes et aux langues de l'Afrique. Leurs propos sur la découverte de Paris, « ville propre », restent extrêmement limités. Le voyage en France est d'abord, chez eux, l'espoir d'une promotion possible ; il est aussi, pour la fraction la plus créative de cette jeunesse, un moyen de se distinguer : l'école de la vie vécue comme une session de rattrapage pour des jeunes qui ont raté le coche de la bourse d'Etat.

Ces dandys aristocratiques affirment, comme le signale le cinéaste Jean Rouch dans sa préface, *« un droit à l'opulence »*, et avec quelle suprême élégance !

NICOLAS BEAU.